First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, June 6, 2006 (in camera)
Monday, June 19, 2006
Tuesday, June 20, 2006

Issue No. 2

Sixth meeting on:
The 2006-2007 Estimates
and
First and second (final) meetings on:

Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006

INCLUDING:
THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006)

APPEARING:
The Honourable James Michael Flaherty, P.C., M.P., Minister of Finance

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 6 juin 2006 (à huis clos)
Le lundi 19 juin 2006
Le mardi 20 juin 2006

Fascicule n° 2

Sixième réunion concernant :
Le Budget des dépenses 2006-2007
et
Première et deuxième (dernière) réunions concernant :

Le projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement de 2 mai 2006

Y COMPRIS :
LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006)

COMPARAÎT :
L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député, ministre des Finances

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

44103-44104

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable senators:

Biron
Cowan
Eggleton, P.C.
Fox, P.C.
* Hays (or Fraser)
* LeBreton, P.C. (or Comeau)
Mitchell
Murray, P.C.
Nancy Ruth
Ringuette
Rompkey, P.C.
Stratton

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Rompkey, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Harb (*June 1, 2006*).

The name of the Honourable Peterson substituted for that of the Honourable Senator Cowan (*June 16, 2006*).

The name of the Honourable Senator Angus substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*June 19, 2006*).

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Angus (*June 20, 2006*).

The name of the Honourable Senator Cowan substituted for that of the Honourable Senator Peterson (*June 21, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Biron
Cowan
Eggleton, C.P.
Fox, C.P.
* Hays (ou Fraser)
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)
Mitchell
Murray, C.P.
Nancy Ruth
Ringuette
Rompkey, C.P.
Stratton

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Harb (*le 1er juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Peterson est substitué à celui de l'honorable sénateur Cowan (*le 16 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Angus est substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton (*le 19 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Stratton est substitué à celui de l'honorable sénateur Angus (*le 20 juin 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Cowan est substitué à celui de l'honorable sénateur Peterson (*le 21 juin 2006*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, June 13, 2006:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Angus, seconded by the Honourable Senator Eyton, for the second reading of Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Angus, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi le 13 juin 2006 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Angus, appuyée par l'honorable sénateur Eyton, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Angus, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle,

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 6, 2006
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, 9:32 a.m., in camera, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Cowan, Day, Eggleton, P.C., Fox, P.C., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette, and Stratton (10).

In attendance: Guy Beaumier, Odette Madore, and Alex Smith, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2007. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated April 25, 2006*.)

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room for this meeting.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee proceeded to consider a draft report.

At 11:18 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, June 19, 2006
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:02 p.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable senators Angus, Cools, Day, Eggleton, P.C., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, and Rompkey, P.C. (10).

Other senators in attendance: The Hourable Senators Austin, P.C. and Stratton (2).

In attendance: Tara Gray, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, June 13, 2006, the committee began its examination of Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 6 juin 2006
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, à huis clos, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Cowan, Day, Eggleton, C.P., Fox, C.P., Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth, Ringuette et Stratton (10).

Également présents : Guy Beaumier, Odette Madore et Alex Smith, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité poursuit son examen des dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du 25 avril 2006*.)

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester.

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

À 11 h 18, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 19 juin 2006
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 2, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Cools, Day, Eggleton, C.P., Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth, Peterson, Ringuette et Rompkey, C.P. (10).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Austin, C.P., et Stratton (2).

Également présente : Tara Gray, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 juin 2006, le comité entreprend l'examen du projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006.

APPEARING:

The Honourable James Michael Flaherty, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES:

Diane Ablonczy, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Finance.

Department of Finance Canada:

Paul-Henri Lapointe, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch;

Serge Nadeau, General Director, Tax Policy Branch;

Réal Bouchard, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Serge Dupont, Acting Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch.

Genworth Financial Canada:

Peter Vukanovich, President and Chief Executive Officer.

AIG United Guaranty Canada:

Andy Charles, President and Chief Executive Officer.

Mr. Flaherty made a statement and, with Messrs Nadeau, Dupont, and Lapointe, answered questions.

At 7:52 p.m., the committee suspended.

At 7:56 p.m., the committee resumed.

Messrs. Charles and Vukanovich made statements and answered questions.

At 8:58 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, June 20, 2006
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, 9:00 a.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable senators Angus, Biron, Cools, Day, Eggleton, P.C., Fox, P.C., Mitchell, Murray, P.C., Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, and Rompkey, P.C. (12).

Other senator present: The Honourable Senator Stratton (1).

In attendance: Gérald Lafrenière, Committee Clerk, the Senate; and Tara Grey, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

COMPARAÎT :

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS :

Diane Ablonczy, députée, secrétaire parlementaire du ministre des Finances.

Ministère des Finances Canada :

Paul-Henri Lapointe, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économiques et fiscales;

Serge Nadeau, directeur, Direction de la politique de l'impôt;

Réal Bouchard, directeur général, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Serge Dupont, sous-ministre adjoint intérimaire, Direction de la politique du secteur financier.

Genworth Financial Canada :

Peter Vukanovich, président-directeur général.

AIG United Guaranty Canada :

Andy Charles, président-directeur général.

M. Flaherty fait une déclaration et, de concert avec MM. Nadeau, Dupont et Lapointe, répond aux questions.

À 19 h 52, le comité suspend ses travaux.

À 19 h 56, le comité reprend ses travaux.

MM. Charles et Vukanovich font une déclaration et répondent aux questions.

À 20 h 58, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 20 juin 2006
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Biron, Cools, Day, Eggleton, C.P., Fox, C.P., Mitchell, Murray, C.P., Nancy Ruth, Peterson, Ringuette et Rompkey, C.P. (12).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Stratton (1).

Également présents : Gérald Lafrenière, greffier du comité (Sénat), et Tara Grey, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, June 13, 2006, the committee continued its examination of Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006.

WITNESSES:

Wee Watch:

Leslie Wilson, Vice-President.

Caledon Institute of Social Policy:

Ken Battle, President.

Canadian Child Care Federation:

Lana Crossman, Communications Manager.

REAL Women of Canada:

Gwendolyn Landolt, National Vice-President.

Global Insight Canada:

Dale Orr, Managing Director, Canadian Macroeconomic Services.

Canadian Taxpayers Federation:

John Williamson, Federal Director.

Fraser Institute:

Niels Veldhuis, Associate Director, Fiscal Studies.

Human Resources and Social Development Canada:

Sheryl Harris, Acting Assistant Director, Children's Policy.

Indian and Northern Affairs Canada:

Lorraine Clayton, Senior Economic and Policy Advisor, Federal Project Coordination Secretariat.

Ms. Crossman, Mr. Battle, Ms. Wilson, and Ms. Landolt made statements and answered questions.

At 10:03 a.m., the committee suspended.

At 10:07 a.m., the committee resumed.

Messrs. Orr, Williamson, and Veldhuis made statements and answered questions.

At 11:02 a.m., the committee suspended.

At 11:05 a.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006.

It was agreed that the clauses be grouped according to parts of the bill for the purpose of clause-by-clause consideration.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 stand postponed.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 2 to 50 carry.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 juin 2006, le comité poursuit son examen du projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006.

TÉMOINS :

Wee Watch :

Leslie Wilson, vice-présidente.

Caledon Institute of Social Policy :

Ken Battle, président.

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance :

Lana Crossman, gestionnaire des communications.

REAL Women of Canada :

Gwendolyn Landolt, vice-présidente nationale.

Global Insight Canada :

Dale Orr, directeur général, Services macroéconomiques canadiens.

Fédération canadienne des contribuables :

John Williamson, directeur fédéral.

Institut Fraser :

Niels Veldhuis, directeur associé, Études fiscales.

Ressources humaines et Développement social Canada :

Sheryl Harris, directrice adjointe intérimaire, Politique sur les enfants.

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Lorraine Clayton, conseillère principale en politiques économiques, Secrétariat chargé de la coordination des projets fédéraux.

Mme Crossman, M. Battle, Mme Wilson et Mme Landolt font une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 03, le comité suspend ses travaux.

À 10 h 07, le comité reprend ses travaux.

MM. Orr, Williamson et Veldhuis font une déclaration et répondent aux questions.

À 11 h 02, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 05, le comité reprend ses travaux.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006.

Il est convenu de regrouper les dispositions selon les parties du projet de loi, aux fins de l'étude article par article.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 2 à 50 soient adoptés.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted, on division.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 51 to 88 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 51 à 88 soient adoptés.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted, on division.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 89 and 90 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 89 et 90 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Cools moved that clauses 91 to 98 carry.

L'honorable sénateur Cools propose que les articles 91 à 98 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 99 to 167 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 99 à 167 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 168 to 181 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 168 à 181 soient adoptés.

After debate, Ms. Harris was invited to the table and answered questions.

Après débat, Mme Harris est invitée à la table afin de répondre aux questions.

The question then being put on the motion, it was adopted, on division.

La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

The Honourable Senator Nancy Ruth moved that clauses 182 to 189 carry

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose que les articles 182 à 189 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 190 and 191 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 190 et 191 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 192 to 198 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 192 à 198 soient adoptés.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 199 to 202 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 199 à 202 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Cools moved that clauses 203 to 207 carry.

L'honorable sénateur Cools propose que les articles 203 à 207 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Chair asked whether clauses 208 to 213 shall carry.

Le président demande au comité s'il souhaite adopter les articles 208 à 213.

After debate, Ms Clayton was invited to the table and answered questions.

Après débat, Mme Clayton est invitée à la table afin de répondre aux questions.

The question then being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clauses 214 to 217 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que les articles 214 à 217 soient adoptés.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved that schedule 1 carry.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose que l'annexe 1 soit adoptée.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that schedule 2 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que l'annexe 2 soit adoptée.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Angus moved that clause 1 carry.

L'honorable sénateur Angus propose que l'article 1 soit adopté.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

It was agreed that the title carry.

Il est convenu d'adopter le titre.

The Honourable Senator Cools moved that the bill carry, without amendment.

L'honorable sénateur Cools propose que le projet de loi soit adopté, sans proposition d'amendement.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

The Honourable Senator Angus moved that the Chair report the Bill to the Senate, without amendment.

L'honorable sénateur Angus propose que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat, sans proposition d'amendement.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

At 11:38 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 11 h 38, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Till Heyde

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, June 20, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-13, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, June 13, 2006, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 20 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été renvoyé le Projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 13 juin 2006, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 19, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-13, to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006, met this day at 6:02 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Joseph A. Day (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, this is our first meeting to deal with Bill C-13, the budget implementation bill. We have a full house of senators with us this evening to hear from the Minister of Finance, the Honourable James Flaherty, who represents the Ontario riding of Whitby—Oshawa.

I understand, Mr. Minister, that you may have a few introductory remarks. As is our custom, I am sure honourable senators may have a few questions to ask specifically with respect to your remarks and possibly outside of those remarks. The floor is yours.

[*Translation*]

The Hon. James Michael Flaherty, P.C., M.P., Minister of Finance: Thank you for this opportunity to appear before this committee to discuss this year's Budget Implementation Bill. I will keep my remarks brief so as to allow ample time for questions.

[*English*]

We have made it clear that Canada's new government is delivering on the commitments it made to Canadians. Indeed, the very first piece of legislation that we introduced was the federal accountability bill. Canadians need to be able to trust their government and know their tax dollars are being well spent. The accountability bill, in our view, will accomplish that.

With the budget implementation bill, Bill C-13, we are not just meeting, we are exceeding our commitment to Canadians to reduce taxes and provide support for child care. The budget is balanced and our spending is focused.

We accomplished more in the budget, quite frankly, than I thought we would be able to when we started the process of crafting the budget in February. We accomplished a great deal thanks to the strength of the Department of Finance and our clear vision by the time the budget was delivered on May 2.

We promised in the election campaign that we would reduce the GST, and we have done that. Canadians will have more money in their pockets starting July 1. That applies, of course, to all Canadians, not just Canadians who pay income tax. About one third of Canadians do not pay income tax and therefore do

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 19 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel est renvoyé le projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006, se réunit aujourd'hui à 18 h 2 pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous nous réunissons pour la première fois afin de traiter du projet de loi C-13, Loi d'exécution du budget. Tous les sénateurs sont présents ce soir et prêts à accueillir le témoignage du ministre des Finances, M. James Flaherty, qui représente la circonscription ontarienne de Whitby—Oshawa.

Si je ne m'abuse, monsieur le ministre, vous devez présenter quelques remarques liminaires. Comme le veut l'usage au comité, je suis sûr que les sénateurs auront des questions à poser au sujet des remarques en question et peut-être à d'autres sujets encore. Vous avez la parole.

[*Français*]

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député, ministre des Finances : Honorables sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser aux membres du comité pour discuter du projet de loi d'exécution du budget de cette année. Je serai bref, de sorte qu'il restera amplement de temps pour les questions.

[*Traduction*]

Il est clair que le nouveau gouvernement du Canada remplit les engagements qu'il a pris envers les Canadiennes et les Canadiens. En effet, le tout premier texte de loi qu'il a déposé était le projet de loi fédéral sur l'imputabilité. Les Canadiens doivent pouvoir faire confiance à leur gouvernement et savoir que l'argent de leurs impôts est dépensé de façon judicieuse. À notre avis, le projet de loi sur l'imputabilité permettra d'atteindre cet objectif.

Grâce au projet de loi C-13, nous parvenons à non seulement respecter, mais encore à dépasser un autre engagement que nous avons pris envers les Canadiens, celui de réduire les impôts et de leur fournir de l'aide pour la garde de leurs enfants. Le budget est équilibré, et nos dépenses sont ciblées.

Pour être franc, nous en avons accompli davantage dans le budget que je l'aurais cru possible au moment où nous avons entamé le processus d'élaboration du budget en février. Nous en avons beaucoup accompli grâce à la force du ministère des Finances et à la vision limpide que nous sommes parvenus à nous donner au moment où le budget a été déposé le 2 mai.

Au cours de la campagne électorale, nous avons promis de réduire la TPS, et nous l'avons fait. À compter du 1er juillet, les Canadiens disposeront de plus d'argent. Bien entendu, je parle de tous les Canadiens et non seulement des Canadiens qui paient de l'impôt sur le revenu. Le tiers environ des Canadiens ne paient pas

not benefit from income tax reductions. The GST reduction is a benefit for everyone who purchases in Canada.

For individuals, the tax reductions mean paying approximately $20 billion less in tax over the next two years. These are very large tax reductions — more tax relief than the last four federal budgets combined. In fact, the tax measures in this budget will remove 655,000 people from the federal income tax rolls. I say that to those who like to say once in awhile that we did not help persons of lower income in the budget. Not only did we reduce their taxes; we removed them from the tax rolls to the tune of 655,000 people.

One of our priorities was to reduce the GST from 7 per cent to 6 per cent and that was our promise to Canadians. We have kept that promise. This is a real tax cut for all Canadians, as I have said, whether they pay income tax or not. We also promised to reduce the GST by a further percentage point during the course of our mandate, leaving more money in the pockets of hard-working Canadians. In our view, we are headed in the right direction with the GST cut.

We went beyond our campaign commitments in terms of tax reductions. Indeed, in every way the Government of Canada takes money from Canadians, this government will take less of it as a result of the budget. It delivers significant personal income tax relief for Canadians. Effective July 1, the lowest personal income tax rate will be reduced from the currently legislated rate of 16 per cent to 15.5 per cent. As well, this bill will increase the basic personal amount, the amount that an individual can earn without paying federal income tax, so that it grows each year and remains above currently legislated levels for 2005, 2006 and 2007.

We also introduced a new Canada employment credit which is a tax credit on employment income of up to $500, effective July 1, 2006, designed to help working Canadians. It will give people a break on what it costs to work, recognizing expenses for such things as home computers, uniforms and supplies. The eligible amount will double to $1,000 as of January 1, 2007.

Senators, I am sure you have heard from time to time, as I have heard as a legislator also, the concerns people have who are employed that sometimes feel they do not get the tax benefits that self-employed people do in terms of deductions, and this Canada employment credit will help redress that concern.

We have much to celebrate this Canada Day. That is not the end of the story, of course. We have dealt with the general corporate income tax rate, reducing that from 21 per cent to 19 per cent by January 1, 2010; eliminating the corporate surtax for all corporations in 2008; eliminating the federal capital tax retroactive to January 1, 2006, which is two years ahead of

d'impôt sur le revenu; par conséquent, ils ne profitent pas de réductions de l'impôt. La réduction de la TPS profite à quiconque fait des achats au Canada.

Pour les particuliers, les réductions se traduiront par un allégement fiscal d'environ 20 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Ce sont des réductions très importantes — qui représentent plus que l'allégement offert par les quatre derniers budgets réunis. En fait, les mesures fiscales contenues dans le budget feront en sorte que quelque 655 000 personnes n'auront plus à payer d'impôt fédéral sur le revenu. J'adresse cette observation à ceux qui aiment dire, parfois, que notre budget n'aide pas les personnes ayant un faible revenu. Il n'y a pas que les réductions fiscales qui leur profitent; 655 000 d'entre elles ne figurent désormais plus sur le rôle fiscal.

Une de nos priorités consistait à réduire la TPS de 7 à 6 p. 100; c'est une promesse que nous avions faite aux Canadiens, une promesse que nous tenons. Il s'agit d'un allégement fiscal réel pour l'ensemble des Canadiens, comme j'ai pu le dire, qu'ils paient de l'impôt sur le revenu ou non. Nous avons également promis de réduire le taux de la TPS d'un point de pourcentage de plus pendant notre mandat, ce qui permettra aux Canadiens, qui travaillent dur, d'avoir encore plus d'argent à leur disposition. À notre avis, cette réduction de la TPS nous met sur la bonne voie.

Nos réductions d'impôt dépassent les engagements que nous avons pris pendant la campagne électorale. En effet, le nouveau gouvernement entend percevoir moins d'impôt et de taxes en tous genres auprès des Canadiens, grâce au budget. Le budget propose un important allégement de l'impôt sur le revenu des particuliers. À compter du 1er juillet, le taux le plus bas de l'impôt sur le revenu des particuliers sera ramené de 16 à 15,5 p. 100. En outre, le projet de loi prévoit des hausses du montant personnel de base, c'est-à-dire le montant qu'un particulier peut gagner sans avoir à payer d'impôt fédéral sur le revenu. Ce montant augmentera chaque année et sera supérieur aux niveaux actuels prévus par la loi, et ce, en 2005, en 2006 et en 2007.

Nous proposons également l'instauration du crédit canadien pour emploi, c'est-à-dire un crédit d'impôt sur le revenu d'emploi pouvant atteindre 500 $, qui entre en vigueur le 1er juillet 2006 et conçu pour venir en aide aux travailleurs canadiens. Ce sera un coup de pouce pour que les gens puissent mieux assumer les coûts du travail, par exemple les dépenses consacrées à un ordinateur personnel, un uniforme, des fournitures. Le montant admissible doublera pour atteindre 1 000 $ le 1er janvier 2007.

Sénateurs, je suis sûr que, de temps à autre, comme cela m'est arrivé à moi aussi en tant que membre d'une assemblée législative, vous avez entendu des travailleurs salariés se plaindre de ne pas pouvoir profiter des mêmes avantages fiscaux que les travailleurs autonomes, pour ce qui est des déductions, et le crédit canadien pour emploi permettra de remédier à cette situation.

Nous avons bien des raisons de célébrer la Fête du Canada. Bien entendu, ce n'est pas tout. Nous avons modifié le taux d'impôt général sur le revenu des entreprises, c'est-à-dire que nous réduisons le taux général d'imposition des sociétés, qui passera de 21 à 19 p. 100 d'ici le 1er janvier 2010; nous éliminons entièrement la surtaxe des sociétés en 2008; nous abolissons l'impôt sur le

schedule; supporting the growth of small business by increasing the amount of small business income eligible for the 12 per cent tax rate to $400,000 from $300,000 as of January 1, 2007. We will also reduce the 12 per cent rate that applies to qualifying small business income to 11.5 per cent in 2008 and 11 per cent in 2009 as support for small business in Canada.

I am proud to say that the reaction to the budget was quite positive. For example, Catherine Swift, President and Chief Executive Officer of the Canadian Federation of Independent Business told the *National Post*, "We did have high expectations, but the budget has actually exceeded those expectations." I spoke at the annual meeting of the Canadian Federation of Independent Business recently, and they gave me a nice plaque. They graded the budget and gave it some good marks, albeit with one F. If you can figure out what the F was, then you have been talking to the Federation of Independent Business.

The tax measures in this bill go beyond what we committed to in the past campaign. An example is the tax provisions with respect to persons with disabilities. In Canada, a technical study was undertaken with respect to tax measures that could be taken to assist persons with disabilities. We have now put into practice all of the recommendations, and we have gone beyond the recommendations of the committee. We have increased the maximum annual child disability benefit effective July 1. We are also extending this benefit so that more families will be able to take advantage of it. It had been restricted to lower income persons. Quite frankly, families with children who have severe disabilities in Canada need this kind of support, so we would extend that benefit by this bill.

Bill C-13 increases the maximum amount of the refundable medical expense supplement for the 2000 taxation year. This supplement improves work incentives for Canadians with disabilities by helping to offset the cost of coverage for medical and disability related expenses under social assistance when recipients move into the labour force.

The last step with respect to persons with disabilities that we took in the budget was to announce the government's plan to appoint a small group of people to look at a very important issue for families with children who have disabilities: Once the parents are gone, what happens to the financial security of the child with severe disabilities, who by then often will be an adult? Various suggestions have been made over time about what can be done in the tax system to assist in that way. I will appoint a few people to look at that, earning the grand sum of a dollar a day plus expenses, and to report back by November. We hope that we can address that issue in the next budget, assuming we are still the government.

capital dès le 1er janvier 2006, soit deux ans plus tôt que prévu; nous appuyons la croissance des petites entreprises en portant de 300 000 à 400 000 $ le montant du revenu admissible au taux réduit de 12 p. 100 de l'impôt fédéral à compter du 1er janvier 2007. Nous allons également faire passer ce taux de 12 à 11,5 p. 100, en 2008, et à 11 p. 100, en 2009, au profit des petites entreprises admissibles.

Je suis fier de dire que la réaction au budget a été très favorable. Par exemple, Mme Catherine Swift, présidente et directrice générale de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a déclaré au *National Post* : [*Traduction*] « Nos attentes étaient élevées, mais, de fait, le budget a dépassé les attentes en question. » Récemment, j'ai prononcé une conférence à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, et on m'a remis une belle plaque. L'organisme a noté le budget : les notes sont bonnes, même s'il y a un F. Si vous arrivez à savoir dans quelle matière nous avons obtenu un F, c'est que vous vous êtes entretenus avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Les mesures fiscales contenues dans le projet de loi vont bien au-delà des promesses que nous avons faites pendant la campagne électorale. À titre d'exemple, citons les dispositions fiscales prévues pour les personnes handicapées. Au Canada, les mesures fiscales envisageables dans le cas des personnes handicapées ont fait l'objet d'une étude technique. Nous en avons mis en application toutes les recommandations, et nous sommes allés au-delà des recommandations du comité. Nous avons augmenté le maximum annuel de la prestation pour enfants handicapés à compter du 1er juillet. De même, les critères seront élargis pour qu'un plus grand nombre de familles puissent recevoir la prestation. Auparavant, elle n'était offerte qu'aux personnes à faible revenu. Franchement, je crois que les familles où un enfant souffre d'un handicap grave ont besoin de cette forme d'appui. Le projet de loi permettrait donc d'élargir les critères à ce sujet.

Le projet de loi C-13 augmente le montant maximal du supplément remboursable pour frais médicaux pour l'année d'imposition 2006. Ce supplément accroît les incitatifs au travail pour les Canadiens handicapés : lorsque ces derniers passent de l'aide sociale au marché du travail, le supplément les aide à assumer les frais médicaux et autres frais liés à l'invalidité qu'ils doivent prendre en charge.

Dernière mesure que nous avons prévue dans le budget à l'intention des personnes handicapées : nous avons annoncé que le gouvernement entend charger un petit groupe de se pencher sur une question très importante pour les familles où il y a un enfant handicapé : quand les parents ne sont plus là, qu'advient-il de la sécurité financière de l'enfant ayant de graves déficiences, devenu adulte, souvent, à ce moment-là? Au fil du temps, diverses propositions ont été faites pour modifier le régime fiscal de manière utile. Je nommerai quelques personnes qui seront chargées de cette tâche. Elles toucheront un grand total d'un dollar par jour, plus les dépenses, et feront rapport en novembre. Nous espérons pouvoir régler la question dans le prochain budget, en présumant que nous sommes toujours au pouvoir.

With regard to charities, as senators likely know, we will move forward with a change in the law, assuming the bill passes, that has been talked about for a long time, particularly by a fellow named Don Johnson. Many of you have met with him. That change eliminates the capital gains tax on the donation of publicly traded securities to public charities. I am amazed by the response to this proposal already in Canada. In Toronto, one single gift was $50 million. In Vancouver, the gifts exceed $10 million so far. This morning in Halifax, I was told about several million-dollar donations, and in Montreal it is the same thing. This is a tremendous response by Canadians to an opportunity to take advantage, for the benefit of public charities in Canada, of a change in the tax laws with respect to capital gains. I am thrilled by the degree of the response to date. I am told by many that the response will be much greater than was anticipated in the budget, which is great for Canadian charities. Not only is it a good idea in terms of tax policy, but also it has the people who are making the donations directing where they want their beneficence to flow rather than government directing it.

Pour ce qui est des organismes de bienfaisance, comme les sénateurs le savent probablement, nous allons modifier la loi — en présumant que le projet de loi est adopté — comme il est question de le faire depuis longtemps, particulièrement à l'initiative d'un dénommé Don Johnson. Nombre d'entre vous l'avez déjà rencontré. La modification en question consiste à éliminer l'impôt sur les gains en capital relatifs aux dons de titres cotés en bourse à des organismes de bienfaisance. La réaction déjà notée à cette proposition au Canada m'abasourdit. À Toronto, il y a eu un don de 50 millions de dollars. À Vancouver, les dons dépassent 10 millions de dollars à ce jour. Ce matin, j'ai entendu dire qu'il y a eu des dons de plusieurs millions de dollars à Halifax, et à Montréal, c'est pareil. Il y a une réaction incroyable de la part de Canadiens qui souhaitent tirer parti de cette mesure — une modification des dispositions fiscales touchant les gains en capital — au profit des organismes de bienfaisance au Canada. L'ampleur de la réaction me réjouit au plus haut point. Nombre d'observateurs me disent que la réaction sera nettement plus grande que ce qui est prévu dans le budget, ce qui est merveilleux pour les œuvres canadiennes. C'est une idée qui est bonne non seulement du point de vue de la politique fiscale, mais également de celui des gens qui font des dons — choisissant eux-mêmes ce à quoi servira leur bienfaisance, plutôt que de laisser cette tâche au gouvernement.

The other aspect with respect to charities, which has been talked about less, was the encouragement to Canadians to donate ecologically sensitive land to conservation charities. The bill proposes to exempt such donations from capital gains tax effective immediately, assuming the bill passes.

L'autre mesure touchant les organismes de bienfaisance, dont on a moins parlé, consiste à encourager davantage de Canadiens à faire don de terres écosensibles à des organismes de bienfaisance voués à la conservation. Le projet de loi propose d'exonérer immédiatement ces dons de l'impôt sur les gains en capital, dans la mesure où le projet de loi est adopté.

There are some other tax credits. The children's fitness tax credit was in response to concerns about children's inactivity and obesity in Canada. The pension income credit would give seniors a long-awaited break in that regard. These initiatives will be introduced in legislation as soon as possible and will help improve the quality of life for Canadians, both young and old.

Le budget prévoit d'autres crédits d'impôt. Le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants s'explique par le problème que constituent l'inactivité et l'obésité chez les enfants au Canada. Le crédit pour revenu de pension est une mesure souhaitable que les aînés attendent depuis longtemps. Les mesures en question seront présentées dès que possible sous forme de dispositions législatives et elles permettront d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, jeunes et vieux compris.

We also went ahead with the well-publicized commitment in support of child care. Whether the answer is regulated child care, a parent at home, a grandparent or a trusted neighbour, we are committed to supporting all Canadian parents in their choices. The measures contained in this bill invest almost $4 billion over two years for the universal child care benefit. Effective July 1, all families will be provided with $100 per month or $1,200 per year for each child under six. It is important to mention that the benefit will not affect federal income-tested benefits such as the GST credit. This benefit will support child care choices by families.

Nous sommes allés de l'avant et avons concrétisé un engagement bien médiatisé que nous avions pris à propos de la garde d'enfants. Que la réponse réside dans une garderie réglementée ou dans la garde à la maison par les parents, les grands-parents ou un voisin de confiance, nous nous engageons à appuyer le choix de tous les parents canadiens. Les mesures contenues dans le projet de loi prévoient l'investissement de près de 4 milliards de dollars sur deux ans dans la Prestation universelle pour la garde d'enfants. À compter du 1er juillet, toutes les familles recevront 100 $ par mois ou 1 200 $ par année pour chaque enfant de moins de six ans. Il importe de mentionner que les montants reçus n'influeront pas sur les prestations fédérales calculées en fonction du revenu, notamment le crédit pour la TPS. Cette mesure permet d'appuyer le droit de choisir des familles en la matière.

Our new government is also committed to creating new child care spaces, and the budget allocates $250 million per year beginning in 2007 to create real child care spaces as part of Canada's universal child care plan. We are working with

Notre administration s'engage également à créer des places en garderie. Le budget prévoit le versement de 250 millions de dollars par année à compter de 2007 pour créer des places en garderie dans le cadre du Plan universel pour la garde d'enfants. Nous

governments, businesses, community organizations and non-profit organizations to develop a plan that works to create these spaces.

Senators, the measures in Bill C-13 will help make Canada an even better place to live.

I welcome questions from members of the committee, and government officials are here today to also answer any questions you may have about the bill. I thank you for the opportunity to appear before the committee.

The Chairman: Mr. Minister, we thank you for your opening remarks and your attendance here today.

Senator Angus: Mr. Minister, I think this is your first time before a Senate committee, and we are delighted to have you here. My colleagues and I congratulate you on your appointment to this important portfolio and on this excellent budget you put to the Canadian people in early May.

You talked about what a great Canada Day it will be this year, and we were all reminded of it as we drove along Wellington Street this afternoon. In the unlikely event that this bill does not pass by July 1, what would be the consequence in terms of these $100 cheques that would be going out to every family in the normal course on July 1?

Mr. Flaherty: Other than disappointment by many, I will have to ask the officials.

What would happen then? What would we do, wait? Yes, we would wait.

Senator Angus: In other words, the cheques would not go out, as I understand.

For many years, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has been recommending tax changes designed to encourage charitable donations by Canadian businesses and the owners of ecologically sensitive lands. We are delighted to see progress in that regard. However, in the unfortunate event that this committee sees fit to hold this bill back, would these charitable gifts not take place or not derive the benefits that were intended?

Mr. Flaherty: That is right. It would cause delay. The officials can correct me if I am mistaken, but I believe that tax change is designed to be effective on budget day, which was May 2.

Senator Angus: In any event or subject to this bill going through?

collaborons avec des gouvernements, des entreprises, des organismes communautaires et des organismes sans but lucratif afin d'en arriver à un plan qui permet bien de créer les places en question.

Sénateurs, je vous dirais que les mesures prévues dans le projet de loi C-13 aideront à faire du Canada un endroit où il sera encore plus agréable de vivre.

Je suis disposé à répondre aux questions des membres du comité, et je suis accompagné de fonctionnaires qui sont aussi prêts à répondre à toutes les questions que vous voudrez poser sur le projet de loi. Je vous remercie de l'occasion que vous nous offrez de comparaître.

Le président : Monsieur le ministre, nous vous remercions d'avoir présenté cette déclaration liminaire et d'être là aujourd'hui.

Le sénateur Angus : Monsieur le ministre, je crois que c'est la première fois que vous témoignez devant un comité du Sénat, et nous sommes enchantés de vous accueillir. Nous vous félicitons, mes collègues et moi-même, d'avoir été nommé à ce poste important et d'avoir conçu cet excellent budget que vous avez proposé aux Canadiens au début du mois de mai.

Vous avez dit à quel point la Fête du Canada sera merveilleuse cette année, et nous nous sommes tous rappelés cela en cheminant, le long de la rue Wellington, cet après-midi. Si jamais le projet de loi n'est pas adopté d'ici le 1er juillet, ce qui est improbable, qu'adviendrait-il des chèques de 100 $ qui sont censés être envoyés dans toutes les familles, si les choses suivent leur cours normal, à compter du premier juillet?

M. Flaherty : Bien des gens seront déçus, mais à part ça, je crois qu'il faudrait poser la question aux fonctionnaires.

Qu'est-ce qui arriverait? Que ferions-nous alors : attendre? Oui, il s'agirait d'attendre.

Le sénateur Angus : Autrement dit, les chèques ne seraient pas envoyés, si je comprends bien.

Depuis bien des années, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce recommande des modifications fiscales conçues pour encourager les entreprises canadiennes et les propriétaires de terres écosensibles à faire des dons à des organismes de bienfaisance. Nous sommes enchantés des progrès connus à cet égard. Cependant, si par malheur le comité décide de défaire ce projet de loi, faut-il conclure que les dons en question ne se concrétiseront pas ou que les donateurs ne pourront profiter des avantages voulus?

M. Flaherty : Oui. Il y aurait un retard. Les fonctionnaires pourront me corriger sur ce point si je me trompe, mais je crois que la modification fiscale est conçue pour entrer en vigueur le jour du budget, soit le 2 mai.

Le sénateur Angus : De toute manière, ou dans la mesure où le projet de loi est adopté?

Mr. Flaherty: No, subject to the bill. We do seek passage of the bill. I doubt that it will pass as easily as it did at third reading in the House of Commons.

Senator Angus: Do not be too sure. We know these people pretty well, minister. I think you should have a positive approach.

I have a question of a more substantive nature in the technical sense. It relates to the provisions dealing with mortgage insurance, government-backed mortgages and the concept of "doubling." There seems to be quite a lot of publicity surrounding that subject. We have a number of witnesses coming from organizations like Genworth, which are, along with the CMHC, if not the only players in this field, certainly leaders in the field. Can you tell us what was behind this initiative?

Mr. Flaherty: It is opening up more competition in that area of mortgages. Quite frankly, our view is that more competition is healthy in that area. I would not put it any higher or lower than that in terms of the rationale for the policy initiative. We think it will create more liquidity in the market and will create more competition, which hopefully will be beneficial to consumers of mortgages.

Senator Angus: Is that because of introducing the guarantee? There are two elements to this measure, as I see it. One element, of course, is doubling the amounts that would be qualifying for the guarantee, and the other element is the guarantee itself being opened up to more than CMHC and Genworth.

Mr. Flaherty: It is an expansion of the guarantee by the Government of Canada.

Senator Angus: Was that in response to a big demand that came forward from various financial institutions or was this right out of left field, if I can use that expression?

Mr. Flaherty: I am not known to come out of left field.

If you are asking me if there was a great lobbying push with respect to this matter, my answer is no, not with me particularly. It was more a question of a public policy initiative that would create more competition in the field.

Senator Eggleton: Mr. Minister, in your opening remarks you mentioned a number of claims that you also stated in the budget, and you noted the positive comments that were made by Catherine Swift. I have another set of comments here that were put together by Dale Orr of Global Insight, who is a noted commentator on economics, fiscal matters and budgets and who, by the way, says that he is no friend of the Liberals. Mr. Orr says that when it comes to your claims, a reality check is truly in order. He goes on to talk about the value of the tax cuts, $20 billion in tax relief that he thinks is really closer to half that when you take all things into consideration. He particularly takes issue with the notion that the income tax at the lowest marginal rate is being reduced when in fact it is being increased. It all depends on how you calculate it. If you take it on the legislative base and the way it

M. Flaherty : Non, dans la mesure où le projet de loi est adopté. Nous voulons bien faire adopter le projet de loi. Je doute que cela se fera aussi facilement qu'en troisième lecture à la Chambre des communes.

Le sénateur Angus : Ne soyez pas si sûr. Nous connaissons assez bien ces gens, monsieur le ministre. Je crois que vous devriez avoir une approche positive.

J'ai une question plus substantielle, au sens technique. Elle porte sur les dispositions touchant l'assurance hypothécaire, les hypothèques garanties par l'État et le concept de « dédoublement ». Il semblait y avoir beaucoup de publicité entourant cela. Nous avons plusieurs témoins provenant d'organisations comme Genworth, qui, aux côtés de la SCHL, s'ils ne sont pas les seuls acteurs sur cette scène, en sont certainement les principaux. Pourriez-vous nous expliquer la raison d'être de cette mesure?

M. Flaherty : Il s'agit d'ouvrir le domaine des hypothèques à la concurrence. Pour être franc, nous sommes d'avis qu'il serait sain d'y avoir plus de concurrence. Je ne trouverai pas d'autres justifications à cela. Nous croyons que cela va créer plus de liquidité et plus de concurrence, ce qui, nous l'espérons, profitera à ceux qui contractent des hypothèques.

Le sénateur Angus : Est-ce en raison de la garantie qui est introduite? Cette mesure comporte deux éléments, si je saisis bien. Un élément, bien entendu, consiste à doubler les montants qui seraient admissibles à la garantie, et l'autre, à offrir la garantie elle-même à des parties autres que la SCHL et Genworth.

M. Flaherty : C'est un élargissement de la garantie qu'offre le gouvernement du Canada.

Le sénateur Angus : Est-ce en réponse à une demande importante de la part de diverses institutions financières ou êtes-vous allé chercher cela dans les airs, si vous me permettez d'utiliser cette expression?

M. Flaherty : Je ne suis pas connu pour aller chercher les choses dans les airs.

Si vous me demandez s'il y a eu d'intenses pressions à cet égard, je vous dirais que non, pas auprès de moi en particulier. Cela tient davantage à l'idée de mettre en place une politique qui aurait pour effet de créer davantage de concurrence.

Le sénateur Eggleton : Monsieur le ministre, durant vos déclarations préliminaires, vous avez noté plusieurs choses que vous aviez aussi notées dans le budget, et vous avez parlé des commentaires favorables de Catherine Swift. J'ai ici une autre série de commentaires réunis par Dale Orr, de Global Insight, commentateur reconnu en économie, fiscalité et budgets, et qui, soit dit en passant, affirme n'être nullement l'ami des libéraux. M. Orr affirme que vos prétentions ont besoin de subir l'épreuve du feu. Il parle de la valeur des réductions fiscales, 20 milliards de dollars en allégement fiscaux qui, selon lui, correspondent plus à la moitié de cette somme, une fois tous les facteurs pris en considération. Il conteste particulièrement l'idée selon laquelle le taux d'imposition le plus bas se voit réduire, alors que c'est l'inverse. Cela dépend de la manière de calculer. Si vous prenez

is now, then you can make the claim that you have, but he says — and I think a lot of other people have been saying as well — that you have to look at what currently is in effect. What currently is in effect relates back to a ways and means motion. On that particular basis, the tax rate is going up for the lowest marginal rate, and the same is true for the basic personal amount.

Mr. Orr says that even when you take the credits into effect — some of which are not in this bill but I take it are coming later, things like transit — there really is not much difference in terms of personal income tax and there is no great advantage.

I think a number of economists, including Milton Friedman, agree with the following position, which comes from a tax lawyer by the name of David Douglas Robertson. He wrote a paper called *Don't Tax Me When I Earn It, Tax Me When I Spend It*. He said:

> Cutting the lowest marginal personal tax rate by 1 per cent and increasing the basic personal amount by $500 is worth about $320 annually to most individual Canadians. In order for an individual to obtain the same tax savings through a 1 per cent reduction in the GST, an individual would have to spend at least $32,000 annually on goods and services that are subject to GST.

There are a number things that are not subject to GST, such as renter or mortgage payments, groceries, prescription drugs, health care, tuition, child care, personal care services, insurance loan payments, personal savings and investments. With regard to the $32,000, unless low-income people are about to go out and buy a Mercedes or something, they will obviously not get the same advantage of this tax reduction on the GST as they would on an income tax reduction.

I have one more series of quotes. This comes from the Minister of Finance of the Province of Ontario in October 2001. Mr. Flaherty said:

> You could reduce the retail sales tax, which is another way of making goods more affordable. But you can do it another way: you can put money right back into people's pockets directly by saying, "Here's a reduction on your personal income tax. Spend it as you see fit."

Mr. Flaherty went on to say:

> The member opposite again raises the question of reducing the sales tax. I must say that with respect to tax cuts, I agree with Paul Martin. With respect to reducing the GST federally and the RST provincially, I also agree with the federal minister, and we've talked about this. All you get is a short-term hit, quite frankly. You accelerate spending. You pull it ahead by a month or two. It has no long-term positive gain for the economy.

pour référence la loi et la façon actuelle de faire, votre raisonnement se tient, mais, selon lui — et je crois que bon nombre d'autres commentateurs le disent —, il faut regarder ce qui s'applique en ce moment. Ce qui s'applique en ce moment tient à une motion de voies et moyens qui a été adoptée à un moment donné. Dans ce contexte particulier, le taux d'imposition le plus bas va augmenter, et il en va de même pour le montant personnel de base.

M. Orr affirme que, même en tenant compte de l'effet des crédits — dont certains se trouvent non pas dans le projet de loi, mais dans des budgets à venir, c'est le cas par exemple du crédit applicable au transport en commun —, la différence notée au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers n'est pas si grande. Il en va de même de l'avantage.

Je crois que plusieurs économistes, dont Milton Friedman, sont d'accord avec la position suivante, énoncée par un avocat fiscaliste dénommé David Douglas Robertson. Celui-ci est l'auteur de *Don't Tax Me When I Earn It, Tax Me When I Spend It*, où il dit :

> Réduire de 1 p. 100 le taux marginal d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas et majorer de 500 $ le montant personnel de base représente un gain d'environ 320 $ par année pour la plupart des Canadiens. Pour qu'une personne obtienne le même gain par la voie d'une réduction de 1 p. 100 de la TPS, il faudrait qu'elle consacre au minimum 32 000 $ par année à des biens et à des services visés par la TPS.

Tout n'est pas visé par la TPS. Citons par exemple les loyers et les hypothèques, l'épicerie, les médicaments d'ordonnance, les soins de santé, les frais de scolarité, la garde d'enfants, les services de soins personnels, les assurances, les remboursements de prêt, l'épargne personnelle et les placements. Quant aux 32 000 $ en question, dans la mesure où les moins nantis ne sont pas prêts d'aller s'offrir une Mercedes, cette réduction de la TPS n'aura évidemment pas le même bienfait qu'aurait pour eux une réduction de l'impôt.

J'ai une autre série de citations. Celle-ci provient du ministre des Finances de la province de l'Ontario et remonte à octobre 2001. C'est M. Flaherty qui dit :

> On peut réduire la taxe de vente au détail, ce qui est une autre façon de rendre les produits plus abordables. Mais on peut procéder autrement : on peut faire en sorte que les gens aient un plus grand revenu disponible en disant : « Voici une réduction de l'impôt sur votre revenu particulier. Faites-en ce que bon vous semble. »

Et M. Flaherty de poursuivre :

> Mon estimé collègue soulève encore une fois la question de la réduction de la taxe de vente. Je dois dire que, pour ce qui est de la réduction des taxes, je suis d'accord avec Paul Martin. Pour ce qui est de réduire la TPS fédérale et la TVD provinciale, je suis d'accord aussi avec le ministre fédéral, et nous en avons parlé. Cela ne procure que des bienfaits à court terme, pour être franc. Les dépenses s'accélèrent. Cela se joue sur un ou deux mois. La mesure n'a pas d'effet bénéfique à long terme sur l'économie.

Mr. Minister, why did you not take all this advice, including your own, and reduce income tax instead of going the route of the 1 per cent sales tax reduction?

Mr. Flaherty: When I was on the CBC Radio program *The House* one morning, they played that quote to me out of the blue.

That was in Question Period, and the issue at the time was that General Motors and some of the other car companies had temporary programs to reduce the borrowing costs of their cars because there was slowness in the auto sector. At that time, the question that had been asked of me was whether I thought that it was similarly a good idea to have a temporary reduction in sales tax. I did not think that it was a good idea. I did not then and I do not now. I do not believe in a temporary reduction of consumption taxes.

This is not a temporary reduction. This is a permanent reduction of 1 per cent, to be followed by another 1 per cent in the federal consumption tax, the GST, which will have a long-term beneficial effect for Canadians.

A temporary consumption tax reduction causes an advance in sales. There is no long-term benefit, and I said that in the Legislature of Ontario at the time.

Senator, you mentioned benefits for Canadians with the reduction of the GST. It will be a tremendous benefit, perhaps not for the few Canadians who can purchase Mercedes automobiles, but for the many Canadians who can purchase their first home, a condo or townhouse and actually get into the market. A 1 per cent GST reduction is substantial. We will continue the rebate on real property that costs $450,000 or less. These are remarkable benefits. I know that young people in the Greater Toronto Area interested in buying a house will find it quite beneficial. Some home builders know that this will benefit their industry. That is a real benefit for real people trying to improve their lives, for young people trying to get their first homes.

In terms of the comparison between the ways and means motion, which was not legislated, the comparisons I have made are from Budget 2005 to Budget 2006. As a legislator, I compare bills that actually become laws, so we are comparing apples to apples. Those tax reductions are exactly as I said they were from Budget 2005 to Budget 2006. Including the GST reduction, we are talking about a reduction over two years of almost $29 billion in terms of the taxes levied by the Government of Canada on the people of Canada. Those are substantial tax reductions and amount to more than those of the previous government's four budgets cumulatively.

Senator Eggleton: I beg to differ on a number of these comments. Mr. Orr points out that by taking 655,000 people off the tax rolls, you are adding 200,000 Canadians back on by the

Monsieur le ministre, pourquoi n'avez-vous pas suivi tous ces bons conseils, dont les vôtres, et réduit l'impôt sur le revenu, plutôt que d'opter pour une réduction de 1 p. 100 de la taxe de vente?

M. Flaherty : J'étais à l'émission de radio *The House* de la CBC un bon matin, et les gens m'ont sorti cet extrait, sans avertissement.

Cela se passe pendant la période de questions, et nous discutions alors du fait que la General Motors et certains autres fabricants de voitures avaient en place des programmes temporaires pour réduire les frais d'emprunt du point de vue de l'acheteur, car il y a un certain ralentissement dans le secteur de l'automobile. À ce moment-là, on m'a demandé si c'était de même une bonne idée d'appliquer une réduction temporaire de la taxe de vente. L'idée ne me semblait pas bonne. Elle ne le semblait pas à ce moment-là et elle ne semble pas aujourd'hui. Je ne crois pas à quelque réduction temporaire des taxes à la consommation.

Il ne s'agit pas ici d'une réduction temporaire. Il s'agit d'une réduction permanente de 1 p. 100, qui sera suivie d'une autre réduction de 1 p. 100 de la taxe fédérale à la consommation, la TPS, et qui aura un effet bénéfique à long terme pour les Canadiens.

Une réduction temporaire d'une taxe à la consommation suscite une avance du point de vue des ventes. Il n'y a pas là d'avantages à long terme, et c'est ce que j'ai dit à l'assemblée législative de l'Ontario à ce moment-là.

Sénateur, vous avez parlé des bienfaits que procurerait pour les Canadiens une réduction de la TPS. Il y aurait là un bienfait énorme, peut-être pas pour les quelques Canadiens qui s'offrent une Mercedes, mais pour les nombreux Canadiens qui achètent leur première maison, un condo ou une maison de ville, qui s'engagent pour une première fois sur le marché. Une réduction de 1 p. 100 de la TPS représente quelque chose de substantiel. Nous allons continuer d'appliquer la remise sur les biens-fonds dont le coût est égal ou inférieur à 450 000 $. Ce sont là des avantages remarquables. Je sais que les jeunes à la recherche d'une maison dans le Grand Toronto trouveront cela très intéressant. Certains constructeurs savent que ce sera utile à leur industrie. C'est un avantage concret pour les gens qui essaient d'améliorer leur vie, pour les jeunes qui essaient d'acheter une première maison.

Quant à la comparaison entre la motion de voies et moyens, qui n'a pas été adoptée sous forme de loi... les comparaisons que j'utilise confrontent le budget de 2005 et le budget 2006. En tant que législateur, je compare les projets de loi qui deviennent bel et bien une loi, pour comparer des pommes avec des pommes. Les réductions sont exactement comme je l'ai décrit, si on passe du budget de 2005 au budget de 2006. En comptant les réductions de la TPS, il est question d'une réduction, sur deux ans, de presque 29 milliards de dollars en taxes et impôts que le gouvernement du Canada demande aux habitants du pays. Ce sont là d'importantes réductions qui équivalent au total des réductions apportées dans les quatre budgets précédents, prises ensemble.

Le sénateur Eggleton : Permettez-moi de dire que je ne suis pas d'accord avec plusieurs de ces observations. M. Orr souligne que, par l'élimination de 655 000 noms du rôle fiscal, vous y ajoutez en

fact that the basic personal amount is higher than what is currently in effect. You said that it was not legislated, but if it is in effect, then people will anticipate it. Therefore, to low income people, it is a tax increase.

I will ask you about something relevant to Ontario. An agreement came about with the previous government and then Mr. Harper indicated that he would honour it. It concerns $7 billion over six years, even though $5 billion was likely the original amount. This is all relevant to immigrant settlement, services, labour market development and support for post-secondary education. There appears to be a dispute between you and the Province of Ontario about whether that agreement is being met. The Government of Ontario thinks that in this year there is a $300-million gap between what they say the deal is and what the budget states. They are concerned that the difference in tax credits, for example for an apprenticeship program, will be counted against that. They believe that the deal quite clearly was directly to the provincial treasury. Mr. Harper has indicated that every bit of that agreement will be honoured. The province claims that the spreadsheet you are working from appears to have that gap in the current year and about a $3-billion gap in the overall program. Could you tell us about that? Will the federal government honour the commitment with the provincial government?

Mr. Flaherty: We will and we have honoured it in Budget 2006. There are some process concerns expressed by the Government of Ontario about the manner in which money is flowing. I had discussed that quickly with the former Minister of Finance in that province but now there is a new one. I will meet later this week with the current Minister of Finance to compare numbers. There is no disagreement on substance, as far as I know. The agreement is fully funded, as Prime Minister Harper committed before the election, and is extended to six years. We made sure that there was full provision for funding of the Canada-Ontario agreement in the budget.

Not only that, senator, but I will add this: The Province of Ontario is receiving a $300-million surplus — extra money — for infrastructure that the other provinces are not receiving as a result of the Canada-Ontario agreement. More than $16 billion has been budgeted over four years in Budget 2006 for infrastructure improvements. On top of their per capita share of that, the Government of Ontario will receive an additional $300 million. I look forward to ironing out the process issues, but I do not see any substantive issues with respect to the funding of the Canada-Ontario agreement.

Senator Eggleton: All the money will go to the provincial treasury and none will go in the form of tax credits or in the form of future considerations under a fiscal imbalance formula that might be worked out.

Mr. Flaherty: No, I did not say that at all. You said that. I said the agreement is fully funded. I never heard it suggested that the agreement said that the billions of dollars would flow into the

même temps 200 000 autres Canadiens en relevant le montant personnel de base. Vous dites que cela n'a pas pris la forme d'une loi, mais si ça s'applique, les gens vont prévoir le coup. C'est donc une augmentation d'impôts pour les gens à faible revenu.

Je vais vous poser une question qui touche l'Ontario. Il y a eu une entente avec le gouvernement précédent, et M. Harper a dit qu'il allait la respecter. Cela met en jeu sept milliards de dollars sur six ans, même si le montant au départ se situait probablement à cinq milliards de dollars. Cela concerne l'établissement des immigrants, les services, le développement du marché du travail et le soutien de l'enseignement postsecondaire. Vous et la province de l'Ontario ne semblez pas vous entendre pour dire si l'entente est respectée ou non. Le gouvernement de l'Ontario croit que, pour cette année, il y a un écart de 300 millions de dollars entre l'arrangement tel qu'il le voit et ce qui est dit dans le budget. Il se soucie de ce que la différence au chapitre des crédits d'impôt, par exemple pour un programme d'apprentissage, entrera dans le calcul. À son avis, il était très évident que l'entente prévoyait des sommes à verser directement dans le trésor provincial. M. Harper a affirmé que l'entente serait respectée sous tous ses aspects. Les représentants provinciaux prétendent que vos chiffres comportent pour l'année en cours un écart d'environ trois milliards de dollars pour le programme dans son ensemble. Pouvez-vous nous en parler? Le gouvernement fédéral respectera-t-il l'engagement pris auprès du gouvernement provincial?

M. Flaherty : Nous allons le respecter et nous l'avons respecté dans le budget de 2006. Le gouvernement de l'Ontario a fait valoir certaines préoccupations quant à la manière dont l'argent est versé. J'en ai discuté rapidement avec l'ancien ministre des Finances de la province, mais il y a un nouveau titulaire. Je dois rencontrer fin de semaine le nouveau ministre des Finances pour que nous puissions comparer nos chiffres. Il n'y a pas de désaccord sur le fond, autant que je sache. Le financement intégral de l'entente est établi, comme le premier ministre Harper s'est engagé à le faire avant l'élection. L'entente est prolongée jusqu'à une sixième année. Nous nous sommes assurés que le budget prévoit pleinement le financement nécessaire de l'entente Canada-Ontario.

Il n'y a pas que ça, sénateur. J'ajouterais encore : la province de l'Ontario bénéficie d'un excédent de 300 millions de dollars de l'argent en plus — au chapitre de l'infrastructure, que les autres provinces ne reçoivent pas, grâce à l'entente Canada-Ontario. Le budget de 2006 prévoit plus de 16 milliards de dollars sur quatre ans pour les améliorations au chapitre de l'infrastructure. En sus de sa part par habitant, le gouvernement de l'Ontario recevra 300 millions de dollars. Je saurai bien régler les détails administratifs, mais je ne vois pas de problème de fond en ce qui concerne le financement de l'entente Canada-Ontario.

Le sénateur Eggleton : Tout l'argent sera versé dans le trésor de la province, aucune partie ne prendra la forme de crédits d'impôt ou de dispositions futures se rapportant à une formule qui pourra être échafaudée pour régler le déséquilibre fiscal.

M. Flaherty : Non, je n'ai pas dit ça du tout. Vous avez dit ça. J'ai dit que l'entente était pleinement financée dans le budget. Je n'ai jamais entendu dire que, selon l'entente, des milliards de

treasury of the Province of Ontario. It is for the benefit of the Province of Ontario, including labour market financing and other aspects, many of which are federal government programs flowing to Ontario, but not necessarily through the treasury of Ontario. I am sure you are familiar with that.

Senator Eggleton: It is my understanding that they anticipate it will simply because such things as the labour development agreement and the immigration agreement are all relevant to offsetting provincial costs. Now, you are saying that they will not necessarily go to the provincial treasurer.

Mr. Flaherty: The agreement is fully funded and will be fully audited by the Government of Canada. I cannot speak for the Government of Ontario. You would have to ask the provincial government how they understand the terms of the agreement.

Senator Eggleton: On the issue of fiscal prudence, last month a *Global and Mail* editorial expressed concern when it said that after years of successive surpluses, the Conservatives have taken the nation too close to the deficit brink. Would you comment on that? According to the previous government, there was to have been an economic prudence of $1 billion this year, and accelerating after that. Perhaps your view and the view of your government is that rather large surpluses were building up and you do not intend to see that in future. Economic prudence is relevant to having to deal with crises when they occur, such as an epidemic, a pandemic or BSE because they can turn the economy upside down rapidly. Fiscal prudence is particularly valuable. If you get too close to the bar, then you risk going into deficit, which I trust you would never want to do. I anticipate Canadians are of the view that we should not go back that route.

Mr. Flaherty: You are right, senator. I was the Minister of Finance for the Province of Ontario when economic growth was 1.5 per cent and we balanced the budget in Ontario despite healthcare costs growing at an average of 8 per cent over five years. This is not as great a challenge, I can assure you.

The legitimate criticism that Canadians had was that we had a government over successive years that in the name of so-called prudence, which surely is a misnomer, ran huge budget surpluses — so-called surprise budgets — year after year after year. It led to a loss of confidence by people in the transparency of the budgeting process of the Government of Canada. It also led to a behaviour whereby toward the end of the fiscal year, the government of the day would have a substantial surplus that was not budgeted and would use it largely to interfere in areas of provincial and territorial jurisdiction, without parliamentary authority to do so. That is a bad habit that hurt our economic federation and contributed to the grand image of a substantial fiscal imbalance in Canada. The federal government came up with large surprise surpluses, not for one year or two years, but year

dollars seraient versés dans le trésor de la province de l'Ontario. C'est à l'avantage de la province de l'Ontario, notamment pour le financement du marché du travail et d'autres aspects, dont bon nombre sont des programmes fédéraux au profit de l'Ontario, mais la destination n'est pas forcément le trésor de l'Ontario. Je suis sûr que vous êtes au courant de cela.

Le sénateur Eggleton : Je crois comprendre qu'ils prévoient simplement — car il y a des trucs comme l'entente sur la mise en valeur de la main-d'œuvre et l'entente sur l'immigration qui sont pertinentes pour compenser les coûts de la province. Maintenant, vous dites que ça n'ira pas nécessairement dans les coffres du trésorier de la province.

M. Flaherty : L'entente est entièrement financée et elle fera l'objet d'une vérification intégrale de la part du gouvernement du Canada. Je ne peux parler pour le gouvernement de l'Ontario. Il faudrait demander aux responsables du gouvernement provincial comment ils interprètent les dispositions de l'entente.

Le sénateur Eggleton : À propos de la question de prudence financière, le mois dernier, il y a eu, dans le *Globe and Mail*, un éditorial qui exprimait le souci selon lequel, après des années marquées par les excédents successifs, les Conservateurs ramenaient le pays au bord de la faillite avec ses politiques. Qu'en pensez-vous? Selon le gouvernement précédent, il devait y avoir une réserve de prudence de un milliard de dollars cette année, et qui grandirait par la suite. Peut-être que vous êtes d'avis et que votre gouvernement est d'avis que les excédents qui s'accumulaient étaient assez grands et qu'on n'a pas à prévoir cela à l'avenir. La notion de prudence économique s'applique advenant une crise, par exemple une épidémie, une pandémie, une crise d'EBS, car cela peut bouleverser l'économie du jour au lendemain. La prudence financière est une idée particulièrement précieuse. Si on s'approche de la limite, on risque d'avoir un déficit, ce dont, j'en suis sûr, vous ne voudriez jamais. Je crois que les Canadiens ne voudraient pas d'un tel choix.

M. Flaherty : Vous avez raison, sénateur. J'ai été ministre des Finances de la province de l'Ontario à l'époque où la croissance économique se situait à 1,5 p. 100, époque à laquelle nous avons équilibré le budget en Ontario, malgré l'accroissement des coûts des soins de santé, dont le taux se situait en moyenne à 8 p. 100, sur cinq ans. Ce que nous avons à faire aujourd'hui ne représente pas un tel défi, je vous l'assure.

Les critiques légitimes que les Canadiens formulaient à ce sujet, c'est que, avec les années qui se succédaient et au nom d'une prétendue prudence, le terme est sûrement mal choisi, nous avons laissé s'accumuler d'énormes excédents — ô surprise! — d'année en année en année. De ce fait, les gens ont fini par ne plus croire à la transparence du processus de budgétisation du gouvernement du Canada. Il y avait aussi le fait que, à la fin de l'exercice financier, le gouvernement en place disposait d'un excédent substantiel non prévu au budget et qu'il s'en servait essentiellement pour s'immiscer dans les champs de compétence provinciale et territoriale, sans avoir l'autorisation parlementaire nécessaire pour le faire. C'est un mauvais pli qui a nui à notre fédération économique et servi à façonner la grande image du déséquilibre fiscal au Canada. Le gouvernement fédéral a

after year, while the provinces were struggling with healthcare costs increasing on average at 6 per cent to 8 per cent and drug costs increasing 15 per cent to 20 per cent. This was not good for our federation and we will not do it anymore under the misnomer "prudence." We have budgeted a $3-billion surplus to reduce public debt. Looking forward, we have budgeted $1 billion for a pandemic, but not as a surplus.

We are trying to be more open, transparent and candid with the people of Canada. After all, we are stewards of their money. It is not our money; it is money that we take from them, and I believe that they are entitled to a more straightforward budgeting process.

Senator Eggleton: You think you have the situation covered, notwithstanding that some economists in *Globe and Mail* editorials are saying that you are becoming too close? You think that, regardless of all the big surpluses, you have enough real prudence to deal with these?

Mr. Flaherty: I could have played the game that the previous government played. Anyone can play that game. Call it "prudence;" call it "cushion;" call it "surplus;" call it "play money;" call it "surprise." We could have put aside $5 billion, or whatever, for something like that. Is that the way taxpayers budget in their small- and medium-sized businesses in Canada? Is that the way people do their family budgets in Canada? I do not think so. The Government of Canada can at least emulate the good practices of the people who elect us.

Senator Eggleton: We do not want to go the way the previous Conservative government went.

Senator Murray: To follow up on the question of Senator Eggleton, are you not using the very vehicle that some of us denounced less than a year ago, Bill C-48, to shuffle surplus money into some projects?

Mr. Flaherty: Yes.

Senator Murray: Thank you.

I have got a couple of questions that are not related one to the other. I hope you will bear with me.

Is it part of your agenda to push for harmonization of the provincial sales taxes with the GST in those provinces where that has not been done?

Mr. Flaherty: As you know, there was a companion paper published with the budget focusing on the fiscal imbalance/fiscal balance issue.

Senator Murray: Say "imbalance," Mr. Minister; it is all right.

accumulé de grands excédents surprise, non pas seulement pendant un an ou deux, mais d'année en année, alors que les provinces se débattaient avec un accroissement moyen du coût des soins de santé variant entre 6 et 8 p. 100 et un accroissement moyen du coût des médicaments oscillant entre 15 et 20 p. 100. Ce n'était pas bon pour notre fédération, et nous n'allons plus faire cela sous prétexte d'une quelconque « prudence » mal nommée. Nous avons prévu au budget un excédent de trois milliards de dollars qui servira à réduire la dette publique. Pour l'avenir, nous budgétisons un milliard de dollars en prévision d'une pandémie, mais pas en tant qu'excédent.

Nous essayons d'être plus ouverts, plus transparents et plus francs avec les gens du Canada. Après tout, nous avons la responsabilité d'administrer leur argent. Ce n'est pas notre argent à nous; c'est de l'argent que nous leur prenons à eux, et je crois qu'ils ont droit à un processus de budgétisation plus transparent.

Le sénateur Eggleton : Croyez-vous être maître de la situation, malgré ce que disent les économistes dans certains éditoriaux du *Globe and Mail*, soit que vous vous approchez trop de la limite? Croyez-vous que, malgré tous les gros excédents, vous appliquez vraiment une prudence suffisante?

M. Flaherty : J'aurais pu m'adonner au même jeu que le gouvernement précédent. N'importe qui peut s'adonner à ce jeu-là. Appelez cela de la « prudence », appelez cela un « coussin », appelez cela un « excédent », appelez cela une « réserve », appelez ça une « surprise ». Nous aurions pu mettre de côté cinq milliards de dollars ou je ne sais quel montant dans une telle éventualité. Est-ce la façon de procéder des contribuables propriétaires de petites ou moyennes entreprises au Canada? Est-ce la façon de procéder des gens qui établissent le budget familial au Canada? Je ne crois pas. Le gouvernement du Canada pourrait tout au moins imiter les bons usages des gens qui le portent au pouvoir.

Le sénateur Eggleton : Nous ne voulons pas tomber dans le même piège que le gouvernement conservateur précédent.

Le sénateur Murray : Pour faire suite à la question du sénateur Eggleton, je vous demanderais : n'employez-vous pas le procédé même que certains d'entre nous ont dénoncé il y a moins d'un an, le projet de loi C-48, pour diriger une partie de l'argent de l'excédent vers certains projets?

M. Flaherty : Oui.

Le sénateur Murray : Merci.

J'ai quelques questions à poser qui ne sont pas liées entre elles. J'espère que vous allez faire preuve de patience.

Entendez-vous favoriser l'harmonisation des taxes de vente provinciales et de la TPS, dans les provinces où cela n'a pas été fait?

M. Flaherty : Comme vous le savez, le budget publié comporte un document complémentaire qui traite de la question du déséquilibre fiscal/de l'équilibre fiscal.

Le sénateur Murray : Dites « déséquilibre », monsieur le ministre; il n'y a rien à craindre.

Mr. Flaherty: "Imbalance" is what we acknowledge and "balance" is what we will achieve. I want to go from fiscal imbalance to fiscal balance. We are the first government to actually acknowledge a fiscal imbalance. The previous government did not. We will try to achieve fiscal balance. I like to be positive about these things.

In the paper, we mentioned potential harmonization of provincial sales taxes and federal taxes. Some provinces are looking at that. Whether it will come to pass, I do not know. We will just have to see. It is a potential occurrence.

Senator Murray: Will you push for it in negotiations on fiscal balance/imbalance?

Mr. Flaherty: I will not push for it. That is a decision for the provinces and territories to make. That is not a decision for the Government of Canada to make. Obviously, reducing the GST, as we have, may make harmonization more attractive to some of the provinces.

Senator Murray: I would be curious to know what the impact would be of harmonization on the treasuries of those provinces that have not yet harmonized. I presume that officials have that information somewhere and that it is available to us.

Serge Nadeau, Director General, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: It would probably be better for the provinces to answer this question. Unfortunately, it is very difficult for us to say how much Saskatchewan, for example, would be affected. It would be more appropriate for the provinces to answer.

Senator Murray: I suppose one could pay for an access to information request. I do not why you cannot give us that information, if you have it, and I think you probably do. I am sure the minister will have it in his back pocket when he meets the provinces to discuss these matters.

Let me go north to the Mackenzie Valley. I see that there is a proposal to create a Crown corporation having to do with mitigation of impacts of the Mackenzie Valley pipeline. There is a commitment to $500 million to the corporation for that purpose, which I think confirms a commitment made by your predecessors.

Is there more to the exposure of the federal government on that matter? Some time ago the Aboriginal Pipeline Group, which has one third of the action, was looking for a federal guarantee for the financing of their part of the pipeline. Whatever came of that? Did the government give them their guarantee? Is it still under negotiation?

Bob Hamilton, Senior Assistant Deputy Minister, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: Those discussion are still ongoing.

M. Flaherty : Le « déséquilibre » est le phénomène que nous reconnaissons et l'« équilibre » est l'état que nous cherchons à atteindre. Je veux passer du déséquilibre fiscal à l'équilibre fiscal. Notre gouvernement est le premier à vraiment reconnaître qu'il existe un déséquilibre fiscal. Le gouvernement précédent ne l'a pas fait. Nous allons essayer de réaliser l'équilibre fiscal. J'aime avoir une attitude positive à propos de ces choses.

Dans le document, nous parlons de la possibilité d'une harmonisation des taxes de vente provinciales et des taxes fédérales. Certaines provinces l'envisagent. Je ne saurais dire ce qu'il en adviendra. Nous allons simplement devoir attendre. C'est une possibilité.

Le sénateur Murray : Allez-vous faire des pressions à cet égard dans les négociations sur l'équilibre/le déséquilibre fiscal?

M. Flaherty : Je ne ferai pas de pressions. C'est une décision qui appartient aux provinces et aux territoires. Ce n'est pas une décision qui relève du gouvernement du Canada. Évidemment, réduire la TPS, comme nous l'avons fait, peut rendre l'harmonisation plus attrayante aux yeux de certaines des provinces.

Le sénateur Murray : J'aimerais bien connaître l'impact de l'harmonisation sur les trésors des provinces qui n'ont pas encore harmonisé leurs taxes. Je présume que les fonctionnaires ont cette information sous la main, quelque part, pour que nous puissions y accéder.

Serge Nadeau, directeur général, Direction de la politique d'impôt, ministère des Finances Canada : Il faudrait peut-être mieux que les responsables des provinces répondent à cette question. Malheureusement, il est très difficile pour nous de savoir dans quelle mesure la Saskatchewan, par exemple, serait touchée. Il conviendrait mieux que ce soit les provinces qui répondent.

Le sénateur Murray : J'imagine qu'on pourrait payer et faire une demande d'accès à l'information. Je ne sais pourquoi vous ne pouvez nous donner cette information, si vous l'avez, et je crois que vous l'avez probablement. Je suis sûr que le ministre aura cela de noté sur un bout de papier, qu'il portera sur lui, au moment de rencontrer les responsables des provinces pour en discuter.

Je me déplace au nord, vers la vallée du Mackenzie. Je vois qu'il y a là un projet de création d'une société d'État ayant pour but d'atténuer les effets du pipeline de la vallée du Mackenzie. La société d'État en question bénéficie d'un engagement de 500 millions de dollars à cet égard, qui confirme, je crois, un engagement pris par un de vos prédécesseurs.

La responsabilité du gouvernement fédéral à cet égard comporte-t-elle d'autres éléments? Il y a quelque temps, l'Aboriginal Pipeline Group, qui possède un tiers de la participation, cherchait à obtenir une garantie fédérale pour le financement de leur partie du pipeline. Qu'en est-il advenu? Le gouvernement leur a-t-il accordé leur garantie? Est-ce en voie de négociation?

Bob Hamilton, sous-ministre adjoint principal, Direction de la politique d'impôt, ministère des Finances Canada : Les discussions sont en cours.

Senator Murray: Is there anything else you can tell us about exposure of the federal government? I see that IOL has announced a pause because of the inflated construction costs in the North and elsewhere. At what stage are the negotiations with IOL?

Mr. Flaherty: The focus of the Government of Canada, through the Minister of Indian Affairs and Northern Development, has been negotiations with the Aboriginal groups. Jim Prentice has been focusing on that rather than on the other aspects of it. We view our job as to accomplish what we can in terms of getting the Aboriginal communities to accept the project so that it can go ahead.

Senator Murray: What you call the "other aspects" covers what the companies might be looking for by way of concessions and incentives from the federal government, and we are nowhere on that at the moment, are we? No commitment has been made, in any case?

Mr. Flaherty: There are no discussions that I am aware of.

Senator Murray: Still in the North, when will the federal government move forward on negotiations for a resource revenue sharing agreement with the Northwest Territories that have been dragging on for 20 years? Do you know anything about that issue?

Mr. Flaherty: I know about the subject. I am not aware of any schedule. I have met with the Minister of Finance for the Northwest Territories. In fact, I think I am speaking to him again tomorrow. The subject has been raised.

Senator Murray: It is a long time to wait. These negotiations have been going on for 20 years. There does not seem to be much sense of urgency on the part of the federal government.

Going back to the GST, have you thought about including the GST in the price of goods, with or without harmonization with the provinces?

Mr. Flaherty: No.

Senator Murray: You are not interested in that proposal?

Mr. Flaherty: No.

Senator Austin: Mr. Minister, this is my first opportunity to see you at a committee meeting. You have a very important job in this country.

The signature part of your budget of May 2 is the GST reduction policy — 1 per cent in your budget and 1 per cent to follow. I would like you to comment on that in light of a number of questions and criticisms as to whether this is the best macro tax policy for Canada. For example, on the GST, Bill Robson, Senior Vice-President of the C.D. Howe Institute, in an interview with CBC Newsworld, said:

Le sénateur Murray : Pouvez-vous nous donner des précisions sur la responsabilité du gouvernement fédéral? Je constate que IOL a annoncé une pause quant à la démarche, en raison de l'inflation des coûts de construction dans le Nord et ailleurs. À quel stade en sont les négociations avec IOL?

M. Flaherty : Le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministre des Affaires indiennes et du Nord, a pour premier souci les négociations avec les groupes autochtones. Jim Prentice s'attache à cet aspect de la question, plutôt qu'à d'autres. Notre rôle, tel que nous le voyons, c'est de convaincre les communautés autochtones d'accepter le projet pour que celui-ci puisse aller de l'avant.

Le sénateur Murray : Les « autres aspects » dont vous parlez, ce sont les concessions et mesures incitatives que les entreprises cherchent à obtenir du gouvernement fédéral — et le dossier à ce sujet en est au point mort, n'est-ce pas? Aucun engagement n'a été pris, n'est-ce pas?

M. Flaherty : Je ne suis au courant d'aucune discussion à ce sujet.

Le sénateur Murray : Toujours dans le Nord, quand est-ce que le gouvernement fédéral ira de l'avant et négociera une entente sur le partage des revenus tirés de l'exploitation des richesses naturelles dans les Territoires du Nord-Ouest? C'est un dossier qui traîne depuis 20 ans? En savez-vous quelque chose?

M. Flaherty : Je connais le sujet. Je ne sais pas s'il y a un calendrier de travail. J'ai rencontré le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest. De fait, je crois que je dois parler avec lui encore demain. La question a été soulevée.

Le sénateur Murray : Ça fait longtemps que les gens attendent. Ces négociations durent depuis 20 ans. Le gouvernement fédéral ne semble pas éprouver de sentiment d'urgence à ce sujet.

Pour revenir à la TPS, avez-vous pensé d'inclure la TPS dans le prix des biens, avec ou sans harmonisation du côté des provinces?

M. Flaherty : Non.

Le sénateur Murray : Cette proposition ne vous intéresse pas?

M. Flaherty : Non.

Le sénateur Austin : Monsieur le ministre, c'est la première fois que je vous vois à une réunion du comité. Vous faites un travail très important dans notre pays.

La politique de réduction de la TPS est l'élément marquant de votre budget du 2 mai — la réduction de 1 p. 100 dans votre budget et la réduction de 1 p. 100 à venir. J'aimerais que vous nous en parliez à la lumière de plusieurs des questions et des critiques qui ont été formulées, à savoir s'il s'agit vraiment de la meilleure politique fiscale pour le Canada du point de vue macro-économique. Par exemple, Bill Robson, le vice-président principal du C.D. Howe Institute, a affirmé sur le réseau Newsworld, de la CBC à propos de la TPS :

> From an economic point of view, it wouldn't be my first choice. If you want tax cuts that are going to promote work, going to promote saving, help us invest more and raise living standards in the future, the GST is not the tax you would go after.

He went on to say that the best tax strategy to achieve the purposes he outlined would be to cut personal income taxes.

Of course, Herb Grubel, an economist at Simon Fraser University, said:

> Cutting the GST rather than business or personal income taxes may be good politics but it is definitely very bad economics.

Also appearing before the timing of your budget was a story in *The Globe and Mail's Report on Business* of Monday, April 24, attributed to officials of the Department of Finance as advising against the GST cut and in favour of income tax cuts as preferable from an economic policy point of view.

The *Report on Business* of *The Globe and Mail* on that date stated:

> "Canada raises more of its revenue as a share of [gross domestic product] from personal and corporate income taxes than any other G7 country....Correspondingly, Canada raises relatively less tax revenue from consumption taxes, the tax that least damages productivity and standard of living."

Later in the story. They again quote this report from officials of the Department of Finance:

> ...while Canada's "personal and corporate income tax burdens are the highest among the G7 countries," the broader trend favours consumption taxes...."Of all OECD countries with a [value-added tax], Canada has the second-lowest rate."

Then, finally, the Globe and Mail article states:

> They consider consumption taxes, such as the GST, the least evil among taxes because they are the least damaging to economic growth.
>
> The consensus is that other taxes, on personal or business income or corporate assets, are far more harmful in terms of dulling the incentive to work, save and invest.

That is a sample of a number of comments that appeared with respect to the signature policy of reducing the GST. I would like you to give us your view on why you chose the GST cut in the face of prevailing economic views and opinions on the efficacy of the GST versus personal income tax cuts.

> D'un point de vue économique, ce ne serait pas mon premier choix. Si vous êtes à la recherche de réductions d'impôt qui vont favoriser le travail, qui vont favoriser l'épargne, qui vont nous aider à investir davantage et qui vont relever le niveau de vie, la TPS n'est pas la taxe de choix.

Il affirme plus tard que la meilleure stratégie fiscale pour arriver aux fins qu'il décrit consisterait à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers.

Bien entendu, Herb Grubel, économiste à l'Université Simon Fraser, a déclaré :

Réduire la TPS plutôt que l'impôt sur le revenu des entreprises ou des particuliers représente une décision qui est peut-être bonne du point de vue politique, mais qui est certainement très mauvaise du point de vue économique.

De même avant le dépôt de votre budget, le cahier *Report on Business* du *Globe and Mail*, édition du lundi 24 avril, faisait valoir que des responsables du ministère des Finances conseillaient la réduction de la TPS et présentaient la réduction de l'impôt sur le revenu comme étant préférable d'un point de vue économique.

Voici l'extrait du cahier *Report on Business* de l'édition du journal *The Globe and Mail* de ce jour-là :

> « Le Canada tire une plus grande part de ses recettes [produit intérieur brut] des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés que tout autre pays membre du G7 [...] En conséquence, les recettes provenant des taxes à la consommation sont moindres au Canada; or, c'est la taxe qui nuit le moins à la productivité et au niveau de vie. »

Plus loin, il y a encore une fois des responsables du ministère des Finances qui sont cités :

> [...] tandis que l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés est le plus gros qui soit parmi les membres du G7, la tendance générale favorise les taxes à la consommation [...] « Parmi tous les pays membres de l'OCDE ayant une taxe sur la valeur ajoutée, le Canada applique, hormis un cas, le taux le plus bas. »

Enfin, cette citation provient de la fin de l'article du *Globe and Mail :*

> Ils tiennent les taxes à la consommation, par exemple la TPS, pour le moindre mal parmi l'éventail des taxes et impôts, car ce sont elles qui nuisent le moins à la croissance économique.
>
> Selon le consensus, les autres taxes et impôts sur le revenu des particuliers ou encore sur le revenu et les biens des sociétés sont nettement plus nuisibles, car elles minent l'incitation à travailler, à épargner et à investir.

Voilà un échantillon d'observations formulées à propos de la mesure marquante que représente la réduction de la TPS. J'aimerais que vous nous disiez pourquoi vous avez choisi la TPS envers et contre les vues et opinions économiques prédominantes quant à l'efficacité d'une réduction de la TPS par rapport à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Mr. Flaherty: I listened carefully to those quotes. They were quotes like, "I would prefer to reduce personal or business income taxes," or "It would not be my first choice to reduce the consumption tax." You will note that the economists do not say, "Do not reduce the GST." What they say is, "Do not do it by itself," and we did not. We reduced excise taxes, we reduced small-business taxes, and we reduced the capital tax and the surtax. We reduced income tax. More than 90 per cent of the tax reductions in the budget will go to individuals and families in Canada. I would be inclined to pay great heed to the economists when they say not to reduce the consumption tax by itself and that it ought to be part of a broader package of tax reform, which is what we brought forward in the May 2 budget.

M. Flaherty : J'ai écouté attentivement les citations. Cela ressemblait à : « Je préférerais réduire l'impôt sur le revenu des particuliers ou des sociétés », ou encore « La réduction de la taxe à la consommation ne serait pas mon premier choix ». Vous noterez que les économistes n'ont pas affirmé : « N'allez pas réduire la TPS ». Ils déclarent plutôt : « Ne faites pas que cela », et nous n'avons pas fait que cela. Nous avons réduit les taxes d'accise, nous avons réduit l'impôt appliqué aux petites entreprises et nous avons réduit l'impôt sur le capital et la surtaxe. Nous avons réduit l'impôt sur le revenu. À raison de plus de 90 p. 100, les réductions du budget profiteront aux particuliers et aux familles au Canada. J'aurais tendance à prêter une grande attention aux propos des économistes quand ils disent qu'il ne faut pas réduire seulement la taxe à la consommation, que cela doit s'inscrire dans une réforme fiscale plus vaste, et c'est ce que nous avons présenté dans le budget du 2 mai.

Senator Austin: You can try to distinguish on the basis of conditionalities or political politeness, but in fact the strongest economic advice is to reduce these personal taxes and taxes on corporations, and to raise consumption taxes because of the way those taxes work through the economy. I will not make the arguments again, but I wonder whether the *Globe and Mail* report on April 24 was accurate in quoting finance department officials and the advice that they were giving you as Minister of Finance?

Le sénateur Austin : Par politesse politique ou par respect de quelque conjoncture conditionnelle, vous pouvez bien essayer de faire des distinctions, mais, dans les faits, les conseils les mieux avisés des économistes disent qu'il faut réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des sociétés, et majorer les taxes à la consommation en raison de la façon dont ces taxes et impôts fonctionnent à l'intérieur de l'économie. Je ne reprendrai pas les raisonnements déjà évoqués, mais je me demande si, dans son édition du 24 avril, le *Globe and Mail* citait correctement les responsables du ministère des Finances, les conseils qu'ils vous donnaient, vous qui êtes ministre des Finances?

Mr. Flaherty: I got some of that advice certainly from the Department of Finance. I got some of that advice from some of the economists with whom I met. There was not uniformity of opinion, I can assure you. I do not think I have ever met that from economists. The dominant opinion among the economists with whom I met was that taxes should be reduced. That is the top line, and then we get into discussions about which taxes. Overall, the taxes in Canada are too high. They inhibit economic growth in this country, they inhibit entrepreneurial activity and we ought to reduce them. I accept that. We have reduced taxes dramatically in this budget, and I hope to do more as we go forward.

M. Flaherty : J'ai certes eu droit à des conseils de cette nature de la part du ministère des Finances. J'y ai eu droit aussi de la part de certains des économistes que j'ai rencontrés. Il n'y avait pas d'opinion uniforme, je vous l'assure. Je crois que les économistes ne se sont jamais entendus sur une question. L'opinion prédominante parmi les économistes que j'ai rencontrés, c'est qu'il fallait alléger le fardeau. C'est le tout premier point, puis il faut discuter des taxes et impôts à cibler. Globalement, les taxes et impôts au Canada sont trop élevés. Ils inhibent la croissance économique au Canada et ils inhibent l'esprit d'entreprise, et nous devrions les réduire. J'adhère à cette idée. Nous avons réduit les taxes et impôts de façon très marquée dans ce budget, et j'espère pouvoir le faire davantage à l'avenir.

Senator Austin: I can see that we have more or less put "-30-" on this exchange so I would like to ask you a question on a different topic — that is, the changes in the economic environment that are taking place, particularly the signals being sent from central bankers such as Mr. Bernanke about the possible slowdown in the U.S. economy, which would be consequent on inflation taking charge. As you know, the U.S. Federal Reserve is concerned that their inflationary numbers are just a bit over their tolerance boundary, and we are expecting increased interest costs to try to stem inflation.

Le sénateur Austin : Je vois qu'il nous faut plus ou moins mettre fin à l'échange, alors je voudrais vous poser une question sur un autre sujet — c'est-à-dire l'évolution de l'environnement économique qui se produit en ce moment, et particulièrement les signaux qui proviennent de dirigeants de banques centrales comme M. Bernanke quant au ralentissement possible de l'économie américaine, qui aurait des conséquences du point de vue de l'inflation. Comme vous le savez, aux États-Unis, la Réserve fédérale est inquiète de voir des statistiques concernant l'inflation qui sont légèrement au-dessus de ce qu'elle tolère normalement. Nous nous attendons à l'accroissement des frais d'intérêt pour contrer l'inflation.

I am not going to ask you questions about monetary policy as such, which I know I would get the answer that that is the business of the Governor of the Bank of Canada. However, I did

Je ne vous poserai pas de questions sur la politique monétaire en tant que telle, car vous me diriez sûrement que cela relève du gouverneur de la Banque du Canada. Tout de même, je voulais

want to ask you, pursuing Senator Eggleton's point about a contingency reserve, whether you are taking into account at this time the possibility of economic slowdowns and therefore slowdowns in the revenues that the government may receive; and whether, if that trend line continues, you would consider an economic statement this fall that would update Canadians on where you think the economy stands?

Mr. Flaherty: We anticipate doing a fall update, which I believe has become the practice federally. Since I am new at this federally, I check with the officials. We will do that.

The trend line, senator, is actually good and is consistent with the budget assumptions. I appreciate what you are saying about some worrying signs. We had said some months ago that we were watching U.S. house prices carefully. We are seeing some softening there. Thus far, it looks like a softening as opposed to something more dramatic. I have had discussions about that on more than one occasion with Secretary Snow in the United States. He has talked to me about some of the steps taken by the U.S. banking system to restrict the size of equity borrowings on real estate in the United States.

Senator Austin: Even the nature of them, because in the U.S., as you well know, the practice is to defer the retirement of the principal to the very end and just sell a mortgage on its interest alone.

Mr. Flaherty: Yes. There are macro-economic issues with respect to which the G8 is concerned, as well as the IMF and the World Bank, and we hope that some concrete steps will have been taken by the time the G8 meets again in Singapore in September. At the last IMF meetings in Washington, we had quite serious discussions about the desirability of some of the Asian currencies showing flexibility.

Senator Austin: I wanted to ask you, minister, whether you are continuing the practice of being guided by a panel of private sector economists with respect to calculating the way in which the economy is evolving. Are you taking that advice as well as the advice of your officials?

Mr. Flaherty: Yes. I met with a group of private sector economists during the preparation of the budget and I would hope to do so as we go through the year.

Senator Austin: Will you continue that practice?

Mr. Flaherty: Yes, absolutely. They are quite forthcoming with their advice. They are not shy at all.

Senator Austin: You know what they say: Economists have to predict virtually every day in order to get it right somewhere along the way.

vous demander, pour faire suite à ce que disait le sénateur Eggleton à propos d'une réserve en cas d'urgence, si vous prenez en considération, en ce moment, la possibilité d'un ralentissement économique et, par conséquent, d'un ralentissement des recettes que peut recevoir le gouvernement; et, dans la mesure où un telle tendance se maintient, envisageriez-vous de publier à l'automne un exposé économique qui permettrait aux Canadiens de faire le point sur la situation économique?

M. Flaherty : Nous prévoyons une mise à jour à l'automne, ce qui est devenu, je crois, l'usage à l'administration fédérale. Comme je suis nouveau à l'échelon fédéral, je vérifie de telles choses auprès des fonctionnaires. Nous allons faire cela.

La tendance, sénateur, est favorable et elle reflète les hypothèses budgétaires. Je comprends ce que vous dites quand vous parlez de certains signes inquiétants. Nous avons dit il y a quelques mois que nous surveillons attentivement le prix des maisons aux États-Unis. Nous y voyons un certain fléchissement. Jusqu'à maintenant, nous semblons avoir affaire à un certain fléchissement et non pas à quelque chose de plus grave. J'en ai discuté plus d'une fois avec le secrétaire américain au Trésor, M. Snow. Il m'a parlé de certaines des mesures adoptées par le système bancaire américain afin de réduire l'ampleur des emprunts sur bien-fonds aux États-Unis.

Le sénateur Austin : Même de par leur nature... car aux États-Unis, vous le savez bien, l'usage consiste à reporter le paiement du principal à la toute fin, et à vendre l'hypothèque en fonction des seuls intérêts.

M. Flaherty : Oui. Il y a des questions macro-économiques qui se présentent en ce qui concerne le G8, aussi bien que le FMI et la Banque mondiale, et nous espérons que, d'ici la prochaine fois que les membres du G8 se réuniront, soit à Singapour en septembre, des mesures concrètes auront été prises. Aux dernières réunions du FMI à Washington, nous avons eu d'assez sérieuses discussions sur la flexibilité souhaitable de certaines des monnaies asiatiques.

Le sénateur Austin : Je voulais vous demander, monsieur le ministre, si vous continuez d'obtenir conseil auprès d'un groupe d'économistes du secteur privé quant à la façon de calculer l'évolution de l'économie. Cherchez-vous conseil auprès d'un tel groupe et aussi auprès de vos fonctionnaires?

M. Flaherty : Oui. J'ai rencontré un groupe d'économistes du secteur privé au moment de la préparation du budget, et j'espère le faire encore pendant l'année.

Le sénateur Austin : Allez-vous poursuivre cette façon de faire?

M. Flaherty : Oui, tout à fait. Ils sont tout à fait disposés à donner leurs conseils. Ils ne se gênent pas du tout.

Le sénateur Austin : Vous savez ce qu'on dit : les économistes doivent faire des prédictions pratiquement tous les jours pour espérer tomber juste à un moment donné.

Senator Mitchell: Mr. Minister, in the response to Senator Eggleton's concern about fiscal prudence, I had the sense that you were quite dismissive. I could perhaps be more generous by saying you were quite sensitive, but I believe, in fact, dismissive would describe it.

I think it is absolutely reasonable that Canadians and certainly Senator Eggleton and this committee should be concerned about the level of fiscal prudence evident in this budget, first, for the reasons he has made, and second, there is a Mulroney legacy and many of the advisors in this government are from the Mulroney era. You had an experience in an Ontario government that had a dismal fiscal responsibility legacy. If I can say this, your government is enamoured of a Bush government renowned for many things, but certainly for its fiscal imprudence. I think dismissiveness is absolutely and fundamentally inappropriate.

I believe it was Churchill who said: Convince the public you are an early riser and you can sleep to noon every day. I get the sense that you are trying to convince the public you are an early riser for fiscal prudence, but my concern — coming from Alberta, which has been very good about fiscal prudence — is that you may well be sleeping till noon every day on this and I would like to be convinced otherwise.

It is interesting that you should make a virtue of not overestimating surpluses, whereas Alberta absolutely made a virtue of underestimating surpluses and taking the additional money and paying off the debt. They paid off their debt in 10 years. At $3 billion a year, you are going to pay off the debt — not that you will be in government that long, I expect — in 160 years. Could you give me an idea of how you came up with the $3-billion figure, what your philosophy is of paying down the debt, how significant you see that in relation to the fiscal and economic strength of this country, and why you are willing to wait 160 years to pay it off?

Mr. Flaherty: Senator, I do not need to use words. I can speak from my actions in life. When I was the Minister of Finance in Ontario, we made the largest single payment against the public debt in the history of the Province of Ontario since Confederation; $3.1 billion in one year at a time when economic growth was 1.5 per cent. I can stand on my track record about paying down public debt in large governments in Canada, the second largest government in Canada, the one in Ontario.

What is a balanced budget? Is a balanced budget when a government hides surpluses, when a government puts in the closet billions and billions of dollars that they know will likely be

Le sénateur Mitchell : Monsieur le ministre, pour réagir à ce qui inquiète le sénateur Eggleton concernant la notion de prudence financière, j'ai eu l'impression que vous écartiez vraiment cela du revers de la main. Je serais peut-être plus généreux en affirmant que vous avez été tout à fait sensible à la question, mais à mon avis, dans les faits, vous avez écarté cela du revers de la main.

Je crois qu'il est tout à fait raisonnable que les Canadiens, et certes, le sénateur Eggleton ainsi que notre comité se soucient du niveau de prudence financière ressortant du budget, d'abord, pour les raisons qu'il a invoquées, et ensuite, du fait qu'il y a l'héritage de Mulroney et que nombre des conseillers du gouvernement proviennent de l'époque de Mulroney. Il y a eu le cas d'un gouvernement ontarien dont l'héritage du point de vue de la responsabilité financière s'est révélé lamentable. Si vous le permettez, je dirais que votre gouvernement s'est entiché d'une administration Bush qui est reconnue pour de nombreuses choses, mais certainement pour son imprudence financière. Je crois qu'il est absolument et fondamentalement mal placé de rejeter cela du revers de la main.

Je crois que c'est Churchill qui a dit que si vous parvenez à convaincre le public que vous vous levez tôt, vous pourrez dormir jusqu'à midi tous les jours. J'ai l'impression que vous essayez de convaincre le public que vous vous êtes levé aux aurores pour réfléchir à la prudence financière, mais mon souci à moi — je suis originaire de l'Alberta, dont le bilan est très bon pour ce qui est de la prudence financière —, c'est que vous restez peut-être au lit tous les jours jusqu'à midi; et j'aimerais qu'on me persuade du fait que ce n'est pas le cas.

Il est intéressant de savoir que vous tenez pour une vertu le fait de ne pas surestimer les excédents, alors que l'Alberta en a fait une vertu absolue et s'est servi des sommes d'argent excédentaires pour éliminer la dette. Elle a éliminé sa dette en dix ans. À raison de trois milliards de dollars par année, vous allez éliminer la dette — ce n'est pas dire pour autant que votre gouvernement restera là assez longtemps, selon moi — en 160 ans. Pourriez-vous me donner une idée de la façon dont vous vous y êtes pris pour en arriver à trois milliards de dollars, quels sont les principes auxquels vous adhérez en ce qui touche l'élimination de la dette, l'importance que prend selon vous l'élimination de la dette par rapport à la force financière et économique du pays et la raison pour laquelle vous êtes prêt à mettre 160 ans pour l'éliminer?

M. Flaherty : Sénateur, je n'ai pas à utiliser des mots. Les actes que j'ai posés au cours de ma vie parlent d'eux-mêmes. À l'époque où j'étais ministre des Finances en Ontario, nous avons fait, en rapport avec la dette publique, le plus gros versement de l'histoire de la province de l'Ontario depuis la Confédération, soit 3,1 milliards de dollars durant une année où le taux de croissance économique s'élevait à 1,5 p. 100. Je peux invoquer les antécédents de paiement de la dette publique dans de grandes administrations au Canada, le deuxième gouvernement au Canada du point de vue de la taille, celui de l'Ontario.

Qu'est-ce qu'un budget équilibré? A-t-on affaire à un budget équilibré quand le gouvernement cache des excédents, quand le gouvernement cache sous la couette des milliards et des milliards

surplus at the end of the year? Is that prudence? I think it is something less than prudence. In fact, I think it is quite undesirable in a democracy that elected people, running the Government of Canada, would budget in a manner where they know or ought to know they are going to end up with very substantial so-called surprise surpluses.

Prudence, to me, is budgeting a surplus, as we have done this year, of $3 billion plus, and of being clear with the Canadian people. You will notice that we did not end up with zeros at the end of each column. We put in the figures that we think will actually be left based on the assumptions that we have done, the surplus that will be there. Is it more risky than hiding money in the closet? Sure, it is. It is open, it is transparent and the people of Canada can see it. It is based on the assumptions we made, and we think they are prudent assumptions based on the advice we have and the analysis of the department and so on.

I believe in balanced budgets. I do not believe in pretend surpluses that masquerade as prudence.

Senator Mitchell: You may be right about your balanced budget, but you may be wrong in two ways. You can certainly overestimate your surplus, which you may be doing in effect right now, or you may be underestimating it. I would like to make the point that the Liberals had a very clear contingency plan about what they would do with any surpluses. It was one third, one third, one third, and a lot of that went to paying off the debt. That is the part of my question that you have not answered. Why have you picked $3 billion, why not more, and how long is long enough to be living with this debt?

If you want to get into Ontario paying off $3.1 billion, you were part of a government that should have been paying it off eventually because you certainly had run up a huge debt through unprecedented deficits.

Mr. Flaherty: I do not know whose budget you are talking about. I can assure you, senator, that I have never heard anyone question whether the budget I did in Ontario was unbalanced.

Senator Mitchell: I am not saying "you," but you were part of that government.

Give me an idea why it is $3 billion. How did you pick that figure? If interest rates go up a half a point, there goes your $3 billion. Interest rates are on that trajectory right now.

Mr. Flaherty: We have a pubic debt in Canada of about $499 billion.

Senator Mitchell: It is $488 billion in your book, I think.

de dollars en sachant qu'ils se retrouveront vraisemblablement en excédents à la fin de l'année? Est-ce de la prudence? Je crois que c'est quelque chose d'inférieur à la prudence. De fait, je crois que ce n'est pas du tout souhaitable dans une démocratie que des élus, à la tête du gouvernement du Canada, budgétisent en sachant ou en devant savoir qu'ils vont se retrouver avec des excédents secrets de très grandes tailles.

À mes yeux à moi, la prudence, c'est prévoir un excellent budget, comme nous l'avons fait cette année, en chiffrant cela à trois milliards de dollars et en le disant clairement aux Canadiens. Vous remarquerez que nous n'avons pas inscrit des zéros à la fin de chaque colonne. Nous inscrivons les nombres qui, à notre avis, seront vraiment là, au bout du compte, à partir des hypothèses que nous formulons, l'excédent qui existera. Est-il plus risqué d'agir ainsi que de cacher l'excédent? Bien entendu. C'est ouvert, c'est transparent, les Canadiens peuvent le voir. C'est fondé sur les hypothèses que nous formulons, et nous croyons que ce sont des hypothèses prudentes. Nous les échafaudons à partir des conseils que nous recevons et de l'analyse du ministère et ainsi de suite.

Je crois en un budget équilibré. Je ne crois pas aux excédents secrets qui se justifieraient pas une quelconque prudence.

Le sénateur Mitchell : Vous avez peut-être raison au sujet du budget équilibré, mais vous avez peut-être tort sous deux aspects. Vous pouvez certes surestimer l'excédent, ce que vous faites peut-être en ce moment, ou vous pouvez le sous-estimer. J'aimerais souligner que les libéraux avaient un plan très clair qui énonçait ce qu'ils allaient faire en cas d'excédents. C'était un tiers, un tiers, un tiers — et une bonne part de l'argent en question a servi à réduire la dette. C'est la partie de ma question à laquelle vous n'avez pas répondu. Comment en êtes-vous arrivé au nombre de trois milliards, pourquoi pas plus, et pendant combien de temps serait-il acceptable de supporter cette dette?

Si vous voulez parler du versement de 3,1 milliards de dollars de l'Ontario, je dois dire que vous faisiez partie d'une administration qui aurait eu à rembourser la dette un jour, car, certes, vous avez laissé s'accumuler une dette énorme en affichant des déficits sans précédent.

M. Flaherty : Je ne sais pas de quel budget vous parlez. Je peux vous l'assurer, sénateur, je n'ai jamais entendu quiconque contester le fait que mon budget en Ontario était équilibré.

Le sénateur Mitchell : Je ne vous montre pas du doigt, mais vous faisiez partie du gouvernement en question.

Dites-moi pourquoi c'est trois milliards de dollars? Comment en êtes-vous arrivé à ce nombre? Si les taux d'intérêt augmentent d'un demi-point, vos trois milliards de dollars s'envolent en fumée. Les taux d'intérêt ont pris cette trajectoire.

M. Flaherty : Nous avons au Canada une dette publique d'environ 499 milliards de dollars.

Le sénateur Mitchell : Dans vos registres, la dette est établie à 488 milliards de dollars, je crois.

Mr. Flaherty: It has accumulated over mostly recent years, since the 1970s, unfortunately, under governments of different political stripes.

Senator Mitchell: The bulk of it came under the Mulroney government.

Mr. Flaherty: We will not get into who started this, although I would like to.

Senator Mitchell: I would like to, too.

Mr. Flaherty: The planned payment of the debt is at least $3 billion a year. Obviously, if we could pay more we would. We will pay more if we get some economic growth that surprises us.

Senator Mitchell: If you underestimate the surpluses, you will be able to pay more?

Mr. Flaherty: Certainly. On a budget the size of the budget of the Government of Canada, you can have some swing that way. One would hope the swing would be positive, but I want to get away from the surprise surplus idea.

Senator Mitchell: You have used the positive term "fiscal balance. Your Prime Minister continues to say "fiscal imbalance." Your parliamentary secretary, Diane Ablonczy, and I are both from Alberta and would probably agree there is not one. You can make a strong case that there is not. First, could you tell me which model of fiscal imbalance you are using to conclude that there is? Second, are you going down the route of including 50 per cent or 100 per cent of energy revenues and/or will you extend from the five provincial standard to the 10 provincial standard? Third, if in fact you do conclude that there is a fiscal imbalance, you will have to spend more money to redress it. Where will you get that money? Will you cut programs or increase taxes? If you say you will get out of the way of provincial areas of expenditure and give them the tax room, you will still have to cut programs here, I would assume. Where are you going in that regard?

Mr. Flaherty: That is a lot. Let me be as succinct as I can.

First, we acknowledge that there is a fiscal imbalance. We feel that we should move to fiscal balance. We hope to take a major step in that regard next Tuesday when the finance ministers from across Canada meet. We put out the fiscal imbalance paper with the budget, which I think is a pretty good history of the aspects of the issue that need to be addressed in order to achieve fiscal balance in Canada. Those are the core responsibilities of the jurisdictions in respecting those core responsibilities.

M. Flaherty : L'accumulation concerne surtout les dernières années, depuis les années 70, et cela c'est fait, malheureusement, sous les administrations de toutes allégeances politiques.

Le sénateur Mitchell : La majeure partie est attribuable à l'administration Mulroney.

M. Flaherty : Nous n'allons pas chercher à savoir qui a déclenché tout cela, même si j'aimerais le faire.

Le sénateur Mitchell : Moi aussi.

M. Flaherty : Le versement prévu au chapitre du remboursement de la dette se situe à au moins trois milliards de dollars par année. Évidemment, si nous pouvions faire un plus gros versement, nous le ferions. Nous ferons un paiement accru si jamais nous pouvons profiter d'un taux de croissance économique qui nous surprend.

Le sénateur Mitchell : Si vous sous-estimez l'excédent, vous allez pouvoir faire un paiement accru?

M. Flaherty : Certainement. Quand vous avez affaire à un budget de la taille de celui du gouvernement du Canada, vous avez ce genre de marge devant vous. Il est à espérer que la marge sera positive, mais je veux m'éloigner de l'idée de l'excédent surprise.

Le sénateur Mitchell : Vous avez utilisé le terme positif « équilibre fiscal ». Votre premier ministre continue de parler de « déséquilibre fiscal ». Votre secrétaire parlementaire, Diane Ablonczy, et moi-même sommes tous les deux originaires de l'Alberta et serions probablement d'accord pour dire qu'un tel déséquilibre n'existe pas. On peut faire valoir de solides arguments pour avancer qu'il n'existe pas. D'abord, pourriez-vous me dire quel modèle de déséquilibre fiscal vous employez pour conclure qu'il existe? Ensuite, envisagez-vous d'inclure 50 ou 100 p. 100 des recettes du secteur énergétique et/ou allez-vous passer du critère des cinq provinces à celui des dix provinces? Enfin, si vous finissez par conclure qu'il existe bel et bien un déséquilibre fiscal, vous allez devoir débourser pour le redresser. Où allez-vous chercher l'argent? Allez-vous réduire les programmes ou accroître les taxes et impôts? Si vous dites que vous allez vous retirer des secteurs de dépenses provinciaux et donner aux provinces la latitude fiscale voulue, vous allez devoir réduire des programmes ici, je présumerais. Quelle est la direction que vous entendez prendre à cet égard?

M. Flaherty : Il y a beaucoup d'éléments. J'essaierai d'être aussi bref que possible.

Premièrement, nous reconnaissons le fait qu'il y a un déséquilibre fiscal. Nous croyons qu'il faut passer à l'équilibre fiscal. Nous espérons adopter une mesure importante à cet égard mardi prochain, au moment où les ministres des Finances de tout le Canada vont se rencontrer. Nous allons publier avec le budget le document sur le déséquilibre fiscal, qui, à mon avis, retrace assez bien l'historique de la question et les points qu'il faut régler pour en arriver à l'équilibre fiscal au Canada. Ce sont les responsabilités fondamentales des instances en ce qui concerne ces responsabilités fondamentales.

Second, there is the issue of health care, which has largely been dealt with by the previous government in form of a health care agreement over 10 years. I acknowledge that. I am sure senators have noticed that we do not hear much these days about health care spending in Canada because of that fixed escalator, 6 per cent per year, built into the base on the 10-year health care agreement.

The other aspect that is important is infrastructure. We already budgeted more than $16 billion for infrastructure over the course of the next four years. We have to talk about that with our partners; how that money will flow and be used.

The other part, which is more challenging, is post-secondary education; the role of the federal government in research and the role of the provinces in post-secondary education. What should the funding arrangements be? I expect that this topic will be intensely discussed next week and thereafter. Those are the transfer issues.

The other issue, as you noted, is equalization. Despite what has been said by some people in government in Canada, equalization is a federal program. It is a constitutional program, as the senator knows. No province writes cheques to other provinces to create equalization. The Government of Canada collects revenues from taxpayers who are paying their taxes to the Government of Canada and is constitutionally obliged to address the issue of equalization to make sure we have reasonably comparable social services in all parts of the country. That ultimately is a decision of the Government of Canada and will be dealt with in the 2007 budget.

We hope a consensus will evolve on the equalization issue, but we will have to wait and see. We have the report from Mr. O'Brien's group and also the big city mayors. We will be receiving a report from the Federation of Canadian Municipalities. We will have lots of reports with which to deal and lots of recommendations on the equalization issue.

[*Translation*]

Senator Ringuette: I am one of those people who believe that a budget is much more than an election platform. When you become responsible for a government, you have to make sure you have fair proposals for urban and rural communities. Do you do economic impact studies on regions before moving forward with a budget? If not, why not?

[*English*]

Mr. Flaherty: Economic impact studies in the Department of Finance; are there such things?

Deuxièmement, il y a la question de la santé, que le gouvernement précédent a réglée en bonne partie en concluant une entente relative aux soins s'échelonnant sur plus de dix ans. Je le reconnais. Je suis sûr que les sénateurs l'ont remarqué : nous n'entendons pas beaucoup parler de dépenses en santé par les temps qui courent au Canada, car il y a ce facteur de progression, qui s'élève à 6 p. 100 par année, qui est prévu dans l'entente décennale relative aux soins de santé.

L'autre aspect qui importe est celui de l'infrastructure. Nous avons déjà prévu au budget plus de 16 milliards de dollars à investir dans l'infrastructure au cours des quatre prochaines années. Nous devons en parler à nos partenaires, il faut savoir à qui et à quoi servira l'argent.

L'autre aspect, qui est plus difficile, c'est les études postsecondaires; le rôle que joue le gouvernement fédéral en recherche et le rôle des provinces en enseignement postsecondaire. Quelle devrait être la formule de financement? Je m'attends à ce que cette question fasse l'objet de discussions intenses au cours de la semaine prochaine comme par la suite : ce sont des questions relatives au transfert.

L'autre question, vous l'avez remarqué, est celle de la péréquation. Malgré ce qu'ont pu dire certains titulaires de charge publique au Canada, la péréquation est un programme fédéral. C'est un programme constitutionnel, comme le sénateur le sait. Aucune province n'adresse de chèques à une autre province pour qu'il y ait péréquation. Le gouvernement du Canada tire des recettes des sommes d'argent versées par les contribuables et est contraint, par la Constitution, à s'occuper de péréquation, pour s'assurer qu'il existe des services sociaux plus ou moins comparables dans toutes les régions du pays. En dernière analyse, c'est une décision qui relève du gouvernement du Canada et qui trouvera son expression dans le budget de 2007.

Nous espérons qu'il y aura consensus sur la question de la péréquation, mais il faudra attendre et voir ce qui se dessine. Nous avons en main le rapport du groupe de M. O'Brien et aussi l'avis des maires des grandes villes. Nous allons également recevoir un rapport de la Fédération canadienne des municipalités. Nous aurons de nombreux rapports à lire et de nombreuses recommandations à envisager en ce qui concerne la question de la péréquation.

[*Français*]

Le sénateur Ringuette : Je suis une de celles qui croient qu'un budget est beaucoup plus qu'une plate-forme électorale. Lorsqu'on devient responsable d'un gouvernement, on doit s'assurer d'avoir des propositions équitables pour les communautés urbaines et rurales. Est-ce que vous faites des études d'impact économique sur les régions avant d'aller de l'avant avec un budget? Et sinon, pourquoi pas?

[*Traduction*]

M. Flaherty : Le ministère des Finances dispose-t-il d'études sur les retombées économiques?

Paul-Henri Lapointe, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch, Department of Finance Canada: We do a lot of studies on economic impact.

[*Translation*]

We generally look at the budget's overall impact on the regions. Sometimes measures are specific, but others are very general and have impacts on all the regions. No regions are targeted. Yes, we look at that when we prepare a budget. We don't have any studies on the regional impact of a specific measure. We look at the overall picture.

Senator Ringuette: That's what I thought. I could not imagine that our senior bureaucracy, with the quality of its staff, could not provide those kinds of studies. Since we have a regional responsibility, would it be possible for you to submit the economic impact studies that accompany the budget so that we in the Senate can conduct a much fuller analysis in order to provide you with comments accordingly?

Mr. Lapointe: I'm going to clarify what I mean by the regional impact of measures. We look at all budget measures as a whole. We do not conduct an in-depth analysis, for example, of the impact of infrastructure expenditures on the economic growth of one region. We look at measures as a whole and their impact on the various regions.

Senator Ringuette: As a senator from New Brunswick, I would very much appreciate getting those kinds of studies so that we can conduct an analysis in order to determine how that will translate back home and in the Maritimes. Thank you very much for those comments.

My next question concerns the government's responsibility for providing fair measures for all Canadians. I note, sir, that there are inconsistencies in your budget in a number of areas. This evening, I am going to cite the transportation file as an example. Some $900 million is allocated to assist public transit infrastructure in the urban communities. There's also $2 billion in tax credits for public transit users in the urban communities. However, there is absolutely nothing for Canadians living in rural communities and small towns that do not have access to public transit. There is nothing to ensure a degree of fairness.

We already have a situation where our young people are leaving rural communities for the urban communities. What I see in your budget is an incentive to increase that migration toward the urban communities. That is an injustice with regard to transportation. There's no funding for our regional airports. There is no additional funding for VIA Rail. Those are definitely two types of public transit that could assist our rural communities, but there is no funding in your budget. Both with regard to infrastructure and tax credits, you draw a pronounced

Paul-Henri Lapointe, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et fiscale, ministère des Finances Canada : Nous procédons à de nombreuses études sur les retombées économiques.

[*Français*]

Généralement, on regarde l'impact de l'ensemble du budget sur les régions. Il y a des mesures qui sont parfois spécifiques, mais il y en a d'autres qui sont très générales et qui ont des impacts sur toutes les régions. Il n'y a pas de régions ciblées. Oui, on regarde cela lorsqu'on prépare un budget. On n'a pas d'études sur l'impact régional d'une mesure spécifique. On regarde l'ensemble.

Le sénateur Ringuette : C'est ce que je croyais. Je ne pouvais pas m'imaginer que notre haute bureaucratie, avec la qualité de son personnel, ne puisse pas fournir de telles études. Étant donné que nous avons une responsabilité régionale, vous serait-il possible de déposer les études d'impact économique qui accompagnent le budget pour qu'au Sénat, on puisse faire une analyse beaucoup plus complète afin de vous fournir des commentaires en conséquence?

M. Lapointe : Je vais clarifier ce que j'entends par l'impact régional des mesures. On regarde l'ensemble des mesures budgétaires. On ne fait pas une analyse poussée, par exemple, sur l'impact des dépenses en infrastructures sur la croissance économique d'une région. On regarde l'ensemble des mesures et leur impact sur les différentes régions.

Le sénateur Ringuette : En tant que sénateur du Nouveau-Brunswick, j'apprécierais beaucoup obtenir de telles études afin de faire une analyse pour voir comment cela va se traduire chez nous et dans les Maritimes. Je vous remercie beaucoup de ces commentaires.

Ma prochaine question porte sur la responsabilité d'un gouvernement d'apporter des mesures équitables pour l'ensemble des Canadiens. Je remarque, monsieur le ministre, que dans votre budget, il y a des inconsistances dans plusieurs domaines. Ce soir, je vais prendre comme exemple le dossier du transport. Quelque 900 millions de dollars sont alloués pour aider l'infrastructure dans les transports publics pour les communautés urbaines. Il y a aussi deux milliards de dollars en crédits d'impôt pour les utilisateurs de transport en commun dans les communautés urbaines. Par contre, pour les Canadiens qui vivent dans les communautés rurales et les petites villes qui n'ont pas accès à du transport en commun, il n'y a absolument rien. Il n'y a rien pour assurer une certaine équité.

On a déjà une situation où nos jeunes partent des communautés rurales pour s'en aller dans les communautés urbaines. Ce que je vois, dans votre budget, c'est un incitatif pour augmenter cette migration vers les communautés urbaines. C'est une iniquité en ce qui a trait au transport. Il n'y a pas de fonds pour nos aéroports régionaux. Il n'y a pas de fonds additionnels pour VIA Rail. Il s'agit certainement de deux moyens de transport en commun qui pourraient aider nos communautés rurales, mais il n'y a pas de fonds dans votre budget. Tant sur le

distinction between Canadians citizens who live in urban areas and those living in rural areas. How can you correct that injustice?

[*English*]

Mr. Flaherty: To answer your question directly: through the sum of more than $16 billion over the next four years that is ear marked for infrastructure across Canada. The specific measures that you referenced do relate to urban areas in Canada, which have the unique needs of large urban transit systems that require new rolling stock and hence the $900 million grant. Also, we want to encourage people to get out of cars and use public transit, which was the motivation for the tax credit and is quite substantial at a cost $2 billion. Those are needs that relate to urban areas or urban suburban areas in Canada, not to rural areas in Canada, but rural areas in Canada have great needs with respect to roads and bridges. The minister responsible for transport and infrastructure, Lawrence Cannon, has already started his consultations with the provinces on their needs and issues, not just in urban areas but in all areas of the country.

[*Translation*]

Senator Ringuette: I understand that you want to conduct consultations. I am not telling you I am opposed to that; I am telling that there is an injustice in your budget with regard to public transit. There is no funding for regional airports or for VIA Rail to increase the services they could provide to our rural communities. If your excuse is that we have to reduce greenhouse gas emissions, I agree with you, but what are you doing for the rural regions? You have two areas, the regional airports and VIA Rail, two tools at your disposal to assist the rural communities. Neither of them has drawn your attention.

I can tell you more particularly about New Brunswick. To go to work, people have to buy a car, pay for gasoline, maintenance and, especially, appalling automotive insurance costs, which is not the case of public transit users in the urban areas. People in the rural areas also have to go to work, but they do not receive any tax credits under your budget.

[*English*]

Mr. Flaherty: The GST, as you know, is charged on top of everything, including when you buy gas, and that will be reduced by 1 per cent.

Senator Ringuette: They will have a GST tax credit on the urban transit user ticket as well. That is where I am going. We must have a balance, because there are also needs for urban workers. I want you to take that into consideration.

plan de l'infrastructure que des crédits d'impôt, vous faites une différence marquée entre les citoyens canadiens qui vivent dans les régions urbaines et ceux qui vivent dans les régions rurales. Comment pouvez-vous redresser cette iniquité?

[*Traduction*]

M. Flaherty : Je répondrai à votre question directement : grâce aux 16 milliards de dollars et plus devant être investis dans l'infrastructure au Canada durant les quatre prochaines années. Les mesures particulières auxquelles vous avez fait allusion se rapportent aux centres urbains du Canada, qui présentent des besoins uniques, notamment en rapport avec les grands réseaux de transport en commun et le matériel roulant qu'il faut acheter; d'où la subvention de 900 millions de dollars. De même, nous souhaitons encourager les gens à abandonner l'automobile au profit du transport en commun, ce qui est à l'origine du crédit d'impôt assez important, dont le coût s'élève à deux milliards de dollars. Ce sont des besoins qui touchent les zones urbaines et les banlieues du Canada, et non pas les régions rurales, mais les régions rurales ont de grands besoins en ce qui concerne les routes et les ponts. Le ministre responsable des transports et de l'infrastructure, Lawrence Cannon, a déjà commencé à consulter les représentants provinciaux à propos de leurs besoins et de leurs problèmes — et pas seulement en rapport avec les centres urbains; en rapport avec toutes les régions du pays.

[*Français*]

Le sénateur Ringuette : Je comprends que vous voulez faire des consultations. Je ne suis pas en train de vous dire que je suis contre, je vous dis qu'il y a une iniquité dans votre budget en ce qui a trait au transport en commun. Il n'y a pas de fonds pour les aéroports régionaux, ni pour VIA Rail, afin d'augmenter les services qu'ils pourraient offrir à nos communautés rurales. Si vous prenez l'excuse qu'il faut réduire les gaz à effet de serre, je suis d'accord, mais qu'est-ce que vous faites pour les régions rurales? Vous avez deux domaines, les aéroports régionaux et VIA Rail, deux outils qui sont à votre disposition pour aider les communautés rurales. Ni l'un ni l'autre n'ont retenu votre attention.

Je peux vous parler particulièrement du Nouveau-Brunswick. Pour aller au travail, des gens doivent faire l'achat d'une voiture, payer l'essence, l'entretien et surtout, les coûts effarants d'assurance-automobile, ce qui n'est pas le cas pour les utilisateurs du transport en commun dans les régions urbaines. Les gens des régions rurales doivent aussi se rendre au travail, mais ils n'ont pas de crédits d'impôt dans votre budget.

[*Traduction*]

M. Flaherty : Comme vous le savez, la TPS s'applique à tout le reste, et notamment à l'achat d'essence, et il y aura une réduction de 1 p. 100.

Le sénateur Ringuette : Il y aura un crédit d'impôt relatif à la TPS sur les tickets de transport en commun aussi. C'est là que je veux en venir. Il faut un équilibre, car les travailleurs urbains ont aussi des besoins. Je veux que vous en teniez compte.

Mr. Flaherty: I will pass the message on to my colleague, the minister responsible, since he has very substantial resources to allocate over the next four years.

Senator Ringuette: Well, I hope he will allocate a lot of them to rural Canada and New Brunswick.

Senator Stratton: If we can go back to the GST for a moment, I would like to think there is a good fundamental reason for reducing it from 7 per cent to 6 per cent and then to 5 per cent. Having reduced it, it would take some government a lot of guts to increase it again, whereas it is particularly easy to raise personal taxes a little bit at a time. I am sure you would feel the wrath of the Canadian people if you had the temerity to raise the GST after reducing it. That is a good enough reason for me, at any rate.

Minister, I have a question to ask, if I may, since the GST has been bandied about in many ways. How does it help the poor? We talked about the person with the Mercedes and an individual buying a house. How would it help the people who do not have much?

Mr. Flaherty: People with lower incomes actually buy things. In fact, percentage-wise they use more of their income to buy things. As I said earlier, about a third of all Canadians do not pay income tax, so reducing income taxes, which we did in this budget, makes no difference to them. Reducing corporate taxes probably makes little or no difference to them, but reducing the GST will make a difference to them starting July 1 and every day after that. I agree with the politically astute suggestion by Senator Stratton that it would be challenging for a government to increase a consumption tax, because they cannot hide it.

Senator Stratton: Senator Ringuette was discussing help for rural Canada, and I would like to discuss the child benefit of $100 a month. Urban centres have child care centres, but farmers do not have access to child care centres. I look at this $100 a month as helping families to live in small rural areas. I feel that is a great benefit. Do you agree with that?

Mr. Flaherty: Certainly I would agree with that. I would even take it one step further into large metropolitan areas like the riding I represent, Whitby—Oshawa, where the two largest employers are Ontario Hydro through its two nuclear plants in the area and General Motors of Canada Limited, both of which employ shift workers. As it is now common for both partners to work outside the home, it is very common in the communities that I represent for people to be on split shifts, with one person at home when the other is not.

These people welcome choice in child care as opposed to this regimented, governmentally-organized 8:30 to 4:30 regime, and extra pay for overtime. That does not work very well for them. They need the choice.

M. Flaherty : Je vais relayer le message à mon collègue, le ministre responsable, car il dispose de très importantes ressources à répartir au cours des quatre prochaines années.

Le sénateur Ringuette : Eh bien, j'espère qu'il en répartira beaucoup dans les régions rurales du Canada et au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Stratton : Pour revenir à la TPS pour un instant, j'aimerais savoir qu'il existe une bonne raison pour la faire passer de 7 p. 100 à 6 p. 100, puis à 5 p. 100. Après l'avoir réduite, il faudra qu'un gouvernement ait beaucoup de cran pour l'augmenter de nouveau, alors qu'il est particulièrement facile d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers un petit peu à la fois. Je suis sûr que vous subiriez les foudres des Canadiens si vous étiez assez téméraires pour majorer la TPS après l'avoir réduite. De toute manière, c'est une raison qui me suffit à moi.

Monsieur le ministre, si vous le permettez, je poserais une question qui tient au fait que la TPS a été présentée de toutes sortes de façon. En quoi aide-t-elle les pauvres? Nous avons parlé de la personne qui s'offre une Mercedes et de celle qui achète une maison. En quoi aiderait-elle les moins nantis?

M. Flaherty : Il arrive bel et bien que les gens à faible revenu fassent des achats. De fait, si on tient compte du pourcentage, ils utilisent une plus grande part de leur revenu pour acheter des choses. Comme je l'ai dit plus tôt, le tiers environ des Canadiens ne paient pas d'impôt sur le revenu. La réduction de l'impôt sur le revenu, mesure que nous appliquerons dans notre budget, ne les touche donc en rien. La réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés ne leur fait probablement rien non plus, mais la réduction de la TPS aura un effet, à compter du 1er juillet et chaque jour, par la suite. Je suis d'accord avec l'astucieux commentaire politique du sénateur Stratton : il serait difficile pour un gouvernement de majorer une taxe à la consommation, car cela ne se cache pas.

Le sénateur Stratton : Le sénateur Ringuette parlait de l'aide destinée au Canada rural, et j'aimerais moi-même discuter de la prestation pour enfant de 100 $ par mois. Les centres urbains comptent des garderies, mais, en région rurale, les cultivateurs n'y ont pas accès. À mes yeux, cette prestation de 100 $ par mois aide les familles des petites régions rurales. Je crois que c'est excellent. Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Flaherty : Je suis tout à fait d'accord. J'irais même un peu plus loin en tenant compte des grandes régions métropolitaines comme la circonscription que je représente, Whitby—Oshawa, où les deux grands employeurs sont Ontario Hydro, avec ses deux centrales nucléaires, et la General Motors du Canada Limitée, où il y a différents quarts de travail. Il est maintenant courant que les deux conjoints travaillent à l'extérieur, il est très courant dans les localités que je représente qu'ils travaillent différents quarts, une personne étant à la maison pendant que l'autre travaille.

Ces gens seraient heureux de pouvoir choisir la formule de garde, plutôt que de disposer de garderies régimentées avec un horaire décrété par l'État, de 8 h 30 à 16 30, et des frais pour les heures supplémentaires. Cela ne leur convient pas du tout. Ils ont besoin d'avoir un choix.

Senator Ringuette: In regard to the example you made of your home community and the fact that you were also responsible for a business incentive to create child care spaces, in the businesses that you referred to, how many child care spaces did they create in their own business?

Mr. Flaherty: That is a good question. I cannot give you a specific answer. I do know they have made efforts in that regard, which is a good thing. We will encourage that through a tax credit.

Senator Ringuette: In Ontario, you already had a similar tax incentive in place, and that is true, it did not work. I am sorry.

Mr. Flaherty: My wife and I have three 15-year-old boys. My wife has been gainfully employed — thank goodness — for many years. We went through the daycare and child care challenge when our boys were babies, maybe even more intensely because there were three of them at once.

It is a difficult challenge for parents. One size does not fit all. You need some daycare spaces that are available during the daytime, but you also need alternatives for parents to choose from. One of the ways of doing that is through an allowance payment, which is what we are doing, and then the parents can exercise their own choice. There is no one solution to this.

Senator Ringuette: I do not think you have the solution at all.

Mr. Flaherty: I think providing choice is great. This is a difference between political philosophies. Some people actually think governments should do this, that the government knows better than parents and that government should set up some form of regimented system and parents will just have to fit into that system. Well, that is not a political philosophy I share, nor is it shared by my colleagues in my political party. We believe that parents are actually pretty good at raising children and, given the opportunity, will make good choices for their kids.

Senator Ringuette: I do believe there are major differences between daycare, child care, and baby bonuses.

Senator Cools: Minister, my questions are a little easier than the previous questions. However, I want to first caution you about what I would describe as sloppy, insufficient drafting. There is so much of it these days. Bills fly through the House of Commons, as did this one, and come before us, and there is not sufficient time to deal with them. I would like to leave with you the thought that most senators would like more time to deal with these large bills and questions.

Primarily, minister, I would urge you and entreat to you pay more attention to the actual drafting of these bills. I am looking at two pages, and I could itemize half a dozen terrible things that

Le sénateur Ringuette : Vous avez comme exemple la ville que vous habitez vous-même et vous êtes responsable d'une mesure d'incitation commerciale visant à créer des places en garderie. Pour ce qui est des entreprises auxquelles vous avez fait allusion, combien de places en garderie ont-elles créées?

M. Flaherty : Voilà une bonne question. Je ne saurais vous donner une réponse précise. Je sais toutefois qu'elles ont fait des efforts à cet égard, ce qui est bien. Nous appliquons un crédit d'impôt pour encourager cela.

Le sénateur Ringuette : En Ontario, vous avez déjà eu un incitatif fiscal similaire, et effectivement, il n'a pas fonctionné. Je suis désolée.

M. Flaherty : Mon épouse et moi avons trois garçons de 15 ans. Mon épouse touche un salaire — Dieu merci — depuis de nombreuses années. Nous avons été confrontés aux défis liés aux services de garde et à la garde d'enfants quand nos garçons étaient tout petits, d'autant plus qu'il y en avait trois en même temps.

C'est difficile pour les parents. Une formule ne peut satisfaire aux besoins de tout le monde. On veut que des places en garderie soient disponibles le jour, mais on a également besoin de solutions de rechange pour les parents. L'un des moyens d'y parvenir consiste à verser aux parents une allocation leur permettant de choisir d'eux-mêmes, et c'est ce que nous faisons. Il n'y a pas de solutions universelles à ce problème.

Le sénateur Ringuette : Je ne crois pas du tout que votre solution soit la bonne.

M. Flaherty : Je crois qu'il est fantastique de laisser le choix aux parents. C'est une divergence d'opinions politiques. Certaines personnes croient vraiment que c'est au gouvernement de faire cela, que le gouvernement est meilleur juge que les parents, qu'il devrait établir une sorte de système régimenté, et que les parents n'ont qu'à s'adapter à ce système. Eh bien, c'est une philosophie que ni les collègues de mon parti politique ni moi-même n'appuyons. Nous croyons, en fait, que les parents sont bien placés pour savoir comment élever leurs enfants et que, si on leur en donne l'occasion, ils feront les bons choix pour leurs enfants.

Le sénateur Ringuette : Je crois qu'il y a des différences majeures entre les services de garde, la garde d'enfants et les allocations familiales.

Le sénateur Cools : Monsieur le ministre, mes questions sont un peu moins difficiles que les précédentes. Cependant, je tiens tout d'abord à vous mettre en garde contre des formulations que je qualifierais de bâclées, imprécises. On en voit beaucoup de nos jours. Les projets de loi comme celui-ci passent par la Chambre des communes comme une lettre à la poste et nous sont soumis par la suite, et nous n'avons pas suffisamment de temps pour les examiner. Je tiens à ce que vous sachiez que la plupart des sénateurs aimeraient avoir davantage de temps pour se pencher sur ces questions et projets de loi d'envergure.

Essentiellement, monsieur le ministre, je vous demande instamment de prêter une attention plus marquée à la façon dont ces projets de loi sont rédigés. J'ai devant moi deux pages, et je peux

have been done in this drafting. If you need an example, my eye falls, for example, on clause 181, "Coming into Force":

> This Part, other than sections 173 to 179, comes into force, or is deemed to have come into force, on July 1, 2006.

We should talk about deeming to come into force, but we can have that debate another day because I want to go to my substantive questions. I do, however, urge upon you, minister, that there are several ministers who pay insufficient attention to the actual textual concerns of the legislation. Sometimes the bill is just too large and too much is being compressed into one bill.

For example, minister, this bill should have been several bills. I note, for example, that Part 6 will become the universal child care benefit act and Part 12 will also become an act in itself. There is a body of parliamentary opinion, which I share, that says that when a minister does that, he should really be going for several acts, not one huge act. I do not like this process and just wanted to put those remarks on the record. When I look at provisions for a universal child care benefit act, I wonder why a separate act was needed? Perhaps you could respond to that issue.

I have worked most of my life supporting families. I support and laud any effort that assists families. In Canada, mothers and fathers with children are probably the most under-supported group, and I feel strongly about this.

Although I am sympathetic to what the government is trying to do with the universal child care benefit, I have some questions about it. Could you share with the committee what I would consider the conceptual framework as to why you went down this road? I understand the goals that you are trying to achieve. When the baby bonus was created several generations ago, we heard many derogatory remarks about it, but it became widely and wildly successful. Then, the conceptual and intellectual framework the government relied upon was placed before members for all to see, even down to the mere fact of choosing the mothers to be the recipients of the payments. Apparently that was determined after much study showed that mothers were more likely to spend the extra cash on items for the children — a birthday party, clothing, shoes, et cetera, whereas fathers would spend it on rent or a mortgage. Could you share with the committee how the government arrived at the amount of $100 per month? Why not $200 or $300? Could you tell the committee why the payment is in cash? Why did you not opt to use the tax system

repérer cinq ou six choses qui clochent. Si vous avez besoin d'un exemple, mon regard tombe, par exemple, sur l'article 181, « Entrée en vigueur » :

> La présente partie, à l'exception des articles 173 à 179, entre en vigueur ou est réputée être entrée en vigueur le 1er juillet 2006.

Nous devrions parler du passage où l'on dit « est réputée être entrée en vigueur », mais ce sera pour un autre jour, car j'ai des questions de fond à vous poser. Néanmoins, monsieur le ministre, je tiens à mettre en relief le fait que plusieurs ministères ne prêtent pas une attention suffisante à la formulation des lois. Il arrive parfois qu'un projet de loi soit trop large et englobe trop de choses.

Par exemple, monsieur le ministre, le projet de loi que nous examinons aujourd'hui aurait dû prendre la forme de plusieurs projets de loi. Je remarque, par exemple, que la partie 6 édicte la Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants, et que la partie 12 deviendra également une loi. Je suis de ces parlementaires qui estiment qu'un ministre devrait soumettre plusieurs projets de loi au lieu de les réunir dans un énorme projet de loi. Je n'aime pas cette façon de procéder, et je tenais à ce que cette opinion figure au compte rendu. Quand je regarde les dispositions prévoyant l'établissement d'une Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants, je m'interroge sur le bien-fondé de la création d'une loi distincte. Vous pourriez peut-être répondre à cette question.

J'ai consacré la majeure partie de ma vie à soutenir les familles. J'appuie et je salue tout effort visant à aider les familles. Au Canada, les mères et les pères ayant des enfants constituent probablement le groupe qui reçoit le moins de soutien, et c'est une question qui me tient à cœur.

Même si je suis bien disposée à l'égard de ce que le gouvernement tente de faire avec la prestation universelle pour la garde d'enfants, j'ai quelques questions à vous poser. Pourriez-vous décrire pour les membres du comité le cadre conceptuel, si vous permettez l'expression, qui explique pourquoi vous avez choisi cette voie? Je crois comprendre les buts que vous tentez d'atteindre. Quand les allocations familiales ont été créées, il y a de cela plusieurs générations, elles ont fait l'objet de nombreuses railleries, mais ont connu un franc succès auprès d'un grand nombre de personnes. À l'époque, le cadre conceptuel et intellectuel sur lequel se fondait le gouvernement a été présenté à l'ensemble des députés, jusqu'à la décision de considérer les mères comme bénéficiaires. Apparemment, on avait déterminé, à la lumière de nombreuses études, que les mères étaient plus susceptibles de dépenser cet argent supplémentaire sur les enfants — une fête d'anniversaire, des vêtements, des chaussures, etc. — alors que les pères avaient davantage tendance à affecter l'argent au loyer ou à une hypothèque.

to pay the benefit? Could you tell the committee how it was determined who the recipient of the payment would be?

Pourriez-vous expliquer aux membres du comité comment le gouvernement en est arrivé à fixer le versement mensuel à 100 $? Pourquoi pas 200 $ ou 300 $? Pourriez-vous nous dire pourquoi il s'agit d'un paiement en argent? Pourquoi n'avez-vous pas décidé d'offrir la prestation par l'entremise du régime fiscal? Pourriez-vous dire aux membres du comité comment on a déterminé qui sera le bénéficiaire de la prestation?

I support the phenomenon of giving support to families, but I would like to know more about it. The baby bonus program took off like wildfire, but many people have forgotten about it by the way they sleight it in today's community. It was probably one of the most successful programs ever in the history of government, but that is a story for another day.

J'appuie la démarche visant à soutenir les familles, mais j'aimerais en savoir davantage. Le régime d'allocations familiales avait eu l'effet d'une traînée de poudre, mais de nombreuses personnes ont oublié cela, si on en croit les propos malveillants qu'on tient à l'égard du régime aujourd'hui. C'est probablement l'un des programmes les plus fructueux de l'histoire du gouvernement, mais nous devrons parler de cela un autre jour.

Mr. Flaherty: My 90-year-old mother agrees with you. She had eight children and when I described the program to her, she said "You mean the baby bonus." I can assure you that in our neighbourhood the money was not spent on beer or popcorn; it was spent on the kids. It went to families, which were often larger in those days so the amounts were more significant.

M. Flaherty : Ma mère de 90 ans est d'accord avec vous. Elle a eu huit enfants, et quand je lui ai décrit le programme, elle m'a dit : « Tu parles des allocations familiales. » Je puis vous assurer que, dans mon quartier, l'argent n'était pas utilisé pour acheter de la bière et du popcorn : il était utilisé pour le bien des enfants. L'argent allait aux familles, qui étaient souvent plus nombreuses à cette époque, alors les montants étaient plus importants.

The amount of $100 is a matter of affordability and budgeting. That was the commitment made. Obviously, it is not indemnification for daycare spaces because it would not cover those costs, but it is a start in terms of helping parents to have choices with respect to their young children. It is nothing greater than that. I believe in pragmatism, and ideas without actions are useless in terms of governing. This is an action that follows on the idea that parents are best positioned to make choices for their children in their family circumstances — single parent, two parents, parents working shifts, living in rural Canada or urban Canada or having available daycare at their place of employment. There are many variables that parents deal with for their children in their home and communities much better than a government in Ottawa can do. Government can be of some assistance on a reliable monthly basis. I have no doubt that parents will use the money in the best interests of their children.

Le montant de 100 $ tient à des motifs d'abordabilité et de budgétisation. C'est l'engagement que nous avions pris. De toute évidence, on ne cherche pas à couvrir les frais de garderie, car la somme serait insuffisante, mais c'est tout de même un début, pour ce qui est d'aider les parents à jouir d'une marge de manœuvre à l'égard de leurs jeunes enfants. C'est tout. Je suis un partisan du pragmatisme, et, lorsqu'on gouverne, les idées sont inutiles si on n'y donne pas suite. Cette démarche part du principe selon lequel les parents sont le mieux placés pour faire des choix à l'égard de leurs enfants, à la lumière de leur situation familiale — parent seul, deux parents, parents qui travaillent par quarts, qui vivent en milieu rural ou urbain au Canada ou qui ont accès à un service de garde en milieu de travail. Les parents sont bien mieux placés pour gérer les nombreuses variables liées à leurs enfants, à la maison et au sein de la collectivité, qu'un gouvernement à Ottawa. Le gouvernement peut fournir chaque mois une aide fiable. Je n'ai aucun doute quant au fait que les parents utiliseront l'argent dans l'intérêt de leurs enfants.

Senator Cools: I have no doubt about that. You refer to beer and popcorn — a distasteful expression that should be tossed into the garbage can and best forgotten.

Le sénateur Cools : Je n'ai aucun doute là-dessus. Vous avez mentionné la bière et le popcorn — c'est une expression déplaisante qu'il vaudrait mieux reléguer aux oubliettes.

Mr. Flaherty: I wish you would do that.

M. Flaherty : Nous nous entendons sur ce point.

Senator Cools: Could you tell the committee why the amount is taxable?

Le sénateur Cools : Pourriez-vous nous dire pourquoi la prestation est imposable?

Mr. Flaherty: As you know, senator, it is taxable in the income of the lower income earning person in a household with more than one income. There is no clawback related to it, which is important, and we believe in taxation in terms of income into the family.

M. Flaherty : Comme vous le savez, sénateur, elle est assujettie à l'impôt sur le revenu le plus bas, dans un ménage comptant plus d'un revenu. Elle n'est soumise à aucune disposition de récupération, ce qui est important, et nous croyons à l'imposition du revenu familial.

Senator Cools: Why does the government need a separate bill for this when it could have been dealt with as an amendment.

Le sénateur Cools : Pourquoi le gouvernement a-t-il besoin d'un projet de loi distinct pour faire cela? Il aurait tout aussi bien pu le faire au moyen de l'amendement.

Mr. Flaherty: I consulted with the officials, and it is my understanding that it is a budget tradition to put into one bill as many budget provisions as possible. There will be another bill in the fall.

Senator Cools: It is a tradition that many of us have problems with, these conglomerate bills.

Mr. Flaherty: I took note of your concern, senator.

Senator Cools: I want you to be aware, minister, that many people have problems with the conglomerate association of bills passed as one bill by one Royal Recommendation.

It is a sincere belief of mine that when it comes to assisting families, the more money put into their hands directly, the better off the family will be and so too the children.

Perhaps we could have a private conversation about it. The witnesses tomorrow will tell us more about the disadvantages of these so-called national child care systems. Your point is well taken and I thank you for your efforts, but watch the bills.

Senator Nancy Ruth: Mr. Minister, I will simply supply a bunch of "becauses" and "maybes" and end with a question about poverty, after which I will ask for your reflections.

As a minor philanthropist from Toronto, I am grateful for the removal of the capital gains tax, although I do not mind paying tax. A part of me sees it is a way for the rich to get a bit of a benefit, but I also feel that way about some of the lobbyists coming at government for this exemption being given to private foundations.

I have a self-interest in this, so it is difficult for me to speak to the matter. However, I have some real concern about the stimulation this is giving to the wealthy to dispense of their estates, in whatever form they might take. According to statistics from the Canadian Women's Foundation, less than 10 per cent of all philanthropic dollars in Canada, either corporate or foundation, goes to women and girls. I suspect there will be a lot of money for cultural institutions, hospitals and universities, which might, in some instances, benefit scholarship programs and poor people who are moving forward and would be part of that component. We would all approve of that as it would increase productivity, entrepreneurship, et cetera. However, there is a large segment of Canadians, mainly women and children, who will not benefit from this kind of philanthropic gift because they tend not to give to NGOs, whether international or domestic.

M. Flaherty : J'ai consulté les représentants, et je crois comprendre qu'il est courant, en matière budgétaire, de regrouper sous un seul projet de loi le plus grand nombre possible de dispositions budgétaires. Il y aura un autre projet de loi à l'automne.

Le sénateur Cools : Il est courant pour nombre d'entre nous de contester ces regroupements de projets de loi.

M. Flaherty : Je prends bonne note de vos préoccupations, sénateur.

Le sénateur Cools : Je tiens à ce que vous sachiez, monsieur le ministre, que de nombreuses personnes ne sont pas d'accord avec l'idée de regrouper des projets de loi et de les soumettre à titre de projet de loi unique à la recommandation royale.

Je crois sincèrement que, lorsque vient le temps d'aider les familles, il vaut mieux, pour la famille et les enfants, leur verser l'argent directement.

Nous pourrions peut-être approfondir la discussion en privé. Les témoins que nous accueillerons demain nous en diront davantage au sujet des inconvénients de ce que l'on convient d'appeler les régimes nationaux relatifs à la garde d'enfants. Je prends bonne note de vos arguments, et je vous remercie de vos efforts, mais je vous invite à prêter attention à la rédaction des projets de loi.

Le sénateur Nancy Ruth : Monsieur le ministre, je vais me contenter de vous servir un bouquet de « parce que » et de « peut-être que » et de couronner le tout avec une question sur la pauvreté, et je vais ensuite vous inviter à commenter.

En ma qualité de philanthrope torontoise de petite envergure, je me réjouis de l'élimination de l'impôt sur les gains en capital, même si je n'ai rien contre le fait de payer des impôts. J'ai des sentiments partagés à cet égard, car c'est un peu une façon pour les riches de bénéficier d'un quelconque avantage, mais je réagis de la même façon lorsque certains lobbyistes font des démarches auprès du gouvernement afin que cette exemption s'étende aux fondations privées.

J'ai un intérêt personnel dans cette question, alors il est difficile pour moi d'aborder la question. Toutefois, je suis vraiment préoccupée par la façon dont cela stimule les riches à orienter les dons successoraux, sous quelque forme que ce soit. Selon les statistiques compilées par la Fondation des femmes canadiennes, moins de 10 p. 100 des dons caritatifs de sociétés ou de fondations au Canada sont destinés aux femmes et aux filles. Je suppose qu'il y aura beaucoup d'argent pour les institutions culturelles, les hôpitaux et les universités, lesquels sont susceptibles, dans certains cas, d'offrir, dans le cadre de ce volet, des programmes de bourses et d'aider des gens moins fortunés qui ont du potentiel. Nous serions tous en faveur de cela, car cela accroît la productivité, stimule l'entrepreneuriat, etc. Cependant, il y a un grand nombre de Canadiens, principalement les femmes et les enfants, qui ne pourront pas tirer avantage de ce genre de dons caritatifs, car on n'a pas tendance à les offrir à des ONG, qu'elles soient d'envergure internationale ou nationale.

I am aware that it is not the government's job to influence, perhaps formally, those donors to be concerned about the poor in more specific ways. I also note that we do not do gender responsive budgeting in Canada. Given that dollars are now perhaps freed up as a result of hospitals getting more money in other ways for various parts of their work, I wonder if the poor would be served in a more specific way.

Je suis consciente du fait qu'il n'appartient pas au gouvernement d'inciter, ne serait-ce que par des voies officielles, ces donateurs à s'intéresser davantage à des aspects plus spécifiques de la pauvreté. Je conviens également que le Canada ne s'adonne pas à une budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes. Puisque les hôpitaux toucheront davantage d'argent d'autres sources pour financer leurs divers secteurs d'activités, je me demande si on ne pourrait pas utiliser les deniers publics qui seront peut-être ainsi libérés pour aider les pauvres d'une façon plus spécifique.

I do not actually know what the question is. I do not want you to come back and say, "Look at what we are doing with the reduction of the sales tax or the $100 per family." It is not the middle class folk I am talking about; it is the other Canadians who always get left behind. Historically, there has been a role for governments to play in meeting their needs. These are comments asking about where you are in relation to these issues.

À vrai dire, je ne sais pas vraiment quelle est ma question. Je ne vous demande pas de nous dire : « Voici ce que nous allons faire avec la réduction de la taxe de vente ou la prestation de 100 $ par famille ». Mon propos ne concerne pas les gens de la classe moyenne; je parle des autres Canadiens, de ceux qui sont toujours laissés pour compte. Les gouvernements ont toujours eu un rôle à jouer pour ce qui est de répondre aux besoins de ces personnes. Il y a des gens qui veulent savoir où vous en êtes à l'égard de ces enjeux.

Mr. Flaherty: You mentioned gender responsive budgeting, senator. We do test every proposed budget idea or program for its varying effects on men and women in Canada. That appears in every briefing note I see. I do not know if that amounts to gender responsive budgeting. It is a step in that direction, to see if there are different effects as a result.

M. Flaherty : Vous avez parlé de budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes. Nous évaluons effectivement tout projet budgétaire ou tout programme en fonction de l'incidence sur les hommes et les femmes au Canada. Cela figure dans toutes les notes d'information qu'on me présente. J'ignore si cela correspond à une budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes. C'est néanmoins un pas dans cette direction, de déterminer s'il y a des répercussions.

We did that, for example, with the apprenticeship benefit that is in the budget. It is a benefit to help apprentices with respect to tools, their training and to help those who employ apprentices. This is the beginning of my answer to you.

Nous avons appliqué cette méthode, par exemple, à la subvention aux apprentis prévue dans le budget. Il s'agit d'une subvention visant à fournir de l'aide aux apprentis à l'égard des outils et de la formation, et à aider ceux qui les emploient. C'est le début de la réponse que je vous offre.

How do we address poverty? That is a big issue. I do not pretend to have all the answers. We do know that if persons have better work opportunities they do better. Skills training and apprenticeship matters a lot in that area, as well as strengthening our community colleges and universities.

Comment nous attaquons-nous à la pauvreté? C'est une grande question. Je ne prétends pas avoir toutes les réponses, mais nous savons, par contre, qu'une personne ayant accès à de meilleurs débouchés professionnels se tire mieux d'affaire. L'acquisition des compétences et l'apprentissage sont très importants dans ce domaine, et il importe tout autant de renforcer nos collèges communautaires et nos universités.

I go back to what I said earlier about post-secondary education, which is a tremendous challenge for all levels of government across Canada. We want to make sure there is adequate accessibility to skills training, particularly in community colleges and apprenticeship programs, through the unions, and we want to ensure that there is adequate access to universities in Canada.

Je reviens à ce que j'ai dit plus tôt au sujet de l'éducation postsecondaire, qui constitue un défi énorme pour tous les ordres de gouvernement au Canada. Nous voulons veiller à ce qu'un accès adéquat soit offert au chapitre de l'acquisition de compétences, en particulier dans les collèges communautaires et les programmes d'apprentissage, par l'entremise des syndicats, et nous voulons garantir un accès adéquat aux universités canadiennes.

It is my own predilection to talk about education because of the difference it makes in people's lives. We can see it if they have the opportunity to advance their educations.

L'éducation est pour moi un sujet de prédilection, parce qu'elle peut transformer la vie d'une personne. On peut constater cela lorsqu'une personne a l'occasion de parfaire son éducation.

Senator Ruth: Many of the poor in Canada cannot access that benefit. My general assumption is that if any government could deal with poverty in this country, they would have already done so. It is hugely complex, and I do not know the answers.

Le sénateur Ruth : De nombreux Canadiens pauvres ne peuvent jouir de cet avantage. Je me dis que, de façon générale, s'il était possible pour un gouvernement d'éliminer la pauvreté au pays, on l'aurait déjà fait. C'est un enjeu énormément complexe, et je ne connais pas les solutions.

If you have a disabled child and cannot manage, the result may be the break-up of a marriage and you are back to being a single mom dealing with this mentally or physically disabled child. In that scenario, access to training programs is like saying, "What are you talking about?" I spent some time worrying about that, and I do not have the answers either. It is a problem.

Senator Eggleton: I have a question about child care. Mr. Minister, you said a couple of times tonight that parents are in the best position to make a choice. I do not understand any correlation between the amount of money being given, $100 a month, subject to tax, and the costs parents absorb. For example, with respect to children under the age of six, which is the only category that will be funded, in Ontario it is over $500. For most provinces it is well over $400 or $500. Newfoundland is the lowest at $360. This is more than just daycare. We are talking about early childhood education, and yet there is no relationship between the money being allotted in this revised family allowance program and the real costs for parents. The majority of parents in this country are both working nowadays, struggling to make ends meet. This budget proposal is not going to help them sufficiently.

You say it is a step in the right direction, but there was an agreement by the previous government, one that all provinces signed, provinces of different political stripes. I think it is a real shame that the opportunity to create a national early learning and childhood program, not just daycare, is being abandoned.

I know you will say that your colleague Minister Finley announced that $250 million would be allocated for the creation of 25,000 child care spaces. I am under the impression that this will largely come through the private sector. A poll in *The Globe and Mail* said that 75 per cent of companies indicated they would not try to take advantage of the kind of thing similar to the program tried in Ontario.

You also said earlier that you were concerned about surpluses. Some of it was being spent by the previous government in running interference in provincial jurisdictions. However, here we have a case where even Minister Finley said quite clearly that child care falls under the jurisdiction of the provinces. Why not then give the $250 million annually to the provinces and let them deal with their responsibilities in this area?

Mr. Flaherty: We do not have very many child care spaces in this country, and we had a Liberal government in Ottawa for 13 years. We do not have much to show for it, quite frankly, nor do we have much to show for it in most of the provinces, with the exception of Quebec. Even in Quebec, only 30 per cent of those

Si on a un enfant handicapé et que la situation devient intolérable, cela peut mener à l'effondrement d'un mariage, et on se retrouve mère monoparentale d'un enfant ayant une déficience mentale ou physique. Dans un tel contexte, la question de l'accès aux programmes de formation n'a aucun sens. J'ai longtemps peiné sur cette question, et je n'ai pas de solutions non plus. C'est un problème.

Le sénateur Eggleton : J'ai une question au sujet de la garde d'enfants. Monsieur le ministre, vous avez déclaré à maintes reprises, ce soir, que les parents sont les mieux placés pour prendre ces décisions. Or, je n'arrive pas à mettre en corrélation le montant consenti, soit un versement mensuel imposable de 100 $, et les coûts qu'absorbent les parents. Par exemple, en ce qui concerne les enfants âgés de moins de six ans, c'est-à-dire la seule tranche d'âge visée par cette prestation, ces coûts, en Ontario, s'élèvent à plus de 500 $. Dans la plupart des provinces, ils sont bien supérieurs à 400 $ ou 500 $. C'est à Terre-Neuve qu'ils sont le plus bas, à 360 $. Cela correspond à davantage que les seuls frais de garderie. Nous parlons d'éducation de la petite enfance, pourtant il n'y a aucun lien entre la somme allouée dans le cadre de ce programme d'allocations familiales remaniées et les coûts réels assumés par les parents. Dans la plupart des cas, au pays, les deux parents travaillent et se démènent pour joindre les deux bouts. Ce projet budgétaire ne prévoit pas une aide suffisante.

Vous dites que c'est un pas dans la bonne direction, mais le gouvernement précédent avait conclu une entente avec tous les gouvernements provinciaux, quelles que soient leurs allégeances politiques. Je crois que c'est vraiment dommage qu'on renonce à l'occasion de créer un programme national pour l'enfance et la petite enfance, un programme qui ne se limite pas aux services de garde.

Vous allez certainement rétorquer que votre collègue, la ministre Finley, a annoncé l'affectation de 250 millions de dollars à la création de 25 000 places en garderie. J'ai l'impression qu'une part importante de cela va passer par le secteur privé. Le *Globe and Mail* fait état d'un sondage selon lequel 75 p. 100 des entreprises ne se disent pas intéressées à prendre part à un programme comparable à celui qu'on a mis à l'essai en Ontario.

Vous avez également déclaré, plus tôt, que vous étiez préoccupé par les excédents budgétaires. Une partie de l'excédent budgétaire avait été utilisée par le gouvernement précédent pour s'ingérer dans des domaines de compétence provinciaux. Or, dans le cas qui nous occupe, même la ministre Finley a déclaré assez clairement que la garde d'enfants relève de la compétence provinciale. Alors, pourquoi ne pas remettre les 250 millions de dollars par année aux provinces et leur laisser assumer la responsabilité dans ce domaine?

M. Flaherty : Nous n'avons pas beaucoup de places en garderie au pays, et nous avons eu un gouvernement libéral à Ottawa pendant 13 ans. En toute franchise, les résultats n'ont rien d'impressionnant, et les réalisations sont tout aussi minces dans la plupart des provinces, à part au Québec. Et même au Québec,

entitled have access to the system, which is usually subsidized and very expensive. Seventy per cent are excluded. That was the last set of figures I saw. This is not a record of success in this country.

Senator Eggleton: There was a study and an agreement.

Mr. Flaherty: There are many nice pieces of paper. After 13 years, at the end of the day, here is this, here is that, but it is not much to show parents, At least now they will get a cheque, I hope. In July it will be for $100 and a total of $1,200 over the course of the year. I meet parents with young children, and they are very grateful to the government for at least giving them something back from the taxes they pay to help raise their children.

You are right; it is not sufficient to pay for regulated daycare in most places in Canada, but it is a help to parents. I think it is a help that parents consider useful.

Senator Mitchell: When Auditor General Sheila Fraser was here, she and her staff officials established that the entire annual cost of the gun registry, with the one-time stuff out of the way, is $15 million a year. That includes registering automatic weapons, handguns and long guns. What do you anticipate saving in pure dollars by doing away with the long gun registry? It must be considerably less than $15 million annually because the infrastructure is there for these other things. What do you anticipate saving given that in the election you were talking about saving billions of dollars and putting it into something else?

Mr. Flaherty: This year we do not anticipate saving anything. This registry is the gift that keeps on giving, with very little in the way of results for Canadians. It will cost money to reduce the registry. I think the bill on that item was just introduced today.

Obviously, there will be savings over time. I cannot give you a figure on what the proposed savings are over time. This is a year of transition.

Senator Mitchell: Could you get me a figure?

Mr. Flaherty: I can tell you that this year it will cost money. It is a negative.

Senator Mitchell: You still have to run the registry for other things.

Mr. Flaherty: For ensuing years, I will get that for you. We do not have that figure at hand, but we can get it for you.

The Chairman: If you could send it to the clerk, Mr. Minister, it will be distributed to all committee members. That would be appreciated.

seulement 30 p. 100 des participants admissibles ont accès au régime, généralement subventionné et très coûteux. Selon les dernières statistiques que j'ai vues, 70 p. 100 des participants admissibles sont exclus. Ce n'est pas ce que je qualifierais de réussite nationale.

Le sénateur Eggleton : On a mené une étude et conclu une entente.

M. Flaherty : Certes, nous avons de nombreux beaux documents, mais, après 13 ans, au bout du compte, les parents ne sont pas beaucoup plus avancés. Maintenant, ils recevront un chèque — du moins, je l'espère. En juillet, ils recevront un chèque de 100 $, et ils toucheront au total 1 200 $ au cours de l'année. Je rencontre des parents qui ont de jeunes enfants, et ils sont très reconnaissants au gouvernement de les laisser récupérer ne serait-ce qu'une partie de l'impôt qu'ils versent, car cela les aide à élever leurs enfants.

Vous avez raison, cela ne suffit pas à couvrir les frais liés aux services de garde réglementés dans la plupart des régions canadiennes, mais cela donne un coup de pouce aux parents. Je crois que c'est un coup de pouce que les parents apprécient.

Le sénateur Mitchell : Quand la vérificatrice générale Sheila Fraser est venue témoigner avec son équipe, ils ont déclaré que le coût annuel de fonctionnement du registre des armes à feu, une fois les frais ponctuels réglés, est de 15 millions de dollars par année. Cela comprend l'enregistrement d'armes automatiques et d'armes de poing et d'épaule. Quelles économies comptez-vous réaliser en éliminant le registre des armes d'épaule? Ce sera considérablement inférieur à 15 millions de dollars par année, car l'infrastructure est là pour les autres types d'armes. Qu'est-ce que vous vous attendez à gagner, compte tenu du fait que, pendant la campagne électorale, vous parliez d'affecter ces milliards de dollars d'économies à autre chose?

M. Flaherty : Nous ne prévoyons aucune économie pour cette année. Le registre des armes à feu continuera de coûter de l'argent aux Canadiens, et donnera bien peu de résultats. L'élimination de cette catégorie d'armes du registre va coûter de l'argent. Je crois que le projet de loi relatif à cette question n'a été déposé qu'aujourd'hui.

Évidemment, cela va finir par mener à des économies. Je ne saurais vous fournir un chiffre en ce qui concerne les économies qui seront réalisées dans le temps. C'est une année de transition.

Le sénateur Mitchell : Pourriez-vous me donner un chiffre?

M. Flaherty : Je peux vous dire que, cette année, ça va coûter de l'argent. C'est un résultat négatif.

Le sénateur Mitchell : Vous devez tout de même assurer le fonctionnement du registre pour les autres catégories.

M. Flaherty : Pour les années à venir, je vais vous procurer des chiffres. Nous ne les avons pas en main, mais nous pouvons vous les procurer.

Le président : Si vous pouvez les acheminer au greffier, monsieur le ministre, ce dernier se chargera de les distribuer à tous les membres du comité. Nous vous en serions reconnaissants.

Thank you very much, Mr. Minister, and your officials for being here today. This has been your first visit with the Senate Standing Committee on National Finance. We appreciate the fact that you made yourself available for our study of this important bill. On behalf of the deputy chair, Senator Cools, and the members of the committee, I thank you sincerely for attending.

Senators, we now have with us Mr. Peter Vukanovich of Genworth Financial Canada and Mr. Andy Charles of AIG United Guaranty Canada.

Gentlemen, welcome to our committee. Committee members have asked you to be here today to deal with the issue of Bill C-13, Budget Implementation, part 9, clauses 192 to 198 dealing with mortgage insurance.

Andy Charles, President and Chief Executive Officer, AIG United Guaranty Canada: Honourable senators, I am pleased to have this opportunity to present our plan to introduce more choice in the mortgage default insurance market, the prudent regulatory process that we have been undertaking, and why we believe Canadians will benefit from the presence of more participants.

AIG United Guaranty Canada is a Canadian member company of one of the world's leading insurers. AIG has been active in Canada since the early 1960s and has offices around the world in over 130 countries and jurisdictions. Our company believes that increased competition in mortgage insurance will benefit consumers, financial institutions, capital markets and the Canadian economy overall. At the same time, it will make our government-backed insurance system safer by spreading risk among more players. In much the same way, prudent investors make sure all their savings are not tied to one vehicle.

Honourable senators, the current federal government agrees that more competition is beneficial for Canadians. The previous federal government also believed that more competition would be beneficial. This process started under the last government's direction and was included in the fall 2005 supplementary estimates.

Budget 2006 commits the government to make the technical changes necessary to allow the entry of more than one private competitor into the mortgage insurance market.

Honourable senators, I would like to provide a current overview of the marketplace. Today, Canada represents the second largest mortgage default insurance market in the world. Right now, there are just two companies offering mortgage insurance to consumers who put make less than a 25 per cent down payment. One is CMHC, a Crown corporation with an estimated 70 per cent market share that earned approximately $1 billion in after-tax profits in 2005, and the other is Genworth

Merci beaucoup, monsieur le ministre, d'être venu aujourd'hui, et merci à vos représentants. Il s'agissait de votre premier témoignage devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Nous vous remercions de vous être prêté à cet exercice dans le cadre de notre étude de ce projet de loi important. Au nom de la vice-présidente du comité, le sénateur Cools, et des membres du comité, je vous remercie de tout cœur d'être venus.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous accueillons maintenant M. Peter Vukanovich, de Genworth Financial Canada et M. Andy Charles, de la société AIG United Guaranty Canada.

Messieurs, soyez les bienvenus. Les membres du comité vous ont invités aujourd'hui en vue d'examiner le projet de loi C-13, Exécution du budget, en particulier la partie 9, soit les articles 192 à 198, qui portent sur l'assurance hypothécaire.

Andy Charles, président-directeur général, AIG United Guaranty Canada : Honorables sénateurs, je suis heureux d'avoir cette occasion de présenter notre plan visant à accroître le choix dans le marché de l'assurance-prêt hypothécaire. Je vous parlerai également du processus réglementaire que nous traversons en ce moment et de la raison pour laquelle nous croyons que les Canadiens et Canadiennes bénéficieront de la présence de nouveaux joueurs dans ce marché.

AIG United Guaranty est une filiale canadienne de l'une des principales sociétés d'assurances au monde. AIG sert le marché canadien depuis le début des années 60 et compte des bureaux dans plus de 130 pays et administrations. Notre compagnie est d'avis qu'une concurrence accrue dans le domaine de l'assurance-hypothécaire bénéficiera aux consommateurs, aux institutions financières, aux marchés financiers et à l'économie canadienne. En outre, une concurrence accrue rehaussera la sécurité du système d'assurance bénéficiant du soutien gouvernemental en répartissant le risque entre un plus grand nombre de joueurs, tout comme les investisseurs prudents s'assurent de ne pas placer toutes leurs économies dans un seul instrument de placement.

Honorables sénateurs, le gouvernement fédéral actuel est d'accord pour dire qu'une concurrence accrue est une bonne chose pour les Canadiens et les Canadiennes. Le gouvernement précédent était du même avis, et avait mis sur pied un processus que l'on a inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses paru à l'automne 2005.

Dans le Budget 2006, le gouvernement s'est engagé à apporter les changements techniques nécessaires pour permettre à plus d'un compétiteur du secteur privé de participer au marché de l'assurance prêt hypothécaire.

Honorables sénateurs, permettez-moi de vous donner un aperçu du marché actuel. Aujourd'hui, le marché canadien de l'assurance-prêt hypothécaire est le deuxième en importance au monde et, à l'heure actuelle, seules deux sociétés offrent de l'assurance hypothécaire aux consommateurs dont le versement initial est inférieur à 25 p. 100 du prix d'achat. Il y a la SCHL, société d'État, qui détient une part de marché estimée à 70 p. 100, et qui a enregistré en 2005 des bénéfices après impôts s'élevant à

Financial, a private sector company with an estimated 30 per cent market share that earned an after-tax profit in excess of $200 million in 2005.

Honourable senators, the dollar amount for insured mortgages is approximately $50 billion annually, so it is an understatement to say there is a significant market opportunity.

I would like to point out that we are not the only company going through the proper regulatory processes. While I do not speak for them today, it is a matter of public record that at least two other companies have expressed interest in entering the market.

AIG United Guaranty Canada's goal is to provide Canadians coast to coast, urban and rural, with the same high-quality, innovative products we do in many other markets around the world. In countries that AIG United Guaranty has entered internationally, the benefits have included increased market competition, the introduction of new products and reduced mortgage credit risk for lenders.

AIG currently employs over 800 Canadians. Our new mortgage insurance business would create an estimated 80 new positions located across Canada. When we come, we come to stay, and we pride ourselves on being good corporate citizens.

Our intention is to build on our international reputation of product innovation. Our plan is not simply to match what already exists. We plan, however, to enhance existing mortgage insurance products to offer to a wider range of Canadian consumers, including self-employed Canadians, new Canadians and Canadians who may have had a credit blemish in their past that they have now clearly overcome.

Our experience tells us there is only one way to gain business against well-established existing participants, and that is to provide superior service and offer innovative products. We believe that is good for Canadians.

Honourable senators, this is a carefully regulated industry. We require the approval and ongoing regulatory oversight of the Office of the Superintendent of Financial Institutions, OSFI. Our application is currently before them, and they are thoroughly vetting us with a rigorous examination process.

OSFI ensures that we have adequate capitalization to serve the market through all parts of the economic cycle. Their requirements for upfront capitalization are stringent, and we have met them. We are also backed by our parent company, AIG, a company with over $800 billion in assets.

un milliard de dollars; l'autre, Genworth Financial, société du secteur privé qui détient une part de marché d'environ 30 p. 100 et dont les bénéfices après impôts en 2005 se sont chiffrés à plus de 200 millions de dollars.

Honorables sénateurs, on estime que la valeur du marché des nouveaux prêts hypothécaires assurés se monte à environ 50 milliards de dollars par année. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un marché de cette taille offre de considérables possibilités de concurrence.

Je tiens à souligner que notre société n'est pas la seule à traverser actuellement les étapes réglementaires appropriées. Bien que je ne représente pas ces compagnies aujourd'hui, il est notoire qu'au moins deux autres sociétés ont exprimé leur souhait d'entrer sur le marché.

L'objectif d'AIG United Guaranty est d'offrir aux Canadiens et Canadiennes de partout au pays, qu'ils soient en milieu urbain ou rural, les mêmes produits novateurs et de haute qualité que nous offrons dans de nombreux autres marchés du monde. Dans les pays où AIG United Guaranty offre ses produits, notre présence a mené, entre autres avantages, à une concurrence accrue sur le marché, à l'introduction de nouveaux produits et à la diminution des risques liés aux prêts hypothécaires pour les prêteurs.

AIG fournit actuellement de l'emploi à plus de 800 Canadiens et Canadiennes. Notre nouvelle division de l'assurance-hypothécaire créerait quelque 80 nouveaux postes d'un bout à l'autre du pays. Lorsque nous ouvrons boutique quelque part, nous y restons, et nous sommes fiers de notre présence sociale.

Notre intention est de consolider notre réputation internationale en tant que créateurs de produits novateurs. Notre plan ne consiste pas simplement à reproduire ce qui existe déjà. Nous prévoyons améliorer les produits d'assurance hypothécaire existants afin de servir une plus large gamme de consommateurs canadiens, dont les travailleurs autonomes, les nouveaux Canadiens et les Canadiens et Canadiennes ayant déjà connu des difficultés de crédit qu'ils ont manifestement surmontées.

Notre expérience nous a appris qu'il n'y a qu'une seule façon de se faire une place à côté des joueurs bien établis, à savoir offrir un service supérieur et des produits novateurs. Nous croyons qu'il s'agit là de bonnes nouvelles pour les Canadiens et les Canadiennes.

Honorables sénateurs, cette industrie est très bien réglementée. Nous devons obtenir l'approbation et nous soumettre au contrôle réglementaire continu du Bureau du surintendant des institutions financières, ou BSIF. Le Bureau examine actuellement notre demande, et il s'agit d'un examen particulièrement minutieux.

Le BSIF s'assure que notre capitalisation est suffisante pour que nous puissions servir le marché à toutes les étapes du cycle conjoncturel. Ces exigences en matière de capitalisation initiale sont sévères, et nous les avons respectées. Nous avons l'appui de notre société mère, AIG, compagnie possédant des actifs d'une valeur de plus de 800 milliards de dollars.

In addition to OSFI's continuing role, each province also regulates market conduct in our industry, reinforcing the fact there is substantial regulatory oversight. It will take time for us to penetrate the Canadian market, time during which OSFI, members of this committee and others can and will watch us carefully. Our company is committed to ethical behaviour, innovative service and open competition, and we welcome the scrutiny.

The current budget proposes two changes affecting our industry. The first enables additional private sector competition. The second change increases provisioning for the government guarantee to $200 billion from $100 billion.

As Budget 2006 states clearly, the provisioning change is due to the fact the mortgage market has grown substantially, not because another player has entered the market. In fact, adding other well-capitalized insurers lessens the government's risk.

As the budget states, the government is increasing its provision to "keep pace with the increase in housing prices and the growth in the mortgage market."

Finally, honourable senators, AIG United Guaranty Canada would like to point out that we are hardly alone in thinking this measure should proceed. I do not want to leave you with the impression that opinion on this issue is 50/50.

In addition to this government, the last government and officials in the Department of Finance, the list of those who support opening the market now includes the Canadian Home Builders' Association, the Canadian Institute of Mortgage Brokers and Lenders, the Canadian Real Estate Association, Royal Bank and Caisse Desjardins. Even CMHC, the other market participant, supported additional competition. We think this is an entirely reasonable approach to increase competition.

As mentioned previously, we do not shy away from appropriate federal and provincial regulators or from review by parliamentarians. As a new market participant eager to share innovative products with Canadians, we are convinced such scrutiny would only reflect well on our organization.

Honourable senators, I look forward to what I hope will be a long and positive relationship in the Canadian marketplace.

Peter Vukanovich, President and Chief Executive Officer, Genworth Financial Canada: Honourable senators, since 1995, Genworth Financial Canada has helped more than 700,000 Canadians achieve the dream of home ownership. We

Outre le rôle continu du BSIF, chaque province réglemente la conduite du marché dans notre industrie, ce qui renforce encore davantage le contrôle réglementaire de l'industrie. Cela nous prendra un certain temps à nous faire une place sur le marché canadien. Pendant ce temps, le BSIF, les membres du comité et d'autres intervenants auront l'occasion de nous observer de près. Notre compagnie est vouée au comportement éthique, à l'offre de services novateurs et à la concurrence ouverte, et nous sommes donc ouverts à une telle surveillance.

Le budget actuel propose deux changements relatifs à notre industrie. Le premier autorise une concurrence accrue de la part du secteur privé, tandis que le second fait passer le provisionnement de la garantie gouvernementale de 100 à 200 milliards de dollars.

Comme le dit clairement le Budget 2006, le changement au niveau du provisionnement est dû non pas à l'entrée d'un nouveau joueur sur le marché, mais bien au fait que le marché hypothécaire a connu une croissance considérable. La présence de nouveaux assureurs dotés de solides capitaux permanents aura plutôt l'effet de réduire le risque au gouvernement.

Comme on peut le lire dans le Budget 2006, le gouvernement augmente son provisionnement pour, et je cite, « suivre la hausse des prix des habitations et la croissance du marché hypothécaire ».

Pour conclure, honorables sénateurs, AIG United Guaranty Canada tient à souligner qu'elle n'est pas seule à penser que cette mesure devrait aller de l'avant. Je ne voudrais pas vous laisser avec l'impression que les opinions concernant cette question sont partagées.

Outre le gouvernement actuel, le gouvernement précédent et des agents du ministère des Finances, la liste des gens qui appuient l'ouverture du marché dès maintenant comprend l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, l'Institut canadien des courtiers et des prêteurs hypothécaires, l'Association canadienne de l'immeuble, la Banque Royale et la Caisse Desjardins. Même la SCHL, l'autre participant au marché, appuyait la concurrence accrue. Selon nous, il s'agit là d'une façon tout à fait raisonnable d'augmenter la concurrence.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne souhaitons aucunement nous soustraire à la réglementation fédérale et provinciale appropriée ou aux examens parlementaires. Nous sommes un nouveau joueur sur le marché, et nous nous réjouissons à la perspective de partager nos produits novateurs avec les Canadiens et les Canadiennes. Nous sommes persuadés qu'une telle attention réglementaire ne pourrait que renforcer notre réputation.

Honorables sénateurs, j'attends avec enthousiasme l'occasion d'établir une longue et fructueuse relation avec le marché canadien et avec vous.

Peter Vukanovich, président-directeur général, Genworth Financial Canada : mesdames et messieurs les sénateurs, depuis 1995, chez Genworth Financial Canada, nous avons aidé plus de 700 000 Canadiens à réaliser le rêve de devenir propriétaire. Nous

employ over 225 people in Canada. I want to thank the committee for inviting me here today to explain some of the issues that are in play.

The changes to the mortgage insurance industry contained in the budget bill are no small matter. In fact, they propose significant changes to both housing and finance policy. It is complex. It is a lot more than just letting more players into a marketplace. For over 50 years this marketplace has been played by two people. As Mr. Charles mentioned, it was CMHC and our company, which has evolved through a series of companies, Mortgage Insurance Company of Canada, GE Capital Mortgage Insurance and now Genworth Financial Canada.

First, I would like to tell you that we totally support added competition. It is what has got us to the marketplace we have today. In fact, I just gave a speech to the National Press Club a couple weeks ago. I said at that time that Canada's housing market is the most efficient, fair and competitive housing market in the world, and I believe that. We just want to ensure that the changes made to this marketplace are better for homebuyers.

The government's intent to increase competition and benefits for homebuyers is indeed commendable. However, we believe the legislation before you does not go far enough. It does not go far enough in ensuring that the government will achieve its objectives and, in fact, could put the excellent market we have in place in peril.

We have two key recommendations for your consideration today. The first is that market conduct rules be required to ensure that Canadian homebuyers, and I stress homebuyers, be the ones who actually benefit from this increased competition.

Second, the federal government needs to provide the same level of government guarantee to all mortgage insurance providers, including CMHC.

Without these two measures, I firmly believe this legislation will not achieve its intended goal of benefiting Canadian homebuyers, and perhaps hinder a booming housing market.

Before I explain our views, let me provide you with a little background. Last year, over half a million families achieved the dream of homeownership with the help of mortgage insurance. That is one out of every two purchases. It has not been higher in the last 50 years. However, many people do not realize that homebuyers who need mortgage insurance are required to pay the premiums, but they do not choose the mortgage insurer. The choice of the mortgage insurer is made by the lender, for example, a bank or a credit union.

employons plus de 225 personnes au Canada. Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui, pour que je puisse expliquer certaines des questions en jeu.

Les modifications apportées à l'industrie de l'assurance hypothécaire dont il est question dans le projet de loi budgétaire ne sont nullement insignifiantes. De fait, il s'agit de changements significatifs touchant les politiques en matière d'habitation et de finances. C'est complexe. Il s'agit de bien plus que du seul fait de permettre à un plus grand nombre d'acteurs d'entrer en scène sur le marché. Pendant plus de 50 ans, ce sont deux acteurs qui ont occupé la scène. Comme M. Charles en a parlé, c'était la SCHL et notre société à nous, qui a évolué par le truchement d'une série d'entreprises — la compagnie d'assurances hypothèque du Canada, la GE Capital Mortgage Insurance et, aujourd'hui, Genworth Financial Canada.

D'abord, je tiens à vous dire que nous appuyons totalement l'idée d'une concurrence accrue. C'est ce qui nous a permis d'avoir le marché que nous avons aujourd'hui. D'ailleurs, je viens de prononcer une conférence il y a quelques semaines au Cercle national des journalistes. J'ai dit à ce moment-là que le marché de l'habitation au Canada est l'un des marchés les plus équitables, efficaces et concurrentiels au monde, et j'y crois. Nous voulons simplement nous assurer que les modifications apportées au marché en question conviennent aux acquéreurs d'habitations.

L'intention qu'a le gouvernement d'accroître la concurrence et les avantages pour les acquéreurs d'habitations est certes louable. Cependant, à notre avis, le projet de loi que vous avez devant les yeux est insuffisant. Il n'en fait pas assez pour garantir que le gouvernement arrivera à atteindre ses objectifs et, de fait, pourrait mettre en péril un excellent marché.

Nous vous soumettons aujourd'hui deux recommandations principales. Tout d'abord, il importe d'établir des règles régissant le comportement sur le marché afin de s'assurer que les acquéreurs canadiens d'habitations — et j'insiste là-dessus : les acquéreurs d'habitations — soient vraiment ceux qui bénéficient de la concurrence accrue.

Ensuite, le gouvernement fédéral doit offrir le même niveau de garantie à tous les assureurs hypothécaires, y compris la SCHL.

Sans ces deux mesures, je doute fortement que le projet de loi puisse atteindre son objectif, soit d'avantager les acquéreurs canadiens d'habitations. Peut-être qu'il nuira même à un marché de l'habitation qui est en pleine expansion.

Avant d'expliquer davantage notre point de vue, permettez-moi de dresser un portrait de la situation. L'année dernière, plus de 500 000 familles canadiennes ont réalisé le rêve de devenir propriétaires d'habitations grâce à l'assurance hypothécaire. Cela représente un achat sur deux. Ce sont des statistiques que nous n'avons pas vues depuis 50 ans. Toutefois, bon nombre de personnes ne réalisent pas que les acquéreurs qui doivent recourir à l'assurance hypothécaire doivent en payer les primes, mais qu'ils ne choisissent pas l'assureur. Le choix de l'assureur hypothécaire revient au prêteur, par exemple à la banque ou à la coopérative de crédit.

Genworth operates mortgage insurance operations in 16 countries globally. In every case, it is the lender who decides who the mortgage insurer is. This reality that the homebuyer pays for mortgage insurance but does not exactly choose it is critically important for the government and this committee to understand.

I also want to emphasize that there is currently robust and healthy competition going on between our two players today, Genworth and CMHC. Many products have been introduced to the marketplace. As I mentioned earlier, last year, over half a million Canadian families enjoyed home ownership, a figure which has expanded from 300,000 three years ago. This is largely because both of us compete for every qualified homebuyer in every corner of Canada on the basis of a down payment made by the homebuyer. We do not discriminate against applicants with low incomes or those who live in rural locations. Genworth and CMHC do this by choice as we see ourselves as the custodians of a public benefit, that being the government guarantee. I will explain that in detail later in my presentation.

Our overall view is that the current system is working very well, if not to say extremely well. However, we also believe that it is a system at risk unless we put in place the two additional measures I mentioned earlier.

Let me come back to the safeguards. We put them forward because there is ample evidence from the experience of other countries, such as the United States, Australia and the United Kingdom, that have wide open competition. Before they did that they put safeguards in place to ensure that homebuyers benefit.

Let me provide an example of a negative outcome, one we call adverse selection or cherry-picking. That is where people would come into the marketplace and pick out the best risks. True competition that benefits homebuyers can only occur when providers compete for all qualified homebuyers. If new market entrants are allowed to enter a segment of the market and only compete for certain homebuyers in specific geographic areas or with certain credit criteria, that will disadvantage the other insurers. It is likely to disadvantage people in rural areas and those with weaker credit.

Evidence of this type of adverse selection was confirmed by Jeffrey Eisenach, an internationally prominent economist, who recently analyzed the effective changes proposed in the Canadian mortgage insurance marketplace. I would be pleased to offer that study to anyone on this committee who would like to see it. It demonstrates clearly that lower income Canadians will likely pay more for mortgage insurance unless the safeguards we are talking about are implemented.

Genworth a des opérations d'assurance hypothécaire dans 16 pays différents. Dans tous les cas, c'est le prêteur qui décide de l'assureur. Le fait que les acquéreurs paient pour l'assurance hypothécaire sans vraiment choisir eux-mêmes l'assureur est un élément d'importance capitale que doivent saisir le gouvernement et le comité.

Je veux également attirer votre attention sur le fait qu'il existe actuellement une forte et saine concurrence entre les deux assureurs hypothécaires canadiens, la SCHL et Genworth. De nombreux produits ont été introduits sur le marché. Comme je l'ai dit plus tôt, l'an dernier, plus de 500 000 familles canadiennes sont devenues propriétaires, par rapport à 300 000 il y a trois ans. Cela s'explique par le fait que nous faisons tous deux compétition pour chaque acquéreur qualifié dans tous les coins du pays, en nous basant sur le montant de l'acompte versé par l'acquéreur. Nous ne pratiquons pas de discrimination envers les acquéreurs à faible revenu ou les acquéreurs vivant en région éloignée. Genworth et la SCHL le font par choix, parce que nous nous considérons comme les gardiens de l'intérêt public — c'est-à-dire la garantie de l'État. Je m'expliquerai plus à fond à ce sujet durant l'exposé.

Globalement, nous croyons que le système fonctionne très bien, pour ne pas dire extrêmement bien. Toutefois, nous croyons aussi qu'il est menacé, à moins que le gouvernement ne mette en place les deux mesures dont j'ai parlé plus tôt.

Permettez-moi de revenir aux mesures de protection. Nous proposons ces mesures en nous fondant sur d'importants éléments de preuve tirés de l'expérience vécue dans d'autres pays, par exemple les États-Unis et l'Australie, où il y a une concurrence libre et entière. Avant de procéder, ils ont mis en place des mesures de protection pour s'assurer que les acquéreurs d'habitations puissent en profiter.

Permettez-moi de vous donner un exemple d'une pratique négative, que nous qualifions d'antisélection. L'art d'être sélectif, quoi. Les gens arrivent sur le marché et choisissent les meilleurs risques. Une concurrence véritable qui profite aux acquéreurs d'habitations se produit uniquement lorsque tous les fournisseurs se font concurrence pour tous les acquéreurs qualifiés. Si l'on permet à de nouveaux arrivants de segmenter le marché et de se disputer seulement certains acquéreurs d'habitations, dans certaines zones géographiques ou en fonction de certains critères relatifs aux crédits, les autres assureurs seront désavantagés. Cela nuira aussi aux gens des régions rurales et aux gens ayant une faible cote de crédit.

La preuve que ce type d'antisélection existe a été confirmée par Jeffrey Eisenach, économiste renommé à l'échelle internationale, qui a récemment analysé les effets des changements proposés en ce qui concerne le marché canadien de l'assurance hypothécaire. Je serai heureux de remettre son étude à quiconque en fait la demande au comité. L'étude démontre que, sans les mesures de protection que nous proposons, les Canadiens à faible revenu sont susceptibles de payer plus pour l'assurance hypothécaire.

Wide open competition without proper safeguards will also disadvantage homebuyers in another way. This is potentially through incentive arrangements between mortgage insurers and lenders that will no doubt occur if international experience is any indicator.

Without getting into the detail of how these arrangements work, let me say that last year in the United States mortgage insurers redirected over $750 million of consumer paid premiums back to lenders. It is a perfectly legal system, but at the same time it is difficult to see how homebuyers benefit in terms of lower prices. That is what one would expect from multiplayer competition.

To sum up our comments regarding the safeguards, I would like to say that without them, the government's objective of increased competition will be undermined and the existing public benefits of our mortgage insurance policy framework could be diminished.

Blake Cassels is one of Canada's leading competition experts and can attest that our existing federal and provincial legislation does not adequately protect homebuyers. They just did the review. They sent it to us, and I would be happy to share it with you. When you add that to the experience we have seen in other countries, it is clear to us that homebuyers can only benefit as long as proper market conduct rules are in place.

Our second recommendation relates to the government guarantee. All mortgage insurers have the same level of government guarantee, the one that CMHC currently enjoys; this would include any new market entrants. Currently, this backstop for CMHC is at 100 per cent and that is because they are a Crown corporation. Your government has extended it to 90 per cent for private sector players, and this has created an unlevel playing field for competition. Let me explain. Lenders are extremely price sensitive in the highly competitive mortgage world. Today's difference in guarantee between CMHC and the private sector creates a permanent price disadvantage of several hundred dollars per loan. This makes it difficult for lenders to choose their mortgage insurance provider based on products and services. Since this guarantees a public benefit for which we and any other entrant must act as a custodian, it is inequitable to have a two-tier market, where the private players are on one field and CMHC is on another. CHMC might tell you that the market is level, but you can ask any lender; there is a price disadvantage, one that should not be there.

Under the chairmanship of Senator Lowell Murray, in 1999 the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology studied Bill C-66, and I would like to read a quick quote from the committee's report:

> Your Committee heard evidence to the effect that the current disparity between the guarantees is a threat to the long-term viability of a competitive marketplace for

En l'absence de mesures de protection adéquates, une concurrence libre et entière désavantagera également les acquéreurs d'habitations d'une autre façon. Des ententes incitatives entre assureurs hypothécaires et prêteurs verront sans doute le jour, si l'on se fie aux expériences internationales.

Sans aborder les mécanismes particuliers associés à ces ententes, permettez-moi simplement de souligner que, l'année dernière, aux États-Unis, les assureurs hypothécaires ont redirigé vers les prêteurs 750 millions de dollars en primes payées par les consommateurs. Tout cela est parfaitement légal, mais il est difficile de voir en quoi l'acquéreur d'habitations peut en profiter, du point de vue du prix. Or, on s'attendrait à ce qu'une concurrence à plus d'un acteur donne un meilleur prix.

Pour résumer nos observations sur les mesures de protection, je dirais que leur absence mine l'objectif du gouvernement — accroître la concurrence — et peut-être aussi les avantages publics de notre politique d'assurance hypothécaire.

Blake Cassels est l'un des grands spécialistes canadiens de la concurrence. Il peut témoigner du fait que nos lois fédérales et provinciales ne protègent pas adéquatement les acquéreurs d'habitations. L'examen vient d'en être fait. Les résultats nous ont été transmis; je serai heureux de vous en faire part. Ajoutez à cela l'expérience vécue dans d'autres pays; il nous paraît évident que les acquéreurs d'habitations y trouveront leur compte seulement dans la mesure où de saines règles sont en place.

Notre deuxième recommandation touche la garantie d'État. Tous les assureurs hypothécaires jouissent du même niveau de garantie de l'État, celui dont profite actuellement la SCHL. Cela inclurait tout nouvel arrivant sur le marché. À l'heure actuelle, la garantie à la SCHL se situe à 100 p. 100, car il s'agit d'une société d'État. Votre gouvernement l'a fixée à 90 p. 100 pour les entreprises du secteur privé, d'où des règles du jeu inéquitables du point de vue de la concurrence. Permettez-moi de vous expliquer. Les prêteurs sont extrêmement sensibles au prix dans le monde hautement concurrentiel de l'hypothèque. La différence actuelle dans les niveaux de garantie accordés à la SCHL et au secteur privé crée un désavantage permanent quant au prix, qui atteint plusieurs centaines de dollars par prêt. Il est donc difficile pour les prêteurs de choisir leur fournisseur d'assurance hypothécaire en se basant sur les produits et les services. Comme il s'agit d'une garantie d'intérêt public dont nous et tout nouvel intervenant devons être les gardiens, il est inéquitable d'avoir un marché à deux vitesses où les assureurs privés et la SCHL ne se trouvent pas sur le même pied. La SCHL vous dira peut-être que les règles sont équitables, mais posez la question à n'importe quel prêteur; il y a un désavantage du point de vue du prix, et qui ne devrait pas exister.

Sous la présidence du sénateur Lowell Murray, en 1999, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a étudié le projet de loi C-66. Permettez-moi de lire rapidement un passage du rapport du comité :

Selon des témoignages entendus par le comité, l'écart actuel entre les niveaux de garantie est tel qu'à long terme, il doit s'avérer impossible d'être à la fois rentable et compétitif dans le

mortgage insurance. Committee members have also been told, however, that the current arrangement between the Government of Canada and GE is being renegotiated, and that consideration is being given by the Minister of Finance to making the government guarantee for mortgage-related products equal to that provided to CMHC — 100 per cent.

Ladies and gentlemen, that was over seven years ago. We believe it is time, if we are to have new entrants, to have a level playing field for all players.

In conclusion, I want to repeat my earlier statement that we strongly believe that this committee should either recommend or have a study to show that market conduct rules are an important factor with regard to having a level playing field and ensuring that Canadian homebuyers get what they deserve, which is a continuation of the best housing market in the world.

Senator Stratton: Thank you for your presentations. They were quite interesting.

Of course, this government believes in competition. I guess that is why this proposal is before us today, to a large degree, although I believe it was also supported by the former government.

There are two concerns. One is that while we all think allowing further competition is good, it may lead to a race to the bottom in terms of prices and service. That is of concern, and I guess that is why there should be a level playing field.

The second concern is that if this is regulated by the Office of the Superintendent of Financial Institutions, would we not have sufficient confidence in OSFI to set the regulations to ensure that there would be no race to the bottom line?

Mr. Charles stated that his company wanted to get into innovative ways of offering mortgages to the self-employed, to new immigrants and to people who may have a tougher time getting a mortgage. In tough times, when they lose their jobs, where are you guys? Will you back off and walk away from that kind of thing? I need a response to that question because it is a legitimate one.

Perhaps you could both respond to my questions concerning OSFI, the race to the bottom line, and what happens in tough times.

Mr. Charles: OSFI would define themselves as a prudential regulator. They look at financial integrity and capitalization requirements, and they monitor how financially sound any new entrant into the marketplace is, as well as existing market participants.

marché de l'assurance hypothécaire. Des membres du comité ont cependant appris que l'entente actuelle entre le gouvernement du Canada et GEMICO est en négociation et que le ministre des Finances envisage de donner, sur les produits de l'assurance hypothécaire de cette société, une garantie gouvernementale égale à celle qu'offre la SCHL, c'est-à-dire totale.

Mesdames et messieurs, c'était il y a plus de sept ans. Nous estimons qu'il est grand temps, si nous devons avoir de nouveaux acteurs sur le marché, d'établir des règles de jeu équitables pour tous les joueurs.

En conclusion, je souhaite réitérer ma déclaration antérieure selon laquelle nous croyons fermement que le comité devrait soit recommander, soit effectuer une étude démontrant que les règles régissant le comportement sur le marché sont nécessaires à l'établissement de règles de jeu équitables, sans compter qu'elles permettent de s'assurer que les acquéreurs d'habitations canadiens continuent de bénéficier, comme il se doit, du meilleur marché de l'habitation du monde.

Le sénateur Stratton : Je vous remercie de vos exposés. Ils étaient très intéressants.

Bien sûr, notre gouvernement croit aux principes de la concurrence. J'imagine que c'est en grande partie pour cela que cette proposition nous est soumise aujourd'hui, même si je crois qu'elle avait également reçu l'appui du gouvernement précédent.

Deux choses me préoccupent. La première, c'est que, même si nous croyons tous aux bienfaits d'une concurrence accrue, celle-ci pourrait accélérer la chute des prix et du service. C'est une question qui me préoccupe, et c'est, je crois bien, pour cela que des règles de jeu équitables sont si importantes.

La deuxième chose qui me préoccupe est la suivante : si le taux est réglementé par le Bureau du surintendant des institutions financières, pourrons-nous lui faire suffisamment confiance et nous attendre à ce qu'il établisse les règles permettant de nous assurer que l'accroissement de la concurrence n'aura pas pour effet d'accélérer la chute des prix et du service?

M. Charles a déclaré que son entreprise cherche à trouver des moyens novateurs d'offrir des hypothèques aux travailleurs autonomes, aux immigrants de fraîche date et aux gens ayant plus de difficulté à obtenir une hypothèque. Lorsque les temps sont durs, lorsque les gens perdent leur emploi, où êtes-vous? Allez-vous reculer et fuir devant ce genre de chose? Je tiens à le savoir, car c'est une question tout à fait légitime.

Peut-être pourriez-vous répondre tous les deux à mes questions concernant le BSIF, le risque d'accélérer la chute des prix et du service et ce qui arrive par temps durs.

M. Charles : Le BSIF se veut un organisme qui établit des règles de prudence. Il tient compte de l'intégrité financière et des exigences en matière de capitalisation, et il assure un contrôle pour savoir si les nouveaux acteurs sur le marché, de même que les participants actuels, sont viables sur le plan financier.

We have worked with OSFI over the past 24 months. They have established a high threshold for upfront capitalization that we have been able to meet, and they will continue to do that as we grow the book.

Regarding your second question, I have heard the expression "cherry-picking." It is difficult to even entertain something like that and it is certainly not part of our business plan. As a third player coming into an established market, we need to look at any opportunity to differentiate ourselves from the current two, well-established market participants. We would never entertain a me-too strategy. We need to demonstrate value and create a value proposition that is distinct and different.

With respect to your third point, I will interpret the question if I may, senator: What happens when times are bad? Will we cut and run? Are we only here for the good times? The organization that I represent, senator, has never left the country and will not leave this country.

Senator Stratton: If I may interrupt to clarify, the concern is that you would cut and run from those individuals who had problems, that you would create a higher risk and therefore load more on to the government guarantee. That becomes the question. The concern is not that you would cut and run and leave the country but that you would take on higher risk, thereby increasing the potential for forfeiture, which would place an additional burden on the federal government.

Mr. Charles: As we look at new market niches or expanding market niches, such as the self-employed, new Canadians or people who may have had a credit blemish in their past who have overcome that, nothing that I would be suggesting or my company would be demonstrating replaces due diligence by the lender and the insurer. You still have a lot of process involved before you say yes.

We think there is an opportunity. In the past, many lenders have not looked at those particular market segments. We think there is a way to compete effectively, but not recklessly, and we would still be carrying out that due diligence.

In terms of exposure to the government, the practical likelihood of AIG, an organization with $800 billion in assets, ever coming to the government for anything as it relates to a claim is not nil, but it is as close to nil as it possibly could be.

Senator Stratton: In the days when I used to go to banks to obtain housing mortgages, the banker would say to me, "You can buy it through us or you can go out and get an insurance policy on your life," which was a lot cheaper than getting it through the

Nous travaillons avec le BSIF depuis deux ans. Il a établi un seuil de capitalisation initiale élevé que nous avons pu respecter, et il continuera de le faire à mesure que la réglementation évolue.

En ce qui a trait à votre deuxième question, j'ai déjà entendu l'expression « l'art d'être sélectif ». J'ai de la difficulté à imaginer qu'on puisse recourir une telle pratique, et cela ne fait certainement pas partie de notre plan d'affaires. Comme troisième joueur à arriver sur un marché établi, nous devons tenter par tous les moyens de nous démarquer des deux autres concurrents, qui sont déjà bien établis sur le marché. Nous n'envisagerions jamais d'adopter une stratégie du « moi aussi ». Nous devons prouver notre valeur et établir une proposition de valeur, qui soit distincte et différente.

En ce qui concerne votre troisième point, je me permettrais d'interpréter la question, si vous le voulez bien, sénateur : qu'arrive-t-il lorsque les temps sont durs? Allons-nous faire faux bond aux gens? Sommes-nous ici uniquement pour les périodes florissantes? L'organisation que je représente, sénateur, n'a jamais quitté le pays et ne compte pas le faire.

Le sénateur Stratton : Puis-je vous interrompre pour apporter des précisions : ce qui me préoccupe, c'est que vous puissiez faire faux bond aux gens ayant des problèmes, que vous accroissiez ainsi les risques et donc que vous comptiez davantage sur la garantie gouvernementale. Voilà la question. Ce qui me préoccupe, ce n'est pas que vous nous fassiez faux bond et que vous quittiez le pays, mais c'est plutôt que vous preniez de plus grands risques, augmentant ainsi la possibilité de confiscation, ce qui représenterait un fardeau supplémentaire pour le gouvernement fédéral.

M. Charles : Lorsque nous envisageons d'exploiter de nouveaux créneaux commerciaux ou d'élargir les créneaux actuels, par exemple les travailleurs autonomes, les nouveaux Canadiens ou les gens dont le dossier de crédit a déjà été terni bien qu'il soit maintenant acceptable, rien de ce que je pourrais suggérer ou que mon entreprise pourrait prouver ne saurait remplacer le respect du principe de diligence raisonnable par le prêteur et l'assureur. Toute réponse affirmative est le fruit d'un long processus.

À notre avis, de belles perspectives s'offrent à nous. Jusqu'à maintenant, bon nombre de prêteurs n'envisageaient pas ces segments-là du marché. Nous croyons qu'il est possible de concurrencer efficacement, sans trop de témérité, sur le marché, tout en respectant le principe de diligence raisonnable.

Pour ce qui est des risques pour le gouvernement, il est impossible, sinon quasi impossible, en fait, qu'une organisation comme AIG, dont les actifs se chiffrent à 800 milliards de dollars, s'adresse au gouvernement pour quoi que ce soit au sujet d'une réclamation d'assurance.

Le sénateur Stratton : À l'époque où j'ai dû demander à la banque un prêt hypothécaire, le banquier m'a dit : « Vous pouvez passer par nous pour l'assurance, ou vous pouvez souscrire une assurance-vie », ce qui était alors beaucoup moins cher que de

bank at that time. I would expect it still is. Would these people have that same opportunity today, or are they precluded from doing that?

Mr. Charles: I believe what you may be referring to is creditor life insurance as opposed to mortgage default insurance.

Senator Stratton: Yes, I appreciate that. That is the differentiation.

Senator Angus: Welcome gentlemen. It is refreshing that you have slightly different interests.

Mr. Charles, if you have been negotiating with OSFI for two or three years on the terms of your entry, obviously this government provision in the budget bill is not what induced you to come here. Were you going to come anyway?

Mr. Charles: We first indicated an interest in coming to Canada in 2003. At that time we began doing our market research and due diligence to assess the Canadian market to see how we would approach it. In early 2004, we started working with the Department of Finance and meeting with OSFI to understand the process. Since that point it came to our attention that there was a technical requirement for the Minister of Finance to have the necessary authority to grant the government guarantee to a third insurer, a fourth insurer and a fifth insurer. Prior to that, it was restricted to only two players. I suggest that the policy has always been to facilitate competition. However, there was a technical requirement to give the Minister of Finance the legislative authority to grant it to a third, fourth and fifth player.

Senator Angus: I appreciate that. This bill is now making it available to all comers, as you say, if they want to come. Am I correct that you people would not be coming here if the guarantee were not available to you?

Mr. Charles: That is correct.

Senator Angus: Why did you come only in 2003 rather than earlier?

Mr. Charles: There was a perception that CMHC had a lock on the market. At one time, it had 90 per cent or 95 per cent market share. To give credit where it is due, when Genworth came into the market they introduced a lot of innovation and have achieved some success in the Canadian marketplace. We have seen that, and that has naturally enticed us to look at the Canadian marketplace. I want to reinforce the fact that Canada represents the second-largest mortgage default insurance market in the world and has continued to grow over the last 10 years.

Senator Angus: Is that on a pro rata basis or a proportionate basis?

Mr. Charles: A proportionate basis.

Senator Angus: Not in absolute dollars, surely?

passer par la banque. J'imagine que c'est toujours le cas. Est-ce que les gens peuvent encore faire ça aujourd'hui, ou bien n'est-ce plus une option?

M. Charles : J'imagine que vous faites allusion à une assurance-vie de crédit, par opposition à une assurance prêt hypothécaire.

Le sénateur Stratton : Oui, c'est bien ce que j'entends par là. C'est bien la distinction que je voulais faire.

Le sénateur Angus : Soyez les bienvenus, messieurs. Il est rafraîchissant de voir que vos intérêts sont quelque peu différents.

Monsieur Charles, si vous négociez depuis deux ou trois ans avec le BSIF concernant les modalités de votre entrée sur le marché, selon toute logique, ce ne sont pas les dispositions du gouvernement présentées dans le projet de loi relatif au budget qui vous a amené ici. Seriez-vous venu quand même?

M. Charles : C'est en 2003 que nous avons commencé à montrer que nous étions intéressés à venir au Canada. Nous avons alors entrepris une étude de marché et appliqué le principe de diligence raisonnable afin d'évaluer le marché canadien et de voir comment nous pourrions l'aborder. Au début de 2004, nous avons amorcé des démarches auprès du ministère des Finances et nous avons rencontré des représentants du BSIF pour comprendre le processus. Nous avons appris depuis lors qu'il existe une exigence technique en vertu de laquelle le ministre des Finances doit obtenir les pouvoirs nécessaires pour accorder une garantie gouvernementale à un troisième, un quatrième et un cinquième assureur. Jusqu'alors, seuls deux joueurs se partageaient le monopole de ce marché. À mon avis, on a toujours eu pour politique de favoriser la concurrence. Or, il y avait cette exigence technique en vertu de laquelle le ministre des Finances doit recevoir les pouvoirs législatifs requis pour accorder ladite garantie à un troisième, quatrième et cinquième joueur.

Le sénateur Angus : Je comprends. Le projet de loi ouvre la porte à de nouveaux concurrents, quels qu'ils soient, comme vous dites. Si je comprends bien, vous ne seriez pas prêts à venir ici sans cette garantie, n'est-ce pas?

M. Charles : C'est exact.

Le sénateur Angus : Pourquoi avez-vous attendu jusqu'en 2003 pour venir?

M. Charles : Nous avions l'impression que la SCHL avait le monopole du marché. À un moment donné, elle détenait 90 ou 95 p. 100 du marché. Pour rendre à César ce qui est à César, une fois sur le marché, Genworth a instauré de nombreuses innovations, réussissant à se tailler une assez bonne place sur le marché canadien. Je tiens à souligner que le Canada représente le deuxième marché en importance du monde dans le domaine de l'assurance prêt hypothécaire, et qu'il continue de grossir depuis dix ans.

Le sénateur Angus : Est-ce calculé au prorata ou de façon proportionnelle?

M. Charles : De façon proportionnelle.

Le sénateur Angus : Pas en dollars absolus, j'imagine?

Mr. Charles: In absolute dollars it is the second-largest mortgage default insurance market.

Senator Angus: The first is the U.S.?

Mr. Charles: Yes.

Senator Angus: Would the U.K. be third?

Mr. Charles: I would be speculating, but I would think the U.K. would be third or fourth.

Senator Angus: Do you know of any other new entrants about to come?

Mr. Charles: It is a matter of public record. As was indicated in the other place, I believe at least two other companies have initiated the process through OSFI.

Senator Angus: On the hope or belief that this law would come in?

Mr. Charles: On the belief that the policy of opening up competition would be carried forward.

Senator Angus: Mr. Vukanovich, I understand that you have enjoyed a preferred position. As in any other business, it is great to be the only one in the game, and it is better to have only two rather than three, four or five. I can appreciate that fact.

You have expressed concerns and said, "If you are going to do it, at least do it this way rather than that way." It seems to me that one of your suggestions requires no amendment to this bill. You are really just asking for market guidelines from someone like OSFI to ensure that they do not mess up a good thing. You referred to that as market conduct rules. Am I correct that this would not require an amendment?

Mr. Vukanovich: I do not believe it requires an amendment at all. OSFI's role is to ensure that we have capital, and I put to you that this is not about having adequate capital.

Senator Angus: It could be the Department of Finance. You are asking for these market conduct rules to be laid down before this new provision would be implemented.

Mr. Vukanovich: Yes, sir.

Senator Angus: By someone.

Mr. Vukanovich: Yes, sir.

Senator Angus: You are asking this committee, when we report the bill, to say something along those lines.

Mr. Vukanovich: That is right.

Senator Angus: Would your second point require an amendment?

Mr. Vukanovich: I do not believe it would require an amendment to the bill. I believe it could be done by the Department of Finance in conjunction with the minister.

M. Charles : En dollars absolus, il s'agit bel et bien du deuxième marché en importance dans le domaine de l'assurance prêt hypothécaire.

Le sénateur Angus : Le premier, ce sont les États-Unis?

M. Charles : Oui.

Le sénateur Angus : Est-ce que le Royaume-Uni se classe troisième?

M. Charles : Probablement, mais il est peut-être aussi quatrième.

Le sénateur Angus : Savez-vous si d'autres concurrents s'apprêtent à entrer sur le marché?

M. Charles : C'est du domaine public. Comme je l'ai déjà indiqué, je crois qu'au moins deux autres entreprises ont amorcé des démarches auprès du BSIF.

Le sénateur Angus : Dans l'espoir ou l'attente que cette loi entre en vigueur?

M. Charles : Dans l'attente que la politique visant à favoriser la concurrence soit appliquée.

Le sénateur Angus : Monsieur Vukanovich, je me rends bien compte que vous avez bénéficié d'une place de choix. En affaires, il n'y a rien de tel que d'être le seul joueur, et il vaut mieux être deux que trois, quatre ou cinq. J'en suis tout à fait conscient.

Vous avez fait part de certaines préoccupations, indiquant que, s'il faut absolument que ça se fasse, que ce soit au moins de telle ou telle façon, et non pas de telle ou telle autre. Il me semble que l'une de vos suggestions n'exige pas que l'on apporte des modifications au projet de loi. En fait, vous demandez tout simplement qu'un organisme comme le BSIF soit là pour veiller au grain et maintenir l'ordre des choses. Vous avez parlé de règles régissant le comportement sur le marché. Ai-je raison de dire que vous n'avez besoin d'aucune modification?

M. Vukanovich : Je ne crois pas du tout que des modifications soient nécessaires. Le BSIF doit s'assurer que nous avons le capital; or, j'avance que la question ici, ce n'est pas d'avoir suffisamment de capitaux.

Le sénateur Angus : Ce pourrait être le ministère des Finances. Vous demandez que les règles soient établies avant que les nouvelles dispositions n'entrent en vigueur.

M. Vukanovich : Oui, monsieur.

Le sénateur Angus : Par quelqu'un.

M. Vukanovich : Oui, monsieur.

Le sénateur Angus : Vous demandez au comité d'y aller en ce sens lorsqu'il fera rapport du projet de loi?

M. Vukanovich : C'est bien ça.

Le sénateur Angus : Votre deuxième point exige-t-il une modification?

M. Vukanovich : Je ne crois pas que ce soit nécessaire de modifier le projet de loi. Je crois que le ministère des Finances pourrait s'occuper de ces choses, en collaboration avec le ministre.

Senator Angus: Walk me through that again. Market conduct refers to rules of the game so that the orderly market that exists will not become fragmented. As you say, there is a lot of cherry-picking going on. However, I do not see how the government guarantee can be done without legislation.

Mr. Vukanovich: I believe that some of the changes in this bill will enable the minister and cabinet to extend a different percentage of government guarantee to private players.

Senator Angus: You mean that you are at 90 per cent, CMHC is at 100 per cent and perhaps AIG will only be given 20 per cent?

Mr. Vukanovich: I did not say that. I said that I am not looking for any difference among the players. I believe all the players should have the same level of guarantee because the lenders decide who they will choose. If CMHC is always the cheapest, they will naturally gravitate to CMHC. When the other entrants are in the marketplace, we should not be disadvantaged. We should all have the same level of government guarantee.

Senator Angus: Mr. Vukanovich is simply saying that they would not have chosen to have that in the bill, but if it is to remain, there are certain administrative actions that should be taken to make it fair. In other words, if we are going to have new competition, we want fair competition.

Senator Eggleton: What is your understanding of the reason for the current practice of a 100 per cent guarantee for CMHC and 90 per cent for you?

Mr. Vukanovich: That goes back to the early 1990s. The federal government at the time realized that it would be positive to have private sector competition for the CMHC. Without getting too technical, the Basel accord governs the amount of capital that banks have to hold. For a sovereign Crown corporation like CMHC, the bank holds zero capital. Any private sector player had to hold such a significantly higher amount of capital that no private sector company could compete. At the time, the private sector company was engaging in a little cherry-picking versus what CMHC was doing — and I stress "was." When we came into the business as GE in 1995 and picked up the guarantee, we realized that that was not the proper way to do business in Canada and extended our insurance everywhere a lender lends — any city or situation, with a few exceptions. That 90 per cent guarantee was in place for the old company we took over. When we appeared before the Senate the last time, they acknowledged that, given that we were going everywhere, it should be the same for both.

Le sénateur Angus : Expliquez-moi encore ce qu'il en est. Par règles régissant le comportement sur le marché, on entend les règles du jeu établies pour que l'ordre actuel du marché ne devienne pas fragmenté. Comme vous dites, la sélection est très fréquente. Toutefois, je ne vois pas comment la garantie gouvernementale pourrait s'appliquer sans qu'elle soit légiférée.

M. Vukanovich : Je crois que certains des changements proposés dans le projet de loi permettront au ministre et au Cabinet d'appliquer un pourcentage différent à la garantie gouvernementale dans le cas des joueurs du secteur privé.

Le sénateur Angus : Vous voulez dire que votre garantie est établie à 90 p. 100, et celle de la SCHL, à 100 p. 100, et qu'AIG ne recevra peut-être qu'une garantie de 20 p. 100?

M. Vukanovich : Je n'ai pas dit ça. Au contraire, je ne crois pas qu'il devrait y avoir de différence entre les joueurs. À mon avis, tous les joueurs devraient obtenir le même niveau de garantie, puisque les prêteurs peuvent choisir celui qui fait leur affaire. Si la SCHL offre les meilleurs taux, ils se tourneront naturellement vers elle. Lorsque d'autres entreprises entreront sur le marché, personne ne devrait être désavantagé. Nous devrions tous bénéficier du même niveau de garantie gouvernementale.

Le sénateur Angus : M. Vukanovich essaie tout simplement de dire qu'il se serait passé de ça dans le projet de loi, mais que si la disposition demeure, on devrait prendre certaines mesures administratives pour garantir un processus équitable. En d'autres mots, si nous devons avoir de nouveaux concurrents, nous voulons une concurrence équitable.

Le sénateur Eggleton : D'où vient, d'après vous, la pratique actuelle qui consiste à appliquer une garantie de 100 p. 100 dans le cas de la SCHL et de 90 p. 100 dans le vôtre?

M. Vukanovich : Elle remonte au début des années 90. Le gouvernement fédéral s'était rendu compte à l'époque que la concurrence du secteur privé à l'égard de la SCHL devrait avoir des résultats positifs. Sans nous perdre dans les détails techniques, il convient de noter que l'accord de Bâle détermine le montant des capitaux que doivent détenir les banques. Dans le cas d'une société d'État indépendante comme la SCHL, la banque n'en détient pas. Les joueurs du secteur privé devaient détenir un montant de capitaux tellement plus élevé qu'aucune entreprise de ce secteur ne pouvait faire concurrence à la SCHL. À l'époque, l'entreprise du secteur privé se permettait un peu de faire de sélection, contrairement à la SCHL, — je précise : à l'époque. Lorsque nous sommes entrés sur le marché sous le nom de GEMICO en 1995 et avons adhéré à la garantie, nous avons constaté que ce n'était pas la bonne façon de fonctionner au Canada, alors nous avons décidé d'offrir notre assurance dans toutes les villes et toutes les situations où des prêts sont consentis, à quelques exceptions près. Cette garantie de 90 p. 100 était déjà en place lorsque nous avons pris le contrôle de l'ancienne entreprise. À l'occasion de notre dernière comparution devant le Sénat, les membres du comité ont reconnu qu'il faudrait appliquer le même niveau de garantie dans les deux cas, puisque notre assurance est offerte dans toutes les villes et les situations possibles.

Senator Eggleton: You would be happy if we recommended a level playing field for all the participants, including CMHC?

Mr. Vukanovich: Absolutely.

Senator Ringuette: I want to state for the record that from a legislative perspective it is truly unprecedented to have such a bill in a budget because it has nothing to do with the budget. I want to be clear that this is an abuse of executive power. I want to make my comments on the record. Understandably, this has nothing to do with your issue. However, the federal government guarantee to mortgage insurers, whether it be CMHC or AIG, means that for your particular situation the federal government guarantees 90 per cent of the mortgage loan. Therefore, what is your business here? I truly cannot understand. I am looking at this and wondering if the owner of this house is being played for dumb and dumber. I say that because, at the end of the day, a mortgage default is being paid, through you, 90 per cent by the federal government. That is what you have: 90 per cent is guaranteed by the federal government. That is what you say in your brief at page 3. Your second recommendation is that the federal government should afford all mortgage insurers the same level of guarantee that the CMHC enjoys. Of course, the CMHC guarantee is 100 per cent because it is the left and the right hand of government. It is a Crown corporation. You currently have a 90 per cent guarantee. What is your risk? You have no risk at all. If any Canadian would have their business venture guaranteed by the federal government at 90 per cent, we would have a lot of businesses, do you not think?

Mr. Vukanovich: I would like to clarify a bit of a misunderstanding probably propagated by the way we shortened our presentation. The 90 per cent guarantee only comes into account if I go bankrupt. The reason it is needed is because of the way lenders treat capital. Without the guarantee, I would not be able to, on my own, provide enough assurance versus CMHC on a price basis.

Remember, I mentioned these international rules. That is where the guarantee comes into play. I pay the government for the use of the guarantee.

Senator Ringuette: On what?

Mr. Vukanovich: Annually, on the basis of how much I have insured every year. The government is collecting a fee from our company. In addition, the government is very well protected in terms of the amount of exposure that is out there.

I have over $1 billion in capital to pay loans. I have to go through all that $1 billion before the government guarantee would ever be called.

Senator Ringuette: How much in terms of loans are you guaranteeing to the lenders?

Mr. Vukanovich: Currently, through the different levels of what we call "loan to value," we have approximately $90 billion insured.

Le sénateur Eggleton : Seriez-vous heureux que nous recommandions que des règles de jeu équitables s'appliquent à tous les participants, y compris la SCHL?

M. Vukanovich : Certainement.

Le sénateur Ringuette : Je tiens à déclarer aux fins du compte rendu que, du point de vue législatif, c'est la toute première fois que le budget s'assortit d'un tel projet de loi; en effet, il n'a rien à voir avec le budget. Je tiens à souligner que c'est un recours abusif au pouvoir exécutif. Je tenais à le préciser aux fins du compte rendu. Naturellement, cela n'a rien à voir avec votre enjeu. Toutefois, en ce qui a trait à la garantie qu'offre le gouvernement fédéral aux assureurs hypothécaires, qu'il s'agisse de la SCHL ou d'AIG, cela suppose que, dans votre situation particulière, le gouvernement garantit 90 p. 100 du prêt hypothécaire. Alors, que faites-vous ici? Je n'y comprends rien. Lorsque je pense à tout cela, je me demande si on ne prend pas ici le maître de maison pour un imbécile. Je dis cela parce que, au bout du compte, le gouvernement fédéral vous accorde un niveau de garantie de 90 p. 100 sur toute assurance-prêt hypothécaire que vous offrez. C'est ce que vous avez : une garantie de 90 p. 100 de la part du gouvernement fédéral. C'est ce que vous dites dans votre mémoire, à la page 3. Vous recommandez également que le gouvernement fédéral offre à tous les assureurs hypothécaires le même niveau de garantie que celui dont bénéficie la SCHL. Il va de soi que la SCHL reçoive une garantie de 100 p. 100, puisqu'il s'agit d'un instrument du gouvernement. C'est une société d'État! Vous recevez actuellement une garantie de 90 p. 100. Où est le risque? Il n'y en a tout simplement pas. Si tous les Canadiens en affaires pouvaient recevoir une telle garantie du gouvernement fédéral, il y aurait beaucoup d'entreprises, ne croyez-vous pas?

M. Vukanovich : J'aimerais clarifier certaines choses probablement mal comprises en raison du fait que nous avons cherché à rendre notre exposé plus succinct. La garantie de 90 p. 100 s'applique uniquement si nous faisons faillite. Elle est nécessaire à cause de la manière dont les prêteurs utilisent les capitaux. Sans garantie, nous ne pourrions pas offrir une assurance équivalente à la SCHL sur le plan du rapport qualité-prix.

Si vous vous le rappelez bien, j'ai mentionné ces règles internationales. C'est là que la garantie entre en jeu. Nous payons le gouvernement pour l'utilisation de cette garantie.

Le sénateur Ringuette : Sur quelle base?

M. Vukanovich : Chaque année, en fonction du montant assuré chaque année. Le gouvernement nous impose des frais pour cela. En outre, celui-ci est très bien protégé contre tous les risques.

Nous détenons plus de un milliard de dollars en capitaux pour payer les prêts. Il faudrait que nous écoulions tous ces capitaux avant d'avoir à recourir à la garantie gouvernementale.

Le sénateur Ringuette : À combien se chiffrent les prêts que vous garantissez aux prêteurs?

M. Vukanovich : À l'heure actuelle, à différents niveaux de ce que nous appelons le « rapport prêt-valeur », nous assurons des prêts pour une valeur totale d'environ 90 milliards de dollars.

Senator Ringuette: The $1 billion guarantee, or asset, is maybe 1.2 per cent of your operation.

Mr. Vukanovich: When you look at CMHC, they currently have reserves of $3 billion, and they are backing up almost $300 billion of mortgages.

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Vukanovich: It is a similar ratio. Actuarially, when you look at percentages of people defaulting and the amounts paid out on those claims, $1 billion is considered to be adequate. I am OSFI regulated and they believe that to be so as well.

Senator Ringuette: Depending on the economy and where your target customers are located. We all understand that. There is some self-credit out there, and I suppose that is what you are handling. If my recollection is right, CMHC has 6 per cent to guarantee a mortgage. I believe it is 6 per cent of the loan.

Mr. Vukanovich: Do you mean the price, or do you mean when a loan is required to be insured?

Senator Ringuette: When the loan is required to be insured.

Mr. Vukanovich: For anyone with less than a 25 per cent down payment, the bank is required to be insured. The bank then turns around and asks the consumer to reimburse them. That is the big issue I am trying to bring to the table here. If a lender is allowed — and currently there is no prohibition against it — to charge the consumer more than they are actually paying, then there is an opportunity to create a negative market situation.

Senator Ringuette: No, that was not my question. I guess I did not ask it properly. As far as I know, CMHC charges 6 per cent to guarantee a mortgage at the bank.

Mr. Vukanovich: There is a range of premiums. I want to make sure you understand that we are talking about residential properties only, for what is known as the "up to four-unit market." The prices range, depending on down payment amounts. If you make a 5 per cent down payment, the current premium for that is 2.75 per cent of the mortgage amount. On $100,000 that would be $2,750. If you put 10 per cent down, the current price is 2 per cent. If you put 15 per cent down, the price goes down to 1.5 per cent. At 75 per cent loan to value, the current price is 1 per cent.

Senator Ringuette: What is your range of premiums?

One of the big issues that you are indicating is that you would like to see your industry bypass the lender market and be able to market directly to people seeking mortgages. Am I wrong in that assumption?

Le sénateur Ringuette : La garantie de un milliard de dollars, ou l'actif, représente peut-être 1,2 p. 100 de vos activités.

M. Vukanovich : Si on compare à la SCHL, elle a actuellement des réserves de trois milliards de dollars et assure des prêts hypothécaires pour une valeur totale de près de 300 milliards de dollars.

Le sénateur Ringuette : Oui.

M. Vukanovich : Le rapport est semblable. Sur le plan actuariel, si on compare la proportion de gens en défaut de paiement aux montants versés à l'égard des réclamations présentées à ce titre, un milliard de dollars est amplement suffisant. Nous sommes réglementés par le BSIF, qui est du même avis.

Le sénateur Ringuette : Tout dépend de l'économie et de la provenance de la clientèle-cible, bien entendu. Il faut tenir compte aussi des fonds autofinancés, et je suppose que c'est ce dont vous vous occupez. Si ma mémoire est bonne, la SCHL a 6 p. 100 pour garantir un prêt hypothécaire. Je crois bien que c'est 6 p. 100 du prêt.

M. Vukanovich : Voulez-vous dire le prix, ou bien parlez-vous d'un prêt qui doit être assuré?

Le sénateur Ringuette : Je parle des cas où le prêt doit être assuré.

M. Vukanovich : Dans le cas de toute personne dont le versement initial est inférieur à 25 p. 100, la banque doit être assurée. Celle-ci demande alors au consommateur de la rembourser. C'est la grande question dont j'essaie de vous faire part ici. Si on permet à un prêteur d'imposer au consommateur des frais supérieurs à ceux qu'il paie lui-même — et rien ne l'empêche actuellement de le faire —, on risque de créer une situation commerciale pouvant avoir des répercussions négatives.

Le sénateur Ringuette : Non, ce n'est pas ce que je voulais savoir. Je dois m'être mal exprimée. À ma connaissance, la SCHL exige des frais de 6 p. 100 pour garantir un prêt hypothécaire à la banque.

M. Vukanovich : Il existe différentes catégories de primes. J'espère que nous nous comprenons bien : je parle d'immeubles résidentiels uniquement, de ce qu'on appelle le « marché des quadruplex ». Les prix varient selon le montant du versement initial. Si celui-ci est de 5 p. 100, la prime est actuellement à 2,75 p. 100 du montant de l'hypothèque. Sur 100 000 $, cela donne 2 750 $. Si le versement initial est de 10 p. 100, le taux de la prime s'élève à 2 p. 100. S'il est de 15 p. 100, le taux descend jusqu'à 1,5 p. 100. Enfin, s'il est de 75 p. 100, ce taux descend encore jusqu'à 1 p. 100.

Le sénateur Ringuette : Quelles sont vos catégories de primes?

Parmi les grandes questions que vous soulevez, vous avez indiqué que vous aimeriez que votre industrie puisse traiter directement avec les personnes cherchant à obtenir une hypothèque, au lieu d'avoir à passer par les prêteurs. Est-ce bien votre intention?

Mr. Charles: Our customer is primarily the lender. What we would be doing, senator, is providing comfort to a lender. Take a bank for example. A bank may have 1,200 branches across this country. Their expectation upon us would be to be able to provide mortgage insurance coverage wherever they are located.

Lenders are primarily our customers. When I spoke earlier about the different products we want to look at, in addition to being a full service provider, we would be providing comfort to lenders to perhaps look at different markets that they have not entertained in the past and do it in a prudent manner. We are not looking to bypass the lender.

Senator Peterson: The premiums are all fixed. They are the same. You do not bid on them. A portfolio would be the same. There is no competition on the price, or is there?

Mr. Vukanovich: There is because in the last three years prices have decreased twice right across the spectrum; once in 2003 and again last year.

When there are two or three players, it is very difficult to maintain a difference. The market is very elastic in economic terms. If my price was higher, no one would use me. If my price was lower, everybody would use me. There is a natural gravitation toward a similar price.

Senator Peterson: If the lending institution is your customer, you can go to them with a proposal and say: I would like this portfolio, or I will do $200 million worth of business with you at X per cent.

Mr. Vukanovich: The way it is currently done is loan by loan. Every application comes in and is reviewed on its own merits. That person's credit rating, property and background are analyzed to the best of our ability and that of the banks, and we make a decision. Most people are granted insurance.

Mr. Charles: Senator, you asked about pricing variances. I believe that as you have more market entrants, you will see more variance in the prices charged.

Senator Peterson: OSFI will get very concerned. You can price yourself out of business, too?

Mr. Charles: OSFI measures and assesses the financial integrity and financial ability of the organization. Market conduct, which was mentioned earlier, is also regulated by the provinces.

Senator Peterson: On the $50 billion in contracts, what is the default rate? Is it very high?

Mr. Vukanovich: It varies. In today's environment it is quite low. Back in the early 1980s when unemployment and interest rates were high, particularly in Southern Ontario, the default rate was quite high.

M. Charles : Nos clients sont principalement les prêteurs. Ce que nous ferions, sénateur, c'est rendre les choses plus faciles pour eux. Prenons l'exemple d'une banque, qui aurait 1 200 succursales réparties un peu partout au pays. Ces succursales voudraient qu'on leur offre des services d'assurance prêt hypothécaire sur place, où qu'elles soient situées.

Les prêteurs forment le gros de notre clientèle. J'ai parlé plus tôt des différents produits que nous envisageons d'offrir; donc, en plus de rendre les choses plus faciles pour les prêteurs en leur offrant une gamme de services complète, nous pourrions peut-être leur ouvrir, tout en restant prudents, de nouvelles portes sur des marchés inexplorés jusqu'à maintenant. Nous ne cherchons nullement à passer par-dessus les prêteurs.

Le sénateur Peterson : Les primes sont toutes fixes. Elles sont toutes les mêmes et ne sont pas soumises aux lois de l'offre et de la demande. Ce serait pareil pour tous les portefeuilles. Les prix ne sont pas régis par la concurrence, n'est-ce pas?

M. Vukanovich : Oui, puisque, dans les trois dernières années, les prix ont diminué deux fois à tous les niveaux, une fois en 2003 et l'autre, l'année dernière.

Lorsqu'on a deux ou trois joueurs, il est très difficile de maintenir une différence de prix. Le marché est très mouvant sur le plan économique. Si mon prix est élevé, personne ne voudra utiliser mes services. S'il est bas, tout le monde voudra de mes services. On a naturellement tendance à offrir à peu près les mêmes prix.

Le sénateur Peterson : Si l'établissement de crédit est votre client, vous pourriez très bien lui présenter une proposition du genre de celle-ci : j'aimerais acquérir ce portefeuille, ou bien je pourrais faire avec vous des affaires se chiffrant à 200 millions de dollars, à tel ou tel pourcentage.

M. Vukanovich : Nous avons l'habitude de traiter un prêt à la fois. Chaque demande reçue est examinée au cas par cas. Après avoir évalué au mieux de nos capacités et avec l'aide de la banque la cote de crédit, les biens et les antécédents du demandeur, nous prenons une décision. La plupart des gens obtiennent l'assurance.

M. Charles : Sénateur, vous aviez posé une question au sujet de la fluctuation des prix. À mon avis, à mesure que le nombre de concurrents sur le marché augmentera, les prix varieront de plus en plus.

Le sénateur Peterson : Cela pourrait grandement préoccuper le BSIF. Vous pourriez également être chassé du marché par la hausse des prix, non?

M. Charles : Le BSIF mesure et évalue l'intégrité et la capacité financières de l'organisation. Les règles régissant le comportement sur le marché, dont on a déjà parlé, seront régies par les provinces.

Le sénateur Peterson : Sur les 50 milliards de dollars en contrats, quel est le taux de défaut de paiement? Est-il très élevé?

M. Vukanovich : Ça dépend. Dans le milieu actuel, il est assez faible. Au début des années 80, lorsque les taux de chômage et d'intérêts étaient élevés, surtout dans le sud de l'Ontario, le taux de défaut de paiement était assez élevé.

The Chairman: What is high and low?

Mr. Vukanovich: Low would be three out of 1,000; high would be 15 out of 1,000.

Senator Peterson: Is there any concern that the banks will try and get in on this action? They are doing the lending.

Mr. Vukanovich: Currently, the Bank Act requires banks to be insured for anyone with less than a 25 per cent down payment. You may know that last week a white paper was tabled, which will probably come before this committee. It recommended that the 25 per cent be adjusted to 20 per cent, a 5 per cent reduction.

It is a relatively small percentage of the market. At the same time, I think it reflects the relatively positive economic times that we have in the housing market.

Senator Peterson: They just tag this premium onto the mortgage and it becomes a bigger mortgage, right?

Mr. Vukanovich: Right.

Senator Cools: Mr. Vukanovich, in your remarks you referred to a study by Mr. Jeffrey Eisenach. Perhaps you could provide it to our clerk so he can circulate it.

Mr. Vukanovich: I would be happy to.

Senator Cools: You also talked about Blake Cassels.

Mr. Vukanovich: They are a leading competition expert.

Senator Cools: The real reason for my intervention is Bill C-13; however, the issues that you raised are contained in the Main Estimates. To the extent that they have provoked so much discussion and interest from the committee, Mr. Chairman, perhaps we could organize another meeting and invite these witnesses back. Perhaps we could also have the CMHC, the Office of the Superintendent of Financial Institutions and Blake Cassels come and talk to us about this issue.

What you have done for us, gentlemen, is to open our minds to the understanding that the problem is far deeper and wider than meets the eye. For the intents, this bill is pretty much a done deal, but I have interests in what you are saying.

The Chairman: I am not so sure I would go along with my honourable deputy chair in saying that the bill is pretty much a done deal.

Senator Eggleton: There are many amendments to consider.

The Chairman: We do have a meeting scheduled for tomorrow.

Gentlemen, we appreciate you appearing before the committee today.

Le président : Qu'entendez-vous par élevé ou faible?

M. Vukanovich : Par faible, j'entends trois sur 1 000, et par élevé, 15 sur 1 000.

Le sénateur Peterson : Craignez-vous que les banques n'intentent des poursuites à cet égard? Après tout, ce sont elles qui prêtent les fonds.

M. Vukanovich : À l'heure actuelle, la Loi sur les banques porte que ces dernières doivent être assurées lorsque le versement initial est inférieur à 25 p. 100. Vous n'êtes sûrement pas sans savoir qu'on a déposé la semaine dernière un livre blanc qui sera probablement soumis au comité. Dans ce livre, on recommande de ramener ce taux à 20 p. 100, soit une réduction de 5 p. 100.

C'est un pourcentage relativement petit du marché. Par ailleurs, je crois que cela reflète la tendance actuelle du marché de l'habitation, qui connaît une assez bonne période économique.

Le sénateur Peterson : On ajoute en fait cette prime au montant de l'hypothèque, ce qui la fait grossir, n'est-ce pas?

M. Vukanovich : C'est bien ça.

Le sénateur Cools : Monsieur Vukanovich, dans vos remarques vous avez parlé d'une étude effectuée par M. Jeffrey Eisenach. Auriez-vous l'obligeance d'en transmettre un exemplaire à notre greffier pour qu'il puisse le faire circuler.

M. Vukanovich : Avec plaisir.

Le sénateur Cools : Vous avez également parlé de Blake Cassels.

M. Vukanovich : Cette entreprise compte de grands spécialistes de la concurrence.

Le sénateur Cools : Mon intervention visait essentiellement le projet de loi C-13; toutefois, les questions que vous avez soulevées portent sur le Budget principal des dépenses. Monsieur le président, comme ces questions ont suscité tant de débats et d'intérêt parmi les membres du comité, je me demande si nous ne pourrions pas organiser une autre réunion et inviter les témoins à revenir. Peut-être pourrions-nous également demander aux représentants de la SCHL, du Bureau du surintendant des institutions financières et de Blake Cassels de venir discuter avec nous de ces questions.

Vous nous avez aidés, messieurs, à comprendre que le problème est beaucoup plus grave et important qu'on ne l'aurait cru à première vue. À tous égards, le projet de loi est pratiquement chose faite, mais j'aimerais tout de même connaître votre opinion.

Le président : Je ne crois pas que j'irais jusqu'à dire, comme mon honorable vice-présidente, que le projet de loi est pratiquement chose faite.

Le sénateur Eggleton : Nous avons de nombreuses modifications à examiner.

Le président : Nous devons en effet nous réunir demain.

Messieurs, nous vous remercions d'avoir comparu devant le comité aujourd'hui.

I do agree with Senator Cools in relation to provoking some thought, not with respect to the specific issue in this bill so much as the industry generally. We are quite interested in hearing what you have to say. If it turns out that we do have a fuller study on this in the future, we would be pleased if you would agree to come back and discuss this matter further.

Senator Eggleton: May I make a suggestion? Can we get the comments by the Department of Finance on the two matters that Mr. Vukanovich has outlined, the market conduct rules and the level playing field proposition in the context of this bill, at this time?

The Chairman: We will ask the clerk to work with the sponsor of this bill to see if we can receive information in that regard.

Senator Eggleton: You are suggesting this is a line we could take. Let us get the comments of the Department of Finance. I do not know why they would not have considered this already. They may already think this is reasonable.

Senator Cools: The minister was here earlier.

The Chairman: Senators, I would like to remind you that our next meeting is at 9 a.m. tomorrow morning.

The committee adjourned.

Je suis d'accord avec le sénateur Cools : vous nous avez effectivement amenés à réfléchir au sujet de l'industrie en général, mais aussi on s'est écarté de l'enjeu propre au projet de loi. Nous sommes très intéressés par ce que vous avez à dire. Si nous devions entreprendre plus tard une étude plus approfondie de la question, nous vous saurions gré de bien vouloir revenir et en discuter avec nous plus à fond.

Le sénateur Eggleton : Puis-je faire une suggestion? Pourrions-nous demander tout de suite au ministère des Finances de commenter les deux questions soulevées par M. Vukanovich dans le contexte du projet de loi, soit les règles régissant le comportement sur le marché et la proposition d'établir des règles de jeu équitables?

Le président : Nous allons demander au greffier de communiquer avec le parrain du projet de loi pour voir si nous ne pourrions pas recevoir de l'information à cet égard.

Le sénateur Eggleton : Vous semblez d'accord avec moi, alors nous devrions obtenir les commentaires du ministère des Finances. Je me demande pourquoi les gens là-bas n'ont pas déjà envisagé de le faire. Ils y ont peut-être déjà pensé et trouvent que c'est une bonne idée.

Le sénateur Cools : Le ministre était ici plus tôt.

Le président : Sénateurs, permettez-moi de vous rappeler que notre prochaine réunion est prévue pour demain matin, à 9 heures.

La séance est levée.

OTTAWA, Tuesday, June 20, 2006

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-13, to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006, met this day at 9 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Joseph A. Day (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good morning, ladies and gentlemen. This is the third meeting of our Standing Senate Committee on National Finance dealing with Bill C-13, the government's bill to implement certain provisions of the budget.

My name is Joseph Day. I represent New Brunswick in the Senate and I am chair of the committee. I am pleased to welcome you here today. Other senators will be arriving, but I take the opportunity to introduce my colleagues who are here. To my immediate left is Senator Peterson, representing the province of Saskatchewan. Next to him is Senator Mitchell, representing the province of Alberta, and next to him is Senator Stratton, representing the province of Manitoba. As you can see, we have the west very well looked after.

OTTAWA, le mardi 20 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006, se réunit aujourd'hui à 9 heures pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour mesdames et messieurs. Nous tenons aujourd'hui la troisième séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales sur le projet de loi C-13, le projet de loi du gouvernement portant exécution de certaines dispositions du budget.

Je m'appelle Joseph Day. Je représente le Nouveau-Brunswick au Sénat et préside ce comité. C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue ici aujourd'hui. D'autres sénateurs vont arriver sous peu, mais je profite de l'occasion pour vous présenter mes collègues qui sont ici. À ma gauche immédiate se trouve le sénateur Peterson, qui représente la Saskatchewan. À côté de lui se trouve le sénateur Mitchell, qui représente l'Alberta et ensuite, le sénateur Stratton, qui représente le Manitoba. Comme vous le voyez, l'Ouest est très bien représenté.

The witnesses that we have with us today, and we thank you all for being here, are: Leslie Wilson, Vice-President of Wee Watch; Ken Battle, President of Caledon Institute of Social Policy; Lana Crossman, Communications Manager of Canadian Child Care Federation; and Gwendolyn Landoldt, National Vice-President of REAL Women of Canada. Thank you for being here and helping us on this issue. We have asked you to limit your opening remarks to five minutes each. We will then have questions from senators.

Two other senators have just arrived. Senator Murray is to my right, representing Ontario, and Senator Fox, representing Quebec.

Let us start with Lana Crossman.

Lana Crossman, Communications Manager, Canadian Child Care Federation: Honourable senators, every day, 65 per cent of Canada's children under the age of 12 are delivered into non-parental child care by careful, loving parents for many personal and economic reasons. The Canadian Child Care Federation's priority is to work collaboratively with the Government of Canada to find strategies to support these parents so that they can access high quality child care for their children, based on national standards. Our mission is to achieve excellence in early learning and child care. We do this by building the capacity of the individual caregiver. We take solid research on early childhood development and we create tools that child care providers can use in their everyday practice.

We are just wrapping up a national conference now in Alberta that we are co-hosting with our affiliates there, child care organizations in Alberta. Close to 800 delegates across the country are there, taking workshops and seminars to help them in the important work they do in caring for Canada's children.

The Canadian Child Care Federation is deeply concerned about the proposed universal child care benefit act as outlined in this legislation. First, its name is misleading. It has no connection to child care and child care choice. It gives parents extra spending money, which is welcome, but it makes no mention of quality, no provision for availability, and there is no accountability.

In terms of quality, research tells us that high quality care is good for children's healthy development, but poor quality care can be detrimental. Children can experience high quality care in any setting: At home, at preschool, at a child care centre or in a family child care environment. We have members who represent all of those settings in our federation.

Research also tells us that the following characteristics are fundamental to high quality care: A high adult/child ratio, small group sizes, training and education for the provider, well defined

Nous tenons à remercier les témoins qui sont ici aujourd'hui. Il s'agit de Leslie Wilson, vice-présidente de Wee Watch; de Ken Battle, président du Caledon Institute of Social Policy; de Lana Crossman, gestionnaire des communications à la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance; enfin, de Gwendolyn Landoldt, vice-présidente nationale de REAL Woman of Canada. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui pour nous aider dans ce dossier. Nous vous avons demandé de limiter votre déclaration d'ouverture à cinq minutes chacun. Après, les sénateurs vont vous poser des questions.

Deux autres sénateurs viennent d'arriver. Le sénateur Murray, qui est juste à ma droite, représente l'Ontario et le sénateur Fox, le Québec.

Commençons par Lana Crossman.

Lana Crossman, gestionnaire des communications, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance : Honorables sénateurs, tous les jours, 65 p. 100 des enfants canadiens de moins de douze ans sont laissés dans des services de garde à l'enfance non parentaux par des parents aimants pour diverses raisons personnelles et économiques. La priorité de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance est de travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada afin de trouver des stratégies pour aider ces parents afin qu'ils aient accès à des services de garde de grande qualité pour leurs enfants, conformément à des normes nationales. Notre mission est l'atteinte de l'excellence en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Nous travaillons en ce sens en offrant des ressources à chaque gardien d'enfants. Nous menons des recherches rigoureuses sur le développement de la petite enfance et créons des outils que les gardiens d'enfants peuvent utiliser dans leur travail de tous les jours.

Nous venons tout juste de clore une conférence nationale en Alberta, une conférence que nous avons organisée avec nos affiliés, des organismes voués à la garde d'enfants en Alberta. Près de 800 délégués de tout le pays y ont participé, y ont suivi des ateliers et des séminaires visant à les aider dans le travail important qu'ils font pour s'occuper des enfants du Canada.

La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance est profondément inquiète concernant la Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants mentionnée dans ce projet de loi. D'abord, son nom est trompeur. Elle n'a aucun lien avec les services de garde d'enfants ni le choix de services en ce sens. Elle donne aux parents de l'argent à dépenser, ce qui est toujours bienvenu, mais ne fait nullement mention de la qualité, de la disponibilité et ne prévoit aucune mesure de responsabilité.

Au sujet de la qualité, les recherches nous montrent que des services de grande qualité sont bons pour le développement sain des enfants, alors que des soins de piètre qualité peuvent leur nuire. Les enfants peuvent recevoir des services de grande qualité ans tous les contextes : à la maison, au préscolaire, dans un centre de la petite enfance ou dans une garderie en milieu familial. Notre Fédération compte des membres issus de tous ces contextes.

Les recherches nous disent également que les caractéristiques suivantes sont fondamentales pour offrir des services de garde de grande qualité : il doit y avoir un ratio adultes-enfants élevé, de

spaces, a good relationship between the provider and the child, and significant involvement from the parents in the child care program.

Much of this research is highlighted in a recent *Lessons in Learning* published by the Canadian Council on Learning and I have included a copy of that in the information kits.

Earlier intergovernmental agreements have addressed these elements of quality, including the multilateral framework agreement signed in 2003 and most recently the bilateral Early Learning and Child Care Agreement signed in the past year with the provinces of Canada.

This proposed universal child care benefit act, however, fails to address any of these elements of quality. In fact, the word "quality" does not appear in the document. In terms of availability, this proposed act, in essence a parenting allowance, provides no guarantees that families will be able to access high quality care. For example, it does nothing to address the urgent needs in this city alone where 7,000 children are on waiting lists for child care. In fact, there is nothing in this act to support a long term, permanent commitment to early learning and child care across Canada. This is a commitment that the country desperately needs and one, in fact, to which it has agreed in several international agreements. Federal legislation could ground this commitment for Canada, but this bill does not do that. In terms of accountability, there is no accountability mechanism in this proposed act.

What, then, do the 3 million Canadian children who are in child care need as a critical investment? They need assurance that the government's investment in child care will actually make a difference to them. How will the government be accountable to these children, their families and to taxpayers across Canada? Will the government be able to show, one year after this legislation is in place, that children have more access to quality child care or that more families have been able to significantly improve their standard of living? How will Canadians know that child care choice has been served? Given the sheer numbers of children in non-parental care in Canada, the economic impact of working parents and all we know about the importance of the early years on children's development and the role that these children will play in Canada's future and economy, it is imperative that legislation address quality, availability and accountability.

The other part of this legislation dealing with early learning and child care speaks about the transfer of funds that were promised by the previous government as part of multi-year bilateral agreements, and this marks the end of the funding under

petits groupes, de la formation et de l'éducation pour les gardiens, des espaces bien définis, une bonne relation entre le gardien et l'enfant et une participation importante des parents au programme de garde de l'enfant.

La plupart des conclusions de cette recherche sont présentées dans un numéro récent du *Carnet du savoir* publié par le Conseil canadien sur l'apprentissage, dont vous trouverez un exemplaire de la trousse d'information que je vous ai remise.

Des ententes intergouvernementales avaient été signées pour atteindre ces objectifs de qualité, dont l'entente-cadre multilatérale signée en 2003 et plus récemment, l'Accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, signé l'année dernière avec les provinces du Canada.

La loi proposée sur la prestation universelle pour la garde d'enfants, cependant, omet bon nombre de ces critères de qualité. En fait, le mot « qualité » n'apparaît même pas dans le document. Pour ce qui est de la disponibilité, ce projet de loi, qui correspond en gros à une allocation parentale, n'offre aucune garantie que les familles auront accès à des services de qualité. Par exemple, elle ne comprend aucune mesure pour répondre aux besoins urgents dans cette ville seulement, où 7 000 enfants sont sur des listes d'attente pour une place en garderie. En fait, il n'y a rien dans cette loi qui témoigne d'un engagement permanent et à long terme envers l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada. Nous avons désespérément besoin d'un engagement en ce sens dans notre pays, un engagement qu'il a pris, en fait, dans plusieurs accords internationaux. Nous pourrions enchâsser cet engagement dans une loi fédérale au Canada, mais ce n'est pas ce que fait ce projet de loi. De plus, le projet de loi ne propose aucun mécanisme de responsabilité.

Que fait-on, alors, pour les 3 millions d'enfants canadiens qui ont besoin d'un investissement fondamental dans les garderies? Nous devons être certains que l'investissement du gouvernement dans la garde d'enfants fera une différence pour eux. Comment le gouvernement sera-t-il responsable envers ces enfants, leurs familles et les contribuables du Canada? Le gouvernement sera-t-il en mesure de montrer, un an après l'entrée en vigueur de cette loi, que les enfants ont davantage accès à des services de garde à l'enfance de qualité ou qu'un plus grand nombre de familles ont réussi à améliorer considérablement leur niveau de vie? Comment les Canadiens feront-ils pour savoir que les choix faits en matière de garderie portent fruit? Compte tenu du nombre d'enfants qui sont confiés à d'autres personnes que leurs parents au Canada, de l'incidence économique des parents qui travaillent et de tout ce que nous savons sur l'importance des premières années dans le développement de l'enfant et du rôle que ces enfants joueront dans l'avenir et l'économie du Canada, il est impératif que la loi établisse des paramètres de qualité, de disponibilité et de responsabilité.

L'autre partie de ce projet de loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants concerne le transfert de fonds que le gouvernement précédent avait promis dans le cadre d'ententes bilatérales pluriannuelles. Elle marque la fin du financement

that agreement. In effect, this legislation puts the brakes on plans to address, nationally, issues that are affecting child care across the country.

We know that there is a big issue concerning the training of child care providers and keeping them in the field. Currently, in early childhood programs, only 50 per cent of the students who go through those programs will stay in the field, due to poor wages and working conditions.

Finally, this marks the end of funding directed to infrastructure support to help these programs, to support them, to purchase and maintain equipment and so on. Provinces are already reacting to the end of this funding by cancelling or dramatically scaling down their child care plans. For example, Saskatchewan has had to cancel its plans for a universal pre-kindergarten program that would have benefited families with working parents and stay-at-home parents.

I have not spoken much about the economic impact of investing, or failing to invest, in quality child care. That is not the expertise of our organization. However, the senators on this committee have the financial expertise and the responsibility to look at this bill, and in particular for its financial implications. In my kit, I have brought some information that we have gathered from leading economists and I will leave that with you, but in brief, the evidence is clear. In terms of quality child care, it is either pay now or pay later. If children are in poor quality care and they suffer developmentally, that will have an impact on our health and education systems. If mothers must leave the workforce because they cannot afford quality child care, our labour shortage problems will intensify. According to the OECD, Canada's patchwork system of child care services is already contributing to the country's economic slide.

This debate has become highly politicized. Often, it is framed in a very artificial way that pits working mothers against stay-at-home moms. This does not do justice to Canadian families or to Canadian children. I ask you to take the opportunity to rise above this debate and demand answers to the difficult questions about this legislation. Does this bill address the reality of today's families? Will it really make a positive impact on them and the country as a whole?

On behalf of the Canadian Child Care Federation and our 21 affiliates across Canada, I thank you for this opportunity to contribute to the discussion on this legislation.

The Chairman: Thank you, Ms. Crossman. We have your materials. They have been distributed to each of the senators and we can assure you that the material will be referred to and given proper attention.

Ken Battle, President, Caledon Institute of Social Policy: I do not want to repeat what Ms. Crossman has said. Instead, I wish to focus in more detail on the universal child care benefit, which is

prévu dans cette entente. En fait, ce projet de loi met un frein au plan visant à régler, à l'échelle nationale, les problèmes entourant la garde des enfants au Canada.

Nous savons que la formation des gardiens d'enfants et leur maintien en poste est un grand enjeu. Actuellement, dans les programmes sur la petite enfance, seulement 50p. 100 des étudiants inscrits restent dans le domaine en raison des bas salaires et des mauvaises conditions de travail.

Enfin, ce projet de loi marque la fin du financement de l'infrastructure nécessaire pour permettre ces programmes, pour les appuyer, pour l'achat et l'entretien de matériel, etc. Les provinces réagissent déjà à la fin de ce financement en annulant ou en réduisant radicalement leurs plans sur la garde d'enfants. Par exemple, la Saskatchewan a dû annuler son plan de programme de prématernelle universelle dont auraient profité les familles dont les parents travaillent ou restent à la maison.

Je n'ai pas parlé beaucoup de l'incidence économique d'un investissement ou d'un manque d'investissement dans des services de garde d'enfants de qualité. Ce n'est pas la spécialité de notre organisme. Cependant, les sénateurs qui font partie de ce comité ont la responsabilité d'examiner ce projet de loi, particulièrement ses incidences financières, et ils ont les compétences financières pour le faire. Dans ma trousse, j'ai apporté des renseignements que nous avons recueillis d'économistes chevronnés et je vais vous la laisser, mais en gros, les preuves sont claires. Pour ce qui est de la qualité des services de garde d'enfants, il faut payer tôt ou tard. Si les enfants reçoivent des services de piètre qualité et qu'ils souffrent de problèmes de développement, ceux-ci vont se répercuter sur nos systèmes de santé et d'éducation. Si les mères doivent quitter le marché du travail parce qu'elles ne peuvent pas s'offrir des garderies de qualité, nos pénuries de main-d'œuvre vont s'aggraver. Selon l'OCDE, le système hétéroclite du Canada pour les services de garde à l'enfance contribue déjà au déclin économique du pays.

Ce débat devient hautement politisé. Souvent, il est articulé de façon très artificielle et met en opposition les femmes qui travaillent avec celles qui restent à la maison. Cela ne rend justice ni aux familles canadiennes ni aux enfants canadiens. Je vous demande de saisir cette occasion pour vous élever au-dessus du débat et exiger des réponses aux questions difficiles que soulève ce projet de loi. Ce projet de loi reflète-t-il la réalité des familles d'aujourd'hui? Aura-t-il une incidence positive sur elles et sur le pays dans son ensemble?

Au nom de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance et de nos 21 affiliés de tout le Canada, je vous remercie de nous avoir permis de contribuer ainsi à la discussion sur ce projet de loi.

Le président : Merci, madame Crossman. Nous avons votre documentation. Tous les sénateurs l'ont reçue. Nous pouvons vous assurer que nous l'avons bien consignée et que nous allons l'examiner attentivement.

Ken Battle, président, Caledon Institute of Social Policy : Je ne veux pas répéter ce que Mme Crossman a dit. À la place, j'aimerais me concentrer sur la prestation universelle pour la

the major part of the government's new child care plan. The acronym is UCCB, which is quite a mouthful, so I will just call it the child care program.

I want to make two major points this morning. One is that the child care benefit is a stealth program; it will not deliver on its promise. It will not even live up to its name. Second, it is a deeply unfair program — unfair both in terms of how it distributes its benefits according to family income and in how it discriminates against certain kinds of families over other types of families. I will take you through that process.

As you know, the child care benefit will pay $100 per month for each child five and under to all families, regardless of their family income. That benefit is paid on a monthly basis, like the current Canada Child Tax Benefit, so that will amount to $1,200 a year. The benefit will be taxable in the hands of the lower-income parent in the case of couples, or the single parent in the case of one parent families. It is being financed, in part, through the abolition of one of the benefits that is part of the Canada Child Tax Benefit, which is the young child supplement. That is a very small program of which very few people were aware until the government decided to axe it. This year, it will pay $249 per year — this is on top of the regular Canada Child Tax Benefit — and it goes to families with children six and under. That supplement will be eliminated to help pay for the new universal child care benefit.

Because the child care benefit is taxable — as are the major programs such as Employment Insurance, Canada Pension Plan and Old Age Security — on the face of it, one would think that would make the distribution of the benefit fair. In other words, as your marginal tax rate goes up, you pay a larger chunk and therefore your net benefit is lower as incomes increase. In fact, that is not what will happen.

This is fairly complicated, and I cannot properly explain it to you while speaking to you. However, it is in the presentation. Basically, if we took three families, all with a family taxable income of $50,000, the one-earner couple would be paying a very small amount of tax because the lower income spouse would not have any income. All that would happen is that the $1,200 payment would slightly reduce the married credit that is claimable by the earning spouse. For the two-earner couple, let us say they split the income $30,000 and $20,000. The lower income spouse, who has a taxable income of $20,000, would pay tax on the $1,200 amount. A single parent earning $50,000, however, would pay tax on the universal child benefit on the basis of the full $50,000. What that means is that the one-earner couple would actually end up with the largest after tax benefit, the two-earner couple would be next, and the single parent would end up with the lowest after tax benefit. That is part of it.

garde d'enfants, le principal volet du nouveau plan du gouvernement sur la garde d'enfants. Comme l'acronyme ne se dit pas très bien, je vais simplement l'appeler le programme de garde d'enfants.

J'aimerais faire valoir deux principaux arguments. Le premier, c'est que la prestation universelle pour enfants est un programme occulte dont les promesses ne seront pas respectées. Son nom ne sera même pas représentatif. Ensuite, c'est un programme profondément injuste, injuste pour la façon dont les prestations sont distribuées en fonction du revenu familial et injuste pour la façon dont il désavantage certaines familles par rapport à d'autres. Je vais vous expliquer comment.

Comme vous le savez, la prestation universelle pour la garde d'enfants va générer un versement de 100 $ par mois pour chaque enfant de cinq ans et moins à toutes les familles, quel qu'en soit le revenu. Elles vont recevoir des prestations mensuelles, comme pour la Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui vont totaliser 1 200 $ par année. Cette prestation sera imposable pour le parent au plus faible revenu dans un couple et pour le chef d'une famille monoparentale. Elle sera financée en partie par l'abolition du supplément pour jeunes enfants de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Il s'agit d'un tout petit programme que très peu de gens connaissaient avant que le gouvernement décide de l'abolir. Cette année, il représentera 249 $ par année, en plus de la Prestation fiscale canadienne pour enfants ordinaire, pour les familles ayant des enfants de six ans et moins. Ce supplément sera éliminé afin de financer cette nouvelle prestation universelle pour la garde d'enfants.

Comme la prestation pour la garde d'enfants sera imposable, comme les autres grands programmes tels que l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse, on pourrait croire qu'il rendra la distribution de la prestation équitable. Autrement dit, on pourrait croire que plus le taux marginal d'imposition augmente, plus on paie d'impôt et plus la prestation nette diminue au fur et à mesure que le revenu augmente. En fait, ce n'est pas le cas.

C'est assez compliqué, et je ne peux pas bien vous l'expliquer maintenant. Cependant, vous pouvez le voir dans notre présentation. En gros, si l'on prend trois familles dont le revenu familial imposable est de 50 000 $ chacune, la famille à revenu unique paierait très peu d'impôt, parce que le conjoint à plus faible revenu n'aurait pas de revenu. Tout ce qui arriverait, c'est que le versement de 1 200 $ réduirait légèrement le crédit de personne mariée que la personne qui gagne un revenu pourrait réclamer. Pour les couples à deux revenus, supposons que le revenu se sépare entre 30 000 $ et 20 000 $. Le conjoint au revenu le plus bas, qui a un revenu imposable de 20 000 $, paierait de l'impôt sur la somme de 1 200 $. Un parent monoparental qui gagne 50 000 $, quant à lui, paierait de l'impôt sur la prestation universelle pour la garde d'enfants en fonction de son revenu total de 50 000 $. Cela signifie que c'est le couple à revenu unique qui recevrait la prestation la plus élevée après impôt, qu'il serait suivi du couple à deux revenus et que le parent monoparental serait celui qui aurait la prestation la moins élevée en bout de ligne. C'est une partie du problème.

The second problem is the elimination of the young child supplement. Currently, it is mainly low and modest income families who benefit from the young child supplement. If you claim the child care expense deduction, which is typically the case with higher income families, you are not eligible for the young child supplement. When we factor in the loss not only of the taxability mechanism but also of the young child supplement, that means that the low and modest income families will be hit twice: First, most of them will pay some income tax — federal-provincial-territorial — on the $1,200. Second, they will lose the young child supplement. Higher income families will not lose the young child supplement because currently they do not receive it. However, they do receive the child care expense deduction, which is actually worth a lot more to them.

Le deuxième problème vient de l'élimination du supplément pour jeunes enfants. En ce moment, ce sont surtout les familles à revenu faible ou modeste qui profitent du supplément pour jeunes enfants. Si l'on demande une déduction pour frais de garde d'enfants, comme le font la plupart des familles à revenu élevé, on devient inadmissible au supplément pour jeunes enfants. Si l'on tient compte de la perte non seulement du mécanisme d'assujettissement à l'impôt, mais aussi du supplément pour jeunes enfants, on se rend compte que les familles à faible revenu seront doublement touchées : d'abord, la plupart d'entre elles paieront de l'impôt sur le revenu aux gouvernements fédéral et provincial ou territorial, sur la somme de 1 200 $. Ensuite, elles perdront le supplément pour jeunes enfants. Les familles à revenu élevé ne perdront pas le supplément pour jeunes enfants, parce qu'elles ne le reçoivent pas à l'heure actuelle. Cependant, elles reçoivent une déduction pour frais de garde d'enfants, ce qui représente beaucoup plus pour elles.

If you look at figure three, which I have distributed, it is a graph. These are examples of four different kinds of families to show you what the distribution of the net benefit from the new program will be. On the left are welfare families. The top part of the bar, which is blank, is the loss of the young child supplement. They will receive $1,200 but they will also lose $249, which leaves them with a net benefit of $951. That is the shaded part of the bar.

Prenez le troisième graphique que je vous ai distribué. Vous y voyez l'exemple de quatre différents types de familles et de la répartition de la prestation nette du nouveau programme pour elles. À gauche, vous voyez la situation des familles bénéficiaires de l'aide sociale. La partie supérieure de la barre, en pâle, correspond à la perte du supplément pour jeunes enfants. Ces familles recevront 1 200 $, mais elles perdront 249 $, ce qui leur laissera une prestation nette de 951 $. Cela correspond à la partie foncée de la barre.

The next families I am looking at are single parents earning $20,000, which would be a typical single parent family. They will lose the $249 for the young child supplement. They will also pay $183 in federal and Ontario income taxes. I am using the example of Ontario here, but it will be similar in other jurisdictions. Their net benefit, then, is $768.

Le deuxième type de famille est celui des parents monoparentaux qui gagnent 20 000 $, le cas type d'une famille monoparentale. Une telle famille perdra le supplément pour jeunes enfants de 249 $. Elle paiera aussi 183 $ en impôt fédéral et de l'Ontario. Je prends l'exemple de l'Ontario ici, mais ce sera semblable dans les autres provinces. La prestation nette pour cette famille sera de 768 $.

The third bar is a two-earner couple at $40,000. They will lose the young child supplement and will also pay $310 in income tax. They will end up with $641. The one-earner couple at $250,000 will pay $229 more in taxes. They do not lose the young child supplement and they end up with $971.

La troisième barre représente un couple à deux revenus qui gagne 40 000 $ en tout. Cette famille perdra le supplément pour jeunes enfants et paiera 310 $ en impôt sur le revenu. En bout de ligne, elle recevra 641 $. Finalement, le couple à revenu unique de 250 000 $ paiera 229 $ de plus en impôt. Il ne perdra pas de supplément pour jeunes enfants et obtiendra 971 $ au final.

The families who get the largest after-tax benefit are one-earner couples earning $250,000. They will get more of the benefit than a welfare family. The working poor family, the single parent at $20,000, will get less than a welfare family, which means that the welfare wall that we have been trying to lower with the Canada Child Tax Benefit will rise up again. It will be a disincentive for people in the workforce vis-à-vis people on welfare.

Les familles qui reçoivent la prestation la plus élevée après impôt sont donc celles des couples à revenu unique de 250 000 $. Elles recevront une prestation plus élevée qu'une famille bénéficiaire de l'aide sociale. La famille pauvre du parent monoparental qui gagne 20 000 $ recevra moins que la famille bénéficiaire de l'aide sociale, ce qui signifie que le mur du bien-être social que nous essayons d'abaisser grâce à la Prestation fiscale canadienne pour enfants augmentera de nouveau. Du coup, cela va dissuader des personnes de travailler plutôt que demander de l'aide sociale.

The families in these examples who end up with the very lowest after tax benefit are two-earner couples at $40,000. The average income for a two-earner couple is about $90,000 now, so this is a very modest income family.

Selon ces exemples, les familles qui toucheront la prestation la plus basse après impôt sont celles des couples à deux revenus qui gagnent 40 000 $. Le revenu moyen d'un couple à deux revenus est d'environ 90 000 $ en ce moment, c'est donc une famille à revenu très modeste.

You can see what is happening here. The distribution of net benefits according to family income makes no sense; it does not go by your income level. In most cases, one-earner couples will be advantaged over single parents or two-earner couples.

What can be done about this? Does it have to be this way? It does not, and I will end on this note. The universal child care benefit is a tragic mistake — I will be very blunt. It is one of the worst, most retrograde steps in Canadian social policy that I have seen in my career, and I have been coming up here for 20 years now, speaking to senators and MPs.

It did not have to be this way. If the government had taken the $1,200, added it to the base Canada Child Tax Benefit — which is a very efficient, well-known program that is supported by all levels of government and by all parties — almost all families, except for very high income ones, would have received $1,200 and kept it. It is a non-taxable benefit. They would not have lost the young child supplement, they would not have had to pay income tax on the benefit amount, and they all would have received a boost of $1,200. This would have helped low-income families in particular. It would have moved the total benefit from $1,200 and the existing Canada Child Tax Benefit to about $4,600 maximum, which is close to the target of $5,000. It would have substantially improved child benefits for modest and middle income families as well. That, senators, is the way in which the government should have handled a child care benefit. However, it will not be doing it that way and, as a result, we are facing one of the worst social programs that I have seen in my career.

The Chairman: Thank you, Mr. Battle. Ms. Wilson, please proceed.

Leslie Wilson, Vice-President, Wee Watch: Good morning, Mr. Chairman and honourable senators. My name is Leslie Wilson and I am with a company called Wee Watch, enriched home child care. We are licensed private home child care agencies in Ontario and in B.C. We have been around for almost 20 years and on a daily basis we would have over 3,000 children in our care in about 1,200 homes.

At this time, we are pleased with the initiatives set forth by the Harper government. We believe that the best place for a child to be raised is in their own home by their own parents. This government has recognized that and is prepared to reward parents who are able to stay at home. It is obviously not practical for all families to have a stay-at-home parent for many reasons. We believe that our system best replicates a child being at home. The $1,200 allowance proposed by the government will help to close the gap between unregulated, unlicensed care and a licensed setting. Parents might now be able to afford this kind of spot versus a private individual, especially if there are tax incentives offered to a parent for this use. It will also guide parents to make

Vous pouvez voir ce qui se passe. La répartition de la prestation nette en fonction du revenu familial n'a aucun bon sens; elle n'est pas adaptée au revenu. Dans la plupart des cas, les couples à revenu unique sont avantagés par rapport aux parents monoparentaux ou aux couples à deux revenus.

Que pouvons-nous faire pour remédier au problème? Les choses doivent-elles être ainsi? Non, et je vais terminer sur cette note. La prestation universelle pour la garde d'enfants est une erreur tragique, je serai très franc. C'est l'une des pires mesures rétrogrades de politique sociale prise au Canada que j'ai vue dans ma carrière, et il y a déjà une vingtaine d'années que j'échange avec les sénateurs et les députés.

Il n'était pas nécessaire de procéder ainsi. Si le gouvernement avait pris ces 1 200 $ et qu'il les avait ajoutés à la Prestation fiscale canadienne pour enfants de base, un programme très efficace et bien connu qui reçoit l'appui de tous les ordres de gouvernement et de toutes les parties, presque toutes les familles, sauf les familles à revenu très élevé, auraient reçu 1 200 $, qu'elles auraient gardés. C'est une prestation non imposable. Les familles n'auraient pas perdu le supplément pour jeunes enfants, elles n'auraient pas à payer de l'impôt sur le revenu sur la prestation et elles recevraient toutes une aide de 1 200 $. Cela aiderait particulièrement les familles à faible revenu. Le montant total de la prestation serait passé, dans le contexte de la Prestation fiscale canadienne pour enfants actuelle, à environ 4 600 $ au maximum, plutôt qu'à 1 200 $, ce qui se rapproche de l'objectif de 5 000 $. Cela aurait beaucoup amélioré les prestations pour enfants des familles à revenu modeste et moyen. Mesdames et messieurs les sénateurs, c'est ainsi que le gouvernement aurait dû gérer la prestation pour la garde d'enfants. Cependant, ce n'est pas ce qu'il va faire et par conséquent, nous allons nous retrouver aux prises avec l'un des pires programmes sociaux que j'ai vus dans ma carrière.

Le président : Merci, monsieur Battle. Madame Wilson, la parole est à vous.

Leslie Wilson, vice-présidente, Wee Watch : Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs. Je m'appelle Leslie Wilson et je représente une société nommée Wee Watch, enriched home child care. Nous regroupons des agences de garderies en milieu familial autorisées de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Nous existons depuis presque 20 ans et chaque jour, nous accueillons plus de 3 000 enfants dans environ 1 200 maisons.

Aujourd'hui, nous sommes ravis des initiatives mises de l'avant par le gouvernement Harper. Nous estimons que l'idéal pour un enfant est d'être éduqué dans son propre foyer par ses propres parents. Ce gouvernement le reconnaît et il est prêt à récompenser les parents qui sont en mesure de rester à la maison. Évidemment, pour diverses raisons, ce n'est pas pratique pour toutes les familles qu'un parent reste à la maison. Nous croyons que notre système favorise le fait que l'enfant reste à la maison. La prestation de 1 200 $ proposée par le gouvernement contribuera à combler l'écart entre les services de garde non réglementés et non autorisés et des services autorisés. Les parents pourraient peut-être dorénavant s'offrir ce type de service plutôt que de recourir à un particulier,

a choice that will benefit their child. Under the old proposed systems, spots would have been created, but could parents have afforded them or had access to them? There is a great need for licensed, affordable spots for children under the age of two years.

Home child care can help to fill this void. There needs to be some stipulation put on this money. First and foremost, we should ensure that it is being used for child care and that it does not become a payment like the former mother's allowance. It has been determined that Canada's child care system is in need of support. We believe that there should be incentives when the money is directed towards licensed care, whether in a home situation such as ours or in a licensed centre.

The ultimate goal is the well-being of our children by ensuring that they receive the proper programming and stimulation required during their early learning years. Wee Watch has developed the Wee Learn System, which is programming designed for children to work at their own pace from 12 months of age to school age.

The other consideration that needs to be looked at is the individual receiving subsidized care from a provincial program. Should they receive this money when already receiving licensed care for less than $100 per month? Could this money be redirected to bring in more children from the waiting-lists in the provinces? We would like to comment on the $250 million allocated for new daycare spots. Our information tells us that to create a spot in a daycare centre costs approximately $5,000. In a licensed home setting there is little infrastructure required and the cost is well under $1,000 to create a spot. Consideration needs to be given to all scenarios.

Traditionally, the large city centres ignore licensed home care in any of their expansion plans. By far, ours is the more efficient model and allows parents access to far more licensed spaces at an affordable cost. In addition, licensing regulations favour the individual doing daycare in an unlicensed setting over someone working for an agency. The licensing model needs to be reviewed to meet today's standards.

The needs of care have expanded over the years with today's parents possibly job-sharing or working different shifts. Home care offers part-time and full-time care and is able to accommodate different shifts. It is encouraging to know that children who require overnight care can be accommodated in a supervised, licensed home environment. It is our hope that through this budget process we will be able to close the gap and help parents afford and understand the value of quality licensed care for their children.

The Chairman: Thank you, Ms. Wilson. Ms. Landolt, please proceed.

surtout s'il se fait offrir des incitatifs fiscaux en ce sens. Cela aidera également les parents à faire un choix bénéfique pour leur enfant. Les autres systèmes qui ont été proposés auraient permis de créer des places, mais les parents auraient-ils pu se les offrir ou y avoir accès? Il y a un urgent besoin de garderies autorisées et abordables pour les enfants de moins de deux ans.

La garde en milieu familial peut contribuer à combler ce vide. Cet argent doit s'assortir de conditions. D'abord et avant tout, nous devons nous assurer qu'il sert à la garde d'enfants et qu'il ne devient pas un paiement comme l'ancienne allocation familiale. Il a été établi que le système de garde d'enfants du Canada avait besoin d'aide. Nous pensons qu'il doit y avoir des incitatifs lorsque de l'argent est investi dans des services autorisés, soit en milieu familial comme dans notre cas, soit dans des centres autorisés.

Le but ultime est le bien-être de nos enfants. Nous devons veiller à ce qu'ils reçoivent des programmes adéquats et la stimulation requise pendant leurs premières années d'apprentissage. Wee Watch a créé un régime d'apprentissage, le Wee Learn System, qui vise à permettre aux enfants de progresser à leur propre rythme de l'âge de 12 mois jusqu'à leur entrée à l'école.

Il faut également réfléchir aux services subventionnés par un programme provincial dont peuvent bénéficier certaines personnes. Devraient-elles recevoir cet argent si elles reçoivent déjà des services autorisés pour moins de 100 $ par mois? Cet argent ne pourrait-il pas plutôt servir à accueillir d'autres enfants qui sont sur les listes d'attente des provinces? Nous aimerions nous exprimer sur la somme de 250 millions réservée pour créer de nouvelles places en garderie. Selon nos renseignements, il en coûte environ 5 000 $ pour créer une place dans une garderie institutionnelle. En milieu familial, peu d'infrastructure est requise et le coût est bien en deçà de 1 000 $ pour créer une place. Il faut réfléchir à tous les scénarios.

Le plus souvent, les grands centres urbains ne tiennent pas absolument pas compte des garderies en milieu familial autorisées dans leurs plans d'expansion. Notre modèle est de loin le plus efficace. Il offre aux parents l'accès à beaucoup plus de places dans des garderies autorisées à un coût abordable. De plus, la réglementation actuelle incite les personnes à ne pas demander d'autorisation de garder des enfants plutôt qu'à travailler pour une agence. Le modèle d'autorisation doit être revu en fonction des normes d'aujourd'hui.

Les besoins de garde ont augmentés au fil des ans puisque les parents d'aujourd'hui peuvent travailler en partage d'emploi ou par quarts de travail. Les garderies en milieu familial offrent des services à temps partiel et à temps plein et peuvent s'adapter à différents quarts de travail. Il est encourageant de savoir qu'un enfant qui a besoin de services de garde pendant la nuit peut être gardé dans un milieu familial supervisé et autorisé. Nous espérons que grâce à cette initiative budgétaire, nous pourrons réduire l'écart et aider les parents à s'offrir des services de garde autorisés pour leurs enfants ainsi qu'à en comprendre la valeur.

Le président : Merci, madame Wilson. Madame Landolt, la parole est à vous.

Gwendolyn Landolt, National Vice-President, REAL Women of Canada: Honourable senators, I am pleased to be here because this is an issue that our organization, which began in 1983, has always taken a major interest in. It is our position that government policy must remain neutral on the issue of career choice for women. Public policy must treat women at home and women in the workplace equally. Therefore, economic policies must be balanced and equitable, and not discriminate against personal choices made by families, such as with regard to child care and, in particular, the decision to have one parent at home full-time to care for the family.

Our view is, as set out in Bill C-13, that paying child funds directly to parents to allow them the choice of child care according to the child's needs and family values is the best option available. Equal child tax credits should be paid to parents regardless of which type of care they choose, whether home care or substitute care.

It is significant that policies that give advantage to children cared for in government-run daycare facilities do discriminate against parents making other choices in child care. In a study released in February 2005, the Vanier Institute of the Family found that 90 per cent of Canadians believe in and prefer that in two-parent families one parent should ideally stay at home to raise the children. Institutional daycare ranked a distant fifth when Canadians were asked who they would prefer to look after their preschool children. Having a parent provide the care came first, a grandparent second, another relative third, home daycare fourth and institutional daycare fifth.

Bill C-13 reflects these Canadian values. Even in Quebec, which has a government and a unionized system of child care, most people still prefer to have their children cared for by a relative. It is significant that parents have shown their interest in child care because a growing number of parents are opting for care by a family member. Between 1995 and 2001, the proportion of children cared for by a relative rose from 22 per cent to 32 per cent, which is a 10 per cent increase. The daycare centre enrolment also rose, but far less dramatically, from 20 per cent to 25 per cent.

Statistics Canada reported in February 2005 that 53 per cent of children under age 5 were in some form of non-parental care. This figure can be very misleading because only 13.1 per cent of children were actually in daycare settings, compared to 47 per cent of young children who stay at home with their parents while one or both of them work or study. The remaining children, approximately 40 per cent, are looked after by relatives, friends or through other private arrangements.

Gwendolyn Landolt, vice-présidente nationale, REAL Women of Canada : Honorables sénateurs, c'est un grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui, parce que c'est une question qui a toujours intéressé au plus haut point notre organisme, qui a été créé en 1983. Nous sommes d'avis que la politique gouvernementale doit rester neutre concernant le choix de carrière des femmes. La politique publique doit traiter les femmes à la maison et les femmes en milieu de travail également. Par conséquent, les politiques économiques doivent être équilibrées et équitables plutôt que d'exercer une discrimination contre les choix personnels des familles, notamment en ce qui concerne la garde d'enfants et surtout, la décision qu'un parent reste à la maison à temps plein pour s'occuper de la famille.

Nous croyons que la meilleure option consiste à verser des prestations pour enfants directement aux parents pour leur permettre de choisir le type de garde qu'ils souhaitent en fonction des besoins de l'enfant et des valeurs familiales, comme le favorise le projet de loi C-13. Les parents devraient recevoir des crédits fiscaux pour enfants égaux, quel que soit le type de service de garde qu'ils choisissent, que les enfants soient gardés à la maison ou ailleurs.

Il est grave que les politiques qui avantagent la garde des enfants dans les garderies gouvernementales engendrent une discrimination contre les parents qui font d'autres choix à cet égard. L'Institut Vanier de la famille a conclu, dans une étude parue en février 2005, que 90 p. 100 des Canadiens croyaient qu'il était idéal que dans une famille de deux parents, un parent reste à la maison pour s'occuper des enfants. Les garderies institutionnelles figuraient loin, au cinquième rang, lorsque les Canadiens ont répondu à la question de savoir qui devrait de préférence s'occuper de leurs enfants d'âge préscolaire. Au premier rang venait la situation où le parent s'occupe de son enfant; au deuxième rang venait la garde par les grands-parents; au troisième rang, la garde par un autre membre de la famille; au quatrième rang, les garderies en milieu familial et au cinquième rang, les garderies institutionnelles.

Le projet de loi C-13 reflète ces valeurs canadiennes. Même au Québec, où il existe un système de garderie gouvernemental et syndiqué, la plupart des gens préfèrent toujours qu'un membre de la famille s'occupe de leurs enfants. Les parents montrent qu'ils se préoccupent de la garde de leur enfant, c'est important, parce que de plus en plus de parents décident de confier leurs enfants à un membre de la famille. Entre 1995 et 2001, la proportion d'enfants gardés par un membre de la famille est passée de 22 à 32 p. 100, ce qui représente une hausse de 10 p. 100. Les inscriptions en garderies institutionnalisées ont augmenté elles aussi, mais beaucoup moins; elles sont passées de 20 à 25 p. 100.

En février 2005, Statistique Canada signalait que 53 p. 100 des enfants de moins de cinq ans recevaient des services de garde non parentaux d'une forme ou d'une autre. Ce chiffre peut être très trompeur, parce que seulement 13,1 p. 100 des enfants se trouvaient en garderie, alors que 47 p. 100 des jeunes enfants restaient à la maison avec leurs parents pendant que l'un d'eux travaillait ou étudiait. Les autres enfants, soit environ 40 p. 100, sont gardés par des membres de la famille, des amis ou des gardiens privés.

Bill C-13 treats all choices equally and does not financially coerce parents to make one choice over another by favouring one group of Canadian children. It is significant that no one ever talks about a crucial point: What is the cost of child care if we implement a national daycare program as was put forward by the previous government? Let us take a look at that and see how serious this matter is.

In 1986, the report of the Task Force on Child Care estimated the cost of a national daycare program at $11.32 billion annually. In 1999, a leaked federal discussion paper from the Department of Health concluded that such a program would cost, at that time, $12 billion to $15 billion annually. A national child care program would be an ever-increasing drain on future federal budgets, much like our medicare program. Universal child care lobbyists point to medicare and the universal system of education as models for their so-called "early education" child care programs.

A decision about child care is a decision for the parents, and the parents only. It is not a decision for the government to make. Parents should decide whether the child should be cared for at home by a parent or by another family member, in private daycare, in a community or religious or ethnic-based care centre, or in a government-operated daycare. It is up to the parents to make that selection.

A national daycare plan should also do much more than fund commercial daycare spaces. It must recognize the needs of children and the parental care of children. Parental care of young children is the least expensive child care plan in existence. A child care program as set out in Bill C-13 does give this needed recognition to parents. It is not discriminatory, but totally equitable. Other changes have to take place. Certainly, it is a wonderful start that money will be going to the parents, and the parents will be making the decisions on how they choose to have their child raised. That is absolutely crucial. It certainly is the Canadian way of doing things. Let the parents be in charge of the children, not the state.

The Chairman: Thank you very much. With your permission, we will now have questions from senators. I would propose starting with the sponsor of this bill in the Senate, Senator Angus.

Senator Angus: First, I wish to thank the panel for coming here this morning.

This is a debate which is clearly a complex one. It has been going on for some time. I learned a lot from reading your materials. Although your time was constrained, I thought each of you managed to encapsulate your positions very well.

If it is possible to simplify it, this debate is about the different ways and means of approaching and providing child care in Canada. Like the hockey game last night, it came down to a two-

Le projet de loi C-13 traite tous les choix également et ne pénalise pas financièrement les parents qui font un choix plutôt qu'un autre en favorisant un groupe d'enfants canadiens. Il importe de souligner un point crucial dont personne ne parle jamais. Quel serait le coût de la garde d'enfants si nous mettions en place un programme de garderie national comme le proposait le gouvernement précédent? Examinons un peu la situation et constatons la gravité de la situation.

En 1986, le Groupe d'étude sur la garde des enfants estimait dans son rapport que le coût d'un programme de garderie national serait de 11,32 milliards de dollars par année. En 1999, un document de travail fédéral du ministère de la Santé, qui a été divulgué en raison d'une fuite, concluait qu'un tel programme coûterait, à ce moment-là, entre 12 et 15 milliards de dollars par année. Un programme de garderie national drainerait une part toujours grandissante des budgets fédéraux futurs, tout comme notre programme d'assurance-maladie. Les militants en faveur de la garde d'enfants universelle prennent l'assurance-maladie et le système universel d'éducation comme modèles pour leur soi-disant programme de garde et d'éducation des jeunes enfants.

La décision concernant la garde des enfants incombe aux parents et aux parents seulement. Il ne revient pas au gouvernement de prendre cette décision. Ce sont les parents qui doivent décider si leurs enfants doivent être gardés à la maison par un parent ou un autre membre de la famille, dans une garderie privée, dans un centre communautaire, religieux ou ethnique ou dans une garderie gouvernementale. C'est aux parents de faire ce choix.

Un plan de garderie national doit faire beaucoup plus que de financer des places en garderie commerciale. Il doit reconnaître les besoins des enfants et les soins que les enfants reçoivent des parents. La garde parentale des jeunes enfants est le plan de garde des enfants le moins cher qui soit. Un programme de garderie comme celui que propose le projet de loi C-13 reconnaîtrait cet apport des parents comme il se doit. Il n'est pas discriminatoire, mais totalement équitable. D'autres changements doivent toutefois s'opérer. C'est certainement un très bon départ que l'argent aille aux parents et que les parents choisissent comment leurs enfants seront éduqués. C'est absolument essentiel. Il est clair que c'est la façon de faire canadienne. Laissons les parents, plutôt que l'État, s'occuper des enfants.

Le président : Merci beaucoup. Avec votre permission, nous allons maintenant laisser les sénateurs poser des questions. Je vous propose de commencer par le parent de ce projet de loi au Sénat, le sénateur Angus.

Le sénateur Angus : Premièrement, je souhaite remercier les témoins qui sont ici ce matin.

Ce débat est indéniablement complexe. Il dure depuis un certain temps. J'ai beaucoup appris à la lecture de votre documentation. Bien que vous ayez des contraintes de temps, je pense que chacun d'entre vous a réussi à résumer très bien ses positions.

S'il est possible de simplifier le sujet, ce débat concerne les différentes façons de voir la garde des enfants au Canada et d'offrir des services en ce sens. Comme la partie de hockey d'hier

all draw here. I do not know whether it would be unfair to say this, but I will suggest it anyway: Nobody necessarily has it absolutely right. It is a matter of public policy and a matter of how you see things. I thought Ms. Landolt was very clear in the way she described it from her point of view; similarly, the position put forward by Mr. Battle and Ms. Wilson was very persuasive.

My question to the first two speakers is this: Were you surprised when this approach was reflected in the budget?

Ms. Crossman: I guess it was part of Mr. Harper's campaign. In that sense, we were not surprised. However, we always expected to be consulted about the child care program, being the largest child care organization in Canada. In that sense, we were surprised that it happened so quickly, and without consultation. We are optimistic that there is something on which we can work with the government, particularly around the other part of the legislation that is not in this year's budget. We want to come to some kind of compromise so that there are some guarantees that the spaces that are funded are quality placements. In answer to your question, we were not surprised.

Senator Angus: You were not?

Ms. Crossman: We were not surprised.

Senator Angus: I want to thank you for that candid answer, because the debate started to unfold during the election campaign. My recollection at the time was that Mr. Harper and his team were saying that they had done both focus groups and surveys. In their view, rightly or wrongly, this was what the majority of Canadians would favour — at least it was one of a variety of solutions. Therefore, as they said they would, they put it in the budget, for better or worse. This bill we are examining today is the implementation of that study. I do not really feel that it is fair to come and ask them to change it. They were elected on that platform.

Your offer to work closely with the government is noted, and they are anxious. This is not something that needs to rage and become an open, festering debate in the country. I think you will find that officials of this government are very open to having an ongoing dialogue. There will be other occasions at the polls to reflect your views if you are continuing to be in discord with them.

There are only limited resources to go around. Some governments might want to put more into infrastructure; others might want to put it into research and development. The bottom line, however, is that these are matters of public policy. Sometimes you get it right; sometimes you get it wrong.

Ms. Crossman: Perhaps I could add my comment about the comment that Canadians voted for this plan, this minority government. The other three parties that campaigned all had extensive child care programs as part of their platforms. I am not sure what polling and focus groups were done, but they certainly did not include our organization, or any of the organizations with

soir, c'est une partie nulle. Je ne sais pas s'il est injuste de le dire, mais je vais le faire quand même : personne n'a nécessairement absolument raison. Tout dépend de la politique publique et de la façon dont on voit les choses. Je pense que Mme Landolt a été très claire dans la façon dont elle a décrit la situation de son point de vue; de même, la position avancée par M. Battle et Mme Wilson était très convaincante.

Voici ma question aux deux premiers témoins : avez-vous été surpris de voir cette stratégie dans le budget?

Mme Crossman : Je pense que cela faisait partie de la campagne de M. Harper. En ce sens, nous n'avons pas été surpris. Cependant, nous nous sommes toujours attendus à être consultés sur le programme de garderie, comme nous sommes le plus grand organisme voué à la garde d'enfants au Canada. En ce sens, nous avons été étonnés que tout arrive si vite, sans consultation. Nous avons bon espoir de pouvoir travailler à une solution avec le gouvernement, surtout concernant l'autre partie du projet de loi, qui n'est pas prévue dans le budget de cette année. Nous voulons en arriver à un certain compromis pour qu'il y ait des garanties que les places financées soient des places de qualité. En réponse à votre question, nous n'avons pas été surpris.

Le sénateur Angus : Non?

Mme Crossman : Nous n'avons pas été surpris.

Le sénateur Angus : Je tiens à vous remercier de cette réponse candide, parce que le débat s'est amorcé pendant la campagne électorale. D'après mes souvenirs, M. Harper et son équipe disaient avoir créé des groupes de consultation et fait des études. À leur avis, à tort ou à raison, la majorité des Canadiens favorisaient cette option, à tout le moins parmi diverses solutions. Par conséquent, comme ils l'avaient promis, ils l'ont inscrite dans le budget, pour le meilleur et pour le pire. Le projet de loi que nous examinons aujourd'hui est la mise en œuvre de cette étude. Je ne pense pas vraiment qu'il soit juste de venir leur demander de la changer. Ils ont été élus grâce à ce programme.

Votre offre de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement est bien notée, et les fonctionnaires s'en réjouissent. Ce ne doit pas nécessairement devenir un débat ouvert et enflammé d'un bout à l'autre du pays. Je pense que vous allez constater que les fonctionnaires de ce gouvernement sont très ouverts au dialogue constant. Vous aurez d'autres occasions de traduire votre point de vue au scrutin si vous restez en désaccord avec eux.

Nos ressources sont limitées. Certains gouvernements peuvent vouloir investir davantage dans l'infrastructure; d'autres, dans la recherche et le développement. En fin de compte, cependant, tout est une question de politique publique. Parfois on a raison, parfois on a tort.

Mme Crossman : Si je peux me le permettre, j'aimerais commenter votre remarque que les Canadiens ont voté pour ce plan, pour ce gouvernement minoritaire. Les trois autres partis qui ont fait campagne avaient tous de grands programmes de garderie dans leur plateforme. Je ne suis pas certaine qu'il y a eu des sondages et des groupes de consultation. Chose certaine, notre

which we are in touch, or the parents at child care centres that are affiliated with our organization. I just wish to put that out in response.

Senator Angus: I think your views are very well known, and have been very well expressed. In my own experience, I live in Montreal. I have folks around me in my workplace who have children who must be cared for. They are not necessarily in discord with you on this issue, or in discord with the Charest government. There is one lady sitting in the room now who would also sympathize with your position. At the same time, one recognizes that choices must be made. That is really what life is about. Throughout, Bill C-13 — all 186 pages of it and all 13 chapters — is about choices in different areas.

The minister came here last night. He couldn't have been more open. He said that Canadians are overtaxed and underhelped. We are doing our best. This is our first cut. I want you to appreciate that. We very much respect your views, and we want to hear them and get it right for the long haul. Thank you very much for coming here.

The Chairman: Senator Angus, we are running down. Can I put you down for a second round?

Senator Angus: Yes.

The Chairman: Next is Senator Eggleton, who was a critic on this particular matter in the Senate.

Senator Eggleton: What I am about to talk about is hot off the press, and Ms. Landolt might be interested in it. According to a report this morning, an Environics poll says that most people want the Liberal and plan, not the Conservative plan. Approximately 50 per cent said that they want a national early learning system, versus the 35 per cent who said that they would go with a family allowance kind of system.

I would like to ask the two of you who support this Conservative plank about the cost of dealing with daycare. The information that I have about the cost is broken down by different age groups. The plan set out in this legislation only goes to age six. Across every province, right across this country, we are looking at hundreds of dollars more per month than this plan could possibly provide. Of course, this $100 a month is subject to taxes. As Mr. Battle pointed out in his figure 3, it is disproportionate in terms of who it helps. It does not help the low, modest income people nearly as much as the high income people.

How do you reconcile the difference between this plan and the one it is replacing, a plan that the provincial governments all supported, governments of all political stripes. How do you end up with a plan that does not even come close to meeting the cost?

organisme n'a pas été consulté, ni aucun des organismes avec lesquels nous sommes en contact, ni les parents des centres de la petite enfance liés à notre organisme. Je voulais seulement le mentionner.

Le sénateur Angus : Je pense que nous connaissons très bien votre point de vue, et qu'il a très bien été exprimé. Personnellement, je vis à Montréal. Il y a des personnes autour de moi, dans mon milieu de travail, qui ont des enfants devant être pris en charge. Ils ne sont pas nécessairement en désaccord avec vous sur cette question, ni en désaccord avec le gouvernement Charest. Il y a une dame assise dans cette pièce en ce moment qui sympathise sûrement avec votre position. En même temps, il faut reconnaître qu'il faut faire des choix. C'est la vie. Tout le projet de loi C-13, ses 186 pages et ses 13 chapitres, porte sur des choix à différents égards.

Le ministre est venu ici hier soir. Il n'aurait pas pu être plus ouvert. Il a dit que les Canadiens étaient surtaxés, surimposés et qu'ils ne recevaient pas assez d'aide. Nous faisons de notre mieux. C'est notre première mouture. Je tiens à ce que vous en soyez conscients. Nous respectons beaucoup vos opinions, nous voulons les entendre et bien faire les choses à long terme. Je vous remercie beaucoup d'être venus ici.

Le président : Monsieur Angus, le temps file. Puis-je inscrire votre nom au second tour?

Le sénateur Angus : Oui.

Le président : Le suivant est le sénateur Eggleton, qui a été porte-parole au Sénat à ce chapitre.

Le sénateur Eggleton : J'aimerais vous parler d'un sujet chaud dans les médias et qui intéressera probablement Mme Landolt. Selon un sondage d'Environics dont les résultats ont été publiés ce matin, la plupart des gens voudraient des libéraux et de leur plan et non du plan conservateur. Environ 50 p. 100 des répondants ont dit qu'ils voulaient d'un système national sur l'apprentissage des jeunes enfants, contre 35 p. 100 qui ont dit qu'ils préféraient un système d'allocation familiale.

J'aimerais demander aux deux personnes parmi vous qui appuyez ce plan conservateur votre point de vue sur le coût des services de garde. Les renseignements dont je dispose sont ventilés selon les différents groupes d'âge. Le plan prévu dans ce projet de loi ne prévoit des services que jusqu'à l'âge de six ans. Dans toutes les provinces, dans tout le pays, on a besoin de centaines de dollars de plus par mois que ce que ce plan peut nous offrir. Bien sûr, ces 100 $ par mois sont imposables. Comme M. Battle l'a montré dans son troisième graphique, cette prestation a des incidences disproportionnées sur les personnes qu'elle aide. Elle n'aide pas les personnes à revenus faibles ou modestes autant que les personnes à revenus élevés.

Comment conciliez-vous la différence entre ce plan et celui qu'il remplace, un plan que tous les gouvernements provinciaux ont appuyé, des gouvernements de toutes les allégeances politiques. Comment pouvez-vous en arriver à appuyer un plan aussi loin de permettre d'absorber les coûts?

Ms. Landolt: First, Mr. Eggleton, to suggest that the provinces all support the plan is, perhaps, not exactly what happened. Every province seemed to have a different agenda. There was an agreement that the province would take money for child care, but we did not know how they would use it or to what purpose they would put it. It was never very clear. What province, in your lifetime, would ever refuse money handed to them on a silver platter? That is exactly what happened. They all signed on, but not necessarily to what the Liberal government had in mind, which was a national daycare plan. Alberta said no; the money would be going to the mothers at home. New Brunswick said the same thing. Some of the provinces wanted to redirect that money to other issues. It was not quite what a national daycare plan ought to be.

You say it is only $100. That could mean a great deal to a family with children, to have that money coming in. It recognizes the integrity of the parents and their decision.

Nobody in the world knows those children better than the parents. Nobody in the world cares more for the children than the parents. The Conservative plan is the first to say, yes, that parents have dignity and rights here. They are saying: "We will do what we can to support them so that parents are making the choice, whatever that choice is." The family may choose to put it into a government-operated daycare. That is fine. Other parents may want it to give to the lady across the street for daycar, or it could go to the grandmother. It could be anyone. It could also be a parent staying at home. It is the dignity and respect being shown to the parents, and also the financial help, that really matters. That is why we support this program.

Senator Eggleton: It is clear that Canadians are saying, in this poll published this morning, that they want the spaces. Lots of parents are waiting in line, trying to get spaces. It is not easy to get spaces. Parents are saying that they want quality care. They think of it not as daycare but as early learning, and they think the best way to get that would have been through the plan that was put in place, which, by the way, had basic standards. When the plan was negotiated, the federal government did not say: "Spend it any way you want." There were basic criteria put before the provinces. Even Ralph Klein signed on to it, and he was very unhappy when he got notice from the new federal government that they were cancelling that plan.

Ms. Landolt: Senator Eggleton, there were two things that you said. First of all, with regard to parents waiting in line, I know that one of the previous speakers said that there are 7,000 on a waiting list. Again, we need to look at that situation. People are putting their children on all kinds of waiting lists. They pile up, but they never take the names off. It is wrong to think that those waiting lists represent a demand for child care. That is not the case at all.

Mme Landolt : D'abord, monsieur Eggleton, il n'est peut-être pas tout à fait exact de dire que toutes les provinces appuient ce plan. Chaque province semble avoir une vision différente. Il a été entendu que la province obtiendrait plus d'argent pour la garde des enfants, mais nous n'avons pas su comment elle l'utiliserait ni à quelles fins il servirait. Cela n'a jamais été très clair. Avez-vous déjà vu une province refuser de l'argent qui lui était servi sur un plateau d'argent? C'est exactement ce qui s'est passé. Elles ont toutes signé, mais elles n'étaient pas nécessairement d'accord avec ce que le gouvernement libéral avait en tête, soit un plan de garderies national. L'Alberta a dit non; l'argent serait allé aux mères au foyer. Le Nouveau-Brunswick a dit la même chose. Certaines provinces voulaient réinvestir cet argent ailleurs. Cela ne correspond pas tout à fait à ce que doit être un plan de garderies national.

Vous dites que la prestation n'est que de 100 $. C'est beaucoup pour une famille qui a des enfants. Elle reconnaît l'intégrité des parents et de leur décision.

Nul au monde ne connaît mieux ses enfants que le parent. Nul au monde ne prend plus soin des enfants que les parents. Le régime conservateur est le premier à affirmer que les parents ont une dignité et des droits dans ce domaine. Le gouvernement conservateur promet de faire ce qu'il peut pour les appuyer dans leur choix, quel qu'il soit. Ainsi, la famille pourrait décider de placer son enfant dans une garderie subventionnée par l'État. Personne ne s'y oppose. D'autres parents pourraient préférer de confier leur enfant à la dame qui habite en face ou à la grand-mère. Ce pourrait être n'importe qui. Un parent pourrait aussi demeurer à la maison pour prendre soin de ses enfants. On traite les parents avec dignité et respect. Voilà ce qui, en plus d'un soutien pécuniaire, importe vraiment. C'est pourquoi nous appuyons le programme.

Le sénateur Eggleton : Le sondage publié ce matin fait bien ressortir que les Canadiens souhaitent avoir des places en garderie. Bien des parents sont inscrits sur une liste d'attente pour en obtenir une. Ce n'est pas facile. Les parents affirment qu'ils souhaitent obtenir pour leurs enfants des services de qualité. Pour eux, ce n'est pas tant un service de garde que la possibilité d'apprentissage en bas âge, et la meilleure façon de l'obtenir selon eux aurait été le régime qui a été mis en place et qui, soit dit en passant, prévoyait des normes de base. Quand le régime a été négocié, le gouvernement fédéral n'a pas dit : « Dépensez cet argent comme vous voulez ». Les provinces avaient certains critères de base à respecter. Même Ralph Klein y a adhéré et il n'était très heureux quand il a appris du nouveau gouvernement fédéral que ce régime était aboli.

Mme Landolt : Sénateur Eggleton, j'aurais deux remarques à faire à propos de ce que vous avez dit. Tout d'abord, en ce qui concerne les parents qui sont inscrits sur une liste d'attente, je sais qu'un des témoins qui m'a précédée a affirmé qu'il y avait 7 000 noms sur une liste d'attente. À nouveau, il faut s'interroger. Les gens inscrivent le nom de leurs enfants sur des listes d'attente de toutes sortes. Ils font des inscriptions multiples, mais ils ne font jamais retirer les noms. On a tort de croire que ces listes d'attente représentent la demande de places en garderie. Ce n'est pas du tout le cas.

When you look at the figures, you must consider what it is that parents want. We know about the Vanier Institute. You said you have a Liberal poll. There are polls and then there are polls.

Senator Eggleton: It is not a Liberal poll.

Ms. Landolt: We know that the Conservative platform on child care was extraordinarily well received. You cannot deny that.

Senator Eggleton: More than 60 per cent of Canadians voted against it.

Ms. Landolt: I do not believe that you can suggest that that is what happened. They wanted the Conservative plan, which shows respect for parents. I think that is what it is. Parents have shown that fifth in line of their choices is a government-operated daycare system. Parents want to have the choices. Nobody is saying that they must go one way or the other. With the national Liberal plan, there was only one choice for parents. That is an insult to the integrity of the parents.

Senator Eggleton: Let me ask Mr. Battle about figure 3. You clearly outlined here how you see the impact in terms of different income levels and different scenarios. It is an amazing chart, this figure 3. You are suggesting that, in fact, if we must have the $1,200 a year, let us put it into the child tax benefit?

Mr. Battle: Yes. As Senator Angus said, this is a complicated issue. No one is pretending that it is not. The universal child care benefit itself, just to reinforce the notion, is not a child care program at all, yet the federal government is putting most of its money into this program. We do not yet know what it will do in terms of creating spaces. There is some increase in supply, but most of the money is going to this program, which has nothing to do with child care; it is a child benefit. Like the existing Canada Child Tax Benefit, a family can spend that money however they wish: on their children, or not on their children; on child care of different kinds, or not on child care, or whatever.

The issue is: What do we do? Obviously, this is one of the five priorities of the government. This is the way that the government has insisted on proceeding. Our approach, senator, is that this is a child benefit. Let us look at it as a child benefit program. Let us look at it terms of the progress we have made over the years in coming up with a better system.

The old family allowance had some of the same imperfections as does this program. Over the years, both the Conservative and Liberal Parties worked to create an evolution of child benefits that finally got us to the point of the current Canada Child Tax Benefit, which is a geared-to-income program. It treats every family type exactly the same. If you have the same income, you get the same amount of benefit.

Si l'on examine les données, il faut s'arrêter à ce que souhaitent les parents. Nous sommes au courant de l'étude de l'institut Vanier. Vous avez dit que vous disposiez des données d'un sondage libéral. Les sondages existent, mais ils ne se ressemblent pas.

Le sénateur Eggleton : Ce n'est pas un sondage libéral.

Mme Landolt : Nous savons que le programme électoral conservateur en matière de soins à l'enfance a été exceptionnellement bien accueilli. Vous ne pouvez pas le nier.

Le sénateur Eggleton : Plus de 60 p. 100 des Canadiens ont voté contre ce programme.

Mme Landolt : Vous ne pouvez l'interpréter ainsi. Ils ont choisi le régime proposé par les conservateurs qui respecte le choix des parents. Voilà, selon moi, comment il faut l'interpréter. Les parents ont montré que leur cinquième choix est une place en garderie subventionnée par le gouvernement. Les parents souhaitent avoir le choix. Nul ne leur impose la décision. Or, dans le cadre du régime national libéral, les parents n'avaient pas le choix. C'est une insulte à l'intégrité des parents.

Le sénateur Eggleton : J'aimerais interroger M. Battle au sujet de la figure 3. Vous avez nettement fait ressortir l'impact qu'aurait d'après vous la prestation selon différents niveaux de revenu et différents scénarios. La figure 3 est un tableau étonnant. Vous laissez entendre qu'en fait, si les parents reçoivent 1 200 dollars par année, il faut inclure ce montant dans la prestation fiscale pour enfants. C'est bien cela?

M. Battle : Oui. Comme l'a dit le sénateur Angus, la question est compliquée. Nul ne prétend le contraire. Simplement pour renforcer la notion, je précise que la prestation universelle pour la garde d'enfants n'est pas un programme de garderie, loin de là. Pourtant, le gouvernement fédéral y investit la plus grande partie de ses fonds. Nous n'en connaissons pas encore les effets, en termes de création de places en garderie. Il faut prévoir une certaine croissance du nombre de places, mais la plus grande partie des fonds sera injectée dans ce programme, qui n'a rien à voir avec les garderies; il s'agit d'une prestation pour enfants. Comme l'actuelle Prestation fiscale canadienne pour enfants, une famille peut décider de dépenser cet argent comme elle l'entend : pour ses enfants ou pas; pour des services de gardiennage de tous genres ou ailleurs, et ainsi de suite.

La question à se poser est de savoir quoi faire. Manifestement, c'est là une des cinq priorités du gouvernement. C'est la façon dont le gouvernement a insisté pour agir. Nous avons pour principe, sénateurs, qu'il s'agit d'une prestation pour enfants. Considérons le programme comme un programme de prestation pour enfants. Considérons-le en termes de progrès accomplis au fil des ans pour créer un meilleur régime.

L'ancienne allocation familiale comportait certains des mêmes défauts que ce programme. Au fil des ans, tant les partis conservateur que libéral se sont efforcés de faire évoluer les prestations pour enfants jusqu'au point où en est l'actuelle prestation fiscale canadienne pour enfants, axée sur le revenu. Elle traite chaque genre de famille exactement de la même façon. À revenu égal, prestation égale.

You can see that the universal child care benefit is a step backwards. It is retrograde because it takes us back to the conflict between an income tax system that is based on individual income, and social programs that are based on family income.

Therefore, our approach was: The government will go forward with this plan anyway. We are great advocates of improving child benefits. Let us deliver it through the Canada Child Tax Benefit.

There is an irony here. Just forget about the policy side of it for a moment and look at the politics side of it. The federal government could have had a much bigger "win-win" situation if they had put this money on the Canada Child Tax Benefit. They could have said: a) we are making a huge step forward in the war against child poverty, because the total benefit from the $1,200, plus the existing Canada Child Tax Benefit, would have been about $4,600 maximum, which is very close to the $5,000 level that most experts agree is the target for an adequate child benefit system. It would have also improved benefits for non-poor families who have seen no increase in their child tax benefit for many years. That is a real problem. We do not want a child benefit system where we keep giving increases to low-income families and never help higher-income families. With the $1,200, we could have added that in. If we had added the $1,200 to the base child tax benefit, the level at which families would no longer be eligible for benefits would have been about $160,000. In other words, ninety-nine per cent of families would have seen an improvement in their child benefits. There could have been an advance both in terms of fighting child poverty and in terms of improving income security for non-poor families.

Ironically, the new program will still be administered through the Canada Child Tax Benefit anyway. Families could have received a cheque which said, "Canada Child Tax Benefit, X amount; Universal Child Care Benefit, Y amount." In other words, families would have seen the benefits on their cheque; all families would have seen the $1,200. As it is now, as we have said, not a single family will end up with $1,200 a year.

The Chairman: I will put Senator Eggleton on the list for the second round of questions.

Senator Eggleton: I was about to suggest that we consider an amendment to this bill to that effect.

The Chairman: We will deal with the amendments when we do the clause by clause consideration, Senator Eggleton.

Senator Eggleton: They keep hitting people of low and modest income, whether it is with a tax increase or —

The Chairman: Order, please. Could we proceed?

Vous pouvez constater que la prestation universelle pour la garde d'enfants est un recul. C'est une mesure rétrograde parce qu'elle nous ramène au conflit entre la fiscalité axée sur le revenu individuel et les programmes sociaux axés sur le revenu familial.

Nous avons donc eu pour approche : le gouvernement ira de l'avant avec ce régime de toute façon. Nous sommes de chauds partisans d'une amélioration des prestations pour enfants. Faisons-la grâce à la prestation fiscale canadienne pour enfants.

C'est ironique. Mettez de côté pour l'instant l'aspect « orientation » et arrêtez-vous à l'aspect politique. Le gouvernement fédéral aurait pu créer une situation où beaucoup plus de gens auraient été gagnants s'il avait investi cet argent dans la prestation fiscale canadienne pour enfants. Il aurait pu dire : a) nous faisons un net progrès dans la lutte contre la pauvreté infantile, parce que l'avantage total conféré par les 1 200 $, plus l'actuelle prestation fiscale canadienne pour enfants, aurait été d'au plus 4 600 $ environ, ce qui est très près des 5 000 $ qui, selon la plupart des experts, est la cible pour avoir un régime adéquat de prestations pour enfants. On aurait aussi bonifié les prestations de familles qui ne sont pas pauvres, mais qui n'ont pas vu leurs prestations fiscales pour enfants augmenter depuis de nombreuses années. Voilà le véritable problème. Nous ne voulons pas d'un régime de prestation pour enfants dans le cadre duquel nous passons notre temps à offrir des augmentations aux familles à faible revenu sans jamais aider les familles à revenu plus élevé. Grâce aux 1 200 $, nous aurions pu le faire. Si nous avions inclus les 1 200 $ dans la prestation fiscale pour enfants de base, le seuil auquel les familles n'auraient plus eu droit aux prestations aurait été de 160 000 $ environ. En d'autres mots, 90 p. 100 des familles auraient reçu une prestation pour enfants bonifiée. On aurait pu gagner du terrain dans la lutte contre la pauvreté infantile et dans l'augmentation de la sécurité de revenu des familles qui ne sont pas pauvres.

Ironiquement, le nouveau programme continuera d'être administré dans le cadre de la prestation fiscale canadienne pour enfants de toute façon. Les familles auraient pu recevoir un chèque sur le talon duquel on aurait pu lire : « Prestation fiscale canadienne pour enfants, montant X; Prestation universelle pour la garde d'enfants, montant Y ». En d'autres mots, les familles auraient pu constater sur le talon de chèque les prestations; toutes les familles auraient vu les 1 200 $. Tel que le programme est actuellement conçu, comme nous l'avons dit, pas une seule famille ne touchera 1 200 $ par année.

Le président : Je veux inscrire le nom du sénateur Eggleton sur la liste des intervenants pour le deuxième tour de table.

Le sénateur Eggleton : J'étais sur le point de proposer que nous envisagions un amendement au projet de loi à l'étude.

Le président : Il sera question d'amendement quand nous ferons l'étude article par article, sénateur Eggleton.

Le sénateur Eggleton : Ils passent leur temps à frapper les personnes à revenu faible et modeste, que ce soit en augmentant les impôts ou...

Le président : Silence, je vous prie! Pouvons-nous continuer?

Senator Stratton: Thank you, Mr. chairman. I would point out that it is 12 minutes to 10:00, and we do want to do the clause by clause consideration.

The Chairman: We have another panel at 11:00.

Senator Stratton: Some people in this room have other meetings that start at 11:30, so I would appreciate our holding to that line.

The Chairman: Thank you for that.

Senator Stratton: I am against the concept of one size fits all. I think there must be choices. There should be options for families, in my opinion, and we should not force everyone into the one-size-fits-all situation. This is a fundamental principle, and maybe there is a philosophical difference between the two sides that is at the root of all this dispute.

If we consider the one-size-fits-all concept, it is fine if families are in an urban centre or if they do not do shift work. However, if we consider the rural and remote communities, families in those communities do not necessarily have access to child care centres. Families who work shifts do not necessarily have access to child care centres. I think this is an option that allows families to go elsewhere to obtain child care.

I address my question to Ken Battle or Lana Crossman. How do you address the issue of families in remote and rural places and shift workers, who do not have access to child care? Daycare is a nine-to-five business. These issues need to be addressed.

Ms. Crossman: Sometimes there is a misunderstanding about child care; that what it represents is a centre in an urban setting. The child care services that are offered across the country are very different. It is not a one-size-fits-all model. We have a large number of family child care providers in agencies such as Wee Watch, for example, which Ms. Wilson can speak to. There are also preschool programs.

Even in rural settings — and on our board we have people who represents rural, remote and northern regions — they have been doing innovative work in their communities to set up child care based on the infrastructure in their community. It is based around a school, a community centre or a home. Those programs would have been able to access funding under the national program that was offered by the earlier government.

Often the terms "institutional" or "state run" child care are bandied around. That does not reflect the reality of what is going on in our communities, where the communities are involved in the centre and parents sit on the boards. These facilities are not run by the government. The government funds them but the parents are deeply involved in what happens with their child care. When

Le sénateur Stratton : Merci, monsieur le président. J'aimerais souligner qu'il est 10 heures moins 12 et que nous devons faire l'étude article par article.

Le président : Nous accueillons un autre groupe de témoins à 11 heures.

Le sénateur Stratton : D'autres personnes qui sont ici en ce moment doivent assister à d'autres réunions qui débutent à 11 h 30. Je vous serais donc reconnaissant de respecter l'horaire prévu.

Le président : Je vous remercie de ces propos.

Le sénateur Stratton : Je suis contre la formule universelle. Je crois qu'il faut qu'il y ait des choix. Il faudrait que les familles aient des options à leur disposition, selon moi, et nous ne devrions pas obliger tout le monde à adopter la même solution. C'est là un principe fondamental, et il existe peut-être une différence d'ordre philosophique entre les deux camps qui est à l'origine de tout ce débat.

Si l'on s'arrête à l'idée du programme universel, il convient bien aux familles qui habitent dans un centre urbain ou qui ne travaillent pas par postes. Toutefois, les familles des collectivités rurales et éloignées n'ont pas forcément accès à des garderies. Les parents qui travaillent par postes n'ont pas forcément accès à des garderies. Je crois qu'il s'agit là d'une option qui permet aux familles d'aller ailleurs pour obtenir des services de garde pour leur enfant.

Ma question s'adresse à Ken Battle ou à Lana Crossman. Que répondez-vous aux familles de localités éloignées et rurales et aux travailleurs par postes, qui n'ont pas accès aux garderies? Les garderies sont ouvertes de neuf à cinq. Il faut régler ces problèmes.

Mme Crossman : Il y a parfois un malentendu au sujet des garderies; il ne s'agit pas forcément d'un centre situé dans un milieu urbain. Les services de garde offerts d'un bout à l'autre du pays sont très différents. Il n'y a pas de modèle universel. Nous avons beaucoup de familles qui ont recours à des organismes comme Wee Watch, par exemple, ce que peut attester Mme Wilson. Il existe aussi des programmes pour les enfants d'âge préscolaire.

Même en milieu rural — et au sein de notre conseil, nous avons des membres qui représentent les régions rurales, éloignées et nordiques —, il se fait du travail innovateur au sein des localités pour offrir des services de garde selon l'infrastructure en place. Le programme gravite autour d'une école, d'un centre communautaire ou d'une maison. Ces programmes auraient pu obtenir des fonds dans le cadre du programme national qui était offert par le gouvernement précédent.

On parle souvent de services de garde « institutionnels » ou « dirigés par l'État ». Cela ne reflète pas la réalité de ce qui se passe dans nos localités, qui participent au centre et dont les parents font partie des conseils d'administration. Ces centres ne sont pas dirigés par l'État. Le gouvernement les subventionne, mais les parents participent activement à ce qui se passe dans les

you step into those centres, there could be a child care provider helping a child take a nap or fix a sore knee. It is not institutional at all. Quality child care is anything but institutional.

services de garde de leurs enfants. Si vous entrez dans ces centres, vous pourriez voir un fournisseur de soins aider un enfant à s'installer pour faire sa sieste ou panser une blessure au genou. On est loin du centre institutionnel. Les services de garde de qualité sont tout sauf institutionnels.

Senator Stratton: The question is how to address that issue. It does not seem to be necessarily across the board.

Le sénateur Stratton : La question est de savoir comment régler ce problème. Il ne semble pas être forcément généralisé.

I respect you. That was a good answer. I am delighted to hear that is happening in rural and remote areas. The problem I have is that it may just be hitting the edges. I do not think that when the government of the day put forward their plan that they really thought about the folks who do not have access and choices. I think the fundamental issue here is choice.

Je vous respecte. C'était une bonne réponse. Je me réjouis d'entendre ce qui se fait dans les régions rurales et éloignées. Mon problème, c'est que cela se passe seulement en périphérie. Je ne crois pas que, lorsque le gouvernement d'alors a mis de l'avant son régime, il a vraiment tenu compte de ceux qui n'y ont pas accès et qui n'ont pas de choix. L'enjeu fondamental est une question de choix.

Senator Murray: You should read the agreement in principle that was signed by the provinces. It makes specific mention to all of that.

Le sénateur Murray : Vous devriez lire l'accord de principe qui a été signé par les provinces. Il comporte des modalités particulières à cet égard.

Senator Stratton: I realize that. I am talking about the fundamental principle of choice. That choice should exist. Parents should have a choice.

Le sénateur Stratton : J'en suis conscient. Je parle du principe fondamental d'avoir le choix. Il faudrait avoir le choix. Les parents devraient l'avoir.

Senator Rompkey: First, I want to comment on the rural-urban divide. I do not know how healthy the rural area is in other parts of Canada, but in my area it is depleting rapidly. We had 100 people leave Harbour Breton on the south coast of Newfoundland over a period of months. They moved to Fort McMurray. I suspect that when those women arrive there they will want daycare. They are going there to find work. To suggest that the rural area is healthy and fine, and that all it needs is dollars in the pockets of the mothers who stay at home, I think, is to deny the reality, certainly, in my area.

Le sénateur Rompkey : Tout d'abord, j'aimerais faire des observations au sujet de la différence entre le milieu rural et le milieu urbain. J'ignore à quel point le milieu rural se porte bien dans d'autres régions du Canada, mais chez moi, il se vide rapidement. Une centaine de personnes ont quitté Harbour Breton, sur la côte méridionale de Terre-Neuve, depuis quelques mois. Elles sont allées vivre à Fort McMurray. Je soupçonne que, lorsque les femmes s'installeront là-bas, elles voudront avoir des services de garde. Elles vont habiter là pour se trouver du travail. Laisser croire que le milieu rural se porte bien et que tout ce qu'il faut, c'est donner de l'argent aux mères qui demeurent à la maison, revient à mon sens à nier la réalité, du moins dans ma région.

I want to ask Mr. Battle two things: First, what I am hearing is not necessarily a question of two programs or policies. What I am hearing about are two visions of Canada. You are suggesting that there are all sorts of choices. You can scrap daycare and go back to a mythological Canada that existed decades ago, where women stayed at home and raised the children.

J'ai deux questions à poser à M. Battle. Tout d'abord, ce que j'entends ne revient pas forcément à une question de choix entre deux programmes ou politiques. Ce que j'entends concerne deux visions différentes du Canada. Vous laissez entendre qu'il existe toutes sortes de choix. Vous pouvez abolir le programme de garderies et revenir au Canada d'il y a quelques décennies, lorsque les femmes demeuraient au foyer et élevaient les enfants.

My daughter has two children, aged four and two, and she is at home, but she certainly uses daycare. Why does she use daycare? Because she knows that social education is important. Children cannot get social education at home. How can you live with your peers if you are living with adults all the time?

Ma fille a deux enfants, âgés de quatre et de deux ans, et elle demeure à la maison, mais elle utilise certes les services d'une garderie. Pourquoi le fait-elle? Parce qu'elle sait que l'éducation sociale est importante. Les enfants ne peuvent pas obtenir une éducation sociale à la maison. Comment pouvez-vous vivre avec vos pairs si vous ne côtoyez que des adultes?

The second point I want to make is with respect to the question of the cost of daycare. There is an old saying: If you think education is expensive, try ignorance. We have to make that investment, not just in post-secondary or secondary education but in early childhood education as well. If we do not do that, we will not be competing in the long run with countries that are making that investment.

Deuxièmement, en ce qui concerne la question du coût de la garderie, il existe un vieil adage selon lequel, si vous croyez que l'éducation coûte cher, attendez de voir combien coûte l'ignorance. Il faut faire cet investissement, non seulement pour les études secondaires ou de niveau postsecondaire, mais dès la petite enfance. Si nous ne le faisons pas, nous ne pourrons pas livrer concurrence, à long terme, aux pays qui, eux, le font.

Senator Nancy Ruth: There is something that each one of you said that I agree with. I am not particularly interested in this bill per se, but I am interested in choices and where you would obtain the money.

I am more interested in early childhood learning than I am in daycare. I do believe that if we do not learn early in life, we will pay for it later in life. Where are you planning on getting the money?

I also believe that parents should have the right to choose. I also believe that daycare workers need to be licensed, whether in the home or wherever. Your suggestion, Mr. Battle, is fine.

What will you do, cut the entire Department of National Defence budget to pay for early childhood learning? Where will you find this money?

[*Translation*]

Senator Fox: The intentions are good but, as evidenced in Ms. Crossman and Mr. Battle's document, there are serious deficiencies, and they bring to my mind the expression "fundamentally flawed." There are some misconceptions around the table.

Let's take for example the agreements with the provinces: the one with Quebec was for $ 200 million per year, an amount which this government will set aside as of next year. These agreements are not one size-fits-all but rather made-to-measure. Provinces have all kinds of possibilities to develop their own program in these agreements. To say that it is one size-fits-all it is to deny the agreements signed with the provinces. Besides, they respected provincial jurisdiction. It is specifically written in the preamble of the agreement with Quebec. It was an incentive for the provinces to go that way. The present government invests more money in building prison cells than child care spaces, it is a nonsense.

We are talking about medium term and not short term solutions. It is a matter of trust for the government. If our committee was unfortunate enough to amend just one comma in this bill, the government would accuse us of wanting to prevent Canadians from getting their $100 a month as of July. It may be inclined to call an election laying the blame on the Senate. We must be looking to the middle term and not to the short term when considering political reality. How do you intend to explain your position with the government? The intention is commendable. If we were to create a focus group asking Canadian whether they want more money in their pockets — and I am not an expert in that field — they would probably say yes, that they would like to get that extra $100. That however does not mean that we are setting up a good child care system in Canada.

What can we do to ensure that the extremely Cartesian positions developed in your documents could influence the government to think beyond ideology and find a solution that would really meet the needs of the Canadian children?

Le sénateur Nancy Ruth : Je suis d'accord avec une partie de ce que chacun d'entre vous a dit. Je ne m'intéresse pas particulièrement au projet de loi à l'étude comme tel, mais je m'intéresse aux choix et à la provenance des fonds.

Je m'intéresse davantage à l'apprentissage dès la petite enfance qu'aux garderies. Je crois effectivement que si nous n'apprenons pas tôt dans la vie, nous en payons le prix plus tard. Où prévoyez-vous trouver les fonds?

Je crois également que les parents devraient avoir le droit de choisir, qu'il faut que les travailleurs de garderie soient accrédités, que les services soient prodigués à la maison ou ailleurs. Votre suggestion, M. Battle, me plaît.

Que ferez-vous? Couperez-vous tous les fonds au ministère de la Défense nationale pour payer l'apprentissage dès la petite enfance? Où trouverez-vous les fonds?

[*Français*]

Le sénateur Fox : Les intentions sont bonnes, mais tel que l'a démontré le document de Mme Crossman et de M. Battle, il y a des déficiences sérieuses. Elles me font penser à l'expression anglaise « fundamentally flawed ». Des erreurs circulent autour de la table.

Prenons les ententes avec les provinces : celle avec le Québec se chiffrait à 200 millions de dollars par année, somme que le présent gouvernement mettra de côté à partir de l'an prochain. Ces ententes ne sont pas du prêt-à-porter mais plutôt du taillé sur mesure. Les provinces ont toutes sortes de possibilités de développer leur propre programme dans ces ententes. Dire que c'est du prêt-à-porter, c'est nier les textes signés avec les provinces. D'ailleurs, ceux-ci respectaient la juridiction des provinces. C'est carrément écrit dans le préambule de l'entente avec le Québec. Cela encourageait les provinces dans cette direction. Le gouvernement actuel investit plus d'argent dans la création de cellules dans les pénitenciers que pour la création de places dans les garderies, c'est un non-sens.

Nous parlons de moyen terme et non pas de court terme. C'est une question de confiance pour le gouvernement. Si notre comité avait le malheur d'amender la moindre virgule de ce projet de loi, le gouvernement accuserait notre comité de vouloir empêcher les Canadiens de recevoir leur 100 $ par mois, dès le premier juillet. Il serait porté à faire une élection sur le dos du Sénat. Il faut regarder vers le moyen terme et non pas vers le court terme en tenant compte de la réalité politique. Comment entendez-vous développer votre position auprès du gouvernement? L'intention est bonne. Si nous devions créer un groupe de consultation qui demanderait aux Canadiens s'ils veulent plus d'argent dans leurs poches — je ne suis pas un expert dans ce domaine — ils vont probablement dire oui : On aimerait avoir les 100 $ de plus. Cela ne veut toutefois pas dire que nous développons un bon système de garderie au Canada.

Comment s'y prend-on pour s'assurer que les positions extrêmement cartésiennes développées dans votre documentation puissent influencer le gouvernement au-delà de l'idéologie et trouver une solution qui réponde vraiment aux besoins des enfants de ce pays?

[*English*]

The Chairman: Could you comment on any of the points raised? We are running out of time but we would appreciate brief comments.

Mr. Battle: There is an argument about giving people choice. I will use my example of a single parent earning $20,000. We will give them $1,200 a year. We will cut $249 from their Canada Child Tax Benefit, and they will pay $183 in taxes. They will then end up with $768. Is that the choice you are giving to that person, in terms of child care?

Ms. Wilson: I think the budget is allowing parents to pursue an avenue of choice that they may not have previously had. Where money is an issue for some parents in affording licensed care, this budget is now giving them a stepping stone towards the good choice, the right choice. There is no lack of options for parents, whether it is daycare centres, home daycare or private individuals. They just need to be educated to source out these avenues and understand the pros and cons of each one of them.

Ms. Landolt: In regard to expensive child care, some people have talked about standards, but no one has looked at what those standards are. For example, Quebec, which has its universal daycare at $7 a day, has set a standard of five children under the age of 18 months cared for by one worker. No woman in the world could do a good job under those circumstances. She cannot educate them at all. All she can do is try to cope, but any woman who has had five 18-month-old children to care for at one time cannot cope with them. The standards are low because of the expense of child care.

I do want to make the point that people say children must be educated and we must start early. What an insult to the parents. They are perfectly capable of educating their children at home. Because they are parents does not mean that they are ignorant and stupid. The children need the parents at home and they can be as well-educated in the home as they can at daycare, especially in such circumstances where there are five children to one daycare worker. To say that children need the education that can be provided by daycare only is absurd and totally unrealistic. That is the only point I wanted to make.

Ms. Crossman: I will address the point of Senator Nancy Ruth about the cost, and how we pay for this. We obviously have the money. It has been promised here in this bill. There is money. As well, in the previous government there was a financial commitment to at least lay the groundwork for creating a system. There is the money and it is an investment that pays. Figures show that for every dollar invested in early learning, it pays in dividends of $2. We cannot afford not to do it.

[*Traduction*]

Le président : Pouvez-vous commenter un des points soulevés? Il ne nous reste pas beaucoup de temps, mais toute observation de votre part serait bien accueillie.

M. Battle : Il a été question de donner le choix aux parents. Pour en revenir à mon exemple du chef de famille monoparentale qui gagne 20 000 $ par année, le gouvernement va lui verser 1 200 $ par année. Ensuite, il va retrancher 249 $ de la prestation fiscale canadienne pour enfants, et le parent paiera 183 $ d'impôt. Il se retrouvera, à la fin, avec 768 $. Est-ce bien le choix que vous voulez donner à cette personne en termes de services de garde?

Mme Wilson : Je crois que le budget permet aux parents de faire un choix qu'ils n'auraient peut-être pas eu auparavant. Lorsque l'argent pose un problème à certains parents pour obtenir des services de garderie accrédités, le budget à l'étude leur donne maintenant le moyen de faire le bon choix. Les parents ne manquent pas d'options, que ce soit des garderies de jour, du gardiennage à la maison ou des services de garde assurés par des particuliers. Il faut simplement les éduquer pour qu'ils explorent tous ces choix et qu'ils en comprennent les avantages et les désavantages.

Mme Landolt : En ce qui concerne les services de garderie coûteux, certains ont parlé de normes, mais nul ne s'est arrêté à ce qu'étaient ces normes. Ainsi, le Québec, qui a un programme universel de garderie à sept dollars par jour, exige la présence d'un travailleur par cinq enfants de moins de 18 mois. Il n'y a pas une femme au monde qui pourrait faire du bon travail dans ces circonstances. Elle ne peut pas les éduquer du tout. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de faire de son mieux, mais toute femme qui prend soin de cinq enfants de 18 mois pendant une certaine période n'y arrivera pas. Les normes sont faibles en raison du coût élevé des services de garderie.

Je veux en revenir au point selon lequel on souhaite que les enfants apprennent dès le plus jeune âge. Quelle insulte pour les parents! Ils sont parfaitement capables d'éduquer leurs enfants à la maison. Du fait qu'ils sont parents, ils n'en sont pas pour autant ignorants et stupides. Les enfants ont besoin de leurs parents à la maison et ils peuvent être tout aussi bien éduqués à la maison qu'à la garderie, surtout lorsqu'il n'y a qu'un travailleur par cinq enfants. Il est absurde et tout à fait irréaliste d'affirmer que les enfants ont besoin d'une éducation qui ne peut être fournie que par la garderie. C'est le seul point que je tenais à faire valoir.

Mme Crossman : Je vais me consacrer au point soulevé par le sénateur Nancy Ruth au sujet du coût et de la façon de l'assumer. De toute évidence, ce ne sont pas les fonds qui font défaut puisqu'ils sont prévus ici, dans le projet de loi à l'étude. Il y a de l'argent. De plus, le gouvernement précédent s'était engagé, sur le plan financier, à au moins jeter les bases d'un réseau de garderies. L'argent existe, et c'est un investissement rentable. Les données révèlent que, pour chaque dollar investi dans la petite enfance, on en tire un dividende de 2 $. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe de ne pas agir.

To address the comments of Senator Fox., it is a challenge because there does seem to be a clash of ideals, but I am optimistic that we can work through that because we do have to deal with the realities that families are facing today, so we will be working together with you to find some solutions and rise to the challenge.

The Chairman: Thank you to each of you: Ms Crossman, Mr. Battle, Ms. Wilson and Ms. Landolt. On behalf of the Senate of Canada, we appreciate very much your taking the time to be here and help us with this issue.

Honourable senators, we will get under way with the second panel this morning. We are dealing with Bill C-13, budget implementation 2006. Our next witnesses are here to address one of the questions arising under that bill relating to the policy issues between the consumption and income taxes.

I am pleased to welcome, on behalf of the Senate of Canada, the witnesses: Mr. Dale Orr, Managing Director of the Canadian Macroeconomic Services, of Global Insight Canada; Mr. John Williamson, Federal Director of the Canadian Taxpayers Federation; and Mr. Niels Veldhuis, Associate Director of Fiscal Studies at the Fraser Institute.

Gentlemen, we would ask you to limit your remarks to approximately five minutes, after which we will open the session up for questioning. Senators tend to have a lot of questions, and we tend to zero in on the issues that are important to us with respect to this bill.

Dale Orr, Managing Director, Canadian Macroeconomic Services, Global Insight Canada: I have a couple of comments first on some principles of tax reduction. The impact of a tax reduction in the economy can be evaluated from several perspectives. Among the most important are the impact on productivity and the impact on income distribution.

I will address consumption taxes and the impact of the GST reduction on productivity. Here I will focus on the Conservative government's priority of reducing the GST. From the perspective of providing incentives to increase productivity in the Canadian economy, there could hardly have been a worse choice than a GST reduction. Worse still, even a 1 per cent point reduction of the GST, at a fiscal cost of a whopping $5 billion per year, gives up a lot of government revenue. Alternative tax reductions within this fiscal cost could have provided significantly more incentives to join the labour force, to work and otherwise increase productivity and enhance Canada's economic performance.

A GST reduction does provide some indirect incentive to join the labour force and to work, since it does indirectly increase the rewards for work by increasing the consumers' purchasing power. It must also be emphasized that, in a $1.5-trillion economy, the allocation of $5 billion per year to a GST reduction, as opposed to an income tax reduction, will not make a significant difference

Quant à ce qu'a dit le sénateur Fox, c'est un problème parce qu'il semble y avoir un affrontement d'idéaux, mais je demeure optimiste et crois que nous pouvons aplanir ces difficultés parce qu'il faut tenir compte de la réalité des familles d'aujourd'hui. Nous allons donc travailler de concert avec vous à trouver des solutions et à surmonter les obstacles.

Le président : Je remercie chacun d'entre vous : Mme Crossman, M. Battle, Mme Wilson et Mme Landolt. Au nom du Sénat du Canada, nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris la peine de venir ici pour nous aider à cerner cette question.

Chers collègues, nous allons maintenant entendre le deuxième groupe de témoins prévu ce matin. Il est question du projet de loi C-13, soit de la loi de mise en œuvre du budget de 2006. Nos prochains témoins viennent nous parler d'une des questions découlant de ce projet de loi, soit des enjeux stratégiques auxquels donnent lieu les taxes à la consommation par rapport à l'impôt sur le revenu.

C'est donc avec plaisir que j'accueille, au nom du Sénat du Canada, les témoins que voici : M. Dale Orr, directeur général des services macroéconomiques canadiens de Global Insight Canada, M. John Williamson, directeur fédéral de la Fédération canadienne des contribuables, et M. Niels Veldhuis, directeur associé des études fiscales au Fraser Institute.

Messieurs, je vous demanderais de limiter vos déclarations à cinq minutes environ, après quoi nous passerons aux questions. Les sénateurs ont tendance à avoir beaucoup de questions à poser, et nous avons tendance à nous concentrer sur les questions qui ont de l'importance à nos yeux dans le cadre de l'examen du projet de loi à l'étude.

Dale Orr, directeur général, Services macroéconomiques canadiens, Global Insight Canada : J'aimerais d'abord faire quelques observations au sujet de certains principes concernant les réductions d'impôt. Les répercussions d'une réduction d'impôt sur l'économie peuvent s'évaluer selon différents points de vue, mais les plus importants sont la productivité et la répartition des revenus.

Je vais vous parler de taxes à la consommation et de l'impact de la réduction de la TPS sur la productivité. Je vais me concentrer sur la priorité du gouvernement conservateur qui est de réduire la TPS. Pour ce qui est de stimuler une croissance de la productivité dans l'économie canadienne, il aurait difficilement pu trouver une solution plus désastreuse. Pire encore, en réduisant de seulement 1p. 100 la TPS, à un coût fiscal faramineux de 5 milliards de dollars par année, le gouvernement renonce à beaucoup de recettes fiscales. D'autres façons de réduire les taxes, au même coût fiscal, auraient pu offrir sensiblement plus de stimulants à devenir membre de la population active, à travailler et à accroître autrement la productivité et le rendement économique du Canada.

Une réduction de la TPS stimule effectivement, de manière indirecte, l'adhésion à la population active et le travail, puisqu'elle fait augmenter indirectement la récompense du travail en augmentant le pouvoir d'achat des consommateurs. Il faut également souligner qu'au sein d'une économie de 1,5 billion de dollars, l'affectation de 5 milliards de dollars par année à une

to Canada's productivity performance, for which we should give thanks. However, the government here has staked out a path of GST reductions, specifically, as opposed to the reduction in the lowest marginal tax rate, which could be expected to have a more positive impact on productivity.

Looking at the GST reduction and its impact on income distribution, I have a couple of comments abbreviated from the text that I handed out, in the interests of time. It is true that there are individuals and families whose income is so low that they will benefit from the GST reduction, but they would not benefit from a more generous basic personal amount or a reduction in the lowest marginal personal income tax rate. However, for those families living on very modest incomes, for example less than $20,000 of family income a year, the benefits from a 1 per cent GST reduction are very small indeed; certainly less than about $10 a month. Most families with incomes in the $20,000 to $60,000 range would benefit more from reductions in the basic personal amount and the lowest marginal rate than from a reduction in the GST of equivalent fiscal cost. Most families with over about $80,000 in family income would benefit more from a 1 per cent reduction in the GST than equivalent reductions in the basic personal amount and lowest marginal rate.

Let me turn then to reductions in personal income tax. The movement of the basic personal amount up to the $9,039 level for 2006 and the reduction in the lowest marginal rate from 16 to 15, implemented by the Liberal government in November 2005, were, in my view, a combination of tax reductions with very commendable benefits both for productivity as well as income distribution. Fortunately, Budget 2006 moved about 60 per cent of the way to maintaining these reductions. I am optimistic that, as soon as fiscal conditions permit, the Conservative government will move the basic personal amount up and the lowest marginal rate back down.

Reducing the lowest marginal rate is one of the most effective tax reduction strategies for both helping low-income families and increasing their incentives to work. A reduction in the lowest marginal rate reduces the tax burden most significantly on the lowest income taxpayers. Basically, on the personal income tax side, the most effective tax reductions to increase the incentive to work are reductions in marginal rates. Economists emphasize that incentives are impacted by changes in rates at the margin. Reducing a marginal tax rate increases the incentive to join the labour force, the incentive to work, to work more overtime, to train or to take education for a higher paying job and to stay in Canada. For every hour or every day worked, a reduction in the marginal personal income tax rate increases the take-home pay from work.

réduction de la TPS, plutôt qu'à une réduction de l'impôt sur le revenu, n'aura pas d'effet marqué sur le rendement du Canada, sur le plan de la productivité, ce dont il faut s'estimer heureux. Toutefois, le gouvernement a prévu une série de réductions de la TPS, plus particulièrement, par opposition à une réduction du plus faible taux marginal d'imposition qui aurait été susceptible d'avoir un impact plus favorable sur la productivité.

Si l'on s'arrête à la réduction de la TPS et à son impact sur la répartition du revenu, j'aurais quelques observations à faire qui résument le document que j'ai distribué, par souci d'économie de temps. Il est vrai qu'il existe des particuliers et des familles dont le revenu est si faible qu'ils profiteront d'une baisse de la TPS, mais qu'ils ne profiteraient pas d'une exemption personnelle de base plus généreuse ou d'une réduction du plus faible taux marginal d'imposition du revenu. Toutefois, pour les familles qui ont des revenus très modestes, par exemple moins de 20 000 $ de revenu familial par année, les avantages d'une réduction de 1 p. 100 de la TPS sont effectivement très faibles, certainement inférieurs à 10 $ par mois environ. La plupart des familles dont le revenu se situe dans la fourchette allant de 20 000 $ à 60 000 $ profiteraient plus d'une réduction du montant personnel de base et d'un plus faible taux marginal que d'une réduction de la TPS à un coût fiscal équivalent. La plupart des familles ayant un revenu familial de plus de 80 000 $ environ profiteront plus d'une baisse de 1 p. 100 de la TPS que de réductions équivalentes du montant personnel de base et du plus faible taux marginal d'imposition.

Arrêtons-nous aux réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers. La majoration à 9 039 $ du montant personnel de base pour 2006 et la baisse du plus faible taux marginal d'imposition de 16 à 15, mises en œuvre par le gouvernement libéral en novembre 2005 représentaient selon moi des baisses d'impôt aux avantages très louables, tant sur le plan de la productivité que sur celui de la répartition du revenu. Heureusement, le budget de 2006 a maintenu à 60 p. 100 à peu près ces réductions. Je suis confiant que, dès que le permettra le contexte budgétaire, le gouvernement conservateur augmentera le montant personnel de base et abaissera le plus faible taux marginal d'imposition.

La réduction du plus faible taux marginal d'imposition est une des stratégies de réduction de l'impôt les plus efficaces tant pour aider les familles à faible revenu que pour les inciter davantage à travailler. Un abaissement du plus faible taux marginal d'imposition réduit très sensiblement le fardeau fiscal des contribuables aux plus faible revenus. Essentiellement, du côté du taux d'imposition du revenu des particuliers, les réductions d'impôt les plus efficaces pour encourager les gens à travailler sont les réductions des taux marginaux. Les économistes soulignent que les stimulants sont touchés par des changements apportés aux taux marginaux. En réduisant le taux marginal d'imposition, on accroît l'encouragement à faire partie de la population active, à travailler, à faire plus d'heures supplémentaires, à suivre de la formation ou à faire des études en vue d'obtenir un emploi plus rémunérateur et de demeurer au Canada. Pour chaque heure ou chaque jour travaillé, une réduction du taux marginal d'imposition du revenu des particuliers accroît le salaire net.

I would now like to present a couple of conclusions and recommendations. When the government changes taxes, they should give a much higher priority to what the impact of this tax change will be on the incentive to join the labour force and the incentive to work in both the short and longer term. To have maximum impact on the incentive structure, we need to make clear, consistent and sometimes bold moves. For an example, an across-the-board reduction in each marginal personal income tax rate, if significant and maintained, could have a very beneficial impact on productivity and economic growth over the longer run. Tax changes which increase the incentive to save are amongst the most effective productivity enhancers on the personal side. To use up our valuable fiscal room by focusing on reductions in the GST and the scatter of targeted tax credits will do little to strengthen the Canadian economy. Fortunately, from the productivity perspective, Budget 2006 did provide the Canada Employment Credit and it did not completely roll back the reduction in the lowest marginal rate as originally planned.

It must also be emphasized that much can be done to enhance productivity on the program's spending side. Productivity enhancement and tax reduction are not a closed set. Obviously, some of the spending in Budget 2006 can be very effective in enhancing productivity.

On the tax reduction side, however, I am optimistic that this government will focus on tax reductions more conducive to productivity and income growth in the coming years.

The Chairman: Thank you, Mr. Orr. We received the two publications and they have been distributed to all senators. I appreciate your trying to follow the time limit.

John Williamson, Federal Director, Canadian Taxpayers Federation: Honourable senators, thank you for having me here today. The Canadian Taxpayers Federation is a non-profit, non-partisan advocacy organization dedicated to lower taxes, less waste and more government accountability.

The question posed today is an important notion: that is, consumption tax versus income tax. Most economists will agree that it is better to cut income taxes versus consumption taxes. There is one caveat, however, which was missed in the debate during the election campaign when the Conservatives first announced their GST cut. The caveat is that it is only true if you are cutting the top marginal rates of the income tax.

In my opinion, there was virtually no difference on the productivity impact between the economic incentives from the Liberal reductions on the income tax, which were to reduce the rate from 16 per cent to 15 per cent on income to about $36,000,

J'aimerais maintenant vous exposer quelques-unes de mes conclusions et recommandations. Quand le gouvernement modifie le régime fiscal, il devrait accorder beaucoup plus la priorité à l'impact de ce changement sur l'encouragement à faire partie de la population active et à travailler, tant à court terme qu'à plus long terme. Pour avoir un impact maximal sur le régime d'incitatifs, il faut adopter des mesures claires, cohérentes et parfois audacieuses. À titre d'exemple, une réduction générale de chaque taux marginal d'imposition du revenu des particuliers, si elle est importante et soutenue, pourrait être très avantageuse sur le plan de la productivité et de la croissance économique à long terme. Les changements fiscaux qui encouragent davantage à épargner sont parmi les facteurs de croissance de la productivité les plus efficaces, sur le plan personnel. L'élimination de notre précieuse marge de manœuvre fiscale en se concentrant sur des baisses de la TPS et sur plusieurs petits crédits d'impôt ciblés fera très peu pour renforcer l'économie canadienne. Heureusement, sur le plan de la productivité, le budget de 2006 prévoit le crédit pour emploi et il n'a pas complètement aboli la réduction du plus faible taux marginal d'imposition, tel que prévu à l'origine.

Il faut également souligner qu'on peut faire beaucoup pour accroître la productivité du côté des dépenses de programmes. La croissance de la productivité et la réduction de l'impôt ne représentent pas un tout hermétique. Manifestement, certaines des dépenses prévues dans le budget de 2006 peuvent accroître la productivité de manière très efficace.

Pour ce qui est des réductions d'impôt, cependant, je suis optimiste que le gouvernement actuel accordera des baisses d'impôt qui favorisent davantage la croissance de la productivité et du revenu au cours des années à venir.

Le président : Monsieur Orr, je vous remercie. Nous avons reçu deux publications qui ont été distribuées à tous les sénateurs. Je vous suis reconnaissant d'essayer de respecter la limite de temps.

John Williamson, directeur fédéral, Fédération canadienne des contribuables : Honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à venir témoigner aujourd'hui. La Fédération canadienne des contribuables est un organisme sans but lucratif et impartial de revendication consacré aux baisses d'impôt, à une réduction du gaspillage et à une plus grande responsabilisation gouvernementale.

La question qui se pose aujourd'hui est une notion importante : quel moyen faut-il privilégier, des taxes à la consommation ou de l'impôt sur le revenu? La plupart des économistes seront d'accord pour affirmer qu'il est préférable de réduire l'impôt sur le revenu que d'abaisser les taxes à la consommation. Ils émettent une réserve, cependant, qui a été omise du débat durant la campagne électorale, quand les conservateurs ont pour la première fois annoncé qu'ils abaisseraient la TPS. Donc, la baisse d'impôt est préférable seulement si vous réduisez les taux marginaux supérieurs d'imposition.

Selon moi, les stimulants économiques découlant des réductions libérales de l'impôt sur le revenu, qui auraient abaissé de 16 à 15 p. 100 le taux applicable à un revenu de 36 000 $ environ, et de l'augmentation de 700 $ du montant

and the increase in the basic personal exemption by, depending on your time frame, $700. Those were good measures to return surplus dollars to taxpayers. However, they do not provide that boon in terms of economic growth that economists are so quick to talk about when they talk about cutting marginal tax rates. When this debate erupted that is why our organization was quick to point out that the Conservative proposal to reduce the GST first by one point and then by another point was no more or no less productivity enhancing than the proposal on the table at the time to cut only the income tax rates at the low level of the economic ladder.

That is an important point to make because so often we get confused about the blanket notion that cutting income taxes is better than a consumption tax. In a perfect world we would want to cut those top marginal rates, but ours is not a perfect world. This is politics with which we are dealing, and you must take the proposals on offer as they come.

I suppose some said that we should wait for tax relief until we have that perfect plan. Frankly, if I were to wait for the perfect tax relief plan in this town, it would be a long time coming before tax relief is offered to Canadians. You might agree with me on that.

Prior to the 2006 budget we were quick to point out that individuals earning between $20,000 and $85,000 would be better off with the Liberal income tax measures on offer than they would be with the GST cut. In fact, even a dual-income family earning $100,000 would have been better off with the Liberal income tax measures than with the one point GST cut.

Budget 2006 went some distance in adopting more or less the Liberal measures that were announced in the 2005 economic update. They did that first by implementing an employment tax credit, which is much like the current basic personal exemption. The new rate on income to $36,000 is 15.5 per cent as opposed to 15 per cent. We call this a tax increase, of course. The government, however, calls it a tax cut. I would point out, however, that when you go from 15 to 15.5, that is up and not down. The debate rages on.

I will stop there. The point I want to make is that, in terms of the two tax cut proposals that were on the table, neither was better to improve Canada's productivity or its economic fundamentals. Both plans were a commendable way of returning surplus dollars to taxpayers. When this town is running surpluses in the range of $8 to $12 billion per year, returning those surplus dollars to taxpayers is a worthy goal in itself.

Niels Veldhuis, Associate Director, Fiscal Studies, Fraser Institute: I would like to thank the committee for having me here today. It is a great honour. Although I am a representative of the Fraser Institute, I remind committee members that the

personnel de base, selon le calendrier choisi, avaient à peu près le même impact sur la productivité. C'était de bonnes mesures visant à redistribuer aux contribuables les surplus budgétaires. Cependant, elles n'offrent pas les bienfaits en termes de croissance économique dont parlent tout de suite les économistes lorsqu'il est question de réduire les taux marginaux d'imposition. Quand le débat a débuté, c'est pourquoi notre organisme a rapidement fait remarquer que la proposition des conservateurs visant à réduire la TPS d'abord d'un point de pourcentage, puis d'un autre point, ne faisait pas, grosso modo, augmenter la productivité plus que la proposition déjà prévue visant à réduire seulement les taux d'imposition du revenu au bas de l'échelle économique.

C'est le point important à retenir parce que, trop souvent, le principe général selon lequel une baisse d'impôt sur le revenu vaut mieux qu'une baisse de la taxe à la consommation sème la confusion. Dans un monde idéal, nous souhaiterions abaisser ces taux marginaux supérieurs, mais nous ne vivons pas dans un monde idéal. Nous vivons dans un monde politique où il faut se contenter des propositions qui nous sont faites.

Je suppose que, selon certains, il faudrait attendre, pour abaisser l'impôt, d'avoir un plan parfait. À vrai dire, s'il fallait attendre le plan parfait d'allègement fiscal, les Canadiens ne sont pas près de voir leur fardeau fiscal baisser, vous en conviendrez peut-être avec moi.

Avant le budget de 2006, nous avions rapidement souligné que les personnes qui gagnent entre 20 000 $ et 85 000 $ seraient plus avantagées par les mesures libérales de réduction d'impôt sur le revenu que par une baisse de la TPS. En fait, même une famille à double revenu gagnant 100 000 $ aurait été plus avantagée.

Le budget de 2006 a beaucoup fait pour conserver plus ou moins les mesures libérales qui avaient été annoncées dans la mise à jour économique de 2005. Les conservateurs l'ont fait tout d'abord en prévoyant un crédit d'impôt à l'emploi qui ressemble beaucoup à l'actuel montant personnel de base. Le nouveau taux d'imposition s'appliquant aux revenus allant jusqu'à 36 000 $ est de 15,5 p. 100 par opposition à 15 p. 100. Nous avons qualifié cette mesure d'augmentation d'impôt, naturellement, alors que le gouvernement parle de baisse d'impôt. Je ferai remarquer que lorsque vous passez de 15 à 15,5 p. 100, c'est un taux qui augmente, non pas qui baisse. Le débat se poursuit.

Je vais m'arrêter ici. Le point que je tiens à souligner, c'est qu'en termes des deux propositions de réduction d'impôt qui sont sur la table, ni l'une ni l'autre n'était meilleure pour accroître la productivité du Canada ou renforcer ses fondements économiques. Les deux régimes représentent une façon louable de rendre aux contribuables les surplus budgétaires. Quand le gouvernement fédéral affiche des surplus variant entre 8 et 12 milliards de dollars par année, rendre ces excédents aux contribuables est un but méritoire en soi.

Niels Veldhuis, directeur associé, Études fiscales, Institut Fraser Institute : J'aimerais remercier le comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. C'est pour moi un grand honneur. Bien que je représente l'Institut Fraser, je rappelle aux membres du

opinions I express today are my own. Most of my arguments are summed up in an article I have submitted to the committee called, "Cut the Right Taxes".

Before I start on tax cuts, we must keep in mind that last year the average Canadian family paid $36,650 in taxes. There is a clear need for tax relief. This committee wants to hear about which taxes should be reduced. How do we go about answering that question? I will argue that we need to focus on two tests of tax relief: The first is on economic efficiency; the second is on tax competitiveness.

I will start with efficiency. The first test should be whether or not the proposed tax cuts make the economy more efficient. What do we mean by that? I mean improving the economic incentives for savings, investments, work, entrepreneurships and all the things that improve our economy.

The incentive effects of different types of tax cuts are best summed up by a working paper that was submitted to the federal Department of Finance. I will go through three of these incentives.

The first one is taxes on investment. These are interest, dividends and capital gains taxes. The reductions in these types of taxes lead to increased savings because of increased returns. Increased savings lead to lower costs of capital for firms and thus increased investment.

The second incentive is taxes on capital. These are corporate income taxes and capital taxes. Reductions in these taxes also increase the after-tax rate of return, lowering the cost of capital for firms, which spurs investment.

The third incentive is consumption taxes. Reducing consumption taxes decreases the cost of consumption, thus encouraging more of it at the expense of savings. The importance of savings and investment is crucial to this debate because, as we know, savings leads to investment, which finances the purchase of machinery, equipment and all the things that make workers more productive, which in turn leads to increased wages.

Much economic research has been done since the 1970s in an effort to estimate the cost of different taxes. Two of the more cited have been done by economists at Harvard University and by the federal Department of Finance. All of the research I have seen on measuring the costs of different taxes indicates that business taxes, corporate income taxes, capital taxes and personal taxes on capital are the most damaging to an economy by a ratio of almost three to one. For instance, raising $1 in corporate income tax costs the economy $1.55. Raising $1 in sales tax costs the economy 17 cents. Clearly, to improve the economy we must focus on economic performance and incentives. By that measure, business tax relief and personal income tax relief should be the priorities.

comité que les opinions que j'exprime aujourd'hui sont les miennes. La plupart de mes arguments sont résumés dans un document intitulé « Cut the Right Taxes » que j'ai soumis au comité.

Avant d'aborder ce sujet, je vous rappelle que l'an dernier, la famille canadienne moyenne a versé 36 650 $ d'impôt. De toute évidence, un allègement fiscal s'impose. Votre comité souhaite entendre des témoins lui dire quels impôts, selon eux, devraient être réduits. Comment répondre à cette question? Je vais avancer qu'il faut se concentrer sur deux critères d'allègement fiscal : tout d'abord, l'efficacité économique et, ensuite, la compétitivité sur le plan fiscal.

Commençons par l'efficacité. Le premier critère devrait être de savoir si la réduction fiscale envisagée rend l'économie plus efficace. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie qu'il faut encourager une plus grande épargne, plus d'investissement, une plus grande population active, l'entreprenariat et tout ce qui améliore notre économie.

L'effet incitatif des différents genres de baisse d'impôt est le mieux résumé dans un document de travail qui a été présenté au ministère fédéral des Finances. Je vais m'arrêter à trois d'entre eux.

Le premier est l'impôt sur l'investissement. Il est question ici d'intérêts, de dividendes et de gains en capital. La réduction de ce genre d'impôt entraîne une croissance de l'épargne à cause des rendements accrus. Une plus grande épargne signifie un plus faible coût du capital dont ont besoin les entreprises et, par conséquent, plus d'investissements.

Le deuxième est l'impôt sur le capital. Ce sont les impôts sur le revenu des entreprises et les impôts sur le capital. Une réduction de ces impôts accroîtra également le taux de rendement après impôt, abaissant ainsi le coût du capital pour les entreprises et stimulant l'investissement.

Le troisième est la taxe à la consommation. En réduisant la taxe à la consommation, on fait baisser le coût de la consommation, ce qui encourage à augmenter les dépenses plutôt qu'à épargner. L'importance de l'épargne et de l'investissement est cruciale dans ce débat parce que, comme nous le savons, l'épargne entraîne de l'investissement, qui à son tour finance l'achat de machinerie, d'équipement et de tout le matériel qui rend les travailleurs plus productifs et, partant, mène à des augmentations salariales.

Beaucoup de recherche économique s'est faite depuis les années 1970 en vue d'évaluer le coût des différents impôts. Deux des études les plus citées ont été faites par des économistes de l'université Harvard et du ministère fédéral des Finances. Toutes les études que j'ai vues qui visaient à mesurer le coût des différentes taxes révèlent que l'imposition du revenu des sociétés, les taxes d'affaires, les impôts sur le capital et l'impôt sur le revenu des particuliers sont celles qui nuisent le plus à l'économie, dans un rapport de trois pour un presque. Par exemple, si l'on relève de un dollar l'impôt sur le revenu des sociétés, l'économie perd 1,55 $. Si l'on augmente de un dollar le coût de la taxe de vente, l'économie perd 17 cents. De toute évidence, pour améliorer l'économie, il faut se concentrer sur le rendement et les incitatifs économiques. L'allègement du fardeau fiscal des entreprises et des particuliers devrait donc primer.

The second test I use for tax relief is tax competitiveness. For this, we compare the tax system in Canada to that of other countries in order to determine how we are raising revenues as compared to other countries. Canada uses the most economically damaging types of taxes — income and profit taxes — to a much greater extent than most other OECD countries. In fact, Canada raises 46 per cent of its revenues through these damaging taxes. This compares to an average of 34 per cent among OECD countries. From a tax competitiveness perspective, therefore, we clearly must reduce the use of economically damaging income and profit taxes and increase the use of less damaging consumption taxes.

In conclusion, Canadians would benefit tremendously from tax relief. The economic research indicates that we should be focusing on reducing business taxes and taxes on personal capital and not on reducing consumption taxes.

The Chairman: Thank you, Mr. Veldhuis. The article from *Fraser Forum* prepared by you and Mr. Jason Clemens has been made available to all members of the committee. I appreciate your making that available to us.

Senator Angus: Gentlemen, thank you for your attendance today. Is it fair for me to assume that you are aware of what the Minister of Finance said before this committee yesterday?

Mr. Orr: No, I am afraid not.

Senator Angus: He gave us his view of the world and the budget. He indicated that he believes that Canadians are terribly overtaxed and that the plan of this government is to work towards reducing taxes.

As I asked the previous witnesses, were you surprised at any of the measures that were in the budget, having heard what was stated by Mr. Harper during the election campaign?

Mr. Orr: The surprise was with regard to the fact that the economy was a bit stronger between the time of the economic statement in November and the delivery of the budget in May. Four or five billion extra dollars of fiscal dividends came up, which was not available for the Conservatives to comment on in January when they put out their fiscal plan. They used about two-thirds of that $4 billion to $5 billion to do less rolling back of the Liberals' personal income tax cuts than what they had said they would do. I had hoped that they would use the money for that purpose, and they used about two-thirds of it for that. There were a few other things, but most of those things were in the Conservative fiscal plan of January.

Senator Angus: The hidden surpluses were discussed yesterday. Could you comment on that as a practice in terms of managing our financial affairs?

Le second critère que j'utilise pour évaluer l'allègement fiscal est la compétitivité sur le plan fiscal. Ainsi, on compare le régime fiscal du Canada à celui d'autres pays pour voir comment sont générées les recettes. Le Canada a recours au genre de taxes les plus nuisibles sur le plan économique — soit l'impôt sur le revenu et la taxe sur le profit — beaucoup plus que la plupart des autres pays de l'OCDE. En fait, le Canada tire 46 p. 100 de ses recettes de ces taxes nuisibles, contre une moyenne de 34 p. 100 au sein de l'OCDE. Du point de vue de la compétitivité fiscale, par conséquent, nous devons clairement réduire le recours aux impôts sur le revenu et sur les profits qui nuisent à l'économie et accroître le recours à des taxes à la consommation, moins dommageables.

En guise de conclusion, les Canadiens devraient profiter énormément d'un allégement fiscal. Les analyses économiques révèlent que nous devrions nous concentrer sur la réduction de l'impôt sur le revenu des entreprises et des particuliers plutôt que sur une réduction des taxes à la consommation.

Le président : M. Veldhuis, je vous remercie. L'article publié par vous et M. Jason Clemens dans le *Fraser Forum* a été distribué à tous les membres du comité. Je vous suis reconnaissant de l'avoir mis à notre disposition.

Le sénateur Angus : Messieurs, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Ai-je raison de supposer que vous êtes conscients de ce qu'a dit le ministre des Finances devant notre comité hier?

M. Orr : Non. Je suis désolé.

Le sénateur Angus : Il nous a exposé sa vue du monde et du budget. Selon lui, les Canadiens sont terriblement surtaxés, et l'actuel gouvernement projette de réduire les impôts.

Comme je l'ai demandé à des témoins qui vous ont précédé, avez-vous été étonné par les mesures qui ont été annoncées dans le budget, conscient bien sûr de ce qu'avait déclaré M. Harper durant la campagne électorale?

M. Orr : En fait, la surprise a été d'apprendre que l'économie était un peu plus forte au moment où a été fait l'exposé économique de novembre qu'au dépôt du budget en mai. Quatre ou cinq milliards de dollars supplémentaires de dividendes fiscaux étaient disponibles en novembre et ne l'étaient plus lorsque les conservateurs ont rendu public leur plan budgétaire en janvier. Ils ont affecté les deux tiers environ de ces quatre ou cinq milliards de dollars à réduire les baisses d'impôt sur le revenu des particuliers annoncées par les libéraux, mais moins que ce qu'ils avaient annoncé au début. J'avais espéré qu'ils utiliseraient l'argent à cette fin, et ils en ont utilisé à peu près les deux tiers à cet effet. Il y eut quelques autres points, mais la plupart de ces mesures figuraient dans le plan budgétaire conservateur de janvier.

Le sénateur Angus : Il a été question hier des surplus cachés. Pourriez-vous commenter le recours à cette pratique pour gérer nos finances?

Mr. Veldhuis: I do not think we need to be as concerned about the level of surpluses as about what we do with those surpluses when they arise. We want to have reasonable budget estimates, and the use of private sector forecasts is certainly to be encouraged, but the more important question has to be what to do with those surpluses. The answer is that we need to look at the amount of taxes that Canadians pay. We pay almost 46 per cent of our income to all types of taxes. Clearly, those surpluses should be dedicated back to the Canadians who paid the taxes.

M. Veldhuis : Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de se préoccuper autant du niveau des surplus que de ce que nous en faisons. Nous souhaitons avoir des prévisions budgétaires raisonnables et le recours à des prévisions établies par le secteur privé est certes à encourager, mais la question la plus importante doit être ce que nous allons faire de ces surplus. La réponse, c'est qu'il faut examiner la quantité de taxes payées par les Canadiens. Quarante-six pour cent presque de notre revenu sont consacrés à des taxes de tous genres. Manifestement, ces surplus devraient être consacrés à rendre leur argent aux Canadiens qui on payé les taxes.

Senator Angus: I assume you also agree that they should be disclosed; that there should be an element of transparency?

Le sénateur Angus : Vous conviendrez sans doute également qu'ils devraient être divulgués, qu'on devrait faire preuve de transparence?

Mr. Williamson: That is exactly right. Hidden surpluses mean that the debate on how that money should be used is not taking place, whether you want to spend the money or to cut taxes. When a surplus materializes at the end of the year, by law it is applied to the debt. The benefit of this is that, over time, you reduce your debt and debt interest payments. Today we are saving $3 billion to $4 billion a year through debt reduction. However, it is much better, from a public policy point of view, to have a sense of surpluses going into a fiscal year as opposed to finding out about them at the end of the year. I think this government is committed to correcting the fog around the surplus projections.

M. Williamson : Tout à fait. Les excédents cachés signifient que le débat sur la façon dont cet argent doit être utilisé n'a pas lieu, que vous vouliez le dépenser ou encore réduire les taxes. Lorsqu'un surplus est enregistré à la fin de l'année, il est appliqué au service de la dette en vertu de la loi, ce qui, à plus long terme, nous permet de réduire la dette et les frais d'intérêts. Aujourd'hui, nous économisons de 3 à 4 milliards de dollars par année grâce à la réduction de la dette. Toutefois, sous l'angle de la politique publique, il est très préférable d'avoir une idée des surplus qui seront réalisés au cours d'une année financière que de découvrir ces surplus à la fin de l'année. Je crois que le gouvernement actuel s'est engagé à faire la lumière sur les prévisions d'excédents.

Senator Angus: The minister consulted the private sector panel of economists and also had his own experience as Finance Minister of Ontario. He agreed that the view of the experts was that you should not cut a consumption tax like the GST without also cutting income tax. There was a promise made in the election campaign to cut the GST by 1 per cent, effective July 1, and by another 1 per cent next year. He indicated that there were also income tax cuts, through either credits or other measures, totalling nearly $20 billion over a two-year period.

Le sénateur Angus : Le ministre a consulté des économistes du secteur privé et a lui-même été ministre des Finances de l'Ontario. Il a admis que, de l'avis des experts, on ne doit pas réduire une taxe à la consommation comme la TPS sans diminuer également l'impôt sur le revenu. Au cours de la campagne électorale, on avait promis de réduire la TPS de 1 p. 100 à compter du 1er juillet et d'un autre point l'an prochain. Le ministre a indiqué que l'impôt sur le revenu était aussi réduit, soit par des crédits, soit par d'autres mesures, pour un total de près de 20 milliards de dollars sur une période de deux ans.

Would you not agree that there is some element of balance in terms of having tax cuts as well as personal income tax cuts?

Ne seriez-vous pas d'accord pour dire qu'il faut un certain équilibre entre la réduction des taxes et la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers?

Mr. Williamson: I am a little more critical of the Conservative plan. Yes, there was a commitment to fulfilling the campaign promises, and that is important. In this era where there is so much public cynicism toward politicians, following through on what you said on the campaign trail is very important. I give them marks for that.

I think the budget focused too much on the use of tax credits: that is, if you have kids in sports, you get a tax break; if you use public transit, you get a tax break, as well as a host of credits for fishermen, trades people and others. I believe it is far better to simply decrease marginal rates across the board to give relief to everyone. Those are the kinds of cuts you want to look at to fuel the economy and ensure that our productivity is stronger tomorrow.

M. Williamson : Je suis un peu plus critique à l'égard du plan des conservateurs. Oui, ces derniers se sont engagés à tenir leurs promesses électorales, et c'est important. En cette époque où la population fait preuve de beaucoup de cynisme à l'égard des politiciens, il importe d'être fidèle à ses promesses. Je les félicite à cet égard.

Je crois que le budget est trop axé sur l'utilisation des crédits d'impôt : si vous avez des enfants qui font du sport ou si vous utilisez le transport en commun, vous profiterez d'un allégement fiscal; il y a aussi une série de crédits pour les pêcheurs, les gens de métier et d'autres. À mon avis, il vaut mieux réduire simplement les taux marginaux dans leur ensemble pour offrir une réduction à tout le monde. C'est ainsi qu'on peut stimuler l'économie et garantir une plus forte productivité demain.

However, your point is well taken. Following the tabling of the 2006 budget, no taxpayer in the country was worse off, and that is as a result of the machinations between the consumption tax cut, the employment credit and the new rate. Those lucky enough to qualify for the credits are better off still.

Our organization views the 2006 budget as a work in progress. The government only had three months to put it together. The real test will be the 2007 budget when they begin to look at broadly-based tax relief and their capital gains tax proposal, which is still being fleshed out, I think.

Senator Angus: They have stated that very clearly.

Mr. Williamson: Yes.

Senator Angus: There are so many domino effects when you tinker with the very complex tax structure in Canada. You need to think through the effects. The Senate Banking Committee has been asking for a reduction in the capital gains tax for many years on the basis of your second point, international competitiveness. We in Canada are at a terrible disadvantage vis-à-vis our neighbours to the south, and that leads to a brain drain. We have to get it right, and you will be happy to know that the minister made it clear yesterday that, in the view of his government, we are terribly overtaxed and they must address that.

Senator Eggleton: On the choice of income tax versus GST, obviously the government is fulfilling a promise that it made, but it made a bad choice. I think what we heard from the three panellists here verifies that. I was impressed, Mr. Orr, with your paper and your reality check. I read it thoroughly. You have all contributed to this discussion quite well. Given that we have already established that it was the wrong choice, I would like to go on to a couple of other factors here.

Concerning the prudence factor, *The Globe and Mail*, back on May 3, said that it was concerned about us getting perilously close to the deficit brink again. The response from the Finance Minister is, "You have had those huge surpluses all along." I want to zero in on the prudence factor in a legitimate way. If something happens in the economy, whether it is SARS or Asian currency or whatever, we need the ability to stay out of a deficit situation. I do not think Canadians want to go back to where we were. I would like to hear from all of you on that prudence factor.

One other thing I would like to ask you about is innovation and research. David Crane in the *Star* earlier this month said that Canada is one of the few major countries without an innovation strategy for the future, and that this represents a huge gap in the Harper government's agenda for the future. In fact, the economic update under the previous government last fall did have $2 billion in investments that it was recommending for the Canada Foundation for Innovation and the Canadian Institute of Advanced Research. Those have disappeared from this budget.

Toutefois, ce que vous dites est juste. Suite au dépôt du budget de 2006, aucun contribuable au pays ne s'en trouvait plus mal et ce, grâce à un agencement entre la réduction de la taxe à la consommation, le crédit d'impôt à l'emploi et le nouveau taux. Ceux qui ont la chance d'être admissibles aux crédits s'en portent encore mieux.

Notre organisation considère que le budget de 2006 est un travail à parfaire. Le gouvernement n'avait que trois mois pour le produire. Le véritable test sera le budget de 2007, lorsqu'il commencera à envisager un allègement fiscal généralisé et à mettre en œuvre sa proposition concernant l'impôt sur les gains en capital, qu'on est encore à mettre au point, je crois.

Le sénateur Angus : Ils l'ont dit très clairement.

M. Williamson : Oui.

Le sénateur Angus : Il y a toute une réaction en chaîne lorsqu'on joue avec la structure fiscale très complexe que l'on trouve au Canada. On doit penser à tous les effets produits. Le comité sénatorial des banques a demandé pendant des années une réduction de l'impôt sur les gains en capital en raison de la concurrence internationale, dont vous avez parlé également. Le Canada est très désavantagé par rapport à son voisin du sud, ce qui entraîne l'exode des cerveaux. Nous devons rectifier le tir et vous serez heureux d'apprendre que le ministre a dit clairement hier que le gouvernement considérait que nous étions terriblement surtaxés et qu'il devait corriger la situation.

Le sénateur Eggleton : En choisissant de réduire la TPS plutôt que l'impôt sur le revenu, le gouvernement tient évidemment promesse, mais il a fait un mauvais choix. Ce qu'ont dit les trois experts ici le confirme. Monsieur Orr, votre document, que j'ai lu en entier, et votre rappel à la réalité m'ont impressionné. Vous avez tous très bien contribué à ce débat. Puisque nous avons déjà établi que c'était le mauvais choix, j'aimerais aborder d'autres facteurs ici.

Concernant le facteur de prudence, le *Globe and Mail* écrivait le 3 mai dernier que nous pourrions nous approcher dangereusement du gouffre déficitaire encore une fois. Le ministre des Finances a répondu « Vous avez eu ces énormes excédents pendant tout ce temps ». J'aimerais parler précisément du facteur de prudence. Si l'économie est secouée, que ce soit par le SRAS, une devise asiatique ou peu importe, nous devons être en mesure d'éviter une situation déficitaire. Je ne crois pas que les Canadiens souhaitent revenir en arrière. J'aimerais que vous nous parliez tous du facteur de prudence.

J'aimerais aussi vous poser des questions sur l'innovation et la recherche. Au début du mois, David Crane, du *Star*, a écrit que le Canada était l'un des rares pays d'importance qui n'avait pas de stratégie en matière d'innovation et qu'il s'agissait d'une importante lacune dans le programme du gouvernement Harper pour l'avenir. En fait, la mise à jour économique du gouvernement précédent, de l'automne dernier, prévoyait des investissements de 2 milliards de dollars dans la Fondation canadienne pour l'innovation et l'Institut canadien de recherches

I think there is, as Mr. Crane indicates, a concern here about a very important part of the economic planning in terms of our competition and our productivity in the future.

I would like you to comment, both on the prudence factor and on this question of innovation and research.

Mr. Veldhuis: Speaking to innovation and investment, Canada does have a serious problem with investment. We lag most other developed countries in investment and innovation. Probably the biggest reason we do so is that we have very high tax rates on capital and very high tax rates on investment. In fact, Canada has the second highest marginal tax rate on capital investment, next only to China. We cannot expect investment and innovation if we do not give businesses and individuals the incentives to do so.

Mr. Orr: Let me comment on Budget 2006, or the Conservative's approach to prudence relative to the approach that we basically took from the mid-'90s with the Liberals. I would say the two approaches are similar. I would not spend more than five minutes worrying about the difference.

The former budgets had a contingency fund. The Conservatives say that they will allocate $3 billion to debt reduction within that fund. Those are equivalent approaches.

Before Budget 2006, the Liberals had economic prudence, which in the first year was $1 billion, and then it was $2 billion and then $3 billion. I would say fortunately this year, in this budget, there was not quite $1 billion in the first year and not quite $2 billion the next. We would want to look carefully at future budgets to ensure that they show a surplus, after laying aside the $3 billion in debt reduction, of at least $1 billion in the first year and $2 billion in the next. If they do that, that would be the equivalent amount of prudence to what we saw before, which I think is at least adequate.

There is an argument that now that we have our debt down, we can afford to be less prudent than we were before. I would say that this difference is a non-issue, relative to everything we need to deal with and where we are going on fiscal policy.

With respect to innovation strategy, yes, we could do better. However, I do not think that the approach is more government institutions. For heaven's sake, it is almost a contradiction in terms when we talk of creating an innovative economy and then saying "Let's set up a government institution and give more money to this one and that one." I say cut corporate income tax. Cut taxes for depreciation rates. Cut taxes on capital. A lot of good work has been done on this aspect, including some by the C.D. Howe Institute. There were several good pages within Budget 2006 that showed that our marginal tax rate on investments was very high relative to other developed countries. We need to cut tax rates on investment. That is really important. I

avancées. Ces sommes ont disparu du budget actuel. Comme M. Crane l'indique, on peut s'inquiéter ici d'une lacune importante dans la planification économique qui pourrait nuire à notre compétitivité et notre productivité futures.

J'aimerais entendre vos commentaires sur le facteur de prudence et la question de l'innovation et de la recherche.

M. Veldhuis : Le Canada a un grave problème sur le plan de l'investissement. Il est derrière la plupart des autres pays développés au chapitre de l'investissement et de l'innovation. Nos taux d'imposition très élevés sur le capital et l'investissement en sont probablement la principale raison. En fait, le taux marginal d'imposition sur l'investissement de capitaux au Canada est le deuxième plus élevé, juste derrière celui de la Chine. Nous ne pouvons nous attendre à ce que les entreprises et les particuliers investissent et innovent si nous ne les encourageons pas à le faire.

M. Orr : Permettez-moi de faire un commentaire sur le budget de 2006, ou plutôt sur l'approche des conservateurs en matière de prudence par rapport à l'approche que les libéraux ont adoptée à partir du milieu des années 90. Je dirais que les deux approches sont semblables. Je ne me préoccuperais pas outre mesure de la différence entre les deux.

Les budgets antérieurs établissaient un fonds de prévoyance. Les conservateurs disent qu'ils affecteront 3 milliards à la réduction de la dette dans le cadre de ce fonds. Ce sont des approches équivalentes.

Avant le budget de 2006, les libéraux avaient une mesure de prudence économique qui était de 1 milliard de dollars la première année, puis 2 milliards de dollars, puis 3 milliards de dollars. Je dirais qu'heureusement cette année, dans ce budget, il n'y avait pas tout à fait 1 milliard de dollars la première année et pas tout à fait 2 milliards de dollars l'année suivante. Il faudra examiner attentivement les budgets futurs pour garantir qu'ils affichent un excédent, après la mise de côté de 3 milliards de dollars pour la réduction de la dette, ou du moins 1 milliard de dollars la première année et 2 milliards de dollars l'année suivante. Dans ce cas, ce sera une mesure de prudence équivalente à ce que nous avions par le passé, ce qui est au moins suffisant, à mon avis.

Certains prétendent que nous pouvons nous permettre d'être moins prudents que par le passé, puisque nous avons réduit notre dette. Je dirais que cette différence est sans importance par rapport à tout ce que nous devons traiter et l'orientation que nous prenons en matière de politique fiscale.

Concernant la stratégie en matière d'innovation, nous pourrions certainement faire mieux. Toutefois, je ne crois pas qu'il faille créer un plus grand nombre d'institutions gouvernementales. Pour l'amour du ciel, c'est presque contradictoire de dire, d'une part, que nous allons créer une économie axée sur l'innovation et, d'autre part, que nous allons établir une institution gouvernementale et donner plus d'argent à celle-ci et à celle-là. Il faut réduire l'impôt des sociétés, réduire l'impôt pour les taux d'amortissement, réduire l'impôt sur le capital. D'excellents travaux ont été réalisés sur cette question, notamment par le C.D. Howe Institute. Plusieurs pages du budget de 2006 montrent que notre taux marginal d'imposition sur

favour the approach of cutting those kind of taxes instead of creating more government institutes for innovation or giving more money to current government institutes for innovation.

Senator Murray: Mr. Orr, perhaps we should have you back when we discuss the federal accountability act, talking about the creation of new institutions. Surprisingly, for a Conservative government, the Harper government has proposed a bill that purports to enhance the accountability of government to Parliament by creating a pile of new agents of Parliament, or expanding the ones already there, or giving them more powers and more money, as Senator Cools reminds me.

On this question of surpluses, some of us denounced a previous government, I think with good reason, for a practice that grew up for a while of creating, either by legislation or through the Canada Corporations Act, new foundations towards the end of the fiscal year and then shovelling surplus monies into them, for legitimate policy purposes, no doubt, but foundations that had little or no accountability to Parliament and all the rest of it.

We were particularly outraged less than a year ago when, under Bill C-48, a pile of money was shovelled, with absolutely minimum description of what the money was to be used for — so many millions for Indian Affairs and so many millions for housing and all the rest of it. Mr. Flaherty acknowledged last night — very tersely, but acknowledged nevertheless — that he and his government now is shovelling money into that very vehicle, Bill C-48, that we denounced.

I have heard Mr. Orr on the question of prudence and surpluses and so on. I have always been dubious about locking a government in, as the previous government did, even to one third, one third and one third — you will remember that one third of the surplus was to go to tax reduction, one third to paying down the debt and one third to new programs. I do not believe in locking in the ministers.

I would like to know what you think, Mr. Veldhuis and Mr. Williamson, is appropriate under the present circumstances in terms of the choice between paying down the debt and lowering taxes and new programs.

Mr. Veldhuis: I think we must differentiate between surpluses that are built in and unexpected surpluses. When we talk about unexpected surpluses, the whole amount ought to be dedicated to debt relief. Doing so frees up resources in the next year that can be used to make Canada more competitive through tax relief or whatever the priorities of the current government are. Unexpected surpluses should be allocated to debt relief.

l'investissement est très élevé par rapport à celui d'autres pays développés. Nous devons réduire les taux d'imposition sur l'investissement. C'est très important. Je dis qu'il faut réduire ces impôts plutôt que de créer d'autres instituts gouvernementaux pour l'innovation ou d'injecter des sommes supplémentaires dans les instituts existants.

Le sénateur Murray : Monsieur Orr, vous devriez peut-être revenir lorsque nous discuterons de la loi fédérale sur la responsabilité et de la création de nouvelles institutions. Chose surprenante de la part d'un gouvernement conservateur, le gouvernement Harper a proposé une loi qui viserait à accroître la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, en créant une foule de nouveaux postes d'agents du Parlement ou en donnant plus de pouvoir et plus d'argent à ceux qui existent déjà, comme le sénateur Cools me le rappelle.

Concernant les surplus, certains d'entre nous ont dénoncé un gouvernement précédent, avec raison je crois, pour une pratique qui s'est répandue pendant un certain temps et qui consistait à créer, soit par une loi spéciale, soit par la Loi sur les corporations canadiennes, de nouvelles fondations vers la fin de l'année financière et à y injecter des surplus; c'était certainement à des fins légitimes, sauf que les fondations avaient très peu, voire aucun compte à rendre au Parlement et tout le reste.

Il y a moins d'un an, nous avons été particulièrement choqués lorsque, en vertu du projet de loi C-48, d'importantes sommes d'argent ont été injectées sans que l'on sache à quoi elles devaient servir — des millions pour les Affaires indiennes, des millions pour le logement et ainsi de suite. M. Flaherty a reconnu hier soir — très laconiquement, mais il l'a reconnu quand même — que lui et son gouvernement injectaient maintenant des sommes d'argent en vertu de ce même projet de loi C-48 que nous avions dénoncé.

J'ai écouté M. Orr parler de prudence et de surplus. J'ai toujours trouvé discutable l'idée d'enfermer un gouvernement dans un carcan, comme le gouvernement précédent l'a fait, même pour une répartition en trois parts égales — vous vous rappellerez qu'un tiers du surplus devait servir à réduire les impôts, un tiers allait au remboursement de la dette et un tiers était injecté dans de nouveaux programmes. Je ne crois pas qu'il faille enfermer les ministres dans un carcan.

Monsieur Veldhuis et monsieur Williamson, quel serait, dans les circonstances actuelles, le meilleur choix à faire : rembourser la dette, abaisser les impôts ou créer de nouveaux programmes.

M. Veldhuis : Nous devons faire une distinction entre les excédents qui sont prévus et ceux qui ne le sont pas. Tous les excédents imprévus devraient servir à réduire la dette. On libère ainsi des ressources l'année suivante qui peuvent être utilisées pour rendre le Canada plus compétitif, par des allègements fiscaux ou d'autres mesures que le gouvernement en place juge prioritaires. Les excédents imprévus devraient servir à diminuer la dette.

Structural surpluses, as both Mr. Williamson and I have mentioned previously, are a function of the way that governments structure their budgets. Those must be dealt with by having better forecasts, and relying on the private sector in terms of those forecasts.

Mr. Williamson: I agree with you, senator. Bill C-48 is, and continues to be, just a political beast, a product of a minority government. It will continue as long as there is a minority government. I think you are right that it is used to shovel money aside and to pay off special groups. Bill C-48 was three pages long in total, and that was translated.

Senator Murray: How much money, do you remember?

Mr. Williamson: It will come to me, but it was a great deal. It was the anticipated surplus above $3 billion. It was an open-ended cheque, potentially, as well.

I do not think, though, that the Financial Administration Act should be changed. I agree with Mr. Veldhuis that a surplus at the end of the year should be used to pay down the debt, no questions asked, for two reasons: first, it is a good policy; second, with the accounting principles we use, which is that you book the money in the year that you intend to spend it and then you spend it, when you begin to move from that principle, which Bill C-48 does, it is problematic and makes it much more difficult to track that money and to see how it is being spent in the fiscal year for which it was allocated. It makes the accounting much more troublesome and problematic to track.

One thing that our organization has suggested, in order to put debt relief more on the agenda, would be to implement an annual debt elimination schedule. This is something the Conservative Party and opposition supported, but they have not moved to do so now they are in government, and I do not think they will. This would, for example, dedicate a certain amount of revenues every year to debt elimination; it might be 1 per cent, it might be 5 per cent. It is what Alberta did, for example, on its quest to eliminate its debt. I think it was the Conference Board — and I could be wrong on that — or some other large organization or well-known think tank, which recently talked about eliminating Canada's debt and how it would be possible to do it over a generation.

Of course, do not forget that the largest single spending item out of the federal government today is interest on the debt. It is higher than healthcare, education, defence, Old Age Security or pension payments. With a demographic boom coming along, reducing interest payments is perhaps the smartest policy we could make today to clear up the revenues for tomorrow. It represents a huge amount of money. Even reducing the debt by $4 billion to $6 billion a year today would pay huge dividends down the road.

Les surplus structurels, comme M. Williamson et moi-même l'avons mentionné précédemment, résultent de la façon dont les gouvernements structurent leurs budgets. Il faudrait établir de meilleures prévisions et faire appel au secteur privé à cet effet.

M. Williamson : Je suis d'accord avec vous, monsieur le sénateur. Le projet de loi C-48 est et continue d'être une bête politique, le produit d'un gouvernement minoritaire. Il sera là tant que nous aurons un gouvernement minoritaire. Vous avez raison de dire qu'on s'en sert pour mettre de l'argent de côté et payer des groupes spéciaux. Le projet de loi C-48 avait trois pages au total, en comptant la traduction.

Le sénateur Murray : Combien d'argent était-ce, vous rappelez-vous?

M. Williamson : Cela va me revenir, mais c'était beaucoup. C'était l'excédent prévu au-delà de 3 milliards de dollars. C'était un chèque en blanc, également.

Toutefois, je ne crois pas que la Loi sur la gestion des finances publiques doit être modifiée. Je suis d'accord avec M. Veldhuis pour dire qu'un excédent à la fin de l'année doit être utilisé pour rembourser la dette, sans que des questions ne soient posées, et ce pour deux raisons : premièrement, c'est une bonne politique; deuxièmement, compte tenu des principes comptables que nous utilisons, c'est-à-dire que l'argent est inscrit dans l'année où vous avez l'intention de le dépenser, puis vous le dépensez; si vous commencez à vous éloigner de ce principe, comme le projet de loi C-48 le fait, il devient problématique et beaucoup plus difficile de retracer cet argent et de voir comment il a été dépensé au cours de l'année financière pour laquelle il avait été affecté. La comptabilité et le suivi deviennent beaucoup plus difficiles.

Pour que la réduction de la dette devienne un objectif plus ciblé, notre organisation a suggéré de mettre en œuvre un échéancier d'élimination annuelle de la dette. Cette mesure avait reçu l'appui du Parti conservateur lorsqu'il était dans l'opposition, mais il n'a rien fait dans ce sens depuis qu'il est au pouvoir et je ne crois pas qu'il le fera. Une partie des recettes serait ainsi affectée chaque année à l'élimination de la dette; ce pourrait être 1 p. 100 ou encore 5 p. 100. C'est ce qu'a fait l'Alberta pour éliminer sa dette. Je crois que c'était le Conference Board — je pourrais me tromper — ou une autre grande organisation ou un groupe de réflexion bien connu qui a parlé récemment de l'élimination de la dette du Canada et de la façon dont on pourrait y parvenir au cours d'une génération.

Il ne faut pas oublier que l'intérêt sur la dette constitue le plus important poste de dépense du gouvernement fédéral aujourd'hui. C'est plus que les soins de santé, l'éducation, la défense, la Sécurité de la vieillesse ou les pensions. Compte tenu de l'accroissement démographique à venir, réduire les intérêts est peut-être la politique la plus intelligente que nous pourrions adopter aujourd'hui pour que les recettes de demain puissent être affectées à autre chose. C'est une somme d'argent énorme. Réduire la dette, ne serait-ce que de 4 à 6 milliards de dollars par année aujourd'hui, serait extrêmement payant à long terme.

Senator Murray: It is a virtuous circle. I do want to take advantage of the presence of these people to ask a couple of questions which I will put to them about matters they did not address in their briefs but which are before us. I will ask the two questions:

First, whether you have a view with regard to Mr. Ken Battle's proposal that the $100 a month, the $1,200 child care benefit, ought to flow through the Child Tax Benefit? Would that would be a more progressive way to go about it?

Second, and this is an entirely different subject and has to do with the GST. Last night, when the minister was here, he brushed off a couple of questions that I tried to put to him. The first was about a possible harmonization of the GST with the provincial retail sales taxes, and whether that is a good direction to go, for any reason. The second was whether he would move to have the GST included in the price of goods and services. He said he was not interested in that.

Do any or all of you have a view on those matters?

Mr. Veldhuis: Let me address the proposal to include the GST and the price. This is a practice in which many European countries have engaged. It makes the tax system less transparent. The GST is one of the most hated taxes for a good reason. That is because Canadians see it every time they make a purchase. Including the tax in the price of the goods obviously makes it very much less transparent.

In terms of the Child Tax Benefit, and the universal child —

Senator Murray: Therefore, it should not be included?

Mr. Veldhuis: It should not be included in the price. It makes it less transparent if it is included; that is right.

In terms of the $1,200 — the universal child benefit — if you look at polls, most Canadians want one parent to stay at home with their child, to raise their child at least for the early years of their life. Unfortunately, we have a tax system that is biased towards one-income-earner families. I think before we start engaging in plans to promote the use of child care we ought to look at what Canadians want. I think when we do that, we will see that the polls show that Canadians want to stay home with their children. We ought to make it a possibility for Canadians.

Senator Murray: Should it be flowed through the Child Tax Benefit that now exists? That was the issue Mr. Battle addressed.

Mr. Veldhuis: It does not make sense to take money from average Canadians and give it back to average Canadians. I would prefer to reduce taxes and make the country more competitive. Canadians will have more money in their pockets.

Senator Murray: I am sorry.

Mr. Williamson: I can answer that head-on. I would say no, it should not be included in the Child Tax Benefit. The Child Tax Benefit is clawed back at a certain income level. This national

Le sénateur Murray : C'est un cercle vertueux. J'aimerais profiter de la présence de ces gens ici pour leur poser quelques questions sur des sujets qu'ils n'ont pas abordés dans leur mémoire, mais dont nous sommes saisis. Je vais poser deux questions.

Premièrement, que pensez-vous de la proposition de M. Ken Battle voulant que l'allocation pour enfants de 1 200 $, ou de 100 $ par mois, soit versée dans le cadre de la Prestation fiscale pour enfants? Serait-ce une meilleure façon de faire?

Ma deuxième question touche un sujet tout à fait différent, c'est-à-dire la TPS. Hier soir, lorsque le ministre était ici, il a esquivé quelques questions que j'essayais de lui poser. La première portait sur une éventuelle harmonisation de la TPS avec les taxes provinciales de vente au détail et visait à savoir si, pour une raison quelconque, ce serait une bonne idée. Je lui ai demandé aussi s'il prendrait des mesures pour que la TPS soit incluse dans le prix des biens et des services. Il a répondu qu'il n'était pas intéressé à faire cela.

Avez-vous une opinion sur ces questions?

M. Veldhuis : Permettez-moi de parler de la proposition d'inclure la TPS dans le prix. C'est une pratique en vigueur dans de nombreux pays d'Europe, qui rend le système fiscal moins transparent. La TPS est l'une des taxes les plus détestées et ce, pour une bonne raison : les Canadiens la voient chaque fois qu'ils font un achat. Elle serait beaucoup moins évidente si elle était incluse dans le prix des biens achetés.

Pour ce qui est de la Prestation fiscale pour enfants et l'allocation universelle...

Le sénateur Murray : Elle ne devrait donc pas être incluse?

M. Veldhuis : Elle ne devrait pas être incluse dans le prix. Elle serait alors moins évidente; c'est exact.

Concernant l'allocation universelle de 1 200 $, les sondages montrent que la plupart des Canadiens souhaitent qu'un des parents reste à la maison avec l'enfant, du moins durant les premières années de sa vie. Malheureusement, notre système fiscal ne favorise pas les familles à un seul revenu. À mon avis, avant de nous engager dans des plans visant à promouvoir l'utilisation des garderies, nous devons examiner ce que veulent les Canadiens. Nous verrons alors que les sondages montrent qu'ils veulent rester à la maison avec leurs enfants. Nous devons leur offrir cette possibilité.

Le sénateur Murray : Devrait-elle être versée dans le cadre de la Prestation fiscale pour enfants qui existe à l'heure actuelle? C'est ce dont parlait M. Battle.

M. Veldhuis : Ce n'est pas logique de prendre l'argent des Canadiens moyens pour la redonner à des Canadiens moyens. Je préférerais réduire les impôts et rendre le pays plus compétitif. Les Canadiens auraient plus d'argent dans leurs poches.

Le sénateur Murray : Excusez-moi.

M. Williamson : Je peux répondre sans hésiter. Je dirais non, l'allocation ne devrait pas être incluse dans la Prestation fiscale pour enfants, qui est récupérée à un certain niveau de revenu.

daycare proposal, which will benefit all families with young children, is universal. It does not matter if you make $10,000 or $100,000. It flows to you, taxed in the hands of the spouse with the lower income, which actually reduces the discriminatory tax nature we have when it comes to favouring double income households. It is positive in that respect. It levels the playing field in terms of the one-income-earner family versus the two-income-earner family. That is possible. It is universal. If it were to be lumped in with the Child Tax Benefit, that would be clawed back as people move up the income ladder.

Regarding harmonization, it is a wise policy; it is smart policy. However, there are pitfalls, as you know. One reason is that there is a great deal of concern in Eastern Canada because of the tax on home heating fuel. Suddenly, when that tax came in, the provincial sales tax was suddenly applied to goods and services to which it had not previously been applied. It is difficult for families struggling to pay the bills to go from 7 per cent to 15 per cent on their home heating bill. That is a fair amount of money. When taxes are harmonized, the tax base expands. This tends to mean more tax revenue flowing into government. That has to be avoided in today's age with tax freedom day coming so late in the year. Happy tax freedom day, by the way. It was yesterday.

Mr. Orr: I will not touch the child tax issue, but on the GST, I think it would be beneficial from the point of view of economic efficiency and our competitiveness if we could get harmonization with the other provinces. Then all the taxes would have an input tax credit, a feature of the GST, unlike the sales taxes that now exist in those other provinces. Generally, then, I would say that it would be quite beneficial for that reason.

I have also mentioned that I hope that, if the government decides to go ahead with the next tranche of the GST from six to five, they try to get the benefit out of the move by presenting it to the provinces as fiscal room. Then the provinces do not come back to the federal government for any money unless and until they have taken up that fiscal room. That could have a beneficial effect along with other beneficial effects. There would be a better matching between responsibilities for raising taxes and delivering services on that issue.

I agree completely with what Mr. Veldhuis had to say. We should make sure that Canadians understand that public services have a price. I think he is right. That is why the GST is hated. The imposition of the GST was one of the few occasions when people understood that the things that governments provide come at a price. There are a lot of public opinion polls where Canadians are saying: "Yes, I love the CBC; give me more CBC. I want more health care. I want more equalization." They do not understand that every Canadian must pay for these things.

Senator Murray: The GST is coming into its own. God spared me into my old age, to the point where I am now seeing Liberal senators who are supporting it.

Cette allocation nationale, que recevront toutes les familles avec de jeunes enfants, est universelle. Peu importe que vous fassiez 10 000 $ ou 100 000 $, elle est versée au conjoint qui a le plus faible revenu, ce qui atténue la nature discriminatoire du système fiscal, qui favorise les ménages à deux revenus. Cette mesure est positive dans ce sens. Elle met les familles à un revenu et les familles à deux revenus sur le même pied d'égalité. C'est possible. La mesure est universelle. Si l'allocation était intégrée à la Prestation fiscale pour enfants, elle serait récupérée à mesure que les gens montent dans l'échelle des revenus.

Concernant l'harmonisation, il s'agit d'une politique avisée et intelligente. Toutefois, il y a des écueils, comme vous le savez. Dans l'est du Canada, la taxe sur le mazout domestique suscite bien des préoccupations. Tout à coup, lorsque cette taxe est apparue, la taxe de vente provinciale a été appliquée aux biens et aux services qui en étaient exemptés auparavant. Il est difficile pour les familles de voir la taxe sur le chauffage passer de 7 à 15 p. 100. C'est beaucoup d'argent. Lorsque les taxes sont harmonisées, l'assiette fiscale s'élargit, ce qui tend à se traduire par des recettes fiscales plus élevées pour le gouvernement. Il faut éviter cela de nos jours, alors que la journée d'affranchissement de l'impôt arrive si tard dans l'année. En passant, je vous souhaite une bonne journée d'affranchissement de l'impôt. C'était hier.

M. Orr : Je ne parlerai pas de la Prestation fiscale pour enfants, mais concernant la TPS, je crois que ce serait bénéfique, pour notre efficacité économique et notre compétitivité, si nous pouvions l'harmoniser avec celles des provinces. Un crédit de taxe sur les intrants, une caractéristique de la TPS, serait alors offert à l'égard de toutes les taxes, contrairement à ce l'on fait maintenant dans les autres provinces. De façon générale, je dirais que ce serait bénéfique pour cette raison.

Comme je l'ai dit également, si le gouvernement décide d'aller de l'avant et de faire passer la TPS de 6 à 5 p. 100, j'espère qu'il en profitera pour montrer aux provinces qu'un certain espace fiscal s'offre à elles. Alors les provinces ne demanderont plus d'argent au gouvernement fédéral jusqu'à ce qu'elles occupent cet espace fiscal. Cela pourrait avoir un effet bénéfique parmi d'autres. On pourrait faire un meilleur rapprochement entre la responsabilité du prélèvement des impôts et la prestation des services.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Veldhuis. Nous devons faire en sorte que les Canadiens comprennent que les services publics ont un prix. Je crois qu'il a raison. C'est pourquoi on déteste la TPS. L'imposition de la TPS a été l'une des rares occasions où la population a compris que les services offerts par les gouvernements ont un prix. Lorsqu'on effectue des sondages, les Canadiens disent « Oui, j'aime Radio-Canada; j'en veux plus. Je veux plus de soins de santé. Je veux une meilleure péréquation. » Ils ne comprennent pas que tous les Canadiens doivent payer pour ces choses.

Le sénateur Murray : La TPS révèle toutes ses potentialités. Dieu m'a donné de vivre vieux, au point où je vois maintenant des sénateurs libéraux appuyer la TPS.

Senator Mitchell: I would like to pursue the debt repayment issue again. I am quite concerned that there just seems to be a real absence of an intense focus on fiscal prudence in this budget. It is particularly evident with respect to the fundamental absence of any kind of intensity about paying off the debt.

I think there needs to be a schedule. I think $3 billion this year is inadequate. I would like your ideas on what would be a reasonable period of time over which we should project that this debt be retired.

I would also like to know what your feelings are about the trade-off between lowering taxes and paying off debt. There has to be some give and take there.

If you could comment on those points, I would appreciate it.

Mr. Veldhuis: Let me talk about scheduled debt relief. Unlike Mr. Williamson, I am not a supporter of scheduled debt relief. We need to understand that the burden of the debt is best reflected in debt as a percentage of GDP. As our economy grows, that burden becomes less and less, so long as we do not add to the debt. If you have scheduled debt relief, you are taking funds out of the economy through the use of damaging taxes. It is best not to take money out by the use of damaging taxes but, rather, to let the economy grow to reduce the burden of the debt.

I would say keep the dollars in the hands of Canadians who will better use them, rather than implementing these damaging taxes to schedule a debt relief.

Mr. Williamson: I think that is a fair criticism. However, I think we have to start with 1 per cent of revenues, and grow to 5 per cent of revenues dedicated to debt relief every single year. I am not talking about raising taxes to do that. I am talking about cutting other programs or services within government — corporate welfare, for example. Every year, the government spends $26 billion on grants to organizations, other governments and individuals. It is a huge amount of money. There is clearly room in that budget for savings.

To answer your question, how long would it take? I would say 25 to 35 years, based on today's projections. What they found in Alberta, which is an interesting case study, is that today they are fortunate to be debt-free. It did not happen just because of the resource revenue boom; it happened because they had a plan, and they managed to exceed it. Even if the resource boom had not happened, they still would have been on track to eliminate that debt. The important thing was that they had a plan and they stuck to it, year in and year out, and it got them where they wanted to go.

My only criticism with what Mr. Veldhuis has said is that every year the federal government is spending just under $35 billion on interest. We are saving $3 to $4 billion today because of the wise policies that the previous government implemented to cut about $62 billion in debt. Jim Flaherty's budget dedicated another

Le sénateur Mitchell : J'aimerais revenir à la question du remboursement de la dette. La prudence financière semble tout à fait absente de ce budget, et cela m'inquiète. Il est particulièrement évident qu'on ne se soucie pas vraiment du remboursement de la dette.

Je crois qu'il faut un échéancier. À mon avis, trois milliards de dollars cette année, c'est insuffisant. J'aimerais sur ce qui, selon vous, pourrait être une période de temps raisonnable au cours de laquelle nous devrions prévoir l'élimination de la dette.

J'aimerais aussi savoir ce que vous pensez des compromis entre la baisse des impôts et le remboursement de la dette. Il faut faire des concessions ici.

J'aimerais entendre vos commentaires sur ces deux questions.

M. Veldhuis : Je vais vous parler de l'échéancier de la réduction de la dette. Contrairement à M. Williamson, je ne suis pas en faveur d'un tel échéancier. Il faut comprendre que le fardeau de la dette se traduit mieux en pourcentage du PIB. À mesure que notre économie croît, ce fardeau diminue, pourvu que nous n'augmentions pas la dette. Si vous avez un échéancier, vous retirez de l'argent de l'économie en utilisant des taxes dommageables. Il vaut mieux laisser l'économie croître pour réduire le fardeau de la dette.

Je dirais de laisser l'argent entre les mains des Canadiens qui vont mieux l'utiliser, au lieu d'appliquer ces taxes dommageables pour échelonner la réduction de la dette.

M. Williamson : Je crois que cette critique est juste. Toutefois, nous devons commencer à consacrer chaque année 1 p. 100 des recettes à la réduction de la dette et augmenter jusqu'à 5 p. 100. Je ne dis pas qu'il faut augmenter les impôts à cette fin, mais plutôt éliminer d'autres programmes ou services du gouvernement — les subventions accordées aux entreprises, par exemple. Chaque année, le gouvernement verse des subventions de 26 milliards de dollars à des organismes, d'autres gouvernements et des personnes. C'est énormément d'argent. On peut certainement faire des économies à ce chapitre.

Pour répondre à votre question, combien de temps faudrait-il? Je dirais entre 25 et 35 ans, selon les prévisions actuelles. L'Alberta, qui est une étude de cas intéressante, a constaté qu'elle était chanceuse aujourd'hui de ne plus avoir de dettes. Ce n'est pas seulement à cause des recettes accrues de l'exploitation de ses ressources, mais bien parce que l'Alberta avait dressé un plan et qu'elle a réussi à le dépasser. Même sans l'explosion de ses recettes, l'Alberta aurait encore été en voie d'éliminer sa dette. Ce qui importe, c'est qu'elle avait un plan et qu'elle s'y est attachée, bon an mal an; c'est ce qui lui a permis d'atteindre ses objectifs.

Mes seules réserves à l'égard de ce que M. Veldhuis a dit, c'est que chaque année, le gouvernement fédéral dépense un peu moins de 35 milliards de dollars en intérêts. Nous économisons de trois à quatre milliards de dollars aujourd'hui parce que le gouvernement précédent a eu la sagesse d'entreprendre de réduire la dette

$8 billion last year to debt relief and he has projected $3 billion this year. If the surplus grows, I think that number will grow as well.

It is important to have a plan rather than just do it as an afterthought. That was my only criticism about the previous government; it always happened at the end of the fiscal year, not up-front.

Senator Mitchell: I think there was a focus on the part of the previous government to pay off the debt. You really underline my point. Maybe it does not have to be an explicit schedule, Mr. Veldhuis, but I think if you do not focus on that as some kind of a policy objective, it will not happen. One of the problems with your perspective is that the dilemma becomes very clear during an interest rate increasing environment: What do we do? You are arguing that we should just leave the debt where it is, or pay it off if we happen to accumulate more surpluses by happenstance. However, if interest rates are increasing, then that is taking a huge bite out of government revenues as well. Surely you do not mean quite what you are saying; there has to be more focus.

Mr. Veldhuis: No. I absolutely mean what I say. There is an opportunity cost to everything we do. We have X amount of funds. You can put it towards debt relief or you can put it towards tax relief, which improves incentives, grows the economy and brings in more revenues for government —

Senator Mitchell: It does not work; you are sounding like a Republican. You run up debt. Just look at Reagan —

The Chairman: Let him answer.

Mr. Veldhuis: Research unambiguously shows that taxes, especially high marginal taxes, are damaging to an economy. Reducing those taxes does improve incentives. If we do not think so, we do not think that Canadians actually respond to costs and benefits. They clearly do.

If your goal is to get more revenue into the government, we ought to reduce the high marginal tax rates, particularly on capital. If we do that, the government would have more revenues and rising interest rates would not be an issue.

The Chairman: Mr. Orr, do you have anything to add on that point?

Mr. Orr: Yes, I have a couple of points. First, I do not see the policy in Budget 2006 on debt reduction being that different than that of the previous government. They were shooting for a 20 per cent debt-to-GDP ratio in 2013, and that was slightly modified. I do not think that is too bad. It is very attainable. Of all the fiscal policy issues that I think you should be concerned about, I would put this issue of prudence and debt reduction way down the list.

d'environ 62 milliards de dollars. Dans son budget, Jim Flaherty a consacré la somme additionnelle de huit milliards de dollars l'an dernier à la réduction de la dette et il a prévu trois milliards de dollars cette année. Si le surplus augmente, je crois que cette somme augmentera également.

Il importe d'avoir un plan au lieu d'agir après coup. C'est la seule critique que j'ai faite à l'égard du gouvernement précédent; il faisait toujours les choses à la fin de l'année financière au lieu d'agir avant.

Le sénateur Mitchell : Je crois que le gouvernement précédent s'était donné comme objectif de rembourser la dette. Vous reprenez ce que j'ai dit. Il ne faut peut-être pas nécessairement avoir un échéancier explicite, monsieur Veldhuis, mais je crois que si vous ne vous fixez pas un objectif quelconque, vous n'aurez pas de résultat. Votre point de vue pose au moins un problème, à savoir que le dilemme devient très clair lorsque les taux d'intérêt augmentent : que faisons-nous? Vous dites que nous ne devrions pas toucher à la dette ou qu'il faut la rembourser si, par hasard, nous accumulons un excédent plus important. Toutefois, si les taux d'intérêt augmentent, le gouvernement est privé d'une grande partie de ses recettes également. Vous ne pensez certainement pas ce que vous dites; il faut davantage cibler l'objectif.

M. Veldhuis : Non. Je pense tout à fait ce que je dis. Il y a un coût de renonciation à tout ce que nous faisons. Nous avons une somme X d'argent. Nous pouvons l'utiliser pour réduire la dette, ou bien pour réduire les impôts, ce qui crée plus d'incitatifs, stimule l'économie et génère plus de recettes pour le gouvernement...

Le sénateur Mitchell : Cela ne fonctionne pas; vous parlez comme un Républicain. Vous vous endettez. Regardez Reagan...

Le président : Laissez-le répondre.

M. Veldhuis : Les recherches montrent très clairement que les impôts, en particulier les taux marginaux élevés, sont dommageables pour l'économie. La réduction de ces impôts crée des incitatifs. Si nous ne le croyons pas, nous ne croyons pas que les Canadiens sont sensibles aux coûts et aux avantages. C'est certainement le cas.

Si votre objectif consiste à augmenter les recettes du gouvernement, nous devons réduire les taux marginaux d'imposition, en particulier sur le capital. Si nous le faisions, le gouvernement aurait des recettes plus élevées et la hausse des taux d'intérêts ne serait pas un problème.

Le président : Monsieur Orr, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Orr : Oui, j'aimerais faire quelques observations. Premièrement, la politique qui se dégage du budget de 2006 en matière de réduction de la dette n'est pas très différente de celle du gouvernement précédent, à mon avis. On visait alors un rapport de 20 p. 100 entre la dette et le PIB en 2013, et cela a été légèrement modifié. Je ne crois pas que ce soit très grave. C'est très réalisable. De toutes les questions de politique fiscale qui devraient vous préoccuper, la question de prudence et de réduction de la dette devrait être au bas de la liste.

I would really focus on taking whatever fiscal room becomes available, reducing personal income taxes and reducing the business tax rates on business investment. That is by far the most important area that I think you should be focussing on.

Senator Mitchell: You finished your presentation on the tax reduction side by saying that you are optimistic that this government will focus on tax reductions more conducive to productivity and economic growth in the coming years. Could you tell us why you are optimistic about that? Their first crack at it certainly did not do that. Their first crack at it really was a triumph of votes over virtue. They did not do what they should have done for productivity, for real tax cuts, for meaningful economic initiative, and research and development for developing the economy of the future; they did not do it.

Mr. Orr: I am quite convinced that Mr. Flaherty would be on the same wavelength as I am on what I have said. I do not think reducing the GST came from Mr. Flaherty.

Senator Mitchell: We do not think so either. He does not really think so, either, going by his previous statements.

Senator Cools: Thank you for coming, gentlemen. One of you said that the average family in Canada pays $36,000 and change a year in taxes. Do you have a breakdown of that $36,000? How much of it is income tax and how much of it is consumption taxes? In addition to that, could you also give me an idea of what the average family income is? That is enough for now. I promised I would be brief.

Mr. Veldhuis: When I speak of an average family, I mean two or more individuals in Canada. The estimate for 2006 is that they will earn a little over $79,000. The tax bill comes to $36,650. I can give you an exact breakdown, although not off the top of my head. I can say that income tax accounts for roughly 32 per cent of that total. Consumption taxes are around 14 per cent. If you like, I can e-mail you the exact numbers. We do have a breakdown.

Senator Cools: You can send them to our clerk. I am sure you have the numbers. If that is the average, what is the median of family incomes? You know the difference between medians and averages, I am sure.

Mr. Veldhuis: Sure. We have not calculated the median. They are roughly the same. When I talk about an average family, we take an average around the average. We exclude the very high income families that would increase the average. Basically, when I talk about an average, I really mean it is what an average Canadian family is. It is not skewed by high income earners that would push the average up.

Senator Cools: Where are most Canadians in terms of family income and tax obligation?

Mr. Veldhuis: They would be clustered around the average.

Senator Cools: Around $79,000 a year?

Je m'attacherais plutôt à occuper l'espace fiscal qui se libère, à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et les taux d'imposition sur l'investissement des entreprises. C'est le domaine qui est, de loin, le plus important et sur lequel vous devriez vous concentrer.

Le sénateur Mitchell : Vous avez terminé votre exposé sur la réduction des taxes en disant que le gouvernement actuel allait certainement prendre des mesures de réduction fiscale qui allaient stimuler la productivité et la croissance économique dans les années à venir. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous êtes optimiste à cet égard? Sa première tentative n'a certainement pas donné ce résultat. C'était plutôt un triomphe des votes sur la vertu. Il n'a pas fait ce qu'il aurait dû faire pour stimuler la productivité, effectuer de véritables réductions fiscales, prendre des initiatives économiques importantes et favoriser la recherche et le développement pour l'économie de demain; il ne l'a pas fait.

M. Orr : Je suis passablement certain que M. Flaherty serait sur la même longueur d'ondes que moi. Je ne crois pas que la réduction de la TPS soit l'idée de M. Flaherty.

Le sénateur Mitchell : Nous ne le croyons pas non plus. Il ne le croit pas vraiment non plus, d'après ce qu'il a dit précédemment.

Le sénateur Cools : Merci d'être venus, messieurs. L'un d'entre vous a dit que la famille canadienne moyenne paie quelque 36 000 $ d'impôts et de taxes par année. Savez-vous comment cette somme est répartie? Combien sont des impôts sur le revenu et combien sont des taxes à la consommation? Par ailleurs, pouvez-vous aussi me donner une idée du revenu familial moyen? C'est assez pour l'instant. J'ai promis d'être brève.

M. Veldhuis : Lorsque je parle d'une famille moyenne, ce sont deux personnes ou plus vivant au Canada. Selon les prévisions pour 2006, une famille moyenne va gagner un peu plus de 79 000 $ et payer 36 650 $ en taxes et impôts. Je peux vous donner une ventilation précise, mais pas par cœur. Je peux dire que l'impôt sur le revenu représente environ 32 p. 100 de cette somme. Les taxes à la consommation sont autour de 14 p. 100. Si vous le voulez, je peux vous envoyer les chiffres exacts par courriel. Nous avons une ventilation de cette somme.

Le sénateur Cools : Vous pouvez les envoyer à notre greffier. Je suis certaine que vous avez ces chiffres. S'il s'agit de la moyenne, quelle est la médiane des revenus familiaux? Vous savez certainement la différence entre une médiane et une moyenne.

M. Veldhuis : Bien sûr. Nous n'avons pas calculé la médiane. C'est sensiblement la même chose. Lorsque nous parlons d'une famille moyenne, nous prenons une moyenne autour de la moyenne. Nous excluons les familles à revenu très élevé, pour ne pas augmenter la moyenne. Lorsque je parle d'une moyenne, il s'agit vraiment de ce qu'est une famille canadienne moyenne. Les chiffres ne sont pas faussés par les familles à revenu élevé.

Le sénateur Cools : Où se situent la plupart des Canadiens sur le plan du revenu familial et des obligations fiscales?

M. Veldhuis : Ils seraient regroupés autour de la moyenne.

Le sénateur Cools : Environ 79 000 $ par année?

Mr. Veldhuis: We are talking of a family of two or more individuals. If you are an individual, then your income will be lower. That is reflected in our numbers. We have the income and tax numbers for those families as well. It depends on your family structure — how many individuals; how many income earners.

Senator Cools: I can find out some more about that. I am just very interested, because $79,000 per annum for a family sounds quite high to me. Would any of the other two gentlemen like to make a quick comment on that?

Mr. Orr: I was not clear whether your question addressed only the federal government's collection of taxes or the collection of taxes by federal plus provincial. There is a little difference on how those are viewed. There is only one family, of course, and they pay to both levels of government.

Senator Cools: I was under the impression that Mr. Veldhuis, when he gave that number, was speaking about the aggregate of all taxes that the family was paying, regardless of to whichever level of government. I took it to mean that it included income taxes, consumption taxes, perhaps property taxes or school taxes, as they used to call them. Would you like to add to that?

Mr. Orr: I wanted to make sure that you were on the same wavelength.

Senator Cools: Good; we were, sort of, although I should have been clearer.

Mr. Veldhuis: The $36,000 includes federal, provincial and municipal taxes — the whole tax bill.

Senator Cools: That sounds like a huge amount of money to me.

Mr. Veldhuis: It is a huge amount of money. The reality is that Canadians pay around 46 per cent of their income to all three levels of government. That is really why we are here today: Canadians do need tax relief.

Senator Cools: We all agree with that. I believe that income tax was enacted around 1918 as a temporary measure. I was there for the GST, which I did not like then and still do not like.

The Chairman: That concludes our questioning. I would like to thank Mr. Orr, Mr. Williamson and Mr. Veldhuis for their testimony today.

The Chairman: Senators, is it agreed that we move to clause-by-clause consideration of the bill?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Murray: Are departmental officials present to answer questions, should they arise?

The Chairman: We have 20 clauses to consider so if we have need, we will ask them to be seated.

It is agreed that we proceed with clause-by-clause consideration of Bill C-13, to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on May 2, 2006.

M. Veldhuis : Nous parlons d'une famille de deux personnes ou plus. Si vous êtes seul, votre revenu sera plus faible. Cela se reflète dans nos chiffres. Nous avons les données sur les revenus et les impôts de ses familles également. Tout dépend de la structure familiale, du nombre de membres, du nombre de personnes qui touchent un revenu.

Le sénateur Cools : Je peux trouver plus de renseignements à ce sujet. La chose m'intéresse, parce qu'un salaire annuel de 79 000 $ par famille me paraît assez élevé. Ces deux autres messieurs voudraient-ils faire un bref commentaire à ce sujet?

M. Orr : Je n'étais pas certain si vous parliez des taxes du gouvernement fédéral ou de l'ensemble des taxes fédérales et provinciales. Il y a une petite différence dans la manière de voir ces taxes. Il n'y a qu'une seule famille, évidemment, et elle paie des taxes aux deux paliers de gouvernement.

Le sénateur Cools : J'avais l'impression que M. Veldhuis parlait de l'ensemble des taxes que la famille devait payer, peu importe à quel palier de gouvernement. J'avais compris que cela comprenait les impôts sur le revenu, les taxes à la consommation, peut-être les taxes foncières ou les taxes scolaires. Aimeriez-vous ajouter un commentaire?

M. Orr : Je voulais être certain que vous étiez sur la même longueur d'ondes.

Le sénateur Cools : Très bien; nous l'étions, mais j'aurais dû être plus claire.

M. Veldhuis : Les 36 000 dollars comprennent les taxes fédérales, provinciales et municipales — la totalité des impôts.

Le sénateur Cools : Il me semble que c'est beaucoup d'argent.

M. Veldhuis : C'est beaucoup d'argent. La réalité est que les Canadiens versent environ 46 p. 100 de leur revenu aux trois paliers de gouvernement. C'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui : les Canadiens ont besoin d'un allègement fiscal.

Le sénateur Cools : Nous sommes tous d'accord sur ce point. Je crois que la loi sur le revenu a été promulguée vers 1918 et devait être une mesure temporaire. J'étais là à l'adoption de la TPS, que je n'aimais pas à l'époque et que je n'aime toujours pas.

Le président : Voilà qui met fin à notre période de questions. J'aimerais remercier M. Orr, M. Williamson et M. Veldhuis pour leur témoignage aujourd'hui.

Le président : Sénateurs, plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Murray : Les porte-parole ministériels sont-ils présents pour répondre aux questions, si nous en avons?

Le président : Nous avons 20 articles à examiner, alors s'il le faut, nous leur demanderons de s'asseoir à la table.

Le comité convient de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-13, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 2 mai 2006.

Is it agreed, honourable senators, that we proceed by groupings of clauses within the 13 parts? Copies of the bill are available and the parts are listed at the front.

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried. Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried. Shall Part I, clauses 2 to 50, carry?

Senator Eggleton: I would speak to this because it puts into effect the GST reduction from 7 per cent to 6 per cent. From the evidence that we have heard, I think the government is taking the wrong direction. It should have proposed reductions in income taxes and not in the GST rate. The witnesses today and other economists who have expressed opinions about this matter have all indicated that this is not the right kind of tax reduction. Given a choice, it is better to reduce income taxes.

One option would be to amend the bill by taking the same amount of money and putting it into income tax reductions. However, those who have been here longer than I have indicate that the tradition in the Senate is to pass budgets originating in the House of Commons because money matters are the primary responsibility of the House of Commons, given the tradition and the constitutional framework. Some senators who share my reservations and concerns might tell me that there is room for the chamber of sober second thought to deal with this. Certainly, I believe that the government has made a mistake, but it was an election promise. It is regrettable that the government continues in a direction that is not in the interests of Canadians, given the choices. If this bill were to pass in the tradition of the responsibility of the Lower House prevailing, then I would say, on division.

Senator Cools: We have not moved a motion.

The Chairman: Are there other comments? I need a motion to adopt Part I, clauses 2 to 50?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: It is moved by Senator Angus —

Senator Eggleton: On division.

Senator Cools: I would defer to Senator Murray, but my point is that we were proceeding informally. However, after Senator Eggleton's comments, we must proceed by motion.

The Chairman: There is a motion and we are on the question.

Senator Cools: When we began, we were not on motions.

The Chairman: Senator Cools was explaining what I was doing so that we all understand.

Honorables sénateurs, sommes-nous d'accord pour regrouper les articles en 13 parties? Des copies du projet de loi sont disponibles et les parties sont énumérées au début.

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il réservé?

Des voix : D'accord.

Le président : Motion adoptée. L'article 1, qui comprend le titre abrégé, est-il réservé?

Des voix : D'accord.

Le président : Motion adoptée. La partie 1, incluant les articles 2 à 50, est-elle adoptée?

Le sénateur Eggleton : J'aimerais intervenir, parce que ces articles mettent en vigueur la réduction de la TPS, passant de 7 à 6 p. 100. D'après les témoignages que nous avons entendus, je crois que le gouvernement s'engage dans la mauvaise direction. Il aurait dû proposer de réduire l'impôt sur le revenu et non la TPS. Les témoins d'aujourd'hui et d'autres économistes qui ont exprimé leurs opinions sur le sujet ont tous dit qu'il ne fallait pas abaisser cette taxe. Si on a le choix, il vaut mieux réduire l'impôt sur le revenu.

On pourrait modifier le projet de loi afin de prévoir une réduction d'impôt équivalente. Toutefois, ceux qui sont ici depuis plus longtemps que moi soutiennent que le Sénat a pour règle d'adopter les budgets présentés par la Chambre des communes, les questions d'argent étant la responsabilité première de celle-ci, et que cette tradition s'inscrit dans le cadre constitutionnel. Les sénateurs qui partagent mes réserves et préoccupations vont peut-être me dire que nous pouvons procéder à un examen objectif de cette mesure. Le gouvernement, à mon avis, a commis une erreur lorsqu'il a fait cette promesse électorale. Je trouve dommage qu'il aille de l'avant avec une initiative qui ne sert pas les intérêts des Canadiens, compte tenu des choix qui s'offrent à lui. Si le projet de loi doit être adopté parce que la tradition veut que l'on accorde la primauté à la responsabilité de la Chambre basse, alors je propose qu'il le soit avec dissidence.

Le sénateur Cools : Aucune motion en ce sens n'a été proposée.

Le président : D'autres commentaires? Quelqu'un peut-il proposer l'adoption de la Partie I, articles 2 à 50?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Angus propose...

Le sénateur Eggleton : Avec dissidence.

Le sénateur Cools : Je m'en remets au sénateur Murray, mais je pensais que l'on procédait de façon informelle. Toutefois, vu les propos du sénateur Eggleton, il nous faut maintenant une motion.

Le président : Nous en avons une, et elle a été mise aux voix.

Le sénateur Cools : Il n'y en avait aucune au début de la réunion.

Le président : Le sénateur Cools explique ce que je suis en train de faire pour que les choses soient bien claires.

Senator Cools: We are on debate of the motion.

The Chairman: All those in favour of adopting Part I, clauses 2 to 50, signify by saying, yea.

Some Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contra-minded?

Senator Eggleton: On division.

The Chairman: Carried. Shall we proceed formally or informally?

Senator Cools: Formally.

The Chairman: Is there a motion to adopt Part II, clauses 51 to 88?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: Is there debate? All those in favour of the motion, say, yea.

Some Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Carried, on division.

Is there a motion to adopt Part III, which contains clauses 89 to 90?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: Is there any debate on the question? All those in favour, signify by saying Yea.

Some Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contra-minded, if any? On division?

Senator Eggleton: No problem.

Senator Cools: Unanimous.

The Chairman: Carried.

Is there a motion to adopt Part IV, which contains clauses 91 to 98?

Senator Cools: I so move.

The Chairman: On the question, all those in favour signify by saying Yea.

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Carried.

Part V, motions to adopt clauses 99 to 167.

Senator Angus: I so move.

The Chairman: Anything on the question? All those in favour signify by saying Yea.

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contra-minded? Carried.

Some are on division. If I do not hear any nays, I will say it is carried.

For Part VI, we are in into clauses 168 to 181. Is there a motion to adopt?

Le sénateur Cools : Nous sommes en train de débattre la motion.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la partie I, articles 2 à 50, veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre?

Le sénateur Eggleton : Avec dissidence.

Le président : Adopté. Allons-nous procéder de façon formelle ou informelle?

Le sénateur Cools : Formelle.

Le président : Quelqu'un peut-il proposer l'adoption de la partie II, articles 51 à 88?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Des commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Adopté, avec dissidence.

Quelqu'un peut-il proposer l'adoption de la partie III, articles 89 à 90?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre? Avec dissidence?

Le sénateur Eggleton : D'accord.

Le sénateur Cools : À l'unanimité.

Le président : Adopté.

Quelqu'un peut-il proposer l'adoption de la partie IV, articles 91 à 98?

Le sénateur Cools : J'en fais la proposition.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

Partie V, motion visant à adopter les articles 99 à 167.

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Contre? Adopté.

Certains ne sont pas d'accord. Si personne ne vote contre, je vais déclarer la motion adoptée.

Partie VI, articles 168 à 181. Quelqu'un peut-il en proposer l'adoption?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: Any discussion on the question?

Senator Eggleton: Yes, I will speak on the question. This is another regrettable section of this piece of legislation, this one dealing with what they call the "Universal Child Care Benefit Act" which is a bit of a misnomer, since they are not doing anything that will help children to any great extent.

A good amendment here would be the one suggested by Mr. Battle, namely, that we have this benefit applied through the Canada Child Tax Benefit. If it were applied in that way, the same amount of money would actually help lower and modest income people. If any of my colleagues think that that is the direction in which we should be going, there is this other factor, as I mentioned earlier, of the House of Commons constitutional position with respect to it.

It is most regrettable that the current government has decided to cancel the agreements with the provinces. When we get to Part VIII, we see the payment there, but that is only for one year. They have now cancelled these agreements. The government does not get it when it comes to early learning and child care. It is doing nothing, really, to create additional spaces or quality daycare spaces. They have this $250 million that they say will do it, but they do not have a plan as to how to do it. That is another amendment that could be considered, namely, ensuring that they give that money to the provinces; otherwise, they are cutting out the provinces; in other words, going around them — something they accused us of doing in the past. They now seem to be taking up that mantle.

Mr. Chairman, I vote on division on this one.

The Chairman: We will have comments from Senator Rompkey and then Senator Murray.

Senator Rompkey: Are we making a report?

Senator Cools: Of course.

Senator Rompkey: We cannot make suggestions in the report?

Senator Murray: I do not think so. We have been over this ground before. All we are empowered to do is to pass or to amend or not pass the bill. I think the place for comments, and we have many of them, is at third reading debate. I am aware that committees sometimes attach a narrative to their report, but it is really no part of the report.

Senator Rompkey: I was thinking of an alternative, because of what Senator Eggleton has just said about the protocol between the two Houses. If we were to make suggestions, considerations —?

The Chairman: This committee has been of the view in the past that the time for any of us — and we have been well educated during these hearings — to make our comments is at third reading debate.

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Commentaires?

Le sénateur Eggleton : Oui, j'aimerais dire quelques mots à ce sujet. Il s'agit d'une autre partie regrettable du projet de loi. Elle s'intitule « Prestation universelle pour la garde d'enfants ». Je trouve que le titre est mal choisi, puisqu'ils ne font pas grand chose pour aider les enfants.

L'amendement proposé par M. Battle est intéressant : à savoir que la prestation devrait être accordée par l'entremise de la prestation fiscale canadienne pour enfants. On pourrait, de cette façon, verser un montant équivalent aux familles à revenu faible et modeste. Si certains de mes collègues pensent que nous devrions opter pour cette approche, je leur rappelle qu'il y a cet autre facteur à considérer, que j'ai déjà mentionné, soit la position constitutionnelle de la Chambre des communes.

Il est très malheureux que le gouvernement ait décidé d'annuler les ententes conclues avec les provinces. Les paiements sont prévus à la partie VIII, mais pour un an seulement. Ces ententes ont maintenant été annulées. Le gouvernement ne semble rien comprendre au développement de la petite enfance et à la garde d'enfants. Il ne fait rien pour créer de nouvelles places ou offrir des services de garde de qualité. Il soutient que les 250 millions de dollars vont suffire. Or, il n'a établi aucun plan pour ce qui est de l'utilisation des fonds. On pourrait proposer, comme amendement, qu'il fasse en sorte que l'argent soit versé aux provinces. Autrement, il va les exclure, les contourner — chose qu'il nous accusait de faire dans le passé. Il semble maintenant prêt à adopter le même comportement.

Monsieur le président, je vais me prononcer contre dans ce cas-ci.

Le président : Nous allons entendre ce qu'ont à dire les sénateurs Rompkey et Murray.

Le sénateur Rompkey : Allons-nous préparer un rapport?

Le sénateur Cools : Bien entendu.

Le sénateur Rompkey : Allons-nous pouvoir y inclure des suggestions?

Le sénateur Murray : Je ne le crois pas. Nous en avons déjà discuté. Tout ce que nous pouvons faire, c'est adopter, modifier ou rejeter le projet de loi. Nous pouvons faire des commentaires, et il y en a beaucoup, à l'étape du débat en troisième lecture. Je sais que le comité ajoute parfois un texte explicatif au rapport, mais il s'agit d'un texte à part.

Le sénateur Rompkey : J'ai pensé à autre chose suite à ce que vient de dire le sénateur Eggleton au sujet du protocole entre les deux Chambres. Si nous faisions des suggestions, des propositions...?

Le président : Le comité a déjà statué que le meilleur moment — et nous avons été bien renseignés au cours de ces audiences — de faire des commentaires, c'est lors du débat en troisième lecture.

Senator Murray: Mr. Chairman, I have very brief questions from the budget plan at page 103, where it says "to support the creation of child care spaces, the budget sets aside $250 million per year." It then goes on to say that the government will consult and what it will consult about.

First, I presume this $250 million will be provided for in a supplementary estimate?

The Chairman: Can you hear that question? Is there someone who can come down and help us with respect to that issue?

Senator Murray: Someone must know the answer; it is a simple question

The Chairman: We do not know which one because we have many different people. Could you identify yourself? Did you hear the question?

Senator Murray: The government announced in the budget plan, at page 103, that to support their creation of child care spaces, this budget set aside $250 million per year beginning in 2007-08. Where will that $250 million be provided for? Will it be in the Main Estimates for next year, then? Is that the case

Sheryl Harris, Acting Assistant Director, Social Policy, Human Resources and Social Development Canada: There are a few steps in the process before we get to that. There is a commitment to invest that amount of money. We are undertaking consultations during the course of the summer, as the budget actually sets out, with provinces, territories, communities, employers and parents, to develop the design of the initiative. That proposed design, or options relating to it, would go forward to cabinet in the fall.

Senator Murray: The money set aside in this budget will not be proposed until we see the Main Estimates for 2007-08. Is that the situation?

Ms. Harris: Yes.

Senator Murray: I see nodding up there. Are those people officials from the Department of Finance? I do not know whether you have the answer to this question, but someone must have it. The government confirms that, consistent with the provisions of the agreements with the 10 provinces, which allow for their termination on one year's notice by either party, the government is phasing out the agreements at the end of March 2007. I understand that, of the 10 provinces that signed those agreements in principle, there are two or three that actually came back and signed a detailed funding agreement.

Ms. Harris: That is right.

Senator Murray: Do you happen to know the position of those two or three provinces? They are Quebec, Ontario and Manitoba, is they not?

Ms. Harris: That is right. Those are the three provinces

Senator Murray: What is their position about terminating the detailed funding agreements?

Le sénateur Murray : Monsieur le président, j'ai quelques brèves questions à poser au sujet du plan budgétaire. À la page 107, on dit que « pour appuyer la création de nouvelles places en garderie, le présent budget prévoit 250 millions de dollars par année ». On ajoute ensuite que le gouvernement va mener des consultations sur certains points, que l'on énumère.

D'abord, je présume que les 250 millions de dollars vont faire l'objet d'un budget supplémentaire?

Le président : Avez-vous entendu la question? Est-ce que quelqu'un peut répondre?

Le sénateur Murray : Quelqu'un doit connaître la réponse. La question est très simple.

Le président : Nous ne savons pas qui est en mesure de répondre. Il y a beaucoup de personnes dans la salle. Pouvez-vous vous présenter? Avez-vous entendu la question?

Le sénateur Murray : Le gouvernement a annoncé, à la page 107 du plan budgétaire, que le présent budget allait prévoir 250 millions de dollars par année, à compter de 2007-2008, pour appuyer la création de nouvelles places en garderie. Ces 250 millions vont être prévus dans quel budget? Dans le budget principal de l'année à venir? Le savez-vous?

Sheryl Harris, directrice adjointe par intérim, Politique sociale, Ressources humaines et Développement social Canada : Il y a quelques étapes à franchir avant d'arriver là. Le gouvernement s'est engagé à investir ces fonds. Nous allons entreprendre des consultations cet été, dans le cadre du budget, avec les provinces, les territoires, les collectivités, les employeurs et les parents, et jeter les grandes lignes de cette initiative. Le plan proposé, ou les options y afférentes, seront soumis au Cabinet à l'automne.

Le sénateur Murray : Les fonds prévus ne seront proposés que dans le budget des dépenses principal de 2007-2008. C'est bien cela?

Mme Harris : Oui.

Le sénateur Murray : Je vois des gens qui font signe que oui. Est-ce que ce sont des représentants du ministère des Finances? Je ne sais pas si vous êtes en mesure de répondre, mais quelqu'un doit bien connaître la réponse. Le gouvernement a déclaré que, conformément aux ententes conclues avec les provinces, l'une ou l'autre des parties pouvant y mettre fin sur avis d'un an, les ententes ne seront pas renouvelées à la fin de mars 2007. Sur les 10 provinces qui ont signé des ententes de principe, deux ou trois ont signé un accord de financement détaillé.

Mme Harris : C'est exact.

Le sénateur Murray : Que pensent ces deux ou trois provinces? Il s'agit du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, n'est-ce pas?

Mme Harris : Oui. Ce sont les trois provinces.

Le sénateur Murray : Que pensent-elles de l'idée de mettre un terme aux accords de financement détaillés?

Ms. Harris: Those funding agreement included a termination clause that allowed for their termination within one year upon notice by either party. That notice has been served and that, then, constitutes a legal termination of those agreements.

Senator Murray: That is a different situation than the one that applied to the agreements in principle.

New Speaker: The agreements in principle, because they were not funding agreements, carried no obligation, in and of themselves, to provide funding at all. Funding that is being provided to all jurisdictions goes beyond what the legal obligation would have been that was carried just in the funding agreements.

Senator Murray: The government is not facing any legal challenge from any province in respect of either of the agreements in principle or in the detailed funding agreement?

Ms. Harris: No, it is not.

The Chairman: Senator Murray, other questions?

We have been trying to locate someone from the Department of Finance.

Senator Murray: That is all right. I have no more questions on that point.

The Chairman: We are still on the question with respect to the motion to adopt clauses 168 to 181. Senator Cools?

Senator Cools: I had wanted to challenge what Senator Eggleton was saying, but in the interests of time we should keep moving along. This is clause-by-clause study, but I was about to respond. In any event, Mr. Battle's opinion was his sole opinion; it was not supported by any other witness. We can just proceed or discuss that matter further at third reading.

The Chairman: Thank you, Senator Cools.

Anything further on the question? All those in favour of adopting clauses 168 to 181, Part 6, signify by saying Yea.

Some Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contra-minded, if any?

On division. Next is Part VII, clauses 182 to 189.

Senator Nancy Ruth: It is so moved.

The Chairman: Any discussion on the question? All those in favour, signify by saying Yea.

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contra-minded, if any? Motion carried.

Part VIII, which contains clauses 190 and 191. Can I have a motion to adopt?

Senator Angus: It is so moved.

The Chairman: Anything on the question? All those in favour, signify by saying Yea.

Hon. Senators: Yea.

Mme Harris : Ces accords de financement prévoient une clause de dénonciation qui permet à l'une ou l'autre partie de mettre fin à l'entente, sur avis d'un an. Or, cet avis a été donné. Il permet de mettre fin, légalement, à ces ententes.

Le sénateur Murray : La situation est différente dans le cas des ententes de principe.

Une voix : Les ententes de principe ne constituent pas des accords de financement. Elles ne sont assorties d'aucune obligation. Le financement octroyé aux provinces et aux territoires va au-delà de l'obligation juridique que prévoient les accords de financement.

Le sénateur Murray : Le gouvernement ne fait face à aucune contestation judiciaire relativement aux ententes de principe ou aux accords de financement détaillés?

Mme Harris : Non.

Le président : Sénateur Murray, avez-vous d'autres questions?

Nous essayons de trouver un représentant du ministère des Finances.

Le sénateur Murray : Ce n'est pas nécessaire. Je n'ai plus de questions à poser sur ce point.

Le président : Nous en sommes toujours à la motion portant adoption des articles 168 à 181. Sénateur Cools?

Le sénateur Cools : J'aurais voulu contester les propos du sénateur Eggleton, mais compte tenu du temps dont nous disposons, il serait préférable de continuer, puisque nous en sommes à l'étude article par article du projet de loi. J'aimerais toutefois faire un commentaire. L'opinion de M. Battle n'engage personne d'autre que lui; elle n'est appuyée par aucun autre témoin. Nous pouvons poursuivre la discussion, ou examiner la question plus à fond à l'étape de la troisième lecture.

Le président : Merci, sénateur Cools.

D'autres commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur de l'adoption de la Partie 6, articles 168 à 181, veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre?

Avec dissidence. Nous passons maintenant à la Partie VII, articles 182 à 189.

Le sénateur Nancy Ruth : J'en propose l'adoption.

Le président : Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre? Motion adoptée.

Partie VIII, articles 190 et 191. Quelqu'un peut-il en proposer l'adoption?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

The Chairman: Carried.

Part IX, which contains clauses 192 to 198. Motion to adopt?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: Anything on the question?

Senator Eggleton: We had two people before us. I talked to Senator Angus about this point, actually. I did not sense, at the end of the day, that they were far apart or apart at all on what they were thinking would be a reasonable way to proceed on this issue.

What I am suggesting here is not an amendment or anything like that. The gentleman from Genworth talked about market rules being put in place by OSFI, the Office of the Superintendent of Financial Institutions. The other thing that he asked for was with respect to a level playing field, noting that a 100 per cent guarantee for CMHC and 90 per cent for the private sector, he felt, was unfair. Maybe we could have someone look at that situation and perhaps the government should consider those two points.

Of course, I do not know if anyone from the Department of Finance wants to say anything about it now. In fact, I asked last night if we could have some comment from that department about this situation. If we have any now, let us hear it; if not, then let us just ask that they consider these two parts as a further evolution of this process.

The Chairman: Not specifically with respect to this bill but in terms of policy.

Senator Eggleton: It is arising out of this bill, Mr. Chairman. I will support the adoption of this particular part of the bill, but the points that were made are worthy of examination. I do not know if they are worthy of actually being implemented at the end of the day, but they are worthy of being looked at.

Senator Cools: In support of the concerns of Senator Eggleton, those witnesses last night did a lot to open the minds of the committee members and so perhaps what we should do is go on with the Main Estimates because it is under the rubric of the Main Estimates. We should revisit this question and bring them back, supported by CMHC and the other relevant players. We should give it our full attention.

The Chairman: They are good points.

Senator Eggleton: Really? I do not want to duplicate work here. Can we not get this off the table by just referring it?

Senator Cools: Referring what?

Senator Eggleton: Referring this matter of the market conduct rules.

Senator Cools: The committee cannot refer much of anything to anywhere.

Senator Eggleton: It is not referring anything out of the bill.

Le président : Adopté.

Partie IX, articles 192 à 198. Qui veut en proposer l'adoption?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Commentaires?

Le sénateur Eggleton : Deux témoins ont abordé la question. En fait, j'ai eu des discussions à ce sujet avec le sénateur Angus. Je n'ai pas eu l'impression que leurs positions étaient très divergentes.

Je ne compte pas proposer un amendement ou autre chose du genre. Le représentant de Genworth a recommandé que le BSIF, le Bureau du surintendant des institutions financières, mette en place des règles du marché. Il a également recommandé que l'on établisse des règles du jeu uniformes, puisque, à son avis, la garantie de 100 p. 100 exigée de la SCHL, et de 90 p. 100, du secteur privé, est injuste. On pourrait peut-être demander que quelqu'un se penche là-dessus et que le gouvernement tienne compte de ces deux recommandations.

Bien entendu, je ne sais pas si un des représentants du ministère des Finances souhaite dire quelques mots à ce sujet. En fait, j'ai demandé, hier soir, que le ministère nous fasse part de ses vues là-dessus. S'il est prêt à le faire maintenant, tant mieux. Autrement, demandons tout simplement qu'il tienne compte de ces deux facteurs dans le processus.

Le président : Vous voulez dire non pas dans le cadre du projet de loi, mais sur le plan politique.

Le sénateur Eggleton : Dans le cadre du projet de loi, monsieur le président. Je vais appuyer l'adoption de cette partie-ci, mais les recommandations qui ont été formulées méritent d'être examinées. Je ne sais pas s'il faut absolument leur donner suite, mais il faudrait au moins les analyser.

Le sénateur Cools : Je suis du même avis que le sénateur Eggleton. Les témoins, hier soir, ont fourni beaucoup de renseignements aux membres du comité. Nous devrions peut-être concentrer nos efforts sur le budget des dépenses principal, puisque c'est lui qui est ciblé. Nous devrions réexaminer la question, relancer la discussion, avec l'aide de la SCHL et des autres intervenants pertinents. Nous devrions donner toute notre attention à cette question.

Le président : Vous soulevez de bons points.

Le sénateur Eggleton : Vraiment? Je ne veux pas reprendre le travail qui a déjà été fait. Ne pouvons-nous pas simplement renvoyer la question pour étude?

Le sénateur Cools : Renvoyer quoi?

Le sénateur Eggleton : La question des règles du marché.

Le sénateur Cools : Le comité ne peut faire quoi que ce soit à cet égard.

Le sénateur Eggleton : Donc, il ne peut rien renvoyer pour étude.

The Chairman: Your steering committee will take note of the interest of senators on this issue.

Senator Cools: Yes, highly noted.

The Chairman: All those in favour of the motion will please signify by saying Yea.

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Carried.

We are now into Part X, containing clauses 199 to 202. Is there a motion to adopt?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: Is there any discussion on the question? All those in favour please signify by saying Yea?

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contrary-minded? Carried.

Part XI. Is there a motion to adopt clauses 203 to 207?

Senator Cools: I so move.

The Chairman: Is there any discussion on the question? If there is no discussion or comment on the question, then all those in favour please signify by saying Yea?

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contrary-minded? Carried.

Next is Part XII, which contains clauses 208 to 213. This part contains the Mackenzie Gas Project Impacts Act.

Senator Murray: Is there anyone here who can answer a question?

The Chairman: Who do we have here who could help us? We just had a couple of people on another issue.

Senator Murray: It will have to wait. It is not urgent.

The Chairman: We have Lorraine Clayton, Senior Economic and Policy Advisor, Federal Project Coordination Secretariat, Indian and Northern Affairs.

Ms. Clayton, thank you very much for being here. Senator Murray has a question he would like to put to you.

Senator Murray: I want some clarification here. This is authorization for $500 million to be turned over to this new corporation for the mitigation of Mackenzie Gas project impacts, the action to be taken by the Finance Minister on the recommendation of the Indian Affairs Minister. That minister may only make the recommendation if the project has not been terminated, and if the minister is of the opinion that progress is being made on the project.

I presume, in the present state of affairs that you are aware of, where negotiations are stalled, essentially, until there are some shovels put into the ground, nothing will happen with regard to this section?

Le président : Le comité de direction va prendre note de l'intérêt que portent les sénateurs à cette question.

Le sénateur cools : Oui, un intérêt marqué.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

Nous passons maintenant à la Partie X, articles 199 à 202. Quelqu'un peut-il en proposer l'adoption?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : Commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Contre? Adopté.

Partie XI. Est-ce que quelqu'un peut proposer l'adoption des articles 203 à 207?

Le sénateur Cools : J'en fais la proposition.

Le président : Commentaires? S'il n'y en n'a pas, que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Contre? Adopté.

Partie XII, articles 208 à 213. Il est question, dans cette partie, de la Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie.

Le sénateur Murray : Y a-t-il quelqu'un ici qui peut répondre à une question?

Le président : Qui peut nous aider? Il y a des personnes qui viennent tout juste de répondre à d'autres questions.

Le sénateur Murray : Je vais attendre. Ce n'est pas urgent.

Le président : Nous avons Lorraine Clayton, conseillère principale en politiques économiques, Secrétariat chargé de la coordination des projets fédéraux, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Madame Clayton, merci d'être venue nous rencontrer. Le sénateur Murray a une question à vous poser.

Le sénateur Murray : J'aimerais avoir des précisions. On prévoit verser 500 millions de dollars à cette nouvelle société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie. Cette décision du ministre des Finances répond à une recommandation du ministre des Affaires indiennes. Le ministre peut uniquement faire cette recommandation si le projet n'a pas été mené à terme et si le ministre est d'avis que des progrès sont en train d'être accomplis.

Je présume que, vu l'état actuel des choses, et étant donné que les négociations sont essentiellement dans une impasse, il ne va rien se passer dans le cadre de cette partie?

Lorraine Clayton, Senior Economic and Policy Advisor, Federal Project Coordination Secretariat, Department of Indian and Northern Affairs: That is correct. The project is currently in the public hearings phase of the environmental assessment. You are correct that the proponent is revisiting its cost structure. Until those two events unfold, there will be no payments out of the fund.

Senator Murray: Indeed, the corporation probably would not be set up, would it?

Ms. Clayton: That is right. The corporation will not be established because there is a clause that talks about the coming into effect of the legislation, so that date will have to be set.

Senator Murray: That is all I want to know. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much for being here.

Is there anything further on the question? All those in favour please signify by saying Yea?

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contrary-minded? Carried.

Part XIII contains clauses 214 to 217. It has been moved by Senator Angus that we adopt Part XIII, clauses 214 to 217. Is there any discussion on the question? All those in favour please signify by saying Yea.

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Carried.

There is a motion to adopt Schedule 1.

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you, Senator Rompkey. Is there anything on the question? All those in favour signify by saying Yea?

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contrary-minded? Motion carried.

Schedule 2. Senator Angus?

Senator Angus: I so move.

The Chairman: It has been moved that we adopt Schedule 2 to this bill. Is there anything on the question? Senator Cools?

Senator Cools: No, I am just keeping my hand permanently up so that we have a mover.

The Chairman: All those in favour, please signify by saying Yea?

Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contrary-minded? Motion carried.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Carried.

The Chairman: Do we have a motion? Thank you. The short title shall carry. Thank you, it is agreed.

Lorraine Clayton, conseillère principale en politiques économiques, Secrétariat chargé de la coordination des projets fédéraux, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada : C'est exact. Le projet fait présentement l'objet de consultations publiques dans le cadre de l'évaluation environnementale. L'auteur du projet est en train de revoir la structure des coûts. Aucun paiement ne sera effectué tant que ces deux questions n'auront pas été réglées.

Le sénateur Murray : En effet, la société ne sera probablement pas mise sur pied, n'est-ce pas?

Mme Clayton : C'est exact. Elle ne sera pas mise sur pied, et ce, tant que la date d'entrée en vigueur du projet de loi n'aura pas été fixée, comme le précise un des articles.

Le sénateur Murray : C'est tout ce que je veux savoir. Merci beaucoup.

Le président : Merci d'être venue.

Avez-vous d'autres commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre? Adopté.

La Partie XIII englobe les articles 214 à 217. Le sénateur Angus propose que nous adoptions la Partie XIII, articles 214 à 217. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

On propose l'adoption de l'annexe 1.

Des voix : D'accord.

Le président : Merci, sénateur Rompkey. Y a-t-il autre chose? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre? Motion adoptée.

Annexe 2. Sénateur Angus?

Le sénateur Angus : J'en fais la proposition.

Le président : On propose que l'annexe 2 du projet de loi soit adoptée. Quelqu'un souhaite faire des commentaires? Sénateur Cools?

Le sénateur Cools : Non, je garde la main levée parce que vous allez demander que quelqu'un propose l'adoption de la motion.

Le président : Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre? Motion adoptée.

L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le président : Quelqu'un peut-il en faire la proposition? Merci. Le titre abrégé est adopté. Merci.

Shall the title carry?

Hon. Senators: Carried.

The Chairman: Thank you. Shall the bill carry, without amendment? Can I have a motion?

Senator Cools: It is so moved.

The Chairman: It was so moved by Senator Cools. Is there anything further on the question? All those in favour of the motion that the bill carry without amendment signify thus by saying Yea.

Some Hon. Senators: Yea.

The Chairman: Contrary-minded?

Senator Eggleton: Yes.

The Chairman: Therefore it is on division. Thank you.

Shall I report the bill without amendment to the Senate at the earliest opportunity?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you. I will do so. The normal process would be that I report it back this afternoon, and that third reading debate would start tomorrow. Any senators who are planning on speaking should be working on your speeches this afternoon.

Senator Angus: Thank you for an excellent job.

The Chairman: Thank you to all senators who stayed here.

The committee adjourned.

Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci. Le projet de loi est-il adopté sans amendement? Quelqu'un peut-il proposer une motion en ce sens?

Le sénateur Cools : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Cools en fait la proposition. D'autres commentaires? Que tous ceux qui sont en faveur de l'adoption du projet de loi sans amendement veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre?

Le sénateur Eggleton : Oui.

Le président : Avec dissidence. Merci.

Dois-je faire rapport sans délai du projet de loi au Sénat, sans proposition d'amendement?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. C'est ce que je vais faire. La règle veut que j'en fasse rapport cet après-midi, et que le débat en troisième lecture commence demain. Les sénateurs qui envisagent d'intervenir auraient intérêt à travailler leur discours cet après-midi.

Le sénateur Angus : Merci de l'excellent travail que vous avez fait.

Le président : Merci à tous les sénateurs qui sont restés.

La séance est levée.

Tuesday, June 20, 2006

Wee Watch:

Leslie Wilson, Vice-President.

Caledon Institute of Social Policy:

Ken Battle, President.

Canadian Child Care Federation:

Lana Crossman, Communications Manager.

REAL Women of Canada:

Gwendolyn Landolt, National Vice-President.

Global Insight Canada:

Dale Orr, Managing Director, Canadian Macroeconomic Services.

Canadian Taxpayers Federation:

John Williamson, Federal Director.

Fraser Institute:

Niels Veldhuis, Associate Director, Fiscal Studies.

Human Resources and Social Development Canada:

Sheryl Harris, Acting Assistant Director, Children's Policy.

Indian and Northern Affairs Canada:

Lorraine Clayton, Senior Economic and Policy Advisor, Federal Project Coordination Secretariat.

Le mardi 20 juin 2006

Wee Watch :

Leslie Wilson, vice-présidente.

Caledon Institute of Social Policy :

Ken Battle, président.

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance :

Lana Crossman, gestionnaire des communications.

REAL Women of Canada :

Gwendolyn Landolt, vice-présidente nationale.

Global Insight Canada :

Dale Orr, directeur général, Services macroéconomiques canadiens.

Fédération canadienne des contribuables :

John Williamson, directeur fédéral.

Institut Fraser :

Niels Veldhuis, directeur associé, Études fiscales.

Ressources humaines et Développement social Canada :

Sheryl Harris, directrice adjointe intérimaire, Politique sur les enfants.

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Lorraine Clayton, conseillère principale en politiques économiques, Secrétariat chargé de la coordination des projets fédéraux.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Monday, June 19, 2006

The Honourable James Michael Flaherty, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES

Diane Ablonczy, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Finance.

Department of Finance Canada:

Paul-Henri Lapointe, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch;

Serge Nadeau, General Director, Tax Policy Branch;

Réal Bouchard, General Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Serge Dupont, Acting Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch.

Genworth Financial Canada:

Peter Vukanovich, President and Chief Executive Officer.

AIG United Guaranty Canada:

Andy Charles, President and Chief Executive Officer.

(*Continued on previous page*)

COMPARAÎT

Le lundi 19 juin 2006

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS

Diane Ablonczy, députée, secrétaire parlementaire du ministre des Finances.

Ministère des Finances Canada :

Paul-Henri Lapointe, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et fiscale;

Serge Nadeau, directeur, Direction de la politique de l'impôt;

Réal Bouchard, directeur général, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Serge Dupont, sous-ministre adjoint intérimaire, Direction de la politique du secteur financier.

Genworth Financial Canada :

Peter Vukanovich, président-directeur général.

AIG United Guaranty Canada :

Andy Charles, président-directeur général.

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca